

COURS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

LACLEF et BERGERON

Histoire de France essentielle

DES ÉCOLES PRIMAIRES

125
Lectures

240
Gravures



PARIS

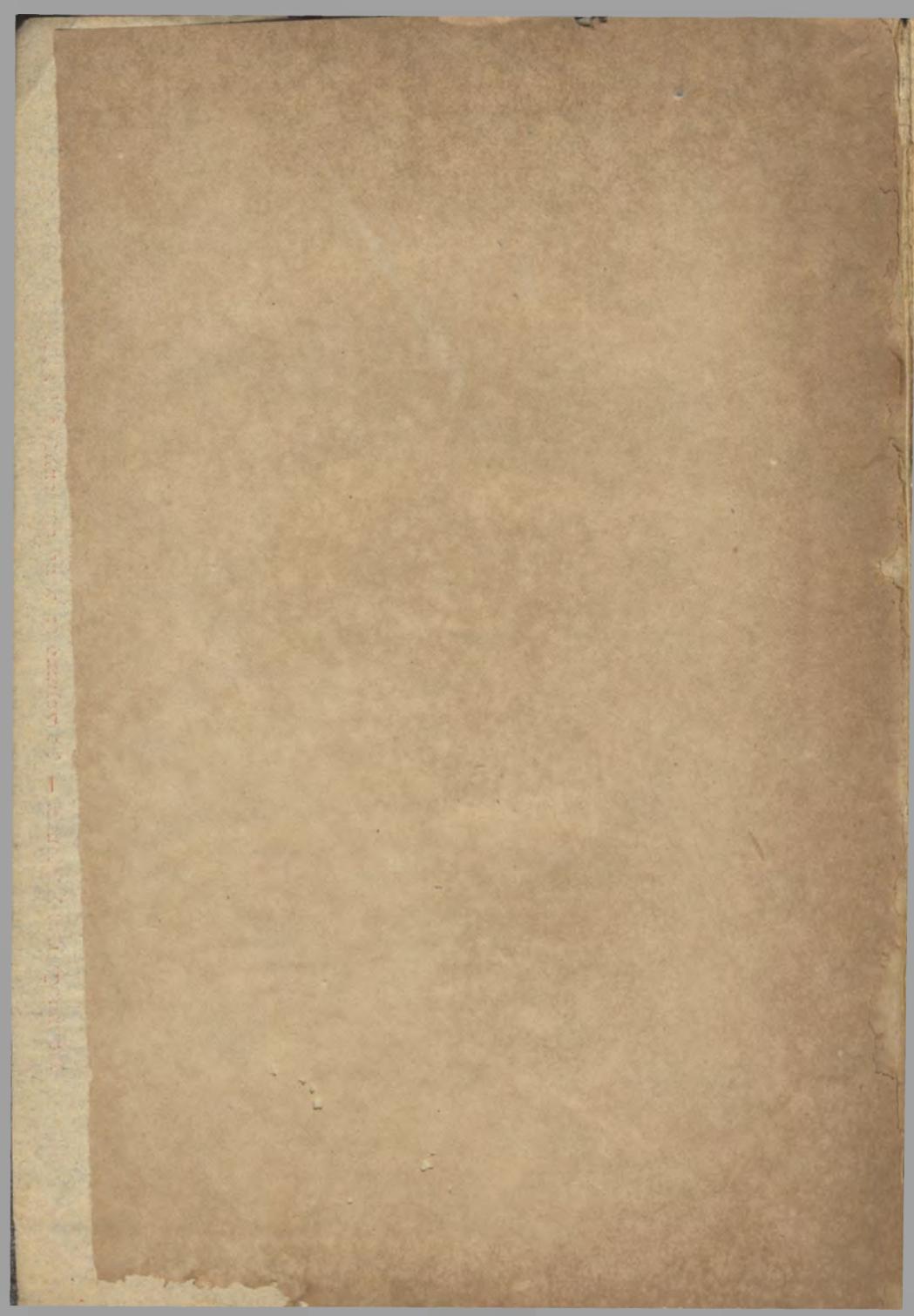
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES

DELALAIN FRÈRES

115, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 115

Hommage des Éditeurs. — Ce volume se vend cartonne, 1 fr. 50

Des mêmes auteurs : Grammaire essentielle, cart. 1 fr. 40



Ex libris

COURS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

G. Bourin

Histoire de France essentielle

DES ÉCOLES PRIMAIRES

125 Lectures — 240 Gravures

PAR MM.

A. LACLEF

INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

E. BERGERON

DIRECTEUR D'ÉCOLE PUBLIQUE.



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES
DELALAIN FRÈRES

115, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 115

Des mêmes Auteurs :

LACLEF
INSPECTEUR PRIMAIRE

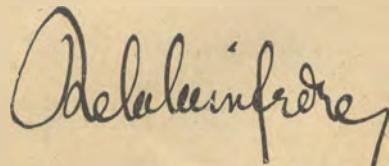
BERGERON
DIRECTEUR D'ÉCOLE

Grammaire Essentielle des Écoles Primaires

(*En harmonie avec l'arrêté du 26 février 1901
sur la réforme de la Syntaxe.*)

600 Exercices — 100 Lectures-Dictées — 100 Sujets de Compositions françaises.]
1 vol. gr. in-16 de XVI-176 pages cart. 1 f. 10 c.

Toute contrefaçon sera poursuivie conformément aux lois; tous les exemplaires sont revêtus de notre griffe.



1901.

PRÉFACE

Depuis plusieurs années, la *presse pédagogique*, soutenue par tous ceux qui connaissent les besoins de nos écoles primaires, mène une vive campagne contre les errements encore suivis dans l'enseignement de l'histoire.

On ne veut plus de *l'histoire-bataille*, de l'histoire de mots, que l'enfant se fatigue à apprendre sans profit pour le développement général de son intelligence. On demande de sacrifier les détails inutiles et de relater seulement le petit nombre des **faits essentiels** qui ont eu une influence réelle sur la marche des sociétés, des gouvernements et de la civilisation. On demande encore de faire à la période contemporaine sa part légitime et de glorifier comme elle le mérite l'œuvre de raison et de justice accomplie par la Révolution française.

Nous nous sommes inspirés de ces *desiderata* et nous avons fait tous nos efforts pour que notre ouvrage mérite son titre d'**Histoire essentielle**.

Nous nous sommes attachés à trouver une *forme simple, bien accessible à l'intelligence des enfants*.

Nous avons tenu enfin à nous entourer des conseils de maîtres pleins d'expérience, que nous remercions ici pour leurs sincères critiques et leurs précieuses indications.

La leçon est réduite au strict nécessaire; chaque chapitre est en outre suivi d'un **résumé** succinct et accompagné d'un **questionnaire**. — Des **lectures empruntées aux grands historiens**, des gravures et des cartes éclairent et complètent le texte à apprendre.

Une disposition simple place à droite le texte suivi, à gauche les lectures, avec des caractères typographiques différents : toute confusion est donc rendue impossible.

LACLEF et BERGERON.

PREMIÈRE PARTIE

TEMPS PRÉHISTORIQUES GAULE PRIMITIVE ET MOYEN AGE

CHAPITRE I

DES TEMPS PRÉHISTORIQUES AUX CAROLINGIENS

Durée approximative de l'existence de l'homme sur la terre (200 000 ans).



Temps historiques (environ 7 000 ans).

Notre pays avant les Gaulois.

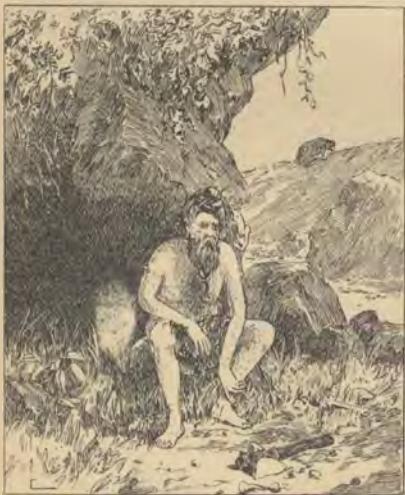


Fig. 1. — L'homme préhistorique (demeurant dans des cavernes).

Hist. de France essentielle.

1. Il y a des milliers d'années, notre pays était habité par des hommes bien inférieurs aux sauvages qui vivent encore aujourd'hui dans certaines régions du globe.

Ces hommes, dont nous ne connaissons que fort peu de chose — pas même le nom — étaient de véritables bêtes féroces. Ils ne parlaient que par cris; ils habitaient dans des *cavernes* (fig. 1) et ne s'occupaient que de chercher leur nourriture, souvent disputée avec acharnement.

1^{re} LECTURE. — *L'homme antique.*

Assis dans son fauteuil, devant son bureau, mon père examinait depuis quelques instants une espèce de petit os pointu d'un bout et tout fruste de l'autre. Il le roulait dans ses doigts; et certainement il le roulait aussi dans sa pensée.

« Voici, dit-il, la dent d'un homme qui vécut au temps du mammouth, pendant l'âge des glaces, dans une grotte nue et désolée. Il ne connaissait que la peur et la faim. Il ressemblait à une bête. Son front était déprimé. Les muscles de ses sourcils formaient en se contractant de hideuses rides; ses mâchoires faisaient sur sa face une énorme saillie; ses dents avançaient hors de sa bouche. Voyez comme celle-ci est longue et pointue.

« Telle fut la première humanité. Mais insensiblement, par de lents et magnifiques efforts, les hommes, devenus moins misérables, devinrent moins féroces; leurs organes se modifièrent par l'usage. L'habitude de la pensée développa le cerveau, et le front s'agrandit. Les dents, qui ne s'exerçaient plus à déchirer la chair crue, poussèrent moins longues dans la mâchoire moins forte. La face humaine prit une beauté sublime et le sourire naquit sur ses lèvres.

« Vieil homme, dont voici la rude et farouche relique, ton souvenir me remue dans le plus profond de mon être; je te respecte et je t'aime, ô mon aïeul... Tu vécus misérable; tu ne vécus pas en vain, et la vie que tu avais reçue si affreuse, tu la transmis un peu moins mauvaise à tes enfants. Ils travailleront à leur tour à la rendre meilleure. Tous, ils ont mis la main aux arts: l'un inventa la meule, l'autre la roue. Ils se sont tous ingénieris, et l'effort continu de tant d'esprits à travers les âges a produit les merveilles qui maintenant embellissent la vie. »

(ANATOLE FRANCE.)

2^e LECTURE. — *Portrait et mœurs des Gaulois.*

Les Gaulois sont de grande taille, ont la peau blanche et les cheveux blonds. Quelques-uns se coupent la barbe, et d'autres la laissent



Fig. 2. — Bijou, monnaie et poterie (époque des Gaulois).
1.

croître modérément; mais les nobles se rasent les joues et laissent pousser les moustaches, de manière qu'elles leur couvrent la bou-

ment aux autres brutes des forêts. Ils ne connaissaient que le droit du plus fort. Leurs premières *armes* furent des



Fig. 3. — Armes de pierre.

1, 2, 3, Haches en silex. — 4. Poignard en silex. — 5. Hache en silex à deux tranchants. — 6. Hache en pierre à manche de bois (trouvée dans une tourbière). — 7. Scie en silex. — 8. Couteau en silex.

outils de mort formés de *pierres tranchantes de forme irrégulièr*e (fig. 3).

Après bien des siècles, leur vie rude et périlleuse devint moins misérable. *La découverte du feu surtout fut un progrès immense.*

2. Peu à peu, ils apprirent à polir leurs armes, à construire des *cités lacustres* (*espèces de villages établis sur les lacs*) (fig. 4), à semer, dans quelque clairière de forêt, l'orge ou un blé inférieur, dont ils faisaient non du pain, mais une sorte de galette grossière; ils élevèrent, en l'honneur de leurs chefs, des monuments funéraires, des tombeaux *construits de grandes pierres non taillées*:



Fig. 4. — L'habitation lacustre.

che. Ils prennent leurs repas, non point assis sur des sièges, mais accroupis sur des peaux de loup et de chien. A côté d'eux sont des foyers flamboyants avec des chaudières et des broches garnies de quartiers entiers de viande. On honore les braves en leur offrant les meilleurs morceaux. Souvent, pendant le festin, leurs discours menaçants, hautains, portés au tragique, font naître des querelles, et comme ils méprisent la vie, ils se provoquent à des combats singuliers.

(Traduit de DIODORE DE SICILE.)

3^e LECTURE. — *Religion des Gaulois.*

Les prêtres des Gaulois, les *draïdes* (*fig. 9*) ou hommes des chênes avaient introduit en Gaule la croyance à l'immortalité de l'âme,

mais « d'horribles superstitions, des sacrifices humains, ensanglantaient les grossiers autels qu'ils élevaient au fond des forêts ».

« Tous les Gaulois, dit César, sont très superstitieux; aussi ceux qui sont attaqués de maladies graves, comme ceux qui vivent au milieu de la guerre et des dangers, immolent des victimes humaines ou font vœu d'en immoler, et ont recours, pour ces sacrifices, au ministère des druides. Ils pensent que la vie d'un homme



Fig. 5. — La cabane gauloise.

est nécessaire pour racheter celle d'un autre homme, et que les dieux immortels ne peuvent être apaisés qu'à ce prix. Ils pensent que le supplice de ceux qui sont convaincus de vol, de brigandage ou de quelque autre délit, est plus agréable aux dieux; mais quand ces hommes leur manquent, ils prennent des innocents. »

(D'après CÉSAR.)

4^e LECTURE. — *Education militaire des Romains.*

On les accoutumait à aller le pas militaire, c'est-à-dire à faire en cinq heures vingt milles (mille romain = 1 472 mètres) et quelquefois vingt-quatre. Pendant ces marches, on leur faisait porter des poids de 60 livres; on les entraînait dans l'habitude de courir et de sauter tout armés; ils prenaient, dans leurs exercices, des épées, des javelots, des flèches d'une pesanteur double des armes ordinaires, et ces exercices étaient continuels.

menhirs (fig. 6) (pierres très hautes plantées debout), *dolmens* (fig. 7) (pierres horizontales supportées par deux ou plusieurs pierres verticales), *alignements* (fig. 8) (menhirs plantés en lignes parallèles).



Fig. 6. — Menhir.



Fig. 7. — Dolmen.

D'errants, ils étaient devenus sédentaires : *la vie en société commençait.*



Fig. 8. — Alignements.

Mais que de luttes, que d'efforts, que de souffrances pour en arriver là ! Aussi n'oublions pas que ces sauvages ancêtres sont nos plus lointains bienfaiteurs.

La force de leurs exercices, les chemins admirables qu'ils avaient construits, les mettaient en état de faire des marches longues et rapides.

Leurs troupes étant toujours les mieux disciplinées, elles trouvaient généralement moyen, même dans le combat le plus malheureux, de se rallier quelque part. L'insuccès ne les décourageait pas. »

(*D'après Montesquieu.*)



Fig. 9. — Cueillette du gui par les druides.

La cueillette du *gui*, qui, d'après eux, guérissait tous les maux, était la principale fête des Gaulois. Elle se célébrait au fond des forêts au commencement de l'année gauloise (en février ou en mars), en présence d'une foule nombreuse accourue en chantant : « Au gui, l'an neuf ! »

5^e LECT. — Vercingétorix, défenseur de la Gaule. Alésia.

Vercingétorix était un jeune *Arverne* (de l'Auvergne) intrépide et ardent ; il ne cessait, dans les assemblées, dans les fêtes religieuses, d'animer ses compatriotes contre les Romains. Il appela aux armes jusqu'aux serfs des campagnes et déclara que les lâches seraient brûlés vivants ; les fautes moins graves devaient être punies de la perte des oreilles ou des yeux.

A la suite d'une défaite, les Gaulois tombèrent dans un tel découragement, que Vercingétorix ne put les rassurer qu'en se retranchant sous les murs de la ville forte d'*Alésia*. Bientôt atteint par César, il

Les Gaulois. — La Gaule indépendante.

(Carte, page 10.)

1. Les Gaulois. — Nos premiers ancêtres *connus*, les **Gaulois**, venus d'Asie, faisaient usage d'armes et d'ustensiles de bronze (*fig. 10*) et de fer.



Fig. 10. — Armes de bronze.

1. Poignard. — 2. Hache. — 3. Celt (du latin *celtis*, ciseau) à douille avec manche de bois. — 4. Moule à hache. — 5. Pointe de lance. — 6. Poignard en bronze avec manche de même métal. — 7. Epée.

Ils s'établirent dans notre pays vers les VII^e et VI^e siècles avant Jésus-Christ et lui donnèrent leur nom. Longtemps la France s'appela la **Gaule**, et tous les petits peuples qui l'habitaient furent désignés sous le nom commun de **Gaulois**. Les Gaulois firent de nombreuses expéditions au dehors; ils prirent même *Rome*.

Mais ces peuples n'étaient pas unis; *ils ne formaient pas une nation*; au contraire, ils étaient souvent en guerre les uns contre les autres : ce fut la cause de leur perte.



Fig. 11. — Vercingétorix se rend à César.

renvoya ses cavaliers, les chargea de répandre par toute la Gaule qu'il avait des vivres pour trente jours seulement, et d'amener à son secours tous ceux qui pouvaient porter les armes. César n'hésita point à assiéger la place. Il l'entoura, ainsi que le camp gaulois, d'ouvrages prodigieux. Trois fossés, chacun de quinze ou vingt pieds de large et d'autant de profondeur; un rempart de douze pieds; huit rangs de petits fossés, dont le fond était hérisse de pieux, et couverts de branchements et de feuilles; des palissades de cinq rangs d'arbres entrelaçant leurs branches : tout cela fut terminé en moins de cinq semaines, et par moins de soixante mille hommes.

Les efforts désespérés des assiégés réduits à une horrible famine, ceux de deux cent cinquante mille Gaulois, qui attaquaient les Romains du côté de la campagne, échouèrent également. Vercingétorix, conservant seul une âme ferme au milieu du désespoir des siens, se désigna et se livra comme l'auteur de toute la guerre. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus riche armure, et, après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds du Romain, sans dire un seul mot (*fig. 11*).



Fig. 12. — Statue de Vercingétorix (Bartholdi, sculpteur).

possible, il se livra à son adversaire pour sauver la vie de ses compagnons (*fig. 11*). César fut cruel : il le fit emprisonner, puis étrangler dans sa prison.

Vercingétorix est le premier héros de notre histoire.

QUESTIONNAIRE. — 1. Comment vous représentez-vous l'homme primitif? — 2. Était-ce bien réellement un animal comme les autres? — 3. Pourquoi a-t-il amélioré sa situation, alors que celle des animaux n'a pas changé? — 4. Essayez de faire ressortir l'importance de la découverte du feu. — 5. Faites connaître les caractères, les mœurs, la religion des Gaulois. — 6. Pourquoi la Gaule a-t-elle été vaincue par les Romains? — 7. Racontez le dévouement de Vercingétorix. — 8. Que pensez-vous de Vercingétorix et de César?

2. César conquiert la Gaule.
— Les *Romains*, peuple voisin très puissant, profitèrent de ces divisions et firent la conquête de la Gaule (*1^{er} siècle avant J.-C.*).

L'héroïque *Vercingétorix* (*fig. 12*) essaya de réunir toutes les tribus gauloises pour repousser l'ennemi et lutta avec la plus grande énergie contre l'habile général romain *Jules César*. Quand toute résistance fut impossible,



Fig. 13. — Carte de la Gaule.



Fig. 14. — Pont du Gard.

La Gaule romaine.

1. La Gaule civilisée. — La Gaule conquise forma *plusieurs provinces romaines* et adopta la langue, les mœurs, la religion, en un mot la civilisation de ses vainqueurs.

Les Romains parlaient le *latin*; c'est cette langue allérée qui a donné naissance à la *langue française*. — Les lois romaines sont parmi les plus justes et les plus sages qu'ait produites l'humanité. Une grande partie de notre *Code civil* provient de ces lois.

Grâce à la paix et à une bonne administration, le pays fut transformé. Des routes, des villes, des écoles, des *monuments* furent construits.



Fig. 15. — La Maison carrée, à Nîmes.

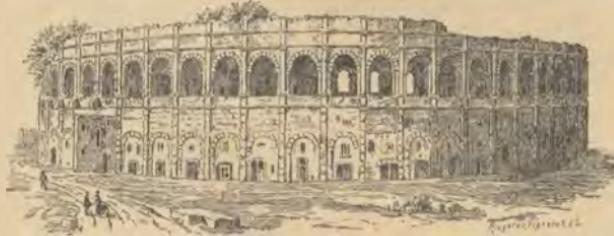


Fig. 16. — Arènes de Nîmes.

Des restes imposants de ces monuments se voient encore en différents endroits : le *Pont du Gard* (aqueduc) (fig. 14), la *Maison carrée* (temple) (fig. 15), les *Arènes* (cirque) de Nîmes (fig. 16), le *Théâtre* et l'*Arc de Triomphe* (fig. 17) d'*Orange*, etc.



Fig. 17. — L'Arc de Triomphe d'Orange.

6^e LECTURE. — *Portrait et armes des Francs.*

Les Francs relevaient et rattachaient sur le sommet du front leurs cheveux d'un blond roux, qui formaient une espèce d'aigrette et retombaient par derrière en queue de cheval. Leur visage était entièrement rasé, à l'exception de deux longues moustaches, qui leur retombaient de chaque côté de la bouche. Ils portaient des habits de toile serrés au corps par un large ceinturon auquel pendait l'épée. Leur arme favorite était une hache à deux tranchants au manche très court. Ils commençaient le combat en la lançant de loin, et rarement ils manquaient d'atteindre l'endroit précis où ils voulaient frapper. Outre la hache, qui de leur nom s'appelait *francisque*, ils avaient une arme de trait particulière que, dans leur langue, ils nommaient *hang*, c'est-à-dire hameçon.

(D'après AUGUSTIN THIERRY.)

QUESTIONNAIRE. — 1. Dites les effets de la civilisation romaine en Gaule. — 2. Existe-t-il, dans votre région, des vestiges de monuments romains? Si oui, décrivez-les. — 3. D'où vient notre langue française? — 4. Une grande partie de notre Code civil? — 5. Qu'est-ce que le christianisme? — 6. Un nouveau pouvoir va s'établir. Lequel? Pourquoi?

L'agriculture, l'industrie, le commerce se développèrent. De pauvre et de barbare qu'elle était, la Gaule devint *riche et civilisée*.

2. Le christianisme. — Vers le milieu du II^{e} siècle, le *christianisme* fut introduit en Gaule. Tout d'abord les empereurs romains le persécutèrent; mais l'un d'eux proclama la *tolérance*, et bientôt la nouvelle religion devint la *religion de l'État*. Des priviléges furent accordés au clergé; l'*influence des évêques* s'accrut de plus en plus à mesure que l'empire romain s'affaiblissait.

Les Francs. — La Gaule franque.

1. Les Francs. — Vers le IV^{e} siècle, des peuples *barbares* de la Germanie (aujourd'hui Allemagne), profitant



Fig. 18. — Guerrier gaulois. Fig. 19. — Guerrier romain.

Fig. 20. — Guerrier franc.

La *nation française* est formée du mélange des trois peuples *gaulois* (fig. 18), *romain* (fig. 19) et *franc* (fig. 20), qui tour à tour ont dominé sur la Gaule.



Fig. 21. — Sainte Geneviève, patronne de Paris (d'après la fresque de Puvis de Chavannes au Panthéon).

Les Parisiens, épouvantés par l'approche des Huns, voulaient abandonner leur ville. Une jeune fille, *sainte Geneviève*, releva leur courage en leur assurant que Paris serait épargné. Sa prédiction fut réalisée. A une autre époque, elle fit entrer des vivres dans la capitale affligée d'une disette (fig. 21).

de la faiblesse des Romains épuisés par les guerres civiles, et attirés par la richesse de la Gaule, se précipitèrent en masse sur ce pays qu'ils mirent à feu et à sang. Quelques-uns s'y établirent. C'est ainsi que les *Frances* (d'où vient le nom de *France*) se fixèrent entre le Rhin et la Seine.

Après avoir aidé les Romains à repousser la terrible invasion des *Huns* (race sauvage sortie de l'Asie), les Francs finirent par rester les seuls maîtres de la Gaule.

2. Clovis, roi catholique. — Un de leurs chefs, *Clovis*, trouva un très grand appui auprès des *évêques*, qui étaient l'unique autorité restée debout au milieu du désordre des invasions. *Saint Remi*, chef de l'épiscopat, lui fit épouser une femme chrétienne qui le décida à se faire baptiser. *Clovis*, *seul roi catholique de toute la Gaule*, fut surnommé par le pape le *fils ainé de l'Église*.

Sa conversion, qui l'avait aidé à établir et à affermir sa domination, n'avait pas changé son caractère. Il était resté cruel et barbare; il fit assassiner tous les autres rois francs pour recueillir leurs royaumes et leurs trésors.



Fig. 22. — Croix attribuée à saint Éloi,
habile orfèvre.

3. Dagobert et saint Éloi. — Sous ses fils et petits-fils, la Gaule eut à souffrir d'atroces guerres civiles. Un seul de ses successeurs, *Dagobert*, aidé de son ministre, *saint Éloi*, gouverna avec sagesse et assura l'ordre et la justice, — sans toutefois rétablir la prospérité de l'époque romaine.

4. Les rois fainéants. — Après lui, pendant plus de cent ans, les rois francs furent sans énergie et sans autorité;

7^e LECTURE. — *Mœurs franques.*

Pasteurs et guerriers, les Francs conduisaient devant eux avec leurs lauces de grands troupeaux; le laitage était leur nourriture accoutumée. Leur audace tenait du prodige; le plus vaillant d'entre eux devait leur chef, mais non leur maître. L'amour de la liberté enflammait leur courage. Une mort héroïque et volontaire les rachetait de la captivité. Quelques-uns, conduits à Rome pour y paraître en gladiateurs, se tuèrent la veille du combat, préférant la mort à la honte.

(D'après MARCHANGY.)

8^e LECTURE. — *Organisation franque.*

Chez les Francs, pas de souverain absolu, pas de sujets; s'il s'agissait de faire la guerre, c'était l'assemblée générale de tous les hommes libres, réunis en armes, qui décidait. Pas d'armée permanente : tout homme libre était un guerrier. Pas de recueil de lois, mais seulement des coutumes qui se conservaient dans la mémoire des hommes. Pas de magistrats, pas de prisons : l'homme qui en tuait un autre n'avait à redouter que la vengeance des parents du mort. Pas d'impôts : le roi ne recevait que les dons volontaires de ses peuples, les tributs des peuples vaincus, et sa part du butin. (D'après RAMBAUD.)



Fig. 23. — Le char des rois fainéants.

on les appelle les *rois faineants* (fig. 23).

5. Les maires du palais. — Ils laissaient tout le pouvoir aux *maires du palais* qui, de simples serviteurs du monarque, étaient devenus de véritables premiers ministres, administrant le Trésor, présidant les assemblées, commandant les armées.

Pendant cette période, les guerriers ou *leudes* refusent l'obéissance et se retirent dans leurs domaines, où ils vivent indépendants; *le peuple est aussi malheureux qu'au temps des invasions.*

QUESTIONNAIRE. — 1. D'où venaient les Francs? — 2. Quelles étaient leurs mœurs? — 3. Raisons qui les lancèrent sur la Gaule? — 4. Quiaida au triomphe de Clovis? — 5. Que se passa-t-il sous ses successeurs? — 6. Parlez de Dagobert. — 7. Qu'était-ce que les rois faineants? — 8. Les maires du palais? — 9. Les leudes? — 10. Quels peuples ont, par leur mélange, formé la nation française?

RÉSUMÉ. — 1. *Notre pays fut d'abord habité par des hommes sauvages dont on ignore le nom. Ils vivaient dans des cavernes et se servaient d'armes de pierre de forme irrégulière. Après bien des siècles, ils découvrirent le feu, construisirent leurs habitations sur les lacs et vécurent en société.*

2. *Les Gaulois sont nos premiers ancêtres connus. Leur religion était le druidisme. Ils employaient des armes de bronze et de fer. Ils étaient très braves, querelleurs et aimait par-dessus tout la guerre. Ils firent de nombreuses expéditions et s'emparèrent de Rome. Mais, quatre siècles plus tard, un chef gaulois, Vercingétorix, fut vaincu par César, et la Gaule appartint aux Romains.*

3. *Les Romains transformèrent la Gaule; ils construisirent des routes, des villes, des monuments. Les Gaulois adoptèrent la langue et les lois romaines. Pendant cette période, la religion chrétienne fut introduite en Gaule. Les évêques, chefs de la nouvelle religion, ne tardèrent pas à devenir tout-puissants.*

4. *Au commencement du Ve siècle, des peuples barbares, venus de Germanie, envahirent la Gaule. Un de ces peuples, les Francs, s'y établit et aida les Romains à repousser la terrible invasion des Huns, puis, conduit par Clovis, il chassa les Romains eux-mêmes de la Gaule dont il se rendit maître. Les fils de Clovis se livrèrent de sanglantes luttes. La paix revint sous Dagobert, qui fut le plus puissant roi mérovingien; mais, après lui, les rois faineants abandonnèrent le pouvoir aux maires du palais et les troubles recommencèrent. Il en résulta une affreuse misère.*



Fig. 24. — La statue de Charlemagne empereur (par les frères Rochet).
(Place du Parvis Notre-Dame, à Paris.)

Au retour d'une expédition au delà des Pyrénées, l'arrière-garde de l'armée, commandée par *Roland*, neveu de Charlemagne, fut surprise par les montagnards basques dans la vallée de *Roncevaux* et taillée en pièces. *Roland* fut parmi les morts. La légende rapporte qu'il voulut briser son épée pour qu'elle ne tombât pas aux mains des ennemis; il frappa un coup si terrible sur un rocher qu'il pratiqua une ouverture appelée depuis *la Brèche de Roland*.

CHAPITRE II

LES CAROLINGIENS

1. Origine des Carolingiens. — Au huitième siècle, un maire du palais, *Charles Martel*, sauva la Gaule et l'Église chrétienne de l'invasion des *Arabes*, qui voulaient faire la conquête de l'Europe et y introduire leur religion. Les Francs et le clergé n'oublièrent pas le service rendu. Aussi, *Pépin le Bref*, fils du vainqueur et son successeur, put-il changer facilement son titre de maire du palais en celui de *roi*, grâce à l'appui des leudes et du pape.

Avec Pépin le Bref commence une nouvelle famille de rois, — appelée *carolingienne*, du nom de son plus illustre représentant, *Charles le Grand* ou *Charlemagne* (fig. 24). Comme la première, pour fonder sa puissance, elle s'allie à l'Église.



Fig. 25. — Empire de Charlemagne (capitale : Aix-la-Chapelle).



Fig. 26. — Charlemagne dans les écoles.

9^e LECTURE. — *Les écoles sous Charlemagne.*

Les soins de Charlemagne portèrent plus particulièrement sur ce que nous appelons l'**enseignement primaire**. Il ordonna aux évêques d'ouvrir, dans les églises et dans les monastères, des écoles, où tous furent admis, les fils des serfs comme les fils des hommes libres. Ils étudièrent sur les mêmes bancs la lecture, l'écriture, la grammaire, la musique et l'arithmétique.

Il y avait une de ces écoles dans son propre palais, et il aimait à s'assurer lui-même des progrès des élèves (*fig. 26*), pour féliciter les uns et gourmander les autres. Un jour, après une longue absence, il voulut qu'on lui montrât les devoirs des écoliers. Or, les enfants des familles pauvres lui présentèrent d'excellents travaux; ceux des familles nobles n'avaient rien fait de bon. Il fit placer les premiers à sa droite, en les encourageant et en leur promettant, s'ils persévéraient, de leur assurer honneur et richesse; puis se tournant vers les fils des nobles, qu'il avait à sa gauche : « Les autres sont libres de vous admirer, s'écria-t-il; mais moi je ne fais nul cas de votre naissance et de votre beauté. Sachez que si vous ne vous hâitez pas de réparer votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles. L'État ne doit rien qu'à *celui qui mérite par lui-même.* »

(*D'après Choublier.*)

2. Pouvoir temporel des papes. — Attaqué dans Rome par un peuple du nord de l'Italie, le pape appela à son secours le nouveau roi des Francs. Après la victoire, Pépin lui donna les territoires conquis. C'est là l'origine du *pouvoir temporel des papes*. Ils le conservèrent jusqu'au moment où Victor-Emmanuel réalisa l'unité italienne, en 1870.

3. Charlemagne conquérant. — Charlemagne, fils de Pépin le Bref, fit la guerre pendant tout son règne, et se rendit maître de presque toute l'Europe occidentale (*fig. 25*). Ses guerres furent surtout *religieuses*. Sans doute, elles mirent un terme aux invasions des peuples voisins de la Gaule, mais elles lui permirent aussi d'imposer sa religion, la religion catholique, aux populations soumises.

4. Charlemagne empereur. — Pour inspirer plus de respect à ses nombreux sujets, il désirait se faire couronner *empereur d'Occident*. En 800, à Rome, le pape lui mit une couronne d'or sur la tête et le salua *empereur des Romains*.

5. Charlemagne administrateur. — Charlemagne gouverna son vaste empire avec prudence et fermeté. Il comprit et fit comprendre l'importance de l'étude, rendit les mœurs un peu moins grossières et assura à ses peuples une vie paisible.

6. Partage de l'empire carolingien. — Charlemagne mort, les peuples si différents de race et de mœurs qui lui étaient soumis profitèrent de la faiblesse de ses successeurs pour se séparer. Pendant une trentaine d'années, le pays souffrit encore de nouvelles *guerres civiles*; elles se terminèrent par le démembrement de l'empire carolingien, au *traité de Verdun* (843). Trois royaumes furent constitués : l'*Allemagne*, l'*Italie*, et la *Gaule*, désormais appelée la *France*.

Ce traité de Verdun nous enlevait, pour la première fois, nos *frontières naturelles du Rhin*; de là naquit la rivalité de la France et de l'Allemagne.

10^e LECTURE. — *Les Normands.*

Ces barbares étaient matelots et soldats tout ensemble. Dans les nuits orageuses, quand les marins des autres peuples se hâtent de chercher un abri et de rentrer au port, ils mettent toutes voiles au vent, ils font bondir leurs frêles esquifs sur les flots furieux; ils entrent dans l'embouchure des fleuves avec la marée écumante et ne s'arrêtent qu'avec elle; puis ils remontent le fleuve et ses affluents jusqu'au



Fig. 27. — Les vaisseaux normands.

cœur du continent, sur leurs longues et sveltes embarcations aux deux voiles blanches, à la proue aiguë, à la carène aplatie, sur leurs *dragons de mer* à la tête menaçante. Leurs chefs étaient les *Rois de la mer*, qui ne cherchaient jamais refuge sous un toit et ne vidaient leur cornet à boire auprès d'aucun foyer.

(HENRI MARTIN.)

7. Les Normands. — A cette époque, la France fut ravagée par des pirates venus du nord de l'Europe, les *Normands* (*fig. 27*). Paris faillit être pris par eux.

8. Chute des Carolingiens. — Les rois carolingiens n'ayant plus qu'un titre sans pouvoir, incapables de défendre le royaume, furent renversés par les évêques et les grands, et remplacés par un roi pris dans la famille des *ducs de France* devenue très populaire par sa vaillance lors de l'invasion normande.

QUESTIONNAIRE. — 1. Expliquez comment les Carolingiens remplacent les Mérovingiens. — 2. Comment entendez-vous les mots pouvoir temporel, pouvoir spirituel? — 3. Le pape a-t-il encore des territoires sous sa domination? — 4. Pourquoi l'autorité des rois Carolingiens est-elle facilement reconnue? — 5. Donnez les raisons des guerres de Charlemagne. — 6. Pourquoi le titre d'empereur inspirait-il plus de respect que celui de roi? — 7. En quoi le règne de Charlemagne fut-il bienfaisant? — 8. Qu'arriva-t-il après la mort de ce prince? Pourquoi? — 9. Faites ressortir l'importance du traité de Verdun. — 10. Rapprochez la fin des familles mérovingienne et carolingienne. — 11. Rendez compte de la lecture sur *les Normands*. — 12. Comment les invasions normandes cessent-elles?

RÉSUMÉ. — 1. Un maire du palais, Charles Martel, repoussa une invasion des Arabes. Ce service rendu aux Francs et à l'Église permit à son fils, Pépin le Bref, de devenir roi. Pépin commença la dynastie des Carolingiens et fonda le pouvoir temporel des papes.

2. Son successeur, Charlemagne, fut continuellement en guerre; il s'empara de presque toute l'Europe occidentale et se fit couronner empereur d'Occident. Il fut obéi par tout son empire, fut respecter la justice et combattit l'ignorance.

3. Après Charlemagne, les guerres civiles recommencèrent et l'empire, partagé à Verdun (843), forma trois royaumes : la France, l'Allemagne et l'Italie. La France fut ravagée par les Normands, que les rois Carolingiens ne surent pas combattre, et une nouvelle famille de rois, celle des Capétiens, occupa le trône.



Fig. 28. — Château féodal.

Fig. 29. — Seigneur
(en costume civil).11^e Lect.—*Au temps de la féodalité.*

Le peuple. — Au-dessous des seigneurs laïques et ecclésiastiques vivaient les hommes du peuple ou *vilains*, divisés en *vilains francs* et *vilains serfs*. Les premiers, libres de leur personne, payaient au seigneur des redevances *fixes*; les seconds étaient « *taillables et corvéables à merci* »; leur vie, leur liberté, le produit de leur travail appartenaient entièrement au seigneur.

Châteaux et cabanes. — Le seigneur (*fig. 29*) habitait le **château fort** (*fig. 28*), véritable forteresse, d'un abord difficile, autour de laquelle s'abritaient les misérables cabanes des paysans. Ces cabanes étaient faites de terre durcie mêlée avec de la paille, et recouvertes avec du chaume, des roseaux et de la tourbe; beaucoup n'avaient pas de cheminée.

CHAPITRE III

LA FRANCE FÉODALE
LA FAIBLESSE DES PREMIERS CAPÉTIENS

(Carte, page 31.)

1. Hugues Capet. — Le duc de France *Hugues Capet* commence la troisième dynastie, dite des *Capétiens*.

La Féodalité.

2. La féodalité. — Du temps des premiers Capétiens, il y avait en France des *ducs* et des *comtes* aussi puissants que les rois eux-mêmes. Ils avaient profité de la faiblesse des derniers Carolingiens pour se rendre tout à fait indépendants dans leurs domaines appelés *fiefs* (d'un mot german, *feod*, qui a donné *féodalité*). Ils levaient les soldats, percevaient les impôts, rendaient la justice comme de véritables souverains. Les évêques et les abbés, grands propriétaires, portaient, eux aussi, des titres féodaux et exerçaient les mêmes droits que les autres seigneurs.

3. Organisation féodale. — En réalité, le roi n'était obéi que dans son duché de l'Ile-de-France. Les seigneurs le reconnaissaient seulement comme leur *suzerain* (leur supérieur); ils étaient ses *vassaux* (ses inférieurs). A leur tour, les ducs et les comtes donnèrent des terres à des guerriers, et ils eurent des *vassaux*, qui pouvaient avoir eux-mêmes des *petits vassaux*. La France se trouva ainsi parlagée entre des milliers de seigneurs.

4. Obligations féodales. — Le vassal *prêtait serment de fidélité* à son suzerain, s'engageant à le servir à la guerre, à l'assister dans son conseil et son tribunal, à lui verser une somme d'argent dans certains cas. De son côté, le suzerain devait *protection et justice* à son vassal.

Misère du peuple. — Le peuple souffrait cruellement des guerres continues de château à château. Les campagnes étaient ruinées par des dévastations et des brigandages de toutes sortes. Aussi des famines atroces, régulièrement suivies de pestes, faisaient-elles périr des milliers de personnes. — La nourriture du paysan consistait en un pain noir et lourd, en brouet de blé noir, en laitage, en raves et en châtaignes. Le haricot et la pomme de terre étaient inconnus.

Influence de l'Église. — L'Église essaya d'adoucir les passions brutales des seigneurs par l'établissement de la chevalerie. Elle s'efforça surtout de rendre moins fréquentes les guerres privées, en défendant aux seigneurs de se combattre pendant une moitié de la semaine. Elle ne réussit pas toujours à se faire obéir ; elle atténuua cependant le mal dans une certaine mesure.



Fig. 30. — Pierre l'Ermite prêche la première Croisade à Clermont.

12^e LECTURE. — *Charter communale.*

Ces *charter* variaient à l'infini quant au degré de liberté qu'elles concédaient et aux formes dans lesquelles elles le garantissaient. Mais elles offrent ce trait commun, de contenir surtout des règlements relatifs à la vie civile, aux libertés de l'industrie, à la sécurité des biens et des personnes; quant à la constitution communale proprement dite (élection et fonctions des magistrats municipaux), la charte ne l'organise pas; elle suppose qu'elle existait antérieurement.

La féodalité fut une époque d'affreuse misère pour le peuple et pendant laquelle *la civilisation subit un temps d'arrêt.*

Les Croisades.

5. Les Croisades. — L'Eglise se fit facilement obéir de tous ces seigneurs, passionnés pour les batailles, quand elle leur demanda de prendre part aux *Croisades*, expéditions entreprises pour enlever aux Musulmans la Palestine et Jérusalem, et délivrer le tombeau du Christ.

Il y eut *huit Croisades*. La première (*fig. 30*), la plus importante et la seule qui réussit en partie, commença en 1095; la dernière eut lieu en 1270, sous saint Louis. Dans la *première Croisade*, les croisés purent fonder un royaume chrétien en Palestine; mais Jérusalem retomba bientôt entre les mains des Turcs.

6. Résultats des Croisades. — Les Croisades affaiblirent la féodalité au profit de la royauté et des communes, et firent profiter la France et l'Europe de la *civilisation de l'Orient*.

7. Croisade des Albigeois. — Au xii^e siècle, les papes prirent une Croisade contre des *chrétiens* du sud de la France, les *Albigeois*, dont la religion différait sur certains points de celle enseignée par l'Eglise. Ces malheureux furent presque entièrement exterminés. *Toujours le fanatisme se porte aux pires excès. Respectons donc toute croyance sincère.*

Les Communes.

8. Les communes. — Vers le milieu du xi^e siècle, les habitants d'un grand nombre de villes mirent *en commun* leur argent et leurs forces pour se soustraire à la tyrannie des seigneurs. Ces *associations* prirent le nom de *communes*. Parfois, le seigneur ne voulut pas vendre les libertés

Voici quelques extraits de la charte de Saint-Quentin (seconde moitié du onzième siècle); c'est une des plus caractéristiques :

« Tout individu, s'il n'est larron de nuit ou larron de jour, pourra vivre dans la commune, et, du moment qu'il sera entré dans la ville,



Fig. 31. — Bourgeois.

nul ne pourra mettre la main sur lui, si ce n'est par la commune justice, le commun avis et le commun jugement des échevins. — Deux jours avant et deux jours après le marché, ceux qui s'y rendront et ceux qui en reviendront ne redouteront rien et seront en bonne paix. Et si quelqu'un les troubloit, la commune leur aiderait, et si elle pouvait le prendre, elle en ferait pleinement justice, en abattant sa maison, en lui tranchant la main ou autrement. — Si quelqu'un est vassal ou censitaire d'un seigneur, il acquittera sa redevance en restant sur la terre du seigneur du commencement d'août à la fin de la moisson; après la moisson, il reviendra à la ville; puis, du 1^{er} février au 1^{er} mai, il repartira pour cultiver les terres du seigneur; mais le 2 mai il pourra revenir à la ville jusqu'au mois d'août. — Les bourgeois de Saint-Quentin ne doivent nul impôt en nulle matière à leur seigneur, ni ne s'assemblent pour faire la taille; mais si aucun veut donner de son gré comme requis du seigneur, selon son plaisir, il le donnera. »

(J. GUILLAUME.)

QUESTIONNAIRE. — 1. D'où les ducs de France tirent-ils leur popularité? — 2. Qu'en résulte-t-il? — 3. Pourquoi les premiers Capétiens ont-ils peu d'autorité? — 4. Le gouvernement de la France par les seigneurs fut-il heureux pour le pays? Pourquoi? — 5. Ces seigneurs étaient-ils instruits? — 6. Pourquoi le peuple leur demande-t-il protection? — 7. Parlez de la misère de nos ancêtres à cette époque. — 8. Qui essaye de rendre leur sort moins misérable? Comment? — 9. Faites la description du château féodal d'après la gravure de votre livre. — 10. Indiquez le but et les résultats des croisades. — 11. Que savez-vous de la croisade des Albigeois? Qu'en pensez-vous? — 12. Comment certaines villes obtiennent-elles leur liberté et s'organisent-elles? — 13. La masse du peuple gagna-t-elle à l'organisation communale? — 14. Parlez de la conduite des rois à l'égard des Communes.

réclamées par la population; il en résulta des luttes longues et sanglantes.



Fig. 32.

Hôtel de ville et Beffroi de Douai.

Les libertés obtenues étaient inscrites dans un acte appelé *charte*. La ville cessait alors d'être la propriété du seigneur; elle devenait une *petite république* qui se gouvernait à son gré. Elle avait son *maire*, son *conseil élu*, son *hôtel de ville* (fig. 32), son *beffroi* et son armée, la *milice communale*.

Les habitants des communes prirent le nom de *bourgeois* (fig. 31). Quant aux habitants des campagnes, ils ne gagnèrent rien à cette révolution; souvent, au contraire, ils eurent à souffrir des guerres de commune à commune.

Les rois furent d'abord favorables aux communes: ils voyaient là une cause d'affaiblissement de la féodalité. Mais, une fois leur autorité bien établie, ils les firent administrer par des officiers royaux.

RÉSUMÉ. — 1. Aux X^e et XI^e siècles, les rois Capétiens furent sans autorité. En réalité, la France était gouvernée par les seigneurs, véritables rois sur leurs terres, sans cesse en lutte les uns contre les autres. Le peuple souffrit cruellement pendant cette période.

2. Vers cette époque, l'Église prêcha et dirigea vainement huit croisades dans le but de conquérir Jérusalem sur les Turcs. Ces expéditions affaiblirent du moins la féodalité et firent profiter la France et l'Europe de la civilisation de l'Orient.

3. Une croisade d'un autre genre, la croisade des Albigeois, ensanglanta le midi de la France.

4. Au XI^e siècle, de nombreuses villes se délivrèrent de la tyrannie des seigneurs en s'organisant en communes.



Fig. 33. — Église Notre-Dame, à Paris.

13^e LECT. — *Les rues de Paris au temps de Philippe Auguste (fig. 35).*

Les *rues de Paris*, aujourd'hui si larges, si bien pavées et si bien éclairées, sont loin de ressembler à ce qu'elles étaient autrefois, du temps de Philippe Auguste et de saint Louis, par exemple. C'étaient alors de *toutes petites voies*, très irrégulières, qu'une charrette de foin suffisait à encombrer et que de grosses chaînes de fer fermaient tous les soirs aux deux bouts. Les maisons face à face étaient si près l'une de l'autre que leur front paraissait se toucher. A certains endroits, le

CHAPITRE IV

PROGRÈS DE LA ROYAUTE CAPÉTIENNE

1. Trois rois actifs. — Sous trois rois capétiens, *Philippe Auguste*, *saint Louis* et *Philippe le Bel*, la force du royaume s'accrut et l'autorité royale fit de grands progrès.

Philippe Auguste.

2. Philippe Auguste. — A l'avènement de *Philippe Auguste*, le roi d'Angleterre possédait en France six ou sept fois plus de domaines que le roi de France lui-même (*fig. 34*). Cette puissance créait un danger pour la dynastie capétienne.

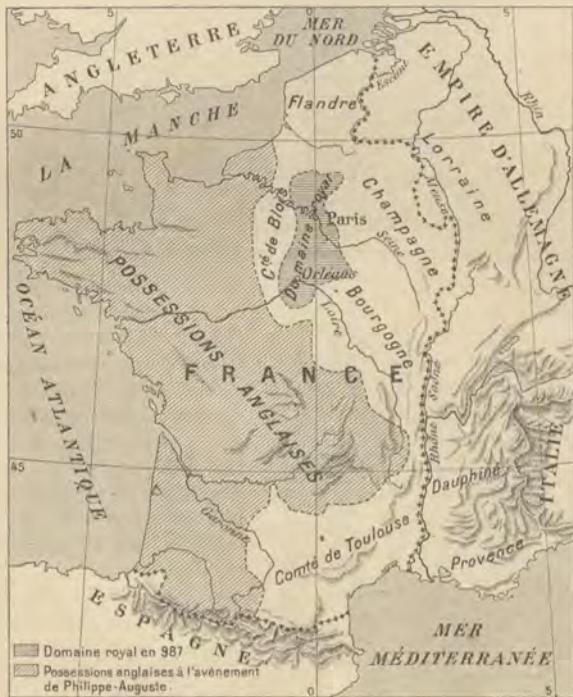


Fig. 34. — La France sous les premiers Capétiens.



Fig. 35. — Une rue de Paris sous Philippe Auguste.

Fig. 36. — Costume du XIII^e siècle
(bourgeois et professeurs).

grand rapprochement permettait de jeter une planche d'une fenêtre à l'autre et de passer chez le voisin sans danger.

Les rues étaient remplies d'immondices qu'on ne se donnait pas la peine d'enlever. Par les temps de pluie, se formaient des flaques d'eau, des fondrières, des amas de boue fétide et noirâtre qui dégageaient une odeur épouvantable. Philippe Auguste, s'étant mis un jour à la fenêtre de son palais pour prendre l'air, en fut si écouré qu'il fit commencer le pavage de la capitale.

(*D'après Ch. NORMAND.*)

Philippe Auguste reprit aux Anglais la *Normandie*, le *Maine*, la *Touraine* et le *Poitou*. Aussitôt, le roi d'Angleterre forma une coalition avec l'Allemagne et plusieurs seigneurs du Nord inquiets des rapides progrès de la royauté. Mais, grâce aux milices communales, les alliés furent défaites à *Bouvines*, près de Lille (1214). *Bouvines est notre première victoire nationale.*

3. Son administration. — Les accroissements de territoire et cette victoire faisaient de Philippe Auguste *le plus puissant roi de l'Europe*. Il administra bien son royaume. Il favorisa le commerce sur la Seine, fortifia Paris et l'embellit par la construction de *Notre-Dame* (fig. 33), du *Louvre*, des *Halles*. Pour répandre l'instruction, il organisa l'*Université*, la plus grande association savante du moyen âge.

Saint Louis.

4. Saint Louis. — *Saint Louis* régna d'abord sous la tutelle de sa mère, *Blanche de Castille*. Cette femme énergique réprima plusieurs révoltes des seigneurs.

Devenu majeur, saint Louis triompha d'une coalition des grands vassaux de l'ouest, soutenus par le roi d'Angleterre. Quelques années après, son ardente piété lui fit oublier les intérêts de son royaume : il entreprit deux *Croisades*. Pendant la dernière, dirigée contre Tunis, il mourut de la peste (1270).

5. Son administration. — Saint Louis fut un bon roi. Il sut faire aimer la royauté. Il respecta les *droits* de tous, mais *par tous* il fit respecter *les siens*. Il abolit la barbare coutume du *duel judiciaire*, et s'efforça de supprimer les guerres privées. Il fonda l'*Hospice des Quinze-Vingts* à Paris et des hôpitaux dans plusieurs villes.

6. La cour du roi. — Jusqu'au règne de saint Louis, les nobles et les gens d'église seuls formaient la *cour du roi*, chargée entre autres choses de rendre la justice. Comme ils n'avaient aucune connaissance des lois, saint Louis leur adjoint des bourgeois, *légitimes* de profession. Ces légitimes plaçaient l'autorité du roi *au-dessus de tout*. La cour ainsi composée prit le nom de *parlement* (fig. 38).

14^e LECTURE. — *La justice de saint Louis (fig. 37).*

Tout était à faire dans l'administration de la justice. Quand un seigneur avait été ou prétendait avoir été offensé de quelque manière, aussitôt, sans avis ni déclaration de guerre, il montait à cheval, sortait de son château avec ses hommes d'armes, et, à l'improviste, tombait sur les parents et sur les tenanciers ou paysans de l'offenseur, brûlant et saccageant tout ce qui pouvait, de près ou de loin, appartenir à son ennemi.

Saint Louis renouvelant une ordonnance de Philippe Auguste, qu'on appelait la *Quarantaine-le-Roi*, décida que l'offensé ne pourrait commencer la guerre que quarante jours après la querelle et édicta la peine de la potence contre quiconque enfreindrait cette règle. Pendant ces quarante jours, il y avait temps pour la réflexion, et l'on avait chance d'échapper à la violence en recourant à la justice.

(Eug. RENDU.)



Fig. 37. — Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes.

15^e LECTURE. — *La gabelle.*

Qu'est-ce que la gabelle? Voici. Le Roi, l'État, si vous voulez, a seul le droit de vendre du sel. Il le fabrique à bon compte, il le vend très cher; c'est le bénéfice qui est l'impôt: « C'est fâcheux, dira quelqu'un. Que voulez-vous? On s'en passera. » — Non pas! car le roi exige qu'on en achète. Il vous le vend de force. L'employé de gabelle, le *gabelou*, comme disent les paysans, vient chez vous et vous dit : « Vous êtes tant de personnes. Vous devez acheter tant de sel. Le voilà, payez. » —

Fig. 38. — Le parlement et la cité au XIII^e siècle.

Philippe le Bel.

7. Philippe le Bel. — *Philippe le Bel* agrandit le domaine royal de quelques provinces et fortifia encore le pouvoir de la royauté en créant une *administration régulière*.

Cette organisation administrative augmenta fortement les dépenses. Pour y faire face, Philippe employa souvent des moyens odieux : il dépouilla les banquiers juifs, établit un impôt sur le sel, la *gabelle*, fabriqua de la fausse monnaie.

8. Lutte contre le pape. — Toujours à court d'argent, Philippe le Bel mit des impôts sur le clergé, jusque-là privilégié à cet égard. Le pape, *Boniface VIII*, voulut l'en empêcher et défendit aux évêques d'obéir au roi. Celui-ci, conseillé par les légistes, ne reconnut pas au pape le droit d'intervenir

« Mais je n'en ai pas besoin. » — « N'importe. » — « Je n'ai pas de quoi payer. » — Tant pis ! Alors saisie, vente, prison, etc. On vendra vos meubles, jusqu'à votre chemise : car il faut que vous achetiez le sel du roi. — Vous l'avez acheté ce sel ; vous croyez qu'il est à vous, que vous pouvez en faire ce que vous voudrez, en vendre, par exemple, si vous en avez trop, à votre voisin qui n'en a pas assez ? Non pas ; malheur à vous si vous le faites. C'est fraude, c'est délit : procès, amende et prison.

Il y a quelque chose de plus joli encore. Ce sel, faites bien attention, c'est du sel pour *pot et cuiller* : ce qui veut dire que vous êtes forcés de le mettre tout à la soupe, quand même vous n'auriez pas de quoi faire de la soupe. Vous n'avez pas le droit de vous en servir à autre chose, à saler, je suppose, de la viande que vous voudriez conserver ou du fromage que vous faites du lait de vos chèvres. Si on venait à le savoir, vous seriez mis en prison comme fraudeur. Il fallait en acheter d'autre exprès¹. Voulez-vous voir des gens hâïs ? Guettez les *gabelous*, quand ils viennent au village. Les hommes les regardent de travers, d'un regard sombre qui ne dit rien de bien ; les femmes, si elles pouvaient, les déchireraient avec les ongles. Ils entrent brusquement dans la maison ; de force, ils fouillent la mesure pour voir s'il n'y a point de sel caché. Ils se font montrer le coffret. « Toi, tu n'as plus de sel assez ; qu'en as-tu fait ? tu l'as vendu, sans doute. » Procès, amende, prison. « Toi, tu en as de trop ; évidemment tu as acheté du sel de fraude. » Procès encore. On perdait toujours. Le gabelou, méprisé, hâï, souvent battu, se vengeait : il ruinait qui il voulait.

(Ch. DELON, *Les Paysans.*)

1. Dans beaucoup de provinces, les paysans n'élevaient pas de porcs parce que les saler était trop cher.

QUESTIONNAIRE. — 1. Nommez les plus célèbres rois Capétiens jusqu'à la guerre de Cent ans. — 2. Indiquez quelles conséquences résultent de la possession, par les Anglais, de provinces sur notre territoire. — 3. Faites ressortir l'importance de la victoire de Bouvines. — 4. Parlez de l'administration de Philippe Auguste. — 5. Rendez compte de la lecture sur *les rues de Paris sous Philippe Auguste*. — 6. Que pensez-vous : 1^o des croisades entreprises par saint Louis ? 2^o de la suppression du duel judiciaire ? 3^o de l'idée que les légistes se faisaient de l'autorité des rois ? 4^o du gouvernement de saint Louis en général ? Justifiez toujours votre opinion. — 7. Quels embarras va créer à la royauté la création d'une administration régulière ? — 8. Que pensez-vous de la gabelle ? — 9. Pourquoi Philippe le Bel entre-t-il en lutte avec le pape ? — 10. Pourquoi était-ce chose hardie ? — 11. Quel droit, souvent méconnu, le roi reconnaît-il à la nation ? — 12. Donnez les résultats de la lutte entre le pape et le roi. — 13. Que pensez-vous du gouvernement de Philippe le Bel ?

dans les affaires du royaume. Mais résister à la papauté était chose très hardie. C'est pourquoi Philippe chercha à s'appuyer sur la nation avant de commencer la lutte.

9. Premiers États généraux (1302). — Dans ce but, il réunit à Paris les représentants de la noblesse, du clergé, avec des députés des communes. C'était reconnaître le droit de la nation d'intervenir dans les affaires du gouvernement. Cette réunion des députés des trois ordres ou états qui componaient la nation prit le nom d'**États généraux**.

L'assemblée donna raison au roi. Philippe le Bel poursuivit la lutte avec violence. Il envoya un chevalier pour s'emparer du pape. Menacé, insulté, Boniface VIII fut délivré par les habitants de sa résidence. Il mourut quelques jours après.

10. Abolition des Templiers. — Son successeur vint résider à *Avignon* : il se mettait ainsi sous la dépendance du roi, qu'il autorisa à supprimer un ordre de moines guerriers fort riche, les **Templiers**, fondé au moment des Croisades. Philippe fit arrêter tous les membres de l'Ordre et prit leurs richesses, après avoir fait brûler comme hérétiques le grand-maître et les principaux d'entre eux.

11. L'œuvre de Philippe le Bel. — Philippe le Bel a organisé l'administration, affranchi la royauté du joug pontifical et donné au tiers état une place dans les affaires du pays. Ce sont là des faits importants ; ils ne sauraient cependant excuser les injustices commises.

Résumé. — 1. *Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel sont les premiers grands rois Capétiens.*

2. *Philippe Auguste enleva au roi d'Angleterre une partie des provinces qu'il possédait en France, et, aidé des milices communales, le battit à Bouvines (1214). Philippe Auguste gouverna habilement, favorisa le commerce, fortifia et embellit Paris.*

3. *Blanche de Castille exerça la régence avec fermeté pendant la minorité de son fils, Louis IX. Devenu majeur, celui-ci n'eut qu'une pensée : délivrer le tombeau du Christ. Il entreprit deux croisades et mourut pendant la dernière, à Tunis (1270). Saint Louis fut un roi juste et bon. On lui doit la création d'une grande cour de justice : le parlement.*

4. *Philippe le Bel entreprit une lutte violente contre le pape Boniface VIII, réunit les premiers États généraux et abolit l'ordre des Templiers. Il donna au royaume une véritable administration et organisa le parlement, mais il employa des moyens odieux pour se procurer de l'argent.*



Fig. 39. — La France au commencement de la guerre de Cent ans.

16^e LECTURE. — *La Jacquerie.*

Fig. 40. — Archer.

Le sort des paysans à cette époque était bien misérable. Tout semblait conjuré contre eux : la guerre, qui ravageait leurs récoltes et incendiait leurs maisons ; la famine, la peste, et enfin les corvées, les redevances de toutes sortes, les exactions de leurs seigneurs, qui leur arrachaient le petit pécule amassé à grand'peine. Ces souffrances, loin d'exciter la pitié de leurs maîtres, provoquaient plutôt leurs râilleries. Les nobles, par dérision, désignaient le paysan sous le nom de *Jacques Bon-*

CHAPITRE V
LA GUERRE DE CENT ANS
(Cartes, pages 38 et 43.)
Philippe VI.

1. Application de la loi salique; Philippe VI. — Les fils de Philippe le Bel moururent sans laisser d'héritiers mâles. La couronne fut disputée par deux prétendants : *Philippe de Valois* et *Édouard III*, roi d'Angleterre. Le premier était neveu de Philippe le Bel; le second, son petit-fils, *par sa mère*. Les États généraux, d'accord avec les légistes, déclarèrent qu'en vertu de la *loi salique* Édouard III ne pouvait hériter de la couronne de France. Philippe de Valois fut reconnu roi sous le nom de *Philippe VI*.

En réalité, la *loi salique* ou *loi des Francs Saliens* ne parlait pas de la couronne; elle déclarait seulement que les femmes ne pouvaient hériter des domaines paternels.

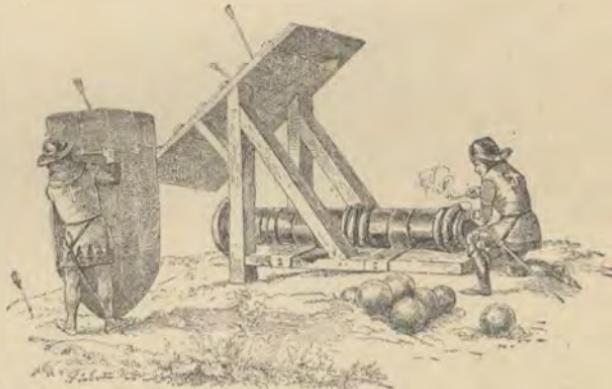


Fig. 41. — Le canon apparaît pour la première fois à la bataille de Crécy.

2. Guerre de Cent ans. — La haine déjà ancienne entre la France et l'Angleterre fut aggravée par l'exclusion d'Édouard III, qui prétendit quand même régner sur notre pays. Ce fut la cause de la *Guerre de Cent ans*.

3. Défaite de Crécy (1346). — La folle témérité, le manque d'organisation, l'indiscipline des chevaliers nous valurent le désastre de *Crécy*.

homme, et ils riaient de son impuissance et de sa résignation. « *Flattez vilain, disaient-ils, il vous frappera; frappez vilain, il vous flattera.* » « *Jacques Bonhomme crie,* » disaient-ils encore, « *mais Jacques Bonhomme payera.* » Les paysans payèrent en effet pendant longtemps; mais, après la bataille de Poitiers, poussés à bout par les vexations des seigneurs prisonniers, qui voulaient ramasser leur rançon, exaspérés par les brigandages des gens de guerre, ils se soulevèrent, et, dans leur fureur, ils ne mirent aucun frein à leur vengeance. Le mouvement éclata d'abord à Beauvais et gagna bientôt le centre de la France. Cent mille paysans, armés de bâtons ferrés, de haches et de faux, parcoururent le pays, incendièrent les châteaux, égorgent les seigneurs, massacrant jusqu'aux femmes et aux petits enfants. Ils arrivèrent à Meaux, où s'étaient réfugiées les plus nobles dames de la cour, et les y assiégeèrent; mais ils furent vaincus sous les murs de cette ville par l'armée de la noblesse, et on leur rendit massacre pour massacre. Traqués comme des bêtes sauvages, ils furent exterminés en grand nombre.

(CHOUBLIER.)



Fig. 42. — Dévouement des bourgeois de Calais.

4. Siège de Calais. — Pour entrer facilement en France, Édouard III désirait s'emparer de *Calais*. Il en fit le siège. Cette ville ne capitula que devant la famine, au bout de onze mois. Irrité de cette résistance, le roi d'Angleterre voulait la détruire. *Eustache de Saint-Pierre* et cinq autres bourgeois offrirent leur vie pour sauver celle de leurs concitoyens. Émue de pitié, la reine d'Angleterre sollicita et obtint leur grâce (*fig. 42*).

5. La peste noire. — Un fléau terrible vint ajouter aux horreurs de la guerre. La *peste noire* s'abattit sur notre pays et sur l'Europe. « La tierce partie du monde en mourut. »

Jean le Bon.

6. Jean le Bon. — À l'inécapable Philippe de Valois succéda son fils, *Jean le Bon*, plus incapable encore. Battu à *Poitiers* (1356), et fait prisonnier, il signa, pour obtenir sa liberté, le ruineux traité de *Brétigny* (1360), qui livrait le tiers de la France au roi d'Angleterre.

7. Étienne Marcel. — Pendant sa captivité, les *États généraux* (1356) furent réunis. *Étienne Marcel* (*fig. 43*), prévôt des marchands de Paris



Fig. 43. — Étienne Marcel
(statue devant la façade de l'Hôtel de Ville de Paris).

(maire élu par les habitants de la ville), dirigea leurs délibérations et tenta de leur faire donner une partie du pouvoir. Il fit décider notamment que *les rois ne pourraient*

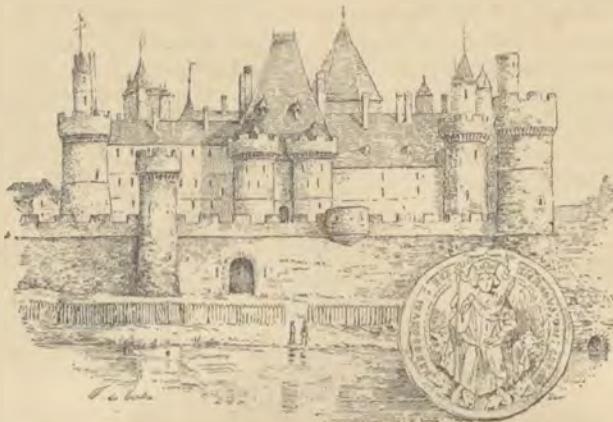


Fig. 44. — Le Louvre sous Charles V. — Reproduction du sceau de Charles V.

17^e LECT. — *Du Guesclin.*

Fig. 45. — Du Guesclin.

Bertrand Du Guesclin, fils d'un gentilhomme breton sans fortune, fit, dans son enfance, le désespoir de son père et de sa mère par sa laideur, son humeur et ses manières de mauvais petit garçon. Trapu de corps, avec une tête énorme, le nez camus, les yeux verts, de larges épaules et de longs bras, il était le plus laid qu'il y eût de Reunies à Dinan, et il n'avait pas de plus grand plaisir que de se battre avec les enfants de son âge. Mais sous cette rude enveloppe il y avait des qualités, que l'âge développa : une grande valeur, un esprit subtil, un cœur généreux et compatissant.

plus établir de nouveaux impôts sans le consentement des États. Le premier en France, il essayait d'établir le gouvernement de la nation par elle-même. Mais ses idées, excellentes, ne furent pas comprises des hommes de son temps, et il nuisit d'ailleurs à sa cause par l'emploi de la violence. Il fut tué dans la lutte et rien ne resta des réformes votées.



Fig. 46. — La France pendant la guerre de Cent ans.

Charles V.

8. Charles V et Du Guesclin. — Par sa prudence et son habileté, **Charles V** (*fig. 44*) répara les fautes de ses prédécesseurs et donna à la France l'avantage sur l'Angleterre. Maladif, souffreteux, ne pouvant combattre lui-même, il trouva en **Du Guesclin** (*fig. 45*), vaillant Breton,

18^e LECTURE. — *Le grand Ferré.*

La victoire de Charles V sur les Anglais ne fut pas due uniquement à la sagesse du roi et à la valeur de *Du Guesclin*, elle fut due aussi aux *résistances populaires*, qui avaient commencé dès le règne de Jean le Bon. Le soldat anglais n'avait été d'abord pour nos paysans que l'ennemi de leurs biens et de leur vie; mais, quand la haine eut éveillé en eux le sentiment national, il fut aussi l'ennemi de leur patrie, et ils le combattirent avec courage. L'histoire du **grand Ferré** en est une preuve.

Deux cents paysans, las d'être pillés par les Anglais, s'étaient retranchés dans un lieu assez fort près du village de *Longueil*. C'étaient tous laboureurs ou gens habitués à gagner leur vie avec le travail de leurs mains. Leur chef était un paysan comme eux, *Guillaume l'Alouelle*, qui avait avec lui son valet de ferme, le grand Ferré, une espèce de bon géant, doux et timide avec les siens, mais terrible dans ses colères. Les Anglais, qui tenaient le fort de *Creil*, assaillirent un jour à l'improviste Longueil, et, d'abord victorieux, tuèrent le capitaine français. Mais au bruit le grand Ferré accourt, armé de sa lourde hache; il se jette au milieu des Anglais, et frappe à coups redoublés, abattant les bras, fendant les têtes, enfonçant les poitrines. Ses compagnons font comme lui et frappent sur les Anglais comme s'ils battaient leur blé dans l'aire. Les Anglais prennent la fuite, laissant une bonne partie des leurs sur le terrain. Le grand Ferré à lui seul en avait bien assommé quarante. Le lendemain, nouvelle attaque des Anglais et nouvelle victoire du grand Ferré. Mais la besogne avait été rude à ce dernier combat, le grand Ferré s'y était fort échauffé. Il but, ayant chaud, de l'eau froide à pleine gorgée et fut pris de la fièvre. Il dut alors retourner à son village et s'aliter. Les Anglais, informés de sa maladie, envoyèrent douze soldats pour le tuer. Mais le grand Ferré, averti de leur approche par sa femme, oublie son mal. Il se lève vivement, et, prenant sa hache, il sort dans sa cour : « Ah! brigands, s'écrie-t-il, vous venez pour me prendre au lit; vous ne me tenez pas encore! » Adossé au mur, il frappe sur les Anglais, en tue cinq et met les autres en fuite. La lutte l'avait échauffé; avant de se recoucher, il but encore de l'eau froide. La fièvre redoubla, et, quelques jours après, il trépassa.

Le grand Ferré fut enterré au cimetière de son village. Tout le pays le pleura : car, lui vivant, les Anglais n'auraient jamais osé en approcher.

(CHOUBLIER.)

l'homme d'action qu'il lui fallait. Il le nomma *connétable*, c'est-à-dire chef des armées.

9. Les grandes compagnies. — Du Guesclin débarassa le pays des *grandes compagnies*, bandes de soldats mercenaires qui, pour vivre, en temps de paix, pillaiient les campagnes : elles terrorisaient les habitants. Il les conduisit en Espagne au secours d'un ami de la France.

10. Guerre d'embuscades. — Dans la lutte contre les Anglais, il ne risqua aucune grande bataille ; il se contenta de harceler l'ennemi par une guerre d'embuscades. En dix ans, sauf cinq villes, tout le territoire était reconquis.

Charles VI.

11. Charles VI le Fou. — Mais après Charles V, la France eut le malheur d'être gouvernée par un roi fou, *Charles VI*. Ses oncles se disputèrent le pouvoir. Il en résulta une affreuse *guerre civile*.

12. Azincourt (1415). — Les Anglais profitèrent de cette anarchie pour recommencer les hostilités. Les chevaliers fran-

çais subirent à *Azincourt* une défaite plus grande encore que celles de Crécy et de Poitiers.



Fig. 37. — Costumes du xv^e siècle.

13. Traité de Troyes (1420). — Une femme indigne, mère dénaturée, *Isabeau de Bavière*, fit signer au pauvre roi fou, son mari, un traité honteux, à *Troyes*. *Elle livrait la France entière aux Anglais*. Le roi d'Angleterre devenait *roi de France*.

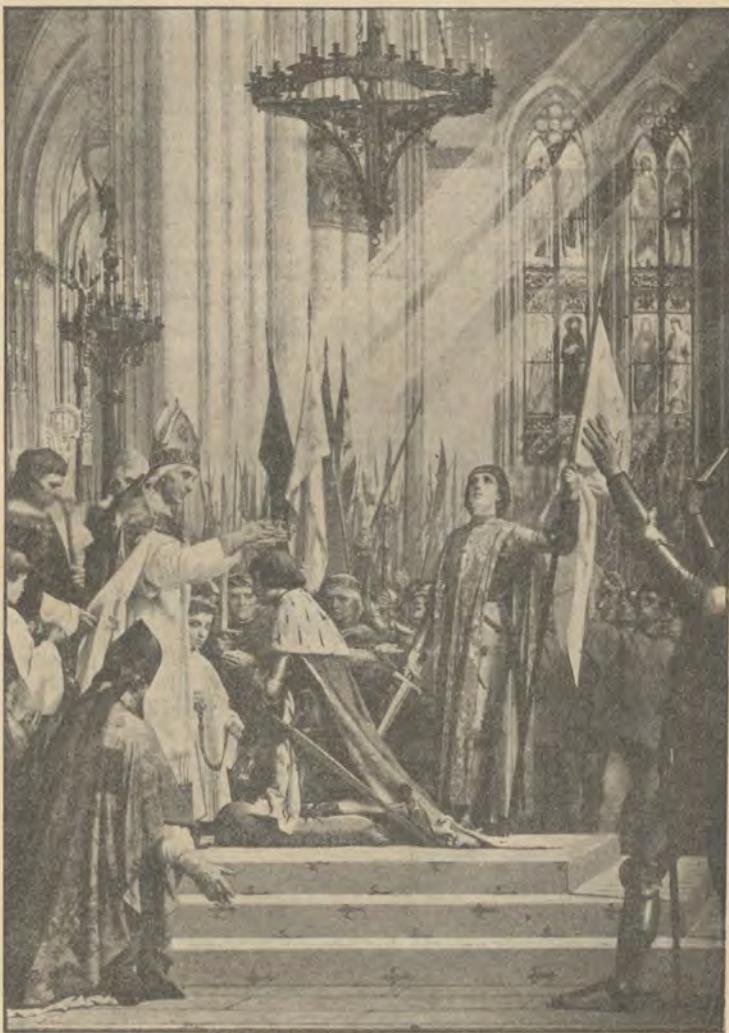


Fig. 48. — Le sacre de Charles VII à Reims (tableau de Leneuvre au Panthéon).

"Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fut à l'honneur."

Charles VII.

14. Charles VII et Jeanne d'Arc. — Le fils de Charles VI, **Charles VII**, déshérité par sa mère, ne possédait que quelques villes, et les Anglais assiégeaient la principale d'entre elles, *Orléans*. Cette ville prise, c'en était fait de notre patrie. Heureusement, un sentiment inconnu jusqu'ici, le *patriotisme*, s'éveillait : la France entière s'intéressa au sort d'Orléans, défendu énergiquement par ses habitants.

Une fille de paysans, une jeune Lorraine, *Jeanne d'Arc*, sut entraîner le peuple contre les envahisseurs et *sauva la France*. Elle délivra *Orléans* (1429) et fut sacrer Charles VII à *Reims* (fig. 48). Les Anglais se vengèrent lâchement de leurs défaites : Jeanne leur ayant été livrée, ils la firent brûler vive à *Rouen* (fig. 51).



Fig. 49. — La maison de Jeanne d'Arc à Domrémy.

19^e LECTURE. — *Une disette au quinzième siècle.*

Dans la forêt de Mâcon, un misérable avait établi une chaumière, où il égorgéait la nuit ceux qui lui demandaient l'hospitalité. Un homme y aperçut des ossements et parvint à s'enfuir. On y trouva quarante-huit têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Le tourment de la faim était si affreux que plusieurs, tirant de la craie du fond de la terre, la mêlaient avec de la farine. Une autre calamité survint : c'est que les loups, alléchés par la multitude des cadavres sans sépulture, commencèrent à s'attaquer aux hommes.... Sur les chemins, les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôlaissaient et les mangeaient. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart pour les dévorer. Ce délire, cette rage alla au point que la bête était plus en sûreté que l'homme. Comme si c'eût été désormais une coutume établie de manger de la chair humaine, il y en eut un qui osa en étaler à vendre dans le marché de Tournus. Il ne nia point et fut brûlé. Un autre alla pendant la nuit déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même.

(MICHELET. — *D'après Raoul GLABER.*)

20^e LECTURE. — *Jeanne d'Arc.*

Née à Domrémy (*fig. 49*) de pauvres paysans, Jeanne était très bonne et très pieuse. « Elle passa son enfance à travailler aux champs avec son père et ses frères et à garder les moutons ou bien à aider sa mère dans les soins du ménage. En grandissant, elle fut témoin des maux de la guerre qui s'étendaient jusqu'à son village. » Cette vue l'impressionnait vivement. De bonne heure, dans ses rêveries, elle crut entendre des voix qui lui ordonnaient de délivrer le royaume. Malgré ses parents, elle se rendit à Chinon où se trouvait Charles VII et obtint difficilement de lui le commandement de quelques troupes. Le peuple, lui, n'hésita pas ; il s'éprit d'elle aussitôt, et l'enthousiasme qu'elle inspira opéra des prodiges. Le 8 mai 1429, elle chassa les Anglais d'Orléans. Mais ce n'était là qu'une partie de sa tâche. En ces temps de foi profonde, pour le peuple le vrai roi serait celui qui aurait reçu le sacre en l'église de Reims. Il s'agissait donc de devancer le roi d'Angleterre. Sans perdre de temps, Jeanne traversa le pays occupé par les ennemis et conduisit Charles VII à Reims. Elle assista au sacre son étendard à la main. « Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur » (*fig. 48*).

Maintenant allait commencer pour elle la période des revers. Elle tenta de s'emparer de Paris, mais elle fut blessée, et, mal secondeée,

15. Les Anglais chassés. — Sa mort ne leur porta pas bonheur. En quatre ans, Charles VII leur reprit la *Normandie* et la *Guyenne*. Ils ne gardaient que *Calais*. La guerre de Cent ans était terminée (1453).

16. Résultats de cette guerre. — Cette guerre avait semé partout la ruine et la désolation, redonné une nouvelle audace aux seigneurs, désorganisé l'administration créée par saint Louis et Philippe le Bel, et retardé l'unité de la nation française.

17. Jacques Cœur. — Charles VII, ingrat envers Jeanne d'Arc, le fut non moins envers *Jacques Cœur* (fig. 50), commerçant de Bourges très riche, qui l'aida souvent de sa bourse et de ses conseils.

« Sire, disait ce bon serviteur, ce que j'ai est à vous. » Charles VII l'abandonna néanmoins à la jalouse des courtisans, et il fut condamné à la perte de ses biens et au bannissement.



Fig. 50. — Maison de Jacques Cœur à Bourges.
Hist. de France essentielle.

18. Administration de Charles VII. — Charles VII remit l'ordre dans le royaume et soulagea ainsi la misère des campagnes. Il créa une *armée permanente*, et, pour l'entretenir, un impôt nou-



Fig. 51. — Mort de Jeanne d'Arc à Rouen.

elle échoua. L'année suivante, elle était prise à *Compiègne* par les Bourguignons et vendue par eux aux Anglais. Conduite à *Rouen*, elle comparut devant un tribunal composé de prêtres et d'évêques français, présidé par l'évêque de Beauvais, *Pierre Cauchon*. Le procès dura trois mois. Ses juges, ou plutôt ses bourreaux, l'accusèrent de sorcellerie. Ses réponses fermes, simples et justes arrachaient les larmes des yeux de tous les assistants. Mais elle était perdue d'avance. L'héroïque jeune fille fut déclarée coupable et condamnée à être brûlée vive. Elle fut exécutée à Rouen sans que Charles VII essayât de la sauver.

QUESTIONNAIRE. — 1. Donnez les causes : 1^e de la guerre de Cent ans ; 2^e de nos défaites pendant cette guerre. — 2. Montrez l'importance des États généraux de 1356. — 3. Pourquoi Etienne Marcel échoue-t-il dans son entreprise ? — 4. Parlez de la Jacquerie, du grand Ferré. — 5. Expliquez la raison de nos succès sous Charles V. — 6. Quelles réflexions vous inspire la présence d'un roi fou sur le trône ? — 7. Appréciez la conduite d'Isabeau de Bavière. — 8. Montrez l'état de la France à l'avènement et à la mort de Charles VII. — 9. Que s'était-il donc passé ? — 10. Racontez l'histoire de Jeanne d'Arc. — 11. Faites connaître les résultats de la guerre de Cent ans. — 12. Dites l'importance de l'armée permanente et de la taille. — 13. Parlez de Jacques Coeur. — 14. Appréciez la conduite de Charles VII envers ses meilleurs serviteurs.

veau, *la taille*, malheureusement supporté par les seuls gens du peuple. Désormais, les rois auront à leur disposition deux grandes forces : une *bonne armée* et un *trésor bien garni*, dont ils se serviront pour abattre la féodalité, mais aussi pour rendre leur pouvoir absolu.

RÉSUMÉ. — 1. *Le roi d'Angleterre, Édouard III, n'ayant pas été reconnu roi de France, commence la guerre de Cent ans. Sous Philippe VI, nous sommes vaincus à Crécy (1346) et Calais est pris.*

2. *Jean le Bon battu à Poitiers (1356) est fait prisonnier. Pendant sa captivité, Étienne Marcel essaye de faire donner une partie du pouvoir aux États généraux. Il échoue. Par le traité de Brétigny, Jean le Bon livre le tiers de la France aux Anglais.*

3. *Sous Charles V, Du Guesclin débarrasse la France des grandes compagnies et reconquiert les provinces cédées au traité de Brétigny. A sa mort, les Anglais ne possédaient plus que cinq villes.*

4. *Le règne de Charles VI fut une nouvelle époque de fautes et de malheurs. Le roi devenu fou, ses oncles se disputent le gouvernement et livrent le pays à la guerre civile. Les Anglais en profitent pour recommencer les hostilités. Ils sont vainqueurs à Azincourt (1415). Au honteux traité de Troyes (1420). Isabeau de Bavière leur livre la France.*

5. *Charles VII n'éprouve que des revers jusqu'à la venue de Jeanne d'Arc. Cette jeune fille sauve la France. Elle délivre Orléans, fait sacrer Charles VII à Reims. Prise à Compiègne, les Anglais la brûlent à Rouen. Après sa mort, nos succès continuent. Bientôt l'ennemi ne possède plus que Calais. Charles VII, secondé par Jacques Cœur, réorganise le royaume. Il établit l'armée permanente et la taille perpétuelle.*



Fig. 52. — Costumes du moyen âge.

21^e LECTURE. — *Vieillesse de Louis XI.*

Louis XI restait presque toujours confiné dans son château de *Plessis-Tours*; il n'osait guère mettre le pied hors de ce sombre manoir. Il en interdisait presque absolument l'entrée aux princes et aux grands;



Fig 53. — Louis XI.

il logeait ses conseillers et ses ministres eux-mêmes à Tours, et ne les mandait au Plessis que par nécessité....

Il ne s'entourait que d'astrologues, de médecins et de mauvaises gens de petite condition qui lui devaient tout. A peine encore se fiait-il à ceux-là, et il changeait continuellement ses valets de chambre, de

CHAPITRE VI
RUINE DÉFINITIVE DE LA FÉODALITÉ
(Carte, page 43.)

Louis XI.

1. Louis XI. — Le successeur de Charles VII, *Louis XI* (fig. 53), intelligent et plein d'activité, avait malheureusement les vices des hommes de son époque : il était fourbe, rusé, cruel. Il aimait à s'entourer de petites gens : ses conseillers sortaient de la bourgeoisie ; lui devant tout, ils lui étaient très dévoués.

2. Le chef de la féodalité : Charles le Téméraire. — Tout le règne de Louis XI fut rempli par sa *lutte contre les nobles* et surtout contre le *duc de Bourgogne*, *Charles le Téméraire*, prince violent, ambitieux, désigné par sa grande puissance pour être le chef de la féodalité.

3. Les ligues; Péronne. — Plusieurs *ligues féodales* se formèrent contre Louis XI. Il les rompit par des négociations ; à chacun des confédérés, il fit des promesses : mais il

refusa ensuite de tenir sa parole. Voulant en finir avec Charles le Téméraire, il alla le trouver à *Péronne*. Pendant cette visite, le duc apprit le soulèvement des Liégeois, ses sujets, provoqué par des émissaires du roi de France. Il entra dans une colère terrible,



Fig. 54. — Jeanne Hachette à Beauvais.
enferma Louis XI dans une tour et lui arracha un traité onréux.



Fig. 55. — Un lit de justice au moyen âge.

Louis XI assemblé avec les seigneurs de la ligue du Bien Public (d'après une miniature du temps).

son caprice, à peine atteint, ne lui causait qu'impatience et dégoût.
(H. MARTIN.)

22^e LECTURE. — *Les postes.*

Louis XI, désirant voir ses ordres transmis rapidement par tout le royaume, créa le service des postes. Sur tous les grands chemins, de quatre lieues en quatre lieues, il établit des relais de chevaux (fig. 56). Ses courriers à cheval, partis de Paris, transportaient ses messages — seulement les siens — dans toutes les directions. Le chef de ce service portait le nom de *grand maître des courreurs de France*.

Il faut attendre le règne



Fig. 56. — Les postes sous Louis XI.

4. Jeanne Hachette à Beauvais (fig. 54). — Aussitôt libre, Louis XI viola ses engagements. Charles le Téméraire, furieux d'avoir été dupé, saccagea le nord de la France et mit, mais inutilement, le siège devant *Beauvais*. *Jeanne Hachette*, à la tête des femmes de la ville, contribua à repousser les assiégeants.

5. Mort de Charles le Téméraire. — Vaincu, Charles le Téméraire se tourna contre les *Suisses*; ces vaillants montagnards lui infligèrent deux sanglantes défaites. Il essaya ensuite de s'emparer de la Lorraine; il fut tué au siège de *Nancy*.

6. Agrandissement du domaine royal. — Charles le Téméraire ne laissait qu'une fille; Louis XI lui enleva une partie de ses États (*la Bourgogne, la Picardie, l'Artois, la Franche-Comté*). Il augmenta encore le domaine royal de l'*Anjou, du Maine, de la Provence et du Roussillon*.

7. Gouvernement de Louis XI. — Louis XI éleva les impôts, mais il employa l'argent « *pour le bien de la chose publique* ». Il réorganisa l'armée et la dota d'une artillerie sans rivale. Il rendit des ordonnances en faveur du commerce et de l'industrie, établit des *foires* dans plusieurs grandes villes, fonda à Tours des manufactures de soieries et institua la *poste aux chevaux et aux lettres* pour son service (fig. 56). Enfin, il favorisa l'introduction de l'*imprimerie* à Paris.

QUESTIONNAIRE. — 1. Faites connaître le caractère de Louis XI. — 2. Voulait-il plus ou moins que les autres souverains de son temps? — 3. Quelle est la grande préoccupation de tout son règne? — 4. Que pensez-vous de la manière dont il agrandit ses États? — 5. Parlez de l'entrevue de Péronne. — 6. De son administration. — 7. Expliquez comment vous comprenez le service des postes qu'il institua. — 8. Comparez avec le service actuel. — 9. Pourquoi s'entoure-t-il de petites gens et non de seigneurs?

RÉSUMÉ. — Pendant tout son règne, Louis XI lutte contre les seigneurs et principalement contre leur chef, Charles le Téméraire. Celui-ci lui fait signer un traité onéreux à Péronne. Mais Louis XI riale ses promesses. Charles le Téméraire irrité met le siège devant Beauvais où il échoue; il meurt sous les murs de Nancy. Louis XI s'empare d'une partie de ses États (*Bourgogne, Picardie, Artois, Franche-Comté*).

de Louis XIII pour voir les relais de poste mis à la disposition des particuliers.

(*D'après RAMBAUD.*)

Le Moyen Age (Lectures et résumé).

23^e LECTURE. — Les villes au moyen âge.

Les villes du moyen âge ne ressemblent guère à nos villes modernes. Presque toujours les gens du même métier sont réunis dans la même rue. Il y a une *rue des tanneurs*, une *rue des selliers*, une *rue des orfèvres*, etc.; chaque patron a un rez-de-chaussée, sa boutique, qui lui sert d'atelier et où il travaille sous les yeux du public; le premier étage, où il demeure avec sa famille, avance sur la rue, comme pour rejoindre la maison d'en face; dans les maisons à plusieurs étages, chaque étage dépasse le précédent. La maison, bâtie d'ordinaire en bois, suivant l'ancien usage, se termine par un toit pointu; souvent elle est ornée d'un *pignon*, d'une *tourelle*. Celles qui bordent les deux côtés de la rue ne sont pas alignées au cordeau; elles forment une légère courbe; la rue tantôt s'élargit, tantôt se rétrécit. Les unes sont mal pavées, encombrées par les marchandises, dans les quartiers commerçants; dans les autres, les vaches et les porcs se promènent librement.

(*SEIGNOBOS, Histoire de la Civilisation.*)

24^e LECTURE. — Les corporations.

Les **corporations** étaient des associations d'ouvriers du même métier. Elles comprenaient des *maîtres* ou *patrons*, des *ouvriers* et des *apprentis*. Nul ne pouvait devenir maître qu'après avoir fait un *chef-d'œuvre* qui était la preuve de son habileté. Chaque corporation avait ses *statuts* ou règlements, ses chefs élus, sa *bannière*, ses cérémonies, son *patron* dont elle célébrait la fête avec une grande solennité. Inspirées par une pensée de charité et de protection mutuelle, les corporations furent d'abord un grand bien pour les travailleurs : elles donnèrent une famille à l'ouvrier isolé, l'assisteront dans ses besoins et préservèrent sa vicisse de la misère. Elles servirent aussi les progrès de l'industrie en formant par une longue pratique du métier des ouvriers habiles, en conservant les procédés de la fabrication et en imposant la loyauté dans la confection. Mais ensuite elles devinrent peu à peu des institutions oppressives que la Révolution de 1789 supprima.

(*CHOUBLIER.*)

25^e LECTURE. — *La corvée au moyen âge.*

Le serf, dans sa misère, ne pouvait pas donner d'argent, il n'en avait pas; il ne pouvait pas toujours payer des redevances, ses terres étaient incessamment mises à sac, et il n'avait pas toujours du pain pour lui et pour sa famille. Il donnait son temps, son travail, son corps. Indigne d'approcher du maître, le *corvéable* ne peut entrer dans sa domesticité : car pour faire partie de sa *livrée*, le nom l'indique, il faut au moins *être libre*.

La *corvée* répondit et satisfit à tous les travaux que peut réclamer le châtelain : le serf dut faucher, faner, labourer, scier les blés, les rentrer, les battre, façonnez les vignes, faire les vendanges, fournir pour les charrois charrettes, harnais, bêtes et conducteurs; il dut creuser les fossés, battre les douves du château pendant la résidence du maître pour protéger son sommeil contre le chant monotone des grenouilles, faire les chemins, transporter les matériaux pour les constructions nouvelles et les réparations : il lui fallut vider les écuries, porter le fumier dans les champs, couper et rentrer les chaumes, nettoyer le manoir, aider les ouvriers, maçons, couvreurs et charpentiers; garder les forêts et les champs, poursuivre les criminels, les escorter à la prison ou au gibet, et même, au besoin, faire office de bourreau. Dans le principe, le serf était *corvéable à merci*, et la corvée *imprescriptible*. Elle devint surtout avilissante et fut le signe même de la déchéance de l'homme.

(BONNEMÈRE.)

26^e LECT. — *La civilisation au moyen âge.*

Matériel agricole. — Le principal instrument du cultivateur, la *charrue*, était tout à fait primitif : dans beaucoup d'endroits, on ne connaît qu'une charrue à soc de bois et sans roues (*fig. 57*). Les échelles étaient employées en guise de herse. On battait le blé au fléau dans le nord; les bêtes le foulaien dans le midi.



Fig. 57. — Paysan et sa charrue au moyen âge.

Superstitions relatives à l'agriculture. — Il fallait sortir les veaux à reculons quand on les séparait de leur mère. — Avant de commencer le labour, il importait de faire trois fois le tour de la char-

rue, en portant du pain, de l'avoine et un cierge allumé. — Une croix tracée à la cheminée empêchait les poules de s'égarter. — Le pain jeté dans un puits l'empêchait de tarir. — Un excellent moyen pour rendre les semences meilleures consistait à les faire passer par un érible fait d'une peau de loup et percé de trente trous, pas un de plus; ou bien encore de les faire toucher par l'épaule d'une taupe. — On écartait les oiseaux gourmands d'un champ ensemencé en arrosant ce champ avec de l'eau dans laquelle avaient trempé des écrevisses ou de la corne de cerf, ou encore en y enterrant un vase dans lequel était enfermé un crapaud. Mais, avant de moissonner, il fallait enlever le vase, sans quoi le blé aurait eu un goût amer. — La vigne rapportait davantage si on la taillait avec une serpe frottée de graisse d'ours et si le vigneron était couronné de lierre. — Il fallait savoir tout cela pour être bon laboureur.

Sorcellerie. — La superstition la plus répandue était la croyance à la *sorcellerie*. Les sorciers et les sorcières *jetaient des sorts* sur les hommes, sur les nouveau-nés, sur les animaux. Ils pouvaient faire tomber la pluie et la grêle, amener la sécheresse, envoyer des Chenilles dans les légumes. Il leur suffisait de tremper un balai dans la fontaine du village, pour faire éclater un orage. On s'adressait à eux pour se débarrasser d'un ennemi; ils confectionnaient une figure de cire vierge ayant la figure de la personne abhorlée, et la piquaient à la place du cœur avec une aiguille neuve en prononçant des paroles magiques. Ou bien encore, le sorcier enfonçait dans une muraille un clou ou une cheville en disant, à chaque coup de marteau, le nom de la personne qu'il fallait faire mourir. — Les supplices affreux infligés par l'Eglise, les rois, les parlements aux prétendus sorciers contribuaient à entretenir la croyance à la sorcellerie.

Médecine du peuple. — Les remèdes de bonnes femmes, les remèdes de sorciers étaient seuls en honneur. Le *rebouteur*, par ses charmes, ses secrets, ses emplâtres bizarres, ses signes de croix, ses formules, remettait les membres cassés. Le meilleur rebouteur était le bourreau: il fournissait un remède universel : la graisse de pendu. — Saigner sur deux brins de paille posés en croix, se mettre une clef dans le dos, arrêtait l'hémorragie. Cracher dans la gueule d'une grenouille calmait la toux. Respirer l'haleine de l'âne chassait le venin du corps.

Vie privée du peuple. — Les huttes des paysans, généralement faites en torchis, étaient recouvertes de chaume. La terre dure formait le sol. Pas de fenêtre, ou une seule, sans vitres, fermée par un contrevent de bois. La porte n'avait pas de serrure; une simple cheville de bois



Fig. 58. — Un repas au château féodal.

Le repas de la châtelaine, d'après une miniature du Roman de Renaud de Montauban (costumes du xv^e siècle).

en tenait lieu. « *Tire la cheville et la bobinelle cher-ra* », dit la grand'mère dans le conte du *Petit Chaperon rouge*.

Le costume du peuple a peu changé pendant le moyen âge. Le vilain porte une *colle* de drap ou de peau, serrée à la taille par une ceinture; une *surcolle* ou manteau tombant jusqu'à mi-jambe; des *chausses* ou culottes; comme coiffure, un chapeau ~~de~~ feutre ou le capuchon de la surcotte. Au xiv^e siècle, l'usage de la chemise de toile est assez répandu.

Le peuple mangeait comme il pouvait : beaucoup de légumes et, sur les côtes de la mer, du poisson, surtout des harengs et de la chair de baleine salée ; de la viande rarement.

Le moyen âge a surtout aimé les jeux de force et d'adresse. Les paysans adoraient la course, la lutte, le pugilat, le mât de cocagne, la balle, la paume, les quilles. Enfin, roturiers comme nobles, nos ancêtres étaient passionnés pour la danse. « *Après la panse vient la danse* », disaient-ils couramment.

(D'après RAMBAUD.)

27^e LECT. — Lecture-résumé d'ensemble sur le moyen âge.

La période de notre histoire comprise entre l'invasion des barbares et la fin de la guerre de Cent ans forme le **moyen âge**. Nous l'avons vu, ce fut une époque de profonde misère et de cruelles souffrances. Le peuple a d'abord à supporter tout le poids des terribles invasions barbares. Charlemagne vient qui lui assure un peu de sécurité; mais, après lui, la civilisation subit un nouveau recul, notre pays est encore une fois envahi et ravagé par des barbares (*Normands, Sarrasins*).

Le roi étant incapable de les défendre, les paysans l'oublient, s'abritent derrière le *château féodal* et reconnaissent le *seigneur* comme chef. Combien ils payèrent cher cette protection, vous le savez : par des siècles de la plus dure oppression. En outre, les guerres privées, les famines, les épidémies répandent partout la désolation. Sans

doute, l'Église, la seule autorité de ces époques troublées, s'efforce d'adoucir les violences en prêchant la fraternité, de consoler les opprimés en leur promettant une vie meilleure, mais « profondément mêlés au monde féodal », les évêques et les abbés, possesseurs de domaines considérables, sont aussi souvent des maîtres tyranniques.

Vers le xi^e siècle, la formation des **Communes** est la première tentative d'affranchissement populaire. Le roi et le peuple s'unissent contre le seigneur, leur ennemi commun. Les corps de métiers commencent à former des *confréries*, d'où sortiront les *corporations* avec leurs priviléges. La vie devient un peu plus douce.

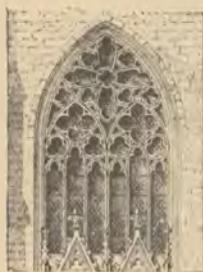
La puissance des rois Capétiens croît de jour en jour et atteint son apogée au xiii^e siècle, sous saint Louis. Le commerce et l'industrie prennent un grand développement; la langue, grossière à l'origine, devient littéraire et « court parmi le monde »; l'*Université de Paris* est la plus célèbre de l'Europe; l'architecture ogivale arrive à sa perfection (*cathédrales de Paris, d'Amiens, de Reims, de Bourges, de Sens, etc.*).

Avec Philippe le Bel, la royauté se rend *indépendante de la papauté*, et la nation est associée dans une certaine mesure au gouvernement (*États généraux*).

Mais l'horrible guerre de Cent ans arrête de nouveau la prospérité de la France. Du moins, de l'excès des maux sort un bien précieux : *les Français commencent à sentir qu'ils sont les enfants d'un même pays*.

Enfin, Louis XI relève la France de ses ruines, réduit définitivement la féodalité à l'impuissance et constitue la royauté moderne et la nation française.

QUESTIONNAIRE. — 1. Nommez l'autorité qui domine au moyen âge jusqu'à saint Louis. — 2. Parlez des corporations, de leur origine. — 3. Qu'entendez-vous par architecture ogivale? — 4. A quel genre appartient la cathédrale de Reims? (Voir fig. 60.) Votre église? — 5. Dans nombre de villes, on trouve la rue des Tanneurs, la rue des Bouchers, etc.; trouvez la raison de ces dénominations. — 6. Donnez l'origine du mot *livrée* (voir lecture : *La corvée au moyen âge*). — 7. En quoi consistait la corvée? — 8. Parlez : 1^o du matériel agricole du moyen âge; 2^o des superstitions relatives à l'agriculture. — 9. Connaissez-vous quelques préjugés et superstitions locales? Nommez-les et dites ce que vous en pensez. — 10. Les superstitions vont-elles en augmentant? Pourquoi? — 11. Avez-vous entendu parler des loups-garous? des devins? des jetons de sort? des rebouteurs? des remèdes de commère? Votre opinion à ce sujet. — 12. Dites ce que vous savez de la vie du peuple au moyen âge. — 13. Qu'est-ce qui contribue à l'améliorer?



Arc en ogive.



Arc de plein cintre.

Fig. 59.



Fig. 60. — La cathédrale de Reims (spécimen d'église gothique).

Les édifices religieux élevés en France depuis la fin du x^e siècle jusqu'au xii^e appartiennent au style dit **roman**, caractérisé par l'arc de *plein cintre*. (*Notre-Dame-de-Lorette*, à Paris, offre une imitation du type primitif.) Vers le xii^e siècle, naît un autre art, improprement appelé **art gothique** : souvra nom, c'est l'art *ogival*, caractérisé par l'*ogive*, qui permit de donner aux édifices des formes plus variées, plus gracieuses et plus légères.



Fig. 61. — La presse ancienne, d'après la marque de Josse Bade, imprimeur à Paris (1498-1535).

Sur les pages, formées de *lettres mobiles* (fig. 63) enduites d'encre, les feuilles de papier à imprimer étaient appliquées à l'aide de la *presso*.



Fig. 62. — Le papyrus.

C'est avec le papyrus que se firent les premiers essais de papier.

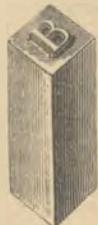


Fig. 63. — Caractère mobile d'imprimerie.

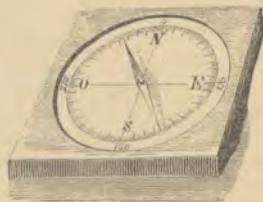


Fig. 64. — La boussole.

DEUXIÈME PARTIE

LES TEMPS MODERNES

CHAPITRE VII

GRANDES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES MARITIMES

1. Temps modernes. — Les *temps modernes* (c'est-à-dire récents) remplacent le moyen âge. Ils s'étendent de 1453 à la Révolution de 1789.

A cette époque se constituent les *grandes nations* de l'Europe et les *monarchies absolues*. C'est l'*effondrement de la puissance féodale*. Les guerres de peuple à peuple commencent. De nombreuses et importantes découvertes transforment la vie matérielle et morale des sociétés. L'invention ou l'introduction en Europe de la *poudre à canon*, du *papier* (fig. 62), de l'*imprimerie* (fig. 61), des *canaux à écluses*, de la *boussole* (fig. 64), la *découverte de l'Amérique* par Christophe Colomb, le premier voyage autour du monde par Magellan, remontent au xv^e siècle.

2. Gutenberg et l'imprimerie. — Jusque-là, les livres, écrits à la main, étaient inaccessibles aux petites bourses. Un beau manuscrit pouvait coûter *plusieurs mille francs*. Un Allemand, *Jean Gutenberg*, découvrit, à Strasbourg, le moyen d'imprimer avec des *lettres mobiles en métal* (fig. 63), faciles à assembler et permettant de reproduire rapidement un même livre des milliers de fois. Une *puissance nouvelle*, immense, était créée : celle du *livre* et de la *presse*.

3. Christophe Colomb et l'Amérique. — Un Génois, *Christophe Colomb*, convaincu de la sphéricité de la terre, conçut le projet d'aller aux *Indes* par l'ouest, à travers l'Océan Atlantique. Après huit ans de démarches, de sollicitations, de refus de divers côtés, il obtint de l'*Espagne* trois petits vaisseaux et mit à la voile. A différentes reprises, son équipage, effrayé au milieu de cette mer inconnue, se révolta. Enfin une

28^e LECT.— Surprise des Américains à la vue des Européens.

Les habitants du *Nouveau Monde* regardaient la mer comme un grand espace défendu aux hommes, qui se joignait au ciel, et au delà duquel il n'y avait rien. Cependant voilà, un beau jour, le spectacle le plus étrange et le moins attendu qui se présente à eux : de grands corps énormes qui paraissent avoir des ailes blanches, qui volent sur la mer, qui vomissent du feu de toutes parts, et qui viennent jeter sur le rivage des gens inconnus, tout écailleés de fer, disposant comme ils veulent des monstres qui courrent sous eux, et tenant en leurs mains des foudres qui lerrassent tout ce qui existe. D'où sont-ils venus ? Qui a pu les amener par-dessus les mers ? Qui a mis le feu à leur disposition ? Sont-ce les enfants du Soleil ? car assurément ce ne sont pas des hommes. Je ne sais si vous entrez comme moi dans la surprise des Américains ; mais jamais il ne peut y en avoir eu une pareille dans le monde.

(FONTENELLE.)

29^e LECTURE. — Transport de nègres en Amérique.

Comptez les dévastations, les incendies, les pillages auxquels il a fallu livrer la côte d'Afrique pour en tirer, avec des peines et des frais infinis, le petit nombre de noirs qui survivent à la capture ; comptez aussi ceux qui, durant la traversée, se donnent la mort ou périssent dans les révoltes du désespoir. Figurez-vous ce qu'est cette traversée de deux mille, quelquefois de trois mille lieues.

Voyez le navire chargé de ces infirmes et tâchez de ne pas détourner vos regards !... Comme ils sont entassés les uns sur les autres ! Comme ils sont étouffés par les entre-ponts ! Ne pouvant se tenir debout, même assis, ils courbent la tête : bien plus, ils ne peuvent mouvoir ni leurs membres, étroitement garrottés, ni leur corps même. Le vaisseau qui roule les meurtrit, les mutile, les brise l'un contre l'autre. Les infirmes ! je les vois, je les entends : altérés d'air, leur langue brûlante et pendante peint leur douleur et ne peut plus l'exprimer.

Ecoutez ces hurlements, suivez ce navire, ou plutôt cette longue bière flottante, traversant les mers qui séparent les deux mondes. Arrivés à terre, ces malheureux ne sont considérés que comme des animaux, des bêtes de somme !

Je demande quand nous abolirons l'infâme trafic de la *traite* ; songez qu'une année de retard autorise en Afrique des assassinats et condamne des millions d'hommes à l'esclavage.

(MIRABEAU, *Sur l'abolition de l'esclavage, 1791.*)

terre fut signalée. Colomb débarqua. Il se croyait aux Indes : il était dans une île des côtes de l'Amérique du Nord. Il avait découvert le *Nouveau Monde*, auquel on donna le nom d'*Indes occidentales* (1492). Son retour en Espagne fut un véritable triomphe (fig. 65). Il refit deux autres voyages ; mais, ca-

lomnié, il fut, au troisième, ramené chargé de chaînes. Il mourut victime de l'ingratitude des souverains espagnols auxquels il avait donné *tout un monde*. D'importantes relations commerciales s'établirent aussitôt entre ce nouveau continent et l'Europe.

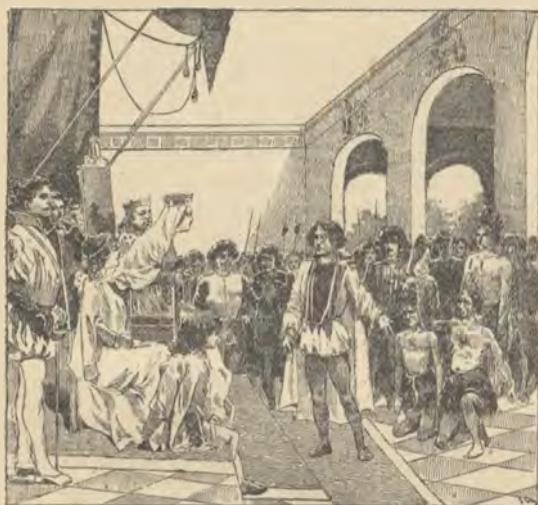


Fig. 65. — Christophe Colomb, au retour de son premier voyage, se présente à la reine d'Espagne Isabelle.

QUESTIONNAIRE. — 1. Parlez : 1^e de l'invention de l'imprimerie; 2^e de la découverte de l'Amérique. Leurs conséquences. — 2. Toutes ces inventions et décovertes sont dues à des étrangers et non à des Français. Trouvez-vous une raison à cela? — 3. Parlez de la surprise des Américains à la vue des Européens. (Voir lecture.) — 4. Décrivez les tortures des nègres traversant l'Océan. (Voir lecture.) — 5. Y en a-t-il un parmi vous qui ait lu *La Case de l'Oncle Tom*? Qu'il donne oralement quelques détails qui l'ont particulièrement frappé.

RÉSUMÉ. — A la fin du moyen âge, d'importantes découvertes transforment la vie matérielle et morale des peuples. Gutenberg invente l'imprimerie; Christophe Colomb découvre l'Amérique (1492). La connaissance en Europe de la poudre à canon, du papier, des canaux à écluses, de la boussole, le premier voyage autour du monde remontent aussi au X^e siècle.



Fig. 66. — Carte des guerres d'Italie.



Fig. 67. — Entrée de Charles VIII à Naples.

CHAPITRE VIII

LES GUERRES D'ITALIE

Charles VIII.

1. Charles VIII et Anne de Beaujeu. — *Anne de Beaujeu*, fille de Louis XI, exerça la régence pendant la minorité de son frère, **Charles VIII**, et continua l'œuvre de son père. Elle fit approuver son administration par la nation aux *États généraux de Tours*, où, pour la première fois, le tiers état se trouva au complet : *le peuple des campagnes était représenté*.

2. Tentative de révolte des seigneurs. — La noblesse ayant à sa tête *le duc d'Orléans* — plus tard Louis XII — essaya de recouvrer son indépendance perdue sous Louis XI. Mais la royauté, de plus en plus forte, n'avait pas à redouter cette tentative. Les rebelles, défaites, se soumirent.

3. Réunion de la Bretagne. — Anne de Beaujeu fit épouser à son frère l'héritière du duché de Bretagne et réunit ainsi cette province à la France. C'était la disparition du dernier des grands fiefs.

4. Charles VIII à Naples. — Charles VIII entreprit des expéditions aventureuses en Italie. Il chercha à s'emparer du *royaume de Naples*, sur lequel il avait de *prétendus droits*. Ce fut le commencement des *guerres d'Italie*, en même temps injustes et contraires à l'intérêt de la France qui avait encore à conquérir ses *frontières de l'Est*.

Pour n'être pas dérangé dans son entreprise, l'impolitique Charles VIII *donna plusieurs provinces* au roi d'Espagne et à Maximilien d'Autriche. Il passa les Alpes, et s'empara de *Naples* (fig. 67) qu'il perdit aussitôt.

Louis XII.

5. Louis XII. — Charles VIII mourut sans enfant; son cousin, *le duc d'Orléans*, lui succéda sous le nom de **Louis XII**.

Fig. 68. — François I^e (d'après le tableau du Titien).

QUESTIONNAIRE.
— 1. Montrez la différence, au point de vue de la composition, entre les précédents Etats généraux et ceux réunis par Anne de Beaujeu. — 2. Pourquoi la royauté n'a-t-elle plus à redouter les révoltes seigneuriales? — 3. Pourriez-vous expliquer comment les droits des rois de France sur Naples et Milan n'étaient que de prétendus droits? — 4. Que pensez-vous des guerres d'Italie? — 5. Comment se terminent-elles? — 6. Expliquez le mot *concordat*. Comment l'emploie-t-on en histoire?

RÉSUMÉ. — 1. Charles VIII règne d'abord sous la tutelle de sa sœur, Anne de Beaujeu, qui lui fait épouser l'héritière du duché de Bretagne. Il commence les guerres d'Italie et prend Naples qu'il perd aussitôt.

2. Louis XII continue ces guerres aventureuses. Il conquiert le Milanais, puis Naples. Mais la France est encerclée et il doit renoncer à l'Italie. Sa bonne administration intérieure lui fit donner le nom de Père du Peuple.

3. Son successeur, François I^r, reprend le Milanais par la victoire de Marignan (1515) et termine les guerres d'Italie par des traités avec les Suisses et avec le pape.

6. Louis XII à Milan et à Naples. — Le nouveau roi continua les guerres d'Italie et fit la conquête du *Milanais* et du *royaume de Naples*. Mais une coalition se forma contre lui, qui le força à repasser les Alpes. *La France fut même envoiée*. Pour arrêter les armées ennemis, il dut traiter et renoncer à l'Italie.

7. Administration de Louis XII. — Louis XII se montra plus habile dans son administration intérieure. Bon pour tous, très économique de l'argent du Trésor, il était très aimé. Les États généraux lui décernèrent le titre de *Père du peuple*.

François I^{er}.

8. François I^{er}. — Louis XII eut pour successeur son cousin et gendre **François I^{er}** (*fig. 68*), brave, instruit, spirituel, *ami des arts*, mais ambitieux, insatiable de plaisirs et impérieux dans le commandement.



Fig. 69. — Chevalier bardé de fer (à l'époque des guerres d'Italie).

9. Fin des guerres d'Italie. — Dès son avènement, François I^{er} recommença les guerres d'Italie. Victorieux à *Marignan* (1515) des Suisses du duc de Milan, il reconquit le Milanais en vingt jours. Ses ennemis effrayés demandèrent la paix. Il conclut la *paix perpétuelle* avec les Suisses, et avec le pape, *léon X*, le *Concordat*, qui mettait le clergé sous la dépendance du roi en lui laissant la nomination aux évêchés et aux abbayes.

Les guerres d'Italie étaient terminées. François I^{er} ne luttera plus pour obtenir Naples et le Milanais, mais pour assurer l'indépendance de la France et de l'Europe menacée par la puissance et l'ambition de **Charles-Quint, empereur d'Autriche**, maître de l'Allemagne, de l'Espagne, des Pays-Bas, de Naples, de la Franche-Comté, de l'Amérique.



Fig. 70. -- Bayard et Bourbon.

30^e LECTURE. — *Bayard et Bourbon* (fig. 70).

Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, fut blessé mortellement au moment où il protégeait la retraite de notre armée. Bourbon, qui poursuivait les Français, passa près de lui; l'ayant reconnu, il crut devoir lui apporter des consolations et lui témoigner de la pitié. « *Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre*, lui répondit le loyal chevalier, *car je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous qui trahissez votre prince, votre patrie et vos serments.* »

CHAPITRE IX

RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE LA MAISON
D'AUTRICHE

1. Union donne force. — En comparaison des États de *Charles-Quint*, la France semblait bien petite, bien faible. En réalité, elle avait une force qui leur manquait : elle était compacte, *unie*, alors qu'ils étaient disséminés et souvent indociles.

2. La lutte. — La lutte débuta mal pour nous. Notre patrie faillit être démembrée. Un prince français, *un traître*, le *connétable de Bourbon*, proposa à Charles-Quint et au roi d'Angleterre de partager la *France* avec lui. A la tête des Espagnols, Bourbon chassa les Français du Milanais; dans la retraite mourut *Bayard* (*fig. 70*). Les soldats de Charles-Quint, les *Impériaux*, ayant envahi la Provence, François I^{er} les rejeta en Italie.

3. Défaite de Pavie (1525). — Il passa les Alpes à son tour, mais il subit une grande défaite à *Pavie*. Fait prisonnier et enfermé dans une forteresse à *Madrid*, il n'obtint sa liberté, un an après, qu'en cédant la Bourgogne à l'Empereur.

Aussitôt rentré en France, il ne tint pas sa promesse et la guerre recommença.

4. Belle défense des Provençaux. — De nouveau envahie, la Provence se défendit admirablement. Les habitants aidèrent le connétable *de Montmorency* à changer leur pays *en désert* : villages, villes ouvertes, granges, moulins, vivres, ils détruisirent tout. L'armée impériale dut battre en retraite.

5. Paix de Crespy (1544). — Après avoir guerroyé quelques années encore, les deux souverains signèrent la paix à *Crespy*. *La France restait intacte*.



Fig. 71. — L'entrevue du Camp du Drap d'or.

François I^{er} recherchait l'alliance de *Henri VIII d'Angleterre*. Dans une entrevue, au *Camp du Drap d'or*, les deux souverains rivalisent de luxe, et finissent par se brouiller.

31^e LECTURE. — *La cour sous François I^{er}.*

Le roi loge et nourrit chez lui, dans quelque grand palais aménagé pour cela, l'élite des seigneurs français. Quelques-uns de ces seigneurs demeurent auprès de lui à titre d'officiers de sa maison, comme chambellans, officiers de sa bouche, officiers de son écurie, de sa vénérerie, etc. On a créé, justement pour motiver leur présence, un grand nombre



Fig. 72. — Carte de France, de François I^{er} à la mort de Henri IV.

6. Gouvernement de François I^{er}. — François I^{er} fut un véritable *roi absolu*, qui n'eut d'autre règle que *son bon plaisir*. Il ne convoqua pas les États généraux : les nobles, attirés à la cour, se firent courtisans ; le clergé, nommé par lui, demeura soumis. Il se montra *intolérant* : il n'admettait pas pour ses sujets d'autre religion que la sienne. Il laissa commettre un *crime odieux* : **3000 Vaudois** paisibles, qui s'étaient séparés de l'Église catholique, furent massacrés.

Il créa les *registres de l'état civil* tenus par les curés jusqu'en 1792, mais seulement pour les catholiques.

de charges domestiques. D'autres y demeurent sans fonctions, à titre d'hôtes simplement. Les uns et les autres, logés et nourris, sont, en sus, pensionnés le plus souvent. Une troisième classe est logée seulement et se nourrit à ses frais; mais tous sont récréés, amusés, défrayés de fêtes, de plaisirs aux dépens du roi. Bals, carrousels, cérémonies fastueuses, grands dîners, grandes parties où l'on joue un jeu d'enfer, spectacles, voilà la vie à la cour. C'est vraiment bien autre chose que l'existence monotone et brutale du seigneur féodal confiné dans son château, au fond de sa province. Aussi, de toutes parts, les nobles affluent à la cour. L'ambition les y attirait: l'ambition, la sociabilité, la dissipation les y retiennent. Voilà l'ancienne fierté, l'indépendance féodales tombées bien bas.

Comment s'obtenaient les pensions, les grades, les charges, toutes les faveurs? A quelle vertu, à quel mérite, les rois avaient-ils le plus égard? Ce n'étaient pas les vertus civiques, la capacité, les services profitables au public qu'ils prisaient et récompensaient par-dessus tout; ce qui les touchait le plus dans un homme, c'étaient naturellement le dévouement à leur personne, l'obéissance aveugle, la flatterie, la platitude. Dès que les rois eurent une cour, ils se firent presque une loi de n'accorder rien qu'à un seigneur vivant à la cour.

(LACOMBE, *Petite histoire du peuple français.*)



Fig. 73. — Costumes du XVI^e siècle.

Henri II.

7. Henri II; prise des Trois Évêchés. — Le fils de François I^{er}, *Henri II*, continua la lutte contre l'Autriche. Il porta ses efforts sur notre frontière de l'Est et prit les *Trois Évêchés* : *Metz*, *Toul* et *Verdun*.

8. Prise de Calais. — En plein hiver, un habile capitaine, *François de Guise*, enleva *Calais* aux Anglais. *Le dernier souvenir de la guerre de Cent ans était effacé*.

9. Paix de Cateau-Cambrésis (1559). — La paix de *Cateau-Cambrésis* laissait à la France les *Trois Évêchés* et *Calais*. *La première période de la rivalité de la France et de l'Autriche était terminée*.

10. Persécutions religieuses. — Comme François I^{er}, *Henri II* persécuta les protestants; des sentences de mort et d'exil furent prononcées contre eux. Mais les persécutions ne firent qu'accroître leur nombre.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quelles guerres succèdent aux guerres d'Italie? — 2. Lesquelles vous semblent les plus justes? Pourquoi? — 3. Montrez ce qui fait la force de la France à cette époque. — 4. Dites ce que vous savez du traître Bourbon et de la leçon que lui donna Bayard. — 5. Bien que roi très chrétien, François I^{er} est l'allié des protestants, des Turcs, en même temps que du pape. Comment comprenez-vous cela? — 6. Parlez de la belle défense des Provençaux. — 7. Comment se termine la lutte sous François I^{er}? — 8. Montrez comment François I^{er} fut roi absolu. — 9. Parlez de l'état civil. Que pensez-vous du refus d'enregistrer les actes des protestants et des juifs? — 10. Citez un crime affreux accompli sous François I^{er}. — 11. Trouvez quelques-unes des conséquences de la vie des seigneurs à la cour. — 12. Parlez du traité de *Cateau-Cambrésis*. — 13. Montrez l'intolérance de *Henri II*.

RÉSUMÉ. — 1. *Les guerres d'Italie terminées*, François I^{er} lutte pendant tout son règne contre Charles-Quint, qui menaçait toutes nos frontières. Dans cette lutte, un traître, Bourbon, trahit la France; Bayard est tué. François I^{er}, battu et pris à Pavie (1525), signe un traité désavantageux. Une fois libre, il s'allie aux protestants et aux Turcs, ennemis de Charles-Quint. *La paix de Cœsy (1544) laisse la France intacte*.

2. Son fils, *Henri II*, reprend les hostilités que termine le traité de *Cateau-Cambrésis* (1559). Nous gagnions *Calais* et les *Trois Évêchés*. L'Autriche n'était plus redoutable pour l'Europe.

32^e LECTURE. — *Bernard Palissy.*

La France ne connaissait pas l'art d'émailler les poteries. Bernard Palissy (*fig. 74*) vit un jour une coupe de faïence émaillée qui venait d'Italie; il résolut de découvrir le secret des Italiens. A Saintes, où il habitait, ses parents et ses amis se moquèrent de lui: rien ne l'arrêta. Nuit et jour il travailla au feu de son four, qui un jour s'écroula. Faute d'argent pour le faire recouvrir, il passa les nuits exposé à la pluie, au froid. Les vents attisaient trop fortement ou éteignaient la flamme, faisaient manquer l'opération: il ne se décourageait pas. Pendant



Fig. 74. — Bernard Palissy.

seize ans, il lutta contre la mauvaise fortune, souffrant cruellement de voir sa famille réduite à la misère à cause de lui. Enfin, un jour, il crut tenir le succès. L'opération allait pour le mieux. Tout à coup il s'aperçut que le bois lui manquait pour finir la cuisson des pièces au four. Allait-il encore échouer? Comme un fou, il jeta dans le four chaises, tables, meubles de son habitation. Cela ne suffit pas? Dans le brasier le plancher, dans le brasier les poutres de la maison. Enfin la cuisson était terminée. Palissy ouvrit le four avec angoisse. Les pièces

CHAPITRE X
DEUX RÉVOLUTIONS : LA RENAISSANCE
ET LA RÉFORME

1. La Renaissance. — Les troubles des longs siècles du moyen âge avaient arrêté la marche en avant de l'esprit humain. Au xvi^e siècle, on vit la civilisation vraiment *renaître*. D'où le nom de *Renaissance* donné à cette époque. La Renaissance se produisit d'abord en Italie. Les expéditions des Français dans ce pays eurent pour résultats de développer chez nous aussi le goût des arts et des lettres.

Les arts. — Dans les arts, l'architecture et la sculpture élevèrent d'élégants châteaux. Celui de *Chambord* (fig. 75), dû à *Pierre Nepveu*, «est la plus merveilleuse peut-être de ces constructions¹». *Philibert Delorme* commença les *Tuileries*:

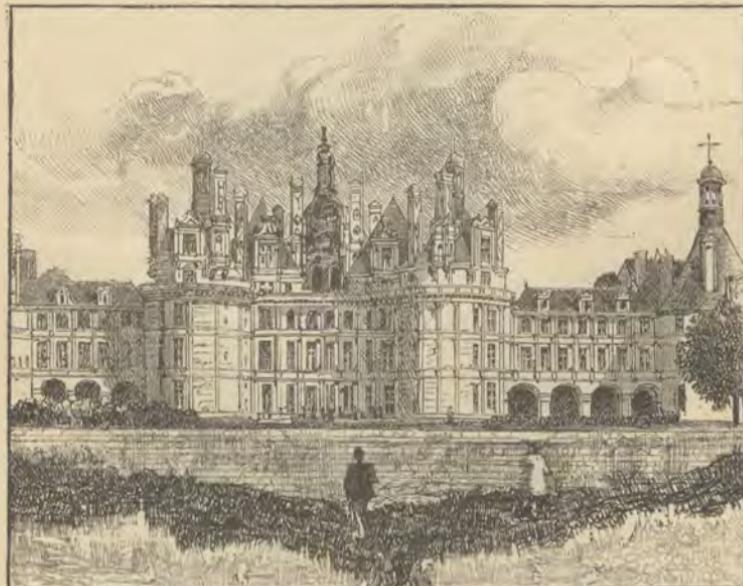


Fig. 75. — Château de Chambord.

1. BAYET, *Précis de l'Histoire de l'Art*.

retirées, parfaites, brillantes, étaient supérieures aux modèles italiens qu'il voulait imiter. Les vases et les plats fabriqués par lui sont encore un des ornements de nos musées. Il fut bien mal récompensé des services rendus au pays. De religion protestante, on le mit à la Bastille, où on le laissa mourir de faim. Son cadavre fut jeté en pâture aux chiens !



Fig. 76. — Rabelais (statue élevée à Mendon).

Pierre Lescot, le Louvre. Bernard Palissy (fig. 74) fabriqua des vases et des plats artistiques, émaillés en couleurs.



Fig. 77. — Château de Fontainebleau.

Les lettres. — La littérature produisit des œuvres remarquables. *Rabelais* (fig. 76), dans la vie de *Gargantua* et de *Pantagruel*, attaqua vivement la société d'alors. *Montaigne*, moraliste aimable, ne craignit pas de parler de tolérance en ces temps de persécution religieuse.

Les sciences. — *Ambroise Paré*, le véritable créateur de la chirurgie moderne, fit disparaître nombre d'usages absurdes en médecine. Un peu plus tard, *Olivier de Serres* donna son *Théâtre de l'Agriculture et ménage des champs*.



Fig. 78. — Luther.

2. La Réforme. — La grande richesse de l'Église avait amené la corruption : beaucoup de prêtres et d'évêques s'occupaient plus de leurs intérêts et de leurs plaisirs que des affaires religieuses. De l'avis même des hauts dignitaires ecclésiastiques, une réforme s'imposait. Un Allemand, *Luther* (fig. 78), prêcha le premier une réforme de la religion catholique. Excommunié par le pape,

33^e LECTURE. — *Michel de l'Hôpital.*

Nommé chancelier de France, Michel de l'Hôpital (*fig. 79*) voulut établir la tolérance et fit tous ses efforts pour empêcher les guerres religieuses en rapprochant catholiques et protestants. Il s'opposa à l'établissement de l'*Inquisition*¹ en France et fit proclamer la *liberté de conscience*. « Le couteau ne vaut rien contre l'esprit, » disait-il; et encore : « Olons ces mots diaboliques *luthériens*, *huguenots*, *papistes*; ne changeons pas le nom de chrétiens. » Il demandait qu'on laissât chacun prier à sa guise. Mais ses sages conseils déplaisaient à tous les violents; on ne les écouta pas.



Fig. 79. — Michel de l'Hôpital.

1. *Inquisition*, tribunal ecclésiastique chargé de rechercher et de poursuivre l'hérésie.

QUESTIONNAIRE. — 1. Comment comprenez-vous le mot *révolution*? — 2. Qu'entendez-vous par la Renaissance? — 3. Montrez l'influence des guerres d'Italie sur la Renaissance française. — 4. Nommez : 1^o quelques constructions de la Renaissance. En connaissez-vous dans votre région? 2^o quelques artistes; 3^o quelques écrivains; 4^o un chirurgien célèbre. — 5. Racontez l'histoire de Bernard Palissy et dites ce que vous admirez le plus en cet homme. — 6. Les mots *pantagruélique* et *gargantua* sont assez couramment employés. Que signifient-ils? — 7. Par des exemples, montrez que vous comprenez bien le sens général du mot *réforme*. — 8. Donnez les causes de la réforme religieuse. — 9. Pourquoi les mots de *luthériens*? de *protestants*? de *calvinistes*? — 10. Comment les rois de France accueillent-ils la nouvelle religion? Que pensez-vous de leur conduite? La comprenez-vous? Qu'en résulte-t-il? — 11. Quel parti se montre le plus tolérant? le plus patriote? Appréciez la conduite des uns et des autres. — 12. Nommez les chefs des deux partis.



Fig. 80. — Calvin.

gny pour chefs. Malgré les persécutions, le nombre des réformés s'accrut rapidement, et ils furent assez puissants pour repousser la force par la force. Les deux partis se préparèrent à la lutte. Tous deux commirent la faute de faire appel à l'étranger, heureux de profiter de ces discordes.

Pendant trente-six ans, notre France fut le théâtre de luttes sanglantes et abominables. *Des Français s'entr'égorgèrent au nom d'une religion qui proclame que tous les hommes sont frères. Un bon Français, le plus honnête homme du siècle, Michel de l'Hôpital (fig. 79), essaya, mais en vain, de calmer les esprits en faisant appel à la tolérance.*

RÉSUMÉ. — 1. Au XVI^e siècle, les lettres et les arts brillent d'un vif éclat : c'est l'époque de la Renaissance. Parmi les écrivains les plus célèbres sont Rabelais et Montaigne, et parmi les artistes, Pierre Nepveu, Philibert Delorme, Pierre Lescot, Bernard Palissy. — Le château de Chambord est une des plus belles constructions de la Renaissance.

2. La Réforme est la révolution religieuse qui donna naissance au protestantisme. Elle fut prêchée en Allemagne par Luther et en France par Calvin. François I^{er} et Henri II persécutèrent les protestants et sous leurs successeurs eurent lieu les guerres dites de religion.

34^e LECTURE. — *Massacre de la Saint-Barthélemy.*

Dans la nuit du 24 août 1572, fête de la Saint-Barthélemy, Coligny et de nombreux seigneurs protestants accourus à Paris pour le mariage de leur principal chef, Henri de Navarre, avec la sœur du roi, furent les premiers frappés. Rien que dans la capitale, environ deux mille huguenots, surpris sans défense, furent égorgés. D'une des fenêtres du Louvre, Charles IX tirait lui-même sur les malheureux qui essayaient de s'envirer. Le carnage s'étendit à toute la France. Trente mille protestants périrent. Michel de l'Hôpital mourut de honte et de douleur six mois après ce crime odieux, en répétant : « Périsse à jamais le souvenir de ce jour exécrable. »

35^e LECTURE. — *Coligny.*

On voudrait pouvoir arracher de l'histoire de France cette page honteuse, la Saint-Barthélemy. — La première et la plus célèbre victime fut l'amiral de Coligny (*fig. 81.*)



Fig. 81. — Amiral de Coligny.

Sa fin fut digne de sa vie héroïque. Comme il entendait venir les meurtriers : « Il y a longtemps, dit-il, que je suis disposé à mourir. Vous autres, sauvez-vous, s'il est possible. » Et il fit fuir ses serviteurs, ne cherchant pas à se dérober lui-même à la mort. Cependant on forçait sa porte. En voyant l'illustre vieillard, ceux des assassins qui étaient Français hésitaient à frapper : un Allemand porta le premier coup ; c'était Besme, serviteur du duc de Guise. Le duc présidait lui-même à l'assassinat. Il fit jeter par une fenêtre le cadavre de l'amiral, et il eut le triste courage de fouler du pied son visage.

Ainsi périt Gaspard de Coligny. Grand homme de guerre, homme d'Etat remarquable, il fut surtout un honnête homme et un grand patriote. Un écrivain catholique, qui l'avait connu et ne l'aimait point, a dit de lui avec respect : « M. l'amiral était pauvre, d'autant qu'il avait eu toujours plus de souci

CHAPITRE XI
GUERRES CIVILES DE RELIGION
(Carte, page 73.)

Charles IX.

1. Massacre de Vassy. — Les Guises donnèrent le signal de la guerre civile. Le duc *François de Guise* passant à *Vassy*, un dimanche, fit périr une centaine de protestants réunis dans une grange pour entendre le prêche. Le *massacre de Vassy* fut « comme le son de la trompette qui appela la France aux armes ».

2. Politique de Catherine de Médicis. — Dans les trois premières guerres, les protestants, moins nombreux, furent souvent vaincus. Néanmoins, la reine mère, *Catherine de Médicis*, leur accorda des traités avantageux. Elle n'agissait pas ainsi par sympathie pour eux : elle cherchait seulement à empêcher leurs adversaires de devenir trop puissants et de lui disputer le pouvoir. Mais bientôt le roi, *Charles IX*, se prit d'amitié pour l'amiral *de Coligny* et ne vit que par lui. Inquiète pour son influence, Catherine de Médicis changea de tactique. Elle décida de faire assassiner l'amiral et de se débarrasser des protestants par un massacre général.

3. Massacre de la Saint-Barthélemy (1572). — Elle arracha à son faible fils l'autorisation du crime. « *Qu'on les tue donc, s'écria-t-il, mais tous, et qu'il n'en reste pas un seul pour me le reprocher.* » Le 24 août 1572 commença l'affreux *massacre de la Saint-Barthélemy*. La France presque tout entière fut ensanglantée par le fanatisme religieux. Catherine de Médicis et ses conseillers pouvaient croire le parti protestant abattu : il se releva plus puissant que jamais.

Henri III.

4. Henri III. — La guerre continua sous *Henri III*, prince débauché, lâche et perfide.

5. La sainte Ligue. — Le duc *de Guise*, qui rêvait de monter sur le trône, organisa la *sainte Ligue* « pour la défense de la foi », disait-il ; en réalité, il ne pensait qu'à lui. Tous les catholiques exaltés le reconnaissent pour *chef*.

de la vertu que des biens. » Son patriotisme n'était pas moins grand que sa probité. Il est vrai qu'il a dirigé contre le roi les armées protestantes : mais l'intolérance du siècle et l'ambition de la maison de Lorraine rendaient inévitables les guerres civiles. Encore est-ce bien malgré lui que l'amiral s'y était mêlé. Quelques jours avant sa mort, les huguenots, qui soupçonnaient avec raison la cour de tramer quelque trahison, le suppliaient de prendre des précautions pour eux et pour lui-même. « J'aime mieux mourir, répondit-il, et être traîné par les rues de Paris, que de recommencer la guerre civile. » On peut dire qu'il est mort victime de son patriotisme.

On a mis au bas de sa statue ces belles paroles empruntées à son testament : « J'oublierai bien volontiers toutes choses qui ne toucheront que mon particulier, soit d'injures ou d'outrages.... pourvu qu'en ce qui touche la gloire de Dieu et le repos public, il y puisse avoir sûreté. » De si généreux sentiments font plus pour la gloire de Coligny que toutes ses victoires. (L.-H. FERRAND, *Loiret.*)

36^e LECTURE. — *Atrocités commises pendant les guerres de religion.*

Catholiques ou calvinistes, il est difficile de décider lesquels se permirent des barbaries plus atroces. Il n'y avait nulle sûreté, nul asile contre la violence ; on vit des garnisons entières, qui s'étaient rendues sous la sauvegarde d'une capitulation honorable, passées au fil de l'épée, et leurs capitaines expirer sur la roue.... Des tortures adroitement ménagées pour suspendre la mort et la rendre plus douloureuse, des pères, des maris poignardés entre les bras de leurs filles et de leurs épouses, des femmes, des enfants traités avec des excès de brutalité inconnus chez les peuples les plus barbares ; enfin des provinces entières dévastées ; le meurtre comblé par l'incendie, des magistrats vénérables devenus les victimes de la fureur d'une populace effrénée, qui, poussant la rage au delà de la mort, trainait dans les rues leurs entrailles encore palpitantes et se repaissait de leur chair.

(ANQUETIL, *L'Esprit de la Ligue.*)

Dans le Languedoc, Montluc pendait les protestants. « Par les arbres, on peut connaître où je passe », disait-il. Un protestant, des Adrets, forçait des prisonniers à se précipiter d'une tour sur les piques de ses soldats.

6. Assassinat du duc de Guise. — Victorieux dans plusieurs rencontres avec les protestants, Henri de Guise entra dans Paris malgré la défense du roi. Henri III, se sentant menacé, s'enfuit de sa capitale et réunit les *États généraux* à Blois, où il fit assassiner son rival (fig. 82).



Fig. 82. — Assassinat du duc de Guise.

7. Assassinat de Henri III. — Abandonné des masses catholiques, Henri III se rapprocha de *Henri de Navarre*, chef des protestants, et vint avec lui mettre le siège devant Paris. Il fut assassiné sous les murs de cette ville, à Saint-Cloud, par un moine fanatico.

QUESTIONNAIRE. — 1. Parlez du meilleur Français de ces époques terribles. — 2. Qui donne le signal de la lutte? Comment? — 3. Faites ressortir ce qui fait agir Catherine de Médicis. — 4. Pourquoi fait-elle le massacre de la Saint-Barthélemy? — 5. Racontez l'histoire de Coligny. — 6. Montrez le but intéressé de Henri de Guise dans ces luttes. — 7. Comment meurt-il? — 8. Pourquoi voyons-nous Henri III se rapprocher de Henri de Navarre et mettre le siège devant Paris? — 9. Comment meurt Henri III?

RÉSUMÉ. — Michel de l'Hôpital s'efforça, mais en vain, d'empêcher les guerres de religion qui, pendant 36 ans, ensanglantèrent la France. Les Guises, chefs des catholiques, donnèrent, à Vassy, le signal de la lutte. Sous Charles IX, la reine mère, Catherine de Médicis, pour conserver l'autorité, fit massacrer les protestants à la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Pendant le règne de Henri III, la guerre continue. Henri de Guise fonda la sainte Ligue dans le but de se faire reconnaître comme roi. Henri III le fait assassiner à Blois. Il est lui-même assassiné sous les murs de Paris dont il faisait le siège avec Henri de Navarre, chef des protestants.

37^e LECTURE. — *Caractère de Henri IV.*

Ce prince, né à Pau, capitale du Béarn, fut accoutumé de bonne heure à la fatigue et aux exercices du corps; de sorte qu'en le voyant affronter tête nue les feux du soleil, et courir nu-jambes à travers les rochers escarpés, on l'aurait pris plutôt pour le fils de quelque pâtre que pour l'héritier d'une grande maison. Grâce à une éducation forte, il acquit cette vigueur et cette vivacité qui devaient un jour le rendre si terrible sur les champs de bataille, quelque bon et compatissant qu'il fût d'ailleurs. Car, *on ne le rappellera jamais trop*, Henri épargna le sang français dans un siècle où c'était à qui se jouerait de la vie des hommes. Il lui répugna d'emporter Paris d'assaut, comme l'avaient projeté ses comtes et barons de Gascogne. « *J'achèterai plutôt ma capitale*, disait-il, *que de la mettre à sac.* » Il l'acheta en effet. Inexorable pour le seul duc de Biron, et pour des motifs peut-être sur lesquels l'histoire s'est tue, Henri fut un modèle de clémence et de magnanimité royales. De traitres, de parjures, de conspirateurs même, combien n'en a-t-il pas amnistié, rappelé auprès de lui, réintégré dans leurs charges et dignités!

(CHATEAUBRIAND.)

38^e LECTURE. — *Anecdote à propos de Mayenne.*

Henri IV ne garda pas rancune à ceux qui l'avaient combattu. On raconte que *Mayenne*, goutteux et fort gros, vint un jour lui rendre



Fig. 83. — Henri IV et Mayenne au parc de Montceau-en-Brie.

visite. Il lui fit faire, à grandes enjambées, une longue course. Le voyant en sueur et tout essoufflé, il s'arrêta et lui dit en riant : « *Mon cousin, c'est toute la vengeance que je tirerai de vous.* » (fig. 83).

CHAPITRE XII

PAIX RELIGIEUSE COMMENCEMENT DE LA MONARCHIE ABSOLUE

(Carte, page 73.)

Henri IV.

1. Henri IV. — Le plus proche parent de Henri III, *Henri de Navarre*, prit le titre de roi sous le nom de *Henri IV*. A son avènement, les trois quarts de la France étaient contre lui. Il avait donc à conquérir son royaume.

2. Arques et Ivry. — Avec son armée réduite, il ne pouvait continuer le *siege de Paris*; il se retira en Normandie. Poursuivi par *Mayenne*, chef des Ligueurs, il le battit à *Arques* (1589) et à *Ivry* l'année suivante. A cette dernière bataille, il entraîna ses soldats par ces paroles : « Si vous perdez vos drapeaux, *ralliez-vous à mon panache blanc*, vous le trouverez toujours au *chemin de l'honneur*. » Et, après la victoire, pensant aux Français de l'armée de Mayenne : « *Quartier aux Français*, disait-il, *main basse sur l'étranger*. »

3. Siège de Paris. — Après ces succès, Henri IV assiégea *Paris* de nouveau. La ville allait se rendre, lorsqu'elle fut secourue par une armée espagnole qui le força à se retirer.

4. Abjuration de Henri IV. — Henri IV comprit que seule sa *conversion* donnerait la paix à la France. Aussi faisant passer *l'intérêt de la patrie avant tout*, il embrassa le catholicisme. Cette *abjuration* amena la soumission de Paris (fig. 85).

5. Soumission des provinces. — Restaient les provinces et les villes toujours fidèles aux Ligueurs. Il acheta les gouverneurs et dépensa ainsi plus de 30 millions de l'époque (environ 150 millions d'aujourd'hui). Il pouvait dire justement que son royaume lui avait été « *vendu* » par les rebelles et non pas rendu.



Fig. 84. — Henri IV, au siège de Paris, laisse sortir les bouches inutiles.

« Le Béarnais est pauvre; s'il le pouvait, il ferait davantage. »

Chevaux, ânes, chiens, rats, tout ce qui avait vie servit de nourriture. Quelques-uns mangèrent une sorte de pâte faite avec de l'ardoise et des os pulvérisés : ils en moururent. Chose horrible, une mère dévora son enfant ! Chaque jour voyait périr de nombreuses victimes. Ces maux touchaient vivement le cœur du bon roi Henri. « J'aimerais mieux n'avoir point de Paris, disait-il, que de l'avoir ruiné par la mort de tant de personnes. » *Il laissa sortir toutes les bouches inutiles*, fit grâce à de pauvres paysans arrêtés pour avoir tenté d'introduire du pain dans la ville et leur donna tout l'argent qu'il avait sur lui, en regrettant de ne pouvoir faire mieux.

40^e LECTURE. — *Les paysans ont droit de porter le chapeau.*

Par une de ses ordonnances, Henri IV décréta que les paysans pouvaient, à l'avenir, porter vêtements de couleur, manteau et chapeau à leur fantaisie. C'était leur dire : « *Vous êtes des hommes comme les autres.* »

Quand la nouvelle fut connue, les bonnes gens ne comprirent pas tout d'abord et n'y firent guère attention. Ils étaient habitués à leur vieux costume. — « Le roi nous donne permission de porter des

39^e LECTURE. — *Paris assiégué par Henri IV.*

Les *Ligueurs*, de plus en plus violents et surexcités par des prédateurs exaltés, dominaient dans Paris. Le légat du pape lui-même encourageait la résistance. Quiconque parlait de traiter avec le *Bourbon* était déclaré coupable de péché mortel.

La famine ne tarda pas à être affreuse.



Fig. 85. — Entrée de Henri IV à Paris. — Médaille représentant le roi Henri IV.

6. Retraite des Espagnols. — Avec les Espagnols, il n'employa pas l'argent; il marcha contre eux, les battit et les força à demander la paix. Par le *traité de Vervins* (1598), il les mit hors de France.

7. Édit de Nantes (1598). — Pour assurer la paix complète dans le royaume, Henri IV établit la *tolérance religieuse*, par l'*édit de Nantes*. Les protestants obtenaient le *libre exercice de leur culte*, des *places de sûreté*, et pouvaient être nommés à toutes les *fonctions publiques*. L'État s'élevait enfin au-dessus des partis religieux pour leur imposer le respect de la paix publique.

chapeaux, disait un des malins du village. C'est bien; nous donne-t-il aussi de l'argent pour en acheter? »

Mais les femmes prirent autrement la chose. Et, au fond, elles eurent raison. Elles trouvèrent,

avec leur instinct sûr, qu'à prendre un costume d'hommes libres les paysans se sentiriaient relevés aux yeux des autres et à leurs propres yeux. « Nous voulons, dirent-elles, que nos hommes soient habillés comme des bourgeois. » Elles complotèrent entre elles, prêchèrent leurs maris: bref elles l'emportèrent. En sorte qu'à l'une des grandes fêtes de l'été on vit une douzaine de paysans, les plus aisés du village, venir à l'église en vêtements de grosse



Fig. 86. — Henri IV s'enquiert du sort des paysans.

« Vive Dieu! s'en prendre à mon peuple, disait-il, c'est s'en prendre à moi-même. »

couleur, bleus ou rouges, avec de larges chapeaux. Quelle rumeur sur la place! Les uns riaient, les autres regardaient avec envie. Mais la plupart des nobles des environs étaient furieux. Ils prétendaient que tout était perdu, « si l'on se mettait à décrasser les vilains ».

(CH. DELON, *Les Paysans.*)

QUESTIONNAIRE. — 1. Pourquoi Henri de Navarre n'est-il pas aussitôt reconnu roi? — 2. Pourquoi se retire-t-il en Normandie? — 3. Comment met-il fin à la lutte et arrive-t-il, peu à peu, à être reconnu roi par tous? — 4. Comment chasse-t-il les Espagnols? — 5. Que savez-vous et que pensez-vous de l'édit de Nantes? — 6. Parlez de l'œuvre de réparation accomplie par Henri IV et Sully. — 7. Partagez-vous le mépris de Sully pour l'industrie? Pourquoi? — 8. Quels étaient les projets de Henri IV? — 9. Dites la cause de son assassinat. — 10. Comment vous expliquez-vous la grande popularité de Henri IV? — 11. Rappelez quelques faits qui témoignent de sa bonté. — 12. Qu'entendaient les nobles en disant que « tout était perdu, si l'on se mettait à décrasser les paysans »? — 13. Henri IV fut-il un roi absolu? Justifiez votre réponse.



Fig. 87. — Sully.

8. Henri IV et Sully. — Henri IV, puissamment aidé par un de ses anciens compagnons d'armes et ami, *Sully* (fig. 87 et 88), répara les maux de la guerre civile.

Sully remit de l'ordre dans les *finances*, exigea de tous les agents des comptes exacts, et, tout en diminuant les impôts qui pesaient sur les paysans, il acquitta les dettes de l'État et réalisa plus de vingt millions d'économies.

Il encouragea l'*agriculture*. « *Labourage et pâturage*, disait-il, *sont les deux mamelles qui nourrissent la France*. » Il défendit de saisir les outils ou les bestiaux du paysan trop pauvre pour payer l'*impôt*, et le protégea contre le brigandage des gens de guerre. Toutes ces mesures répondraient au vœu du roi, qui voulait que *chaque laboureur eût le moyen d'avoir, le dimanche, une poule au pot* (fig. 86).



Fig. 88. — Henri IV et Sully.

C'est Sully qui conseilla au roi de se faire catholique; mais il ne voulut pas lui-même abjurer. Ministre fidèle du roi, il ne partageait point les idées de son maître sur l'*industrie*. Malgré ces divergences de vue, ils restèrent bons amis et travaillèrent ensemble pour le bien de la France.

Henri IV favorisa l'établissement de *manufactures*, et particulièrement l'*industrie de la soie*. Il se montrait fier de porter les premiers bas de soie fabriqués en France.

Pour faciliter le commerce, des routes furent construites ou améliorées. le *canal à écluses de Briare* fut exécuté.

9. Mort de Henri IV. — Henri IV méditait de reprendre la lutte contre l'Autriche toujours menaçante, quand il fut assassiné par un misérable (1610).



Fig. 89. — États généraux de 1614 (d'après une gravure du temps).

1^{re} LECTURE. — *États généraux de 1614 (fig. 89).*

Il n'y eut aucun accord dans les vœux de l'Assemblée. La noblesse et le clergé s'entendirent seulement pour combattre les intérêts du peuple et pour refuser toute part aux charges publiques. Les députés du tiers firent entendre de sières paroles et demandèrent d'importantes réformes. Il leur manqua, pour réussir, d'avoir la nation derrière eux.

Louis XIII.

10. Louis XIII. — *Louis XIII*, âgé de neuf ans, succéda à son père, Henri IV. Le Parlement donna la *régence* à la reine mère, *Marie de Médicis*, Italienne d'intelligence médiocre, peu soucieuse des intérêts de la France. La régente prit pour ministre son compatriote, *Concini*, qu'elle fit maréchal de France. Cet Italien mit le Trésor au pillage.

11. États généraux de 1614. — La faiblesse du gouvernement amena la *révolte des seigneurs*. Les *États généraux*, réunis pour remédier à la situation, se séparèrent sans avoir pu s'entendre sur les réformes à voter. Après la clôture, les grands reprirent de nouveau les armes. Puis les *protestants*, qui aspiraient à former dans l'Etat un petit Etat à part, se remuèrent à leur tour. *L'anarchie régnait partout*.

12. Richelieu. — *Richelieu* (*fig. 91*), évêque de Luçon, appelé au ministère, allait imposer à tous l'autorité royale et donner à la France le premier rang en Europe.



Fig. 90. — Digue de La Rochelle.

13. Abaissement des protestants. — *Une France divisée ne peut être forte au dehors*. Aussi Richelieu se proposa d'abord de rétablir la *paix intérieure* et de faire rentrer dans l'ordre tous les rebelles. Il commença par *soumettre les protestants*, et vint en personne assiéger leur principale ville, *La Rochelle*. Une digue immense (*fig. 90*), jetée dans

Un député bourguignon osa dire que tous les Français ne formaient qu'une seule famille, dont les seigneurs étaient les ainés et les gens du tiers les cadets. La noblesse considéra ces mots comme injurieux et, dans sa plainte au roi, son président dit : « C'est grande insolence de vouloir établir quelque sorte d'égalité entre le tiers et la noblesse. » « Il y a entre le tiers et nous, ajoutaient les députés nobles, *autant de différence comme entre le maître et le valet.* » Les ministres s'empressèrent de profiter de ces divisions pour renvoyer les États, qui ne seront plus réunis avant 1789 ; les rois exercent jusqu'à un pouvoir absolu.

42^e LECTURE. — Richelieu et sa politique.

Dès son entrée au conseil, Richelieu domina les autres ministres par la supériorité de ses vues, la facilité de son langage, sa vaste instruction, la manière lumineuse dont il exposait une question, la présentant sous toutes ses faces, épousant toutes les objections, portant de force la conviction dans les esprits. Dès ses premières conversations avec le roi,



Fig. 91. — Richelieu.

la mer, empêcha les Anglais de secourir la place. Après quatorze mois de souffrances héroïquement supportées, les Rochelais ne furent plus que « squelettes, morts respirants plutôt qu'hommes vivants ». Ils durent se rendre. Par la *paix d'Alais*, Richelieu leur *enleva les places fortes*, mais leur laissa la *liberté religieuse* et ne leur ferma ni les honneurs ni les fonctions publiques. Il donnait là, lui cardinal, un bel exemple de *modération* et de *tolérance*.

14. Abaissement des grands. — Il s'attaqua ensuite aux *nobles*. Il fit tomber sans pitié les *têtes des conspirateurs* et des violateurs des édits royaux. Le comte de Chalais comp-

plete contre lui: Boutteville se bat en duel malgré les édits; le duc de Montmorency, le plus grand seigneur du royaume, soulève la province dont il est gouverneur: le marquis de *Cinq-Mars* s'entend avec les Espagnols pour renverser le ministre: tous sont décapités. La reine mère est contrainte de s'exiler. Enfin les *forteresses féodales*, qui servaient d'abri aux rebelles, sont rasées. Les gouverneurs des provinces, tous de haute noblesse, conservent leur titre; mais, à côté d'eux, des agents dévoués, les *Intendants, sortis des rangs du tiers état*, exercent toute l'autorité.



Fig. 92. — Costume sous Louis XIII.

15. Abaissement de la maison d'Autriche. — Richelieu reprit *contre l'Autriche* la politique de Henri IV et de François I^r. L'empereur d'Autriche voulait étendre son autorité sur toute l'Allemagne et écraser le protestantisme dans ce pays. Il en résulta une longue guerre, la *guerre de Trente ans*. Richelieu soutint d'abord secrètement tous les adversaires de la maison d'Autriche; puis, la France pacifiée, il intervint directement. Nos succès du début permirent aux ennemis d'approcher à vingt lieues de Paris. Mais nos armées reprirent l'avantage et conquirent l'*Artois*, l'*Alsace* et le *Roussillon*.

il lui montra à quelle grandeur la France devait s'élever, quelles immenses ressources elle possédait, quelle politique elle devait suivre.

Depuis que Louis XI avait détruit la grande féodalité, les forces nationales s'étaient usées d'abord dans les guerres d'Italie, ensuite dans les guerres civiles; il fallait les employer à créer l'unité territoriale de la France, à abaisser la maison d'Autriche, à reconstituer politiquement l'Europe sur des bases analogues à celles qu'avait conquises Henri le Grand; mais, pour en venir là, il fallait que l'autorité royale fût absolue et tout le royaume amené à l'unité de pouvoir et de nation. « Or, je puis dire avec vérité, écrivait Richelieu, que les huguenots partagent l'État avec Votre Majesté, que les grands se conduisent comme s'ils étaient souverains en leur charge. » — L'Autriche, les *grands* et les *huguenots*, tels étaient donc les ennemis contre lesquels la royauté devait engager la guerre.

Louis XIII, caractère faible, mélancolique et ombrageux, cœur sec et sans attachement, avait l'esprit peu étendu, mais juste; il comprit Richelieu, il admira la hardiesse et la grandeur de ses idées, il s'inclina devant l'homme de génie. Il n'aima pas son ministre: il n'aimait personne; il trembla presque continuellement devant lui; il voulut plus d'une fois secouer son descendant, mais il ne le put jamais, et il lui sacrifia tout, mère, femme, frère, amis et courtisans : Richelieu avait seul le secret de la *grandeur de la France!*

(LAVALLÉE.)

43^e LECTURE. — *Démolition des forteresses féodales.*

Les États généraux de 1614 avaient exprimé le vœu qu'on démolît les fortifications des villes et des châteaux: devenues inutiles à la défense du pays, elles servaient d'abri aux factieux et aux pillards. Quelques années plus tard, Louis XIII, sur les conseils de Richelieu, ordonna la destruction de ces forteresses, en exceptant seulement celles qui contribuaient à défendre les frontières. Toute la France accueillit cette nouvelle avec joie; tout ce qui représentait encore aux yeux un régime d'oppression allait disparaître. Richelieu chargea les municipalités de la démolition. Le peuple alla à la besogne comme à une fête; il eut tôt fait de combler et de raser tout ce qui pouvait nuire. On conserva seulement l'ornementation, comme spécimen de l'architecture féodale.

16. Mort de Richelieu. — Richelieu mourut avant la fin de cette guerre. Il avait tenu toutes les promesses faites à Louis XIII en prenant possession du ministère. Grâce à lui, les rois auront désormais une autorité démesurée; mais l'abus qu'ils en feront causera la ruine de la monarchie.

Richelieu créa des flottes et les ports de Brest et de Toulon; il organisa les premières postes aux lettres pour le public, favorisa la publication d'un *journal périodique*, la *Gazette de France* (le premier journal français), fonda l'*Académie française* dans le but d'épurer et de fixer la langue, et encouragea les savants et les poètes.

QUESTIONNAIRE. — 1. Parlez du gouvernement pendant la minorité de Louis XIII. — 2. Pensez-vous que des étrangers, comme Marie de Médicis, Concini, pourraient aujourd'hui gouverner la France? Expliquez-vous. — 3. Faites connaître les résultats du gouvernement pendant cette minorité. — 4. Que se passa-t-il aux États de 1614? — 5. Montrez la persévérance du peuple dans ses revendications. — 6. Comment tous les révoltés rentrent-ils dans l'ordre? — 7. Parlez de la lutte de Richelieu contre : 1^o les protestants; 2^o les nobles; 3^o la maison d'Autriche. Pourquoi procède-t-il dans cet ordre? — 8. Que pensez-vous de Richelieu accordant aux protestants la paix d'Alais? — 9. Richelieu donne aux rois une autorité absolue; leur rend-il ainsi un grand service? Expliquez comment.

RÉSUMÉ. — 1. *Henri de Navarre, chef de la maison de Bourbon, était l'héritier légitime du trône; mais comme il était protestant, il lui fallut conquérir son royaume. Victorieux des Ligueurs à Arques (1589) et à Ivry (1590), il échoue devant Paris. Il se décide alors à abjurer. Reconnu roi par tous, il chasse les Espagnols et leur impose la paix de Vervins (1598). La même année, il terminait les guerres religieuses en accordant la liberté de conscience et du culte aux protestants, par l'édit de Nantes. Aidé de Sully, il répara les maux de ces guerres par une sage administration. Il mourut assassiné.*

2. *Louis XIII étant mineur, sa mère, Marie de Médicis, se fait donner la régence par le parlement. Elle abandonne le pouvoir à Concini, qui est remplacé par un favori du roi. A deux reprises, les grands se révoltent. Les États généraux, réunis en 1611, ne peuvent s'entendre sur les réformes à obtenir. Le désordre est partout quand Richelieu arrive au pouvoir. Trois grands faits remplissent son ministère : 1^o abaissement des protestants : il leur prend La Rochelle; 2^o abaissement des grands : il châtie durement les nobles coupables de conspirer ou de résister à l'autorité royale; 3^o abaissement de la maison d'Autriche : au cours de la guerre de Trente ans, il conquiert l'Alsace, l'Artois et le Roussillon.*

44^e LECTURE. — *Mazarin* (*fig. 93*).

Mazarin avait l'esprit grand, prévoyant, inventif, le sens simple et droit, le caractère plus souple que faible, et moins ferme que persévérant. Sa devise était : « *Le temps et moi.* » Il se conduisait, non d'après ses affections ou ses répugnances, mais d'après ses calculs. L'ambition l'avait mis au-dessus de l'amour-propre, et il était d'avis de *laisser dire, pourvu qu'on le laissait faire*; aussi était-il insensible aux injures et n'évitait-il que les échecs. Il jugeait les hommes avec une rare pénétration; mais il aidait son propre jugement du jugement que la vie avait déjà prononcé sur eux. Avant d'accorder sa confiance à quelqu'un, il demandait : « Est-il heureux ? » Ce n'était pas de sa part une aveugle soumission aux chances du sort; pour lui, être heureux signifiait avoir l'esprit qui prépare la fortune et le caractère qui la maîtrise. Il était incapable d'abattement, et il avait une constance inouïe, malgré ses variations apparentes. Si Richelieu, qui était sujet à des accès de découragement, était tombé du pouvoir, il n'y serait pas remonté; tandis que Mazarin, deux fois fugitif, ne se laissa jamais abattre, gouverna du lieu de son exil et vint mourir dans le souverain commandement et dans l'extrême grandeur. (MIGNET.)

45^e LECTURE. — *Misère des campagnes pendant la Fronde.*

Le peuple des campagnes ne prit pas part à la Fronde: il en fut néanmoins la victime. Tout travail étant impossible, les campagnes restèrent en friche. Le brigandage en grand, les violences des gens de guerre portèrent partout la désolation et la terreur. « Près de Soissons, un paysan est attaché à la queue d'un cheval fougueux et mis en pièces. Ailleurs, on ficelait un chat sur le dos des manants et on fouettait cette bête jusqu'à ce qu'elle eût mis en sang les victimes. On pendait les paysans par les pieds dans leur cheminée, et on les asphyxiait avec la fumée, ou bien on leur chauffait la plante des pieds jusqu'à ce qu'ils eussent avoué où était leur argent. » (RAMBAUD). La justice, impuissante, tremblait devant le criminel. Le manque de pain, la mauvaise nourriture causaient des maladies aussi redoutables que la peste et encombraient les hôpitaux sans secours.

46^e LECTURE. — *Mathieu Molé.*

Premier président au Parlement de Paris, Mathieu Molé déploya une fermeté à toute épreuve pendant l'époque troublée de la Fronde. On cite de ce magistrat plusieurs traits qui montrent que *le courage civil ne le cède en rien au courage militaire*. Un jour, il alla, au milieu des

CHAPITRE XIII

APOGÉE DE LA MONARCHIE ABSOLUE

(Carte, page 107.)

Louis XIV.

1. Louis XIV; régence d'Anne d'Autriche. — Pendant la *minorité de Louis XIV*, la reine mère, *Anne d'Autriche*, se fit donner, par le Parlement, la *régence* avec une autorité absolue.

2. Mazarin (*fig. 93*). — Elle confia le pouvoir au cardinal *Mazarin*, d'origine italienne. Ce ministre continua la politique de Richelieu et termina la guerre de Trente ans. Les victoires de *Turenne* et de *Condé* (*fig. 95*), nos deux plus habiles généraux, forcèrent l'empereur d'Allemagne à demander la paix. Condé avait anéanti la vieille infanterie espagnole à la journée de *Rocroi*.



Fig. 93. — Mazarin.

3. Paix de Westphalie (1648). — Les traités de *Westphalie* nous assurèrent l'*Alsace*, moins Strasbourg, affaiblirent l'Allemagne en la morcelant et reconquirent la liberté de conscience dans ce pays.

4. Guerre civile de la Fronde. — A l'intérieur, Mazarin fut moins heureux. Les grands essayèrent une dernière lutte contre la royauté en s'appuyant sur le *Parlement de Paris*, qui,

Parisiens soulevés, à travers les barricades et au risque de sa vie, réclamer à la cour deux conseillers arbitrairement arrêtés. « A mort, la grande barbe ! » cria un révolté, en dirigeant son pistolet vers lui. Molé le regarda tranquillement. « Mon ami, lui dit-il, quand vous m'aurez tué, il ne me faudra plus que six pieds de terre. » Un autre jour, la régente, Anne d'Autriche, et son fils avaient quitté Paris. La population, irritée de l'augmentation des impôts et de ce départ, assiégea la maison de Molé. Quelqu'un lui proposa de faire appel à la force pour dissiper l'attroupement; il s'y opposa et donna l'ordre d'ouvrir toutes les portes; et comme on lui représentait qu'il s'exposait à la mort : « Apprenez, répondit-il, qu'il y a loin du poignard d'un assassin à la poitrine d'un homme de bien. » Il parut, calme et grave, et la foule apaisée se retira.

45^e LECTURE. — *Saint Vincent de Paul.*

Les souffrances du peuple pendant la Fronde ravivèrent la compassion et l'humanité chez les âmes généreuses, et tout particulièrement chez

saint Vincent de Paul (fig. 94). Malheureux lui-même, il s'attacha à soulager toutes les infortunes. Il visita, par toute la France, les malades, les prisonniers, les *galériens*. Louis XIII le nomma aumônier général des galères. On raconte qu'un jour, dans une visite au bagne de Marseille, il prit la place d'un forçat père de famille, dont le désespoir l'avait vivement ému. Il établit la congrégation des Pères de la mission pour instruire les paysans, et l'ordre des *Sœurs de charité* pour le

Fig. 94. — Saint Vincent de Paul.

service des malades pauvres. On lui doit également l'institution des *Enfants-Trouvés*: il sut intéresser les plus nobles dames au sort de ces abandonnés recueillis par ses soins. Il secourut la Lorraine affamée, soigna les pestiférés, fonda l'hôpital général des pauvres, la Salpêtrière.





Fig. 95. — Condé.

dans l'intervalle des Etats généraux, prétendait représenter la nation. La mauvaise administration financière de Mazarin fut le prétexte d'une guerre civile. la *Fronde*, ainsi appelée d'un jeu d'enfants. Dès le début, la cour s'enfuit à Saint-Germain. A deux reprises, pour calmer les esprits. Mazarin fut obligé de quitter la France. *Condé* (fig. 95) trahit son pays : il fit intervenir les Espagnols en fa-

veur des Frondeurs. Battu par Turenne, il fut forcé de s'éloigner, et la cour rentra à Paris où Mazarin reprit le pouvoir.

5. Paix des Pyrénées (1659). — L'Espagne avait refusé de signer la paix de Westphalie ; la Fronde lui avait rendu l'avantage. La guerre civile terminée, Mazarin reprit énergiquement la lutte. La défaite de Condé, généralissime des armées espagnoles, amena le roi d'Espagne à signer le *traité des Pyrénées*, qui nous donna l'*Artois*, la *Cerdagne* et le *Roussillon*. Louis XIV épousa l'infante d'Espagne, *Marie-Thérèse*. Ce traité complétait celui de Westphalie.

Mazarin mourut en 1661, laissant la France plus puissante que jamais.

QUESTIONNAIRE. — 1. Montrez l'importance des traités de Westphalie. — 2. Donnez les causes et les résultats de la Fronde. — 3. Faites connaître la grande misère des campagnes à cette époque. — 4. Parlez d'un grand homme de bien qui soulagea beaucoup de maux. — 5. Importance du traité des Pyrénées. — 6. Appréciez l'œuvre de Mazarin.

Il fut en quelque sorte le *créateur de l'Assistance publique*. Ce « ministre de la charité nationale », ce grand homme de bien, mourut vénéré de tous.



Fig. 96. — Louis XIV (d'après Rigaud).

48^e LECTURE. — *Idées de Louis XIV sur son pouvoir.*

Louis XIV prétendait ne tenir son pouvoir que de Dieu et par conséquent n'avoir pas à « soumettre ses actions au jugement de ses sujets ».

6. Gouvernement personnel de Louis XIV. — Louis XIV (*fig. 96*), actif, laborieux, était dominé par un orgueil sans égal et par un amour effréné de la gloire. Il prit en main le gouvernement et *ne courut pas de premier ministre*.



Fig. 97. — Colbert.

7. Les ministres de Louis XIV. —

Dans la première partie de son règne, il fut *secondé par des hommes d'une grande valeur*, pris dans la bourgeoisie.

8. Colbert (*fig. 97*).

Colbert fut chargé de presque toute l'*administration intérieure*, et il suffit à tout. Par le grand ordre qu'il mit dans les *finances*, il put, tout en diminuant la *taille* ou

impôt foncier, payée seulement par les roturiers, assurer des recettes considérables au Trésor. Jusqu'à lui, on avait dépensé au hasard : il établit chaque année un *état de prévoyance*, ce que nous appelons aujourd'hui *le budget*. Il donna un immense développement à l'*industrie française* par toutes sortes d'encouragements. C'est ainsi qu'il établit le *système protecteur* pour fermer l'entrée du territoire aux produits fabriqués au dehors. Le *commerce* fut l'objet de ses soins particuliers. Il supprima le plus de douanes intérieures qu'il put, construisit et améliora des routes, établit le *canal du Languedoc*, protégea notre *marine marchande*, releva notre *marine militaire* et assura le recrutement de la flotte par l'*inscription maritime*, encore en vigueur. Il donna à la France la première *marine de l'Europe*. Enfin, il encouragea les écrivains, les savants et les artistes.

Malgré les *immenses services rendus*, Colbert mourut à peu près disgracié et impopulaire : le roi était fatigué de

D'après lui, « prendre la loi de la nation » — autrement dit consulter le peuple, lui donner une part dans le gouvernement — « est la dernière calamité où puisse tomber un homme de son rang. » Non seulement, il se considérait comme le maître de ses sujets, mais il se regardait comme le *propriétaire de leurs biens*. A lui seul, il était toute la France ! « L'État, c'est moi, » disait-il.



Fig. 98. — Hôtel des Invalides.

49^e LECTURE. — Résumé de l'œuvre de Louvois.

Si l'on se représente cet effectif considérable (l'armée fut presque constamment sur le pied de guerre à partir de 1678), cette réorganisation des armées anciennes, ces créations d'armées nouvelles, ces perfectionnements de l'armement et de la stratégie, cette restauration de la discipline, ces agents zélés dirigés par une volonté ferme ; si l'on songe que cet instrument de conquête fut manié d'abord par Condé et Turenne, puis par les grands capitaines formés à leur école, on comprendra aisément l'orgueil et l'ambition de Louis XIV. Louvois, par malheur pour sa mémoire et pour la France, prit à tâche d'exalter cet orgueil, de stimuler cette ambition. Après avoir loué comme il convient ses travaux, nous jugerons sévèrement son influence politique. Jusqu'en 1678, il se renferma assez soigneusement dans son rôle d'administrateur : c'est l'époque des grandes réformes. Après la paix de Nimègue,

l'entendre sans cesse prêcher l'économie; le peuple le rendit responsable de l'élévation des impôts et de la misère causées par les folles dépenses et les guerres de Louis XIV. La postérité, mieux éclairée, voit en lui un *grand ministre*, et surtout le *ministre de la paix*.

9. Louvois. — *Louvois* fut le *ministre de la guerre*. Il organisa l'armée, la disciplina, améliora l'armement et l'équipement, créa l'intendance et fonda l'*Hôtel des Invalides* (fig. 98). Bon administrateur. Louvois se montra mauvais conseiller : il encouragea la passion de Louis XIV pour les conquêtes.

10. Vauban. — *Vauban*, le plus grand ingénieur de son temps, créa le *génie militaire*. Il révolutionna l'art de prendre et de défendre les places, et donna au nord-est de la France une véritable frontière de fer.

Vauban, grand par ses travaux, l'est encore et surtout par



Fig. 99. — Soldat d'infanterie.



Fig. 100. — Monsquetaire.



Fig. 101. — Grenadier.

QUESTIONNAIRE. — 1. Que pensez-vous des idées de Louis XIV sur son pouvoir? (V. Lecture.) — 2. Nommez les principaux ministres de Louis XIV. — 3. Parlez de l'œuvre de chacun d'eux, en insistant sur celle de Colbert. — 4. Qu'entendez-vous par protectionnisme et libre échange? l'inscription maritime? — 5. Le peuple fut-il juste envers Colbert? Pourquoi? — 6. Quel rôle funeste Louvois joua-t-il? — 7. Qu'admirez-vous le plus dans Vauban? Pourquoi?

et surtout après la mort de Colbert, il apparaît comme l'inspirateur d'une politique arrogante et brutale. Au dedans, il est le complice de l'odieuse et funeste révocation de l'édit de Nantes. Au dehors, il inaugure les conquêtes en pleine paix, il écrase les faibles, maltraite les alliés, exaspère les vaincus, provoque les coalitions; il ordonne et fait exécuter l'incendie du Palatinat. Il mourut en 1691, au moment où ses services étaient plus que jamais nécessaires contre l'Europe, qu'il avait déchainée. « Il faudrait, dit spirituellement la Fare, ou qu'il ne fût pas né ou qu'il vécût plus longtemps. » Une épigramme faite sur cette mort résume l'opinion générale :

Ci-git Louvois que personne n'aimait
Et que tout le monde regrette.

(JALLIFIER et WAST.)

50^e LECTURE. — *Jean Bart (fig. 102).*

Le nom de Jean Bart, synonyme de vaillance, d'habileté, d'audace, est dans toutes les mémoires. Né à Dunkerque, Jean Bart commence à douze ans son apprentissage de marin. C'est pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg qu'il accomplit ses plus éclatants exploits. La

nouvelle de son approche, fausse ou vraie, suffisait pour jeter la panique chez l'ennemi. Un jour, Guillaume d'Orange, à la tête de cinq vaisseaux, rencontre quatre navires français qu'on lui dit commandés par Jean Bart. « Fuyons, s'écrie le prince, car si cet homme, ce démon, savait que je suis sur ce navire, il risquerait tout pour le prendre. » Une autre fois, sans défiance, notre marin accepte à déjeuner à bord d'un navire anglais. Il était tombé dans un guet-apens. « Vous êtes mon prisonnier, dit le capitaine; j'ai promis de vous ramener en Angleterre. » — « Traître ! A moi, camarades ! » rugit le corsaire. Bousculant alors



Fig. 102. — Portrait de Jean Bart.

les Anglais, il se précipite vers un baril de poudre et en approche une mèche allumée. « Prisonnier, jamais ! s'écrie-t-il; nous allons tous sauter. » Glacés de terreur, les ennemis n'osent bouger. Pen-

son *humanité*. Ému des souffrances du peuple, il crut pouvoir indiquer au roi le moyen de les soulager. Cette hardiesse lui valut d'être disgracié. Nul ne méritait mieux le nom de *patriote*, qui fut créé pour lui.

11. Guerres de Louis XIV. — La grande préoccupation de Louis XIV pendant tout son règne fut de s'assurer l'*héritage des rois d'Espagne*. La mort de son beau-père lui fournit la première occasion d'utiliser les immenses ressources en hommes et en argent mises à sa disposition par Colbert et Louvois.

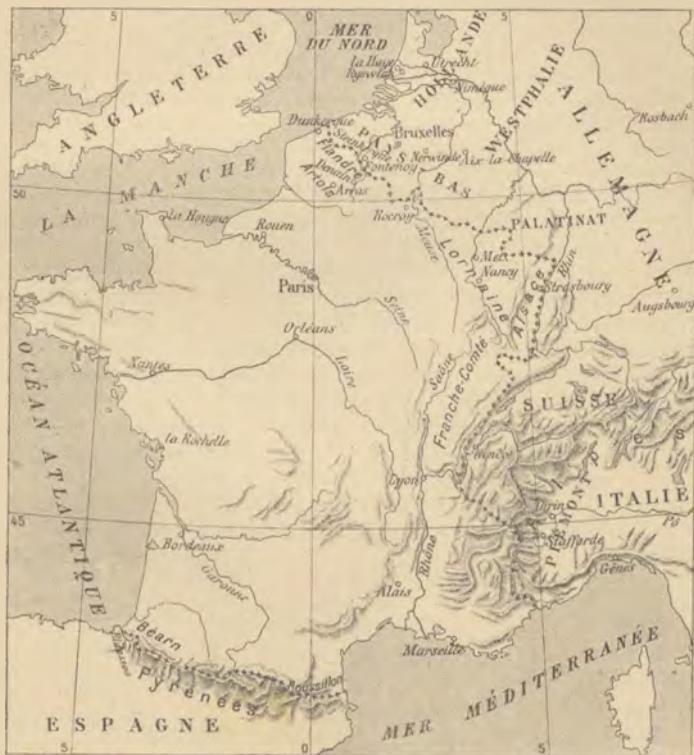


Fig. 103. — Guerres de Louis XIII. Louis XIV et Louis XV.

dant ce temps, les marins français accourent, montent à l'abordage, s'emparent du bâtiment que Jean Bart ramène prisonnier à Dunkerque. Louis XIV appela à Versailles le fameux loup de mer, qui garda en sa présence son franc parler et sa liberté d'allures. « *Je vous nomme chef d'escadre* », lui dit le roi. « *Sire, vous faites bien* », répondit fièrement le héros. Ses actions d'éclat sont nombreuses. Termions par celle-ci. La France était menacée de la disette : elle n'avait pas de blé. Un convoi chargé de grain est tombé au pouvoir des Hollandais. Jean Bart l'apprend. « Mes amis, dit-il à ses équipages, il faut avancer sans délai et vaincre : *il s'agit de sauver notre pays*. » La garnison est capturée et ramenée à Dunkerque. De trente livres le bois-seau, le blé tombe à trois livres. Jean Bart avait sauvé la France de la famine.

51^e LECTURE. — *Les dragonnades.*

Après la révocation de l'édit de Nantes, Louvois envoya contre les protestants du midi des *dragons* qui portèrent partout la terreur. On donne le nom de *dragonnades* aux persécutions qu'ils exercèrent.

En décembre 1685 parut l'édit terrible pour enlever les enfants de cinq ans. Qu'on juge de l'arrachement ! Un coup si violent supprima la peur même. Des cris terribles en jaillirent, des serments intrépides de ne changer jamais.

Chaque maison devint le théâtre d'une lutte acharnée entre la faiblesse héroïque et les furies de la force brutale. Les soldats, ces esclaves de la vie militaire, formés par le bâton, voyaient pour la première fois les résistances courageuses de la libre conscience. Ils n'y comprenaient rien. Tout ce que l'homme peut souffrir sans mourir, ils l'insligèrent au protestant. Pincé, piqué, lardé, chauffé, brûlé, suffoqué presque à la bouche d'un four, il souffrit tout. Tel eut les ongles arrachés. Le supplice qui agissait le plus à la longue, c'était la privation de sommeil. Ce moyen des dompteurs de lion est terrible aussi contre l'homme. La femme résista mieux aux veilles. Bien souvent, il était rendu qu'elle ne l'était pas et lui reprochait sa faiblesse, le ranimait.

(MICHELET.)

52^e LECTURE. — *Les réfugiés français en Prusse.*

Deux mille familles, représentant dix mille personnes, s'adonnèrent à diverses industries. Ce ne furent point là des ouvriers ordinaires. Honnêtes et laborieux, ces hommes, qui avaient tout sacrifié au repos de leur conscience, l'étaient tous, et leur travail eut en Brandebourg

12. Guerre de Flandre. — Au nom de sa femme, *Marie-Thérèse*, il réclama les Pays-Bas. En quelques semaines, il s'empara de la Flandre et de la Franche-Comté. La Hollande, inquiète de voir les armées françaises si près de sa frontière, menaça Louis XIV d'une coalition, et l'amena à signer la paix d'*Aix-la-Chapelle* (1668). Il gardait la *Flandre*.

13. Guerre de Hollande. — Louis XIV ne pardonna pas aux Hollandais d'avoir arrêté ses progrès. D'ailleurs, *roi absolu et catholique*, il ne pouvait souffrir cette *république protestante*; il jalouxait en outre sa puissante marine et son immense commerce. A la tête d'une formidable armée, com-

mandée par *Turenne* (fig. 104) et *Condé*, il envahit la Hollande. *Guillaume d'Orange*, pour sauver l'indépendance de son pays, rompit les digues qui retenaient les eaux de la mer, et força ainsi les Français à reculer. En même temps, il forma contre nous une grande coalition. *Turenne* dévasta le Palatinat et chassa les Allemands de l'Alsace. *Condé* tint tête aux Hollandais dans les Pays-Bas. Sur mer,



Fig. 104. — Turenne.

Duquesne détruisit les flottes espagnole et hollandaise. L'Espagne paya les frais de cette guerre injuste. Par le *traité de Nimègue* (1678), elle nous cédait la *Franche-Comté*.

14. Fautes de Louis XIV. — Après cette paix, Louis XIV était le plus puissant souverain de l'Europe. Rentré à Paris,

un prix inestimable : car ils étaient, sinon des inventeurs, du moins des initiateurs.

On sait quels progrès avait faits en France, au temps de Colbert, le tissage des laines : des réfugiés fondèrent des manufactures à Magdebourg, Francfort-sur-l'Oder, Kœnigsberg. L'industrie de la soie, protégée par Henri IV, Richelieu, Colbert, était chez nous en pleine prospérité : des réfugiés firent en Brandebourg les premières plantations de mûriers. D'autres apportèrent l'art de teindre et d'imprimer les étoffes. D'autres fondèrent des fabriques de chandelles, et comme c'était une grande nouveauté, se réservèrent le secret de la fabrication. La verrerie brandebourgeoise ne fabriquait que des vitres et des bouteilles : ils coulèrent les premières glaces. Enfin la métallurgie leur dut de grands perfectionnements : un réfugié fut directeur des forges et des fonderies du Grand-Électeur.

(E. LAVISSE, *Études sur l'histoire de Prusse.*)

53^e LECTURE. — *Denis Papin.*

Denis Papin vivait sous Louis XIV. Forcé de s'expatrier comme protestant, il se rendit en Angleterre, puis en Allemagne. C'est là qu'il reconnut les propriétés de la vapeur et le parti qu'on en pouvait tirer pour les machines. Il construisit le premier *bateau à vapeur* et le lança sur la Fulda, rivière d'Allemagne. Mais quand les bateliers allemands virent ce bateau marcher sans rames et sans voiles, ils se crurent perdus. « Comment pourrons-nous gagner notre vie, maintenant ? » disaient-ils. Dans leur ignorance, ils se ruèrent sur le bateau de Papin et le détruisirent. Le pauvre inventeur, sans ressources, persécuté, victime de l'injustice des hommes, repassa en Angleterre où il mourut misérable.

54^e LECTURE. — *Louvois et l'incendie du Palatinat.*

L'homme d'État au cœur de fer soumit son plan à Louis XIV avec beaucoup de ménagements, sans doute, et quelques déguisements, et Louis donna son assentiment. Duras reçut l'ordre de changer en désert une des plus belles régions de l'Europe. Quinze années auparavant, Turenne avait déjà ravagé une partie de ce beau pays. Mais les ravages exercés par Turenne, bien qu'ils aient imprimé une tache à sa mémoire, n'étaient qu'un jeu en comparaison des horreurs de la seconde dévastation.

il reçut le nom de *Grand*. — *N'oublions pas qu'une injustice ne peut jamais grandir un homme.* — Il eut plus que jamais une idée exagérée de sa puissance et commit fautes sur fautes.

15. Révocation de l'Édit de Nantes (1685). — Maitre de tout, roi catholique, Louis XIV prétendait être *le maître de la conscience de ses sujets*. Il commit une criante injustice. En 1685, il révoqua *l'édit de Nantes*. Violemment persécutés, plus de 200 000 bons François s'enfuirent de France et portèrent à l'étranger leur *fortune et les secrets de notre industrie*. La Prusse surtout profita de cette émigration.

16. Ligue d'Augsbourg. — La conquête de *Strasbourg*, en pleine paix, irrita toute l'Europe; la révocation de l'édit de Nantes fournit aux puissances protestantes un autre sujet de haine contre nous. Guillaume d'Orange, l'implacable ennemi de Louis XIV, en profita pour former contre lui une formidable coalition, la *Ligue d'Augsbourg*.



Fig. 105. — Général sous Louis XIV.

Sur mer, notre amiral *Tourville*, obligé par le roi d'attaquer les flottes anglaise et hollandaise, dont les forces étaient doubles des siennes, subit le désastre de *La Hougue*, malgré une lutte héroïque.

Sur le Rhin, Louvois commit un acte odieux que les nécessités de la guerre ne justifient pas : *il fit incendier le Palatinat*. En Belgique, *Luxembourg*, surnommé *le Tapissier de Notre-Dame* à cause des nombreux drapeaux enlevés à l'ennemi, et, en Italie, *Catinat* étaient vainqueurs de la coalition.

Tout le monde désirait la paix : elle fut signée à *Ryswick* (1697). La France conservait Strasbourg.

17. Guerre de la succession d'Espagne. — Louis XIV avait accepté la couronne d'Espagne pour son petit-fils. Les

Le commandant français annonça à près d'un demi-million d'êtres humains qu'il leur accordait trois jours de grâce, et que dans ce délai ils avaient à déguerpir. Bientôt les routes et les champs, alors couverts d'une neige épaisse, furent noircis par les innombrables multitudes d'hommes, de femmes et d'enfants fuyant loin de leurs toits condamnés. Beaucoup moururent de froid et de faim; mais il en survécut assez pour remplir les rues de toutes les villes de l'Europe de mendians décharnés et en haillons, qui avaient été autrefois des fermiers ou des marchands heureux. L'œuvre de la destruction commença, les flammes s'élevèrent de tous les marchés, de toutes les églises, de toutes les maisons de campagne, dans les provinces vouées à la dévastation. Les champs où l'on avait semé du blé furent labourés. On abattit les arbres des vergers. On ne respecta ni les palais, ni les temples, ni les monastères, ni les hôpitaux, ni les œuvres de l'art, ni les tombes des hommes illustres. Le célèbre château de l'Électeur palatin fut réduit en cendres, l'hôpital voisin saccagé, les approvisionnements mêmes de la pharmacie, les lits sur lesquels étaient couchés les malades, détruits complètement.

(MACAULAY.)

55^e LECTURE. — *Résultats du règne de Louis XIV.*

Les nombreuses guerres, la construction du château de Versailles, les fêtes somptueuses de la cour, les prodigalités de toutes sortes ont épuisé les ressources du pays. Le peuple, ruiné par les impôts, meurt de faim; « le dixième de la population est réduit à la mendicité et mendie effectivement ».

La noblesse, le clergé, sans influence dans le gouvernement, recherchent les faveurs du roi qui règne en maître sur les volontés et sur les caractères. La bourgeoisie occupe diverses administrations; mais pendant tout ce long règne rien n'est fait pour la masse du tiers état, c'est-à-dire pour le peuple, que les privilégiés traitent avec le plus grand dédain, à l'exemple du roi, d'ailleurs. Un jour, Louis XIV casse sa canne sur le dos d'un valet qui avait dérobé un biscuit; mais, un autre jour, insulté par un duc, il jette sa canne par la fenêtre pour ne pas frapper un homme de qualité. L'historien grand seigneur qui rapporte ce fait ajoute: « C'est peut-être la plus belle action de sa vie. » Dans un édit, Louis XIV qualifie les roturiers de « gens d'une naissance ignoble », c'est-à-dire basse, infâme.

L'excès du mal détachait peu à peu ce peuple de la royauté et l'amenait à se préoccuper de l'établissement d'un autre gouvernement plus respectueux des droits de chacun. A son insu, Louis XIV conduisait le pays à la Révolution de 1789.



Fig. 106. — Le maréchal de Villars.

Par le *traité d'Utrecht* (1713), la France perdit sa colonie de *Terre-Neuve* et une partie des *côtes du Canada*. Elle cessait de dominer l'Europe.

18. Mort de Louis XIV (1715). — Louis XIV ne survécut à la paix que quelques mois. Ses dernières années avaient été attristées par la mort de presque tous les siens.

Siècle de Louis XIV.

19. Siècle de Louis XIV. — La gloire militaire, nous l'avons vu au cours de notre histoire, est faite trop souvent d'injustices et toujours de sang et de ruines. Ce qui fait la gloire de Louis XIV, ce ne sont pas ses victoires, ses conquêtes, mais les éminents écrivains, les grands artistes qui ont vécu sous son règne, auteurs de chefs-d'œuvre universellement

puissances européennes, effrayées à la pensée de voir un jour la France et l'Espagne réunies sous un même roi, formèrent une troisième coalition. La France, épuisée, eut deux habiles généraux, *Villars* (fig. 106) et *Vendôme*, qui mèlèrent quelques succès à ses revers. Le terrible hiver de 1709 vint ajouter à la misère générale et aux horreurs de la guerre. La France ressemblait à « un grand hôpital désolé et sans provisions ». Louis XIV s'humailla : il demanda la paix ; mais il repoussa les dures conditions que ses ennemis lui imposaient. Le succès de Villars à *Denain* sauva la monarchie (1712).

56^e LECTURE. — *Louis XIV à Versailles.*

Versailles doit tout à Louis XIV. C'est une création du grand roi. Il y fit éléver un château magnifique avec un parc immense, où l'on amena l'eau de la Seine, et où l'on transplantta des forêts entières : il y attira une population de 80 000 habitants.

A partir de 1682, Louis XIV fit sa résidence habituelle à Versailles, qui devint la vraie capitale de la France. Il y vécut dans son château, comme une divinité dans son temple, entouré de ses *courtisans*, comme d'autant d'adorateurs. Tous les actes de sa vie, son lever, son coucher, ses repas, étaient solennels comme une cérémonie religieuse. C'était un honneur pour les courtisans d'y être admis, et surtout de présenter une pièce de l'habillement royal ou de tenir le bougeoir. Un regard, une parole du souverain, étaient des faveurs signalées. Le respect de l'autorité royale tournait à l'idolâtrie.

Louis XIV avait autour de lui pour la garde et le service de sa personne une maison militaire de 10 000 hommes et une maison civile de 4000 serviteurs. La plus haute noblesse (*fig. 107*) briguaît à la Cour même d'humbles emplois. Le palais était toujours plein de gentilshommes et de dames qui voulaient mériter la faveur du roi par leur assiduité, et qui craignaient qu'on ne leur sût mauvais gré de leur absence. Vivre loin de la Cour était pour eux une déchéance. (CHOUBLIER.)

57^e LECTURE. — *Les nobles à la cour de Louis XIV.*

Fig. 107. — Costume de la noblesse du temps de Louis XIV.

8.

Louis XIV fit à sa noblesse une obligation de séjourner à la Cour. Chaque jour, à son lever, à son coucher, raconte le duc de Saint-Simon, « il voyait et remarquait tout le monde ; aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. » Il observait les absences du moindre courtisan et lui en savait mauvais gré. « Je ne le connais point », répondait-il désormais aux sollicitations de ses amis, ou encore : « C'est un homme que je ne vois jamais. »

Au reste il n'avait pas besoin d'user de tant de rigueur. Les nobles désertaient en masse leurs magnifiques châteaux de province, leurs somptueux hôtels de Paris. Leur suprême ambition était d'obtenir un appartement à

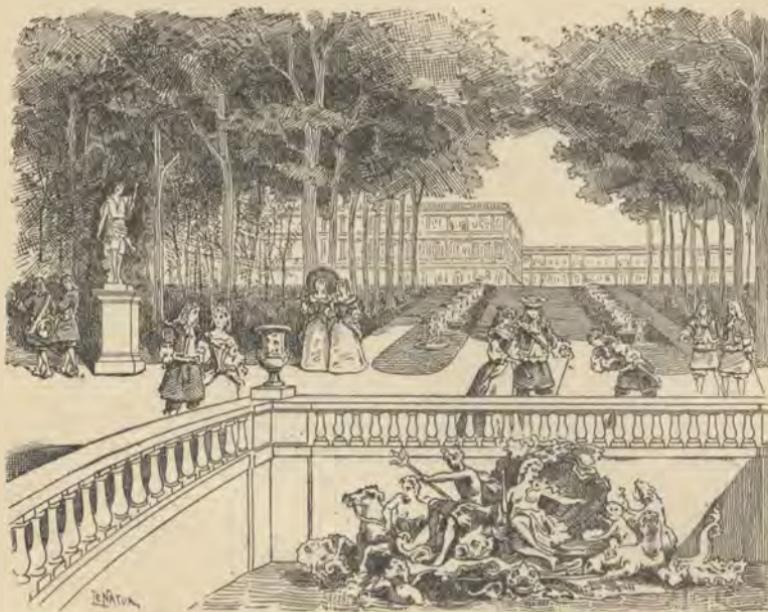


Fig. 108. — La cour à Versailles.



Fig. 109. — P. Corneille (d'après Lebrun).

admirés. Il ne créa pas les grands esprits de son temps, mais il les encouragea par des distinctions, des pensions. Cette protection qu'il accorda aux lettres et aux arts fit donner au XVII^e siècle le nom de *siècle de Louis XIV*.

Poètes. — Corneille et Racine ont fait d'admirables tragédies. *Corneille* (fig. 109) a composé : *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, etc.; *Racine* a

Versailles, c'est-à-dire une chambre étroite, incommode, servant parfois de passage, mais où ils se trouvaient les commensaux du maître. La plus cruelle disgrâce qui pût les frapper était qu'on les invitât à retourner pour quelques semaines dans leurs terres. Dans cet exil, ils languissaient loin du maître, l'oreille tendue du côté de la Cour, faisant agir tout ce qu'ils avaient d'amis, prêts à toutes les soumissions et à toutes les bassesses pour obtenir leur rappel. Un courtisan éloigné de la Cour était un corps sans âme. Il n'avait plus d'esprit, n'était plus au courant de la mode, ne savait plus s'habiller. « Sire, disait l'un d'eux, après son rappel, loin de vous, on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule. »

(ALFRED RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française.*)



Fig. 110. — Le coche (d'après Rigaud).

58^e LECTURE. — *Un voyage de Louis XIV, de Paris à Bourbon-l'Archambault.*

En 1681, le roi Louis XIV décide qu'il ira prendre les eaux à Bourbon-l'Archambault. Colbert, dès le mois de janvier, écrit à l'intendant de la généralité de Moulinus de faire réparer promptement tous les chemins. L'intendant propose d'en faire pavé quelques-uns qui sont en très mauvais état. Colbert lui répond qu'on n'aurait pas le temps. Voici ce qu'il faut faire, dit-il : « Il faut faire remplir les mauvais endroits de cailloux ou de pierres, s'il y en a dans le pays ; sinon, les remplir de terre avec du bois, et vous pouvez encore employer un troisième expédient, qui serait de faire ouvrir les terres en abattant les haies et en remplissant les fossés pour le seul passage du roi. Ce sont là les expédients dont on s'est toujours servi pour faciliter les voyages du roi dans toutes les provinces par où Sa Majesté fait voyage. »

D'après une autre lettre de Colbert, nous voyons que le roi devait partir de Versailles le 26 du mois d'avril, pour arriver à Bourbon-l'Archambault le 4 ou le 5 du mois de mai.

écrit *Andromaque*, *Esther*, *Athalie*, etc. *Molière* (fig. 111) a raillé les vices de la société dans ses comédies : *Tartufe*, *le Misanthrope*, *l'Avare*, etc. *Boileau*, dans son *Art poétique*,



Fig. 111. — Réunion littéraire à Autun.

a donné de sages conseils aux poètes. Dans ses *Fables*, *La Fontaine* a peint l'homme déguisé sous des noms divers. Louis XIV et les courtisans se reconnaissaient fort bien sous les traits du lion et du renard: aussi, n'aimaient-ils pas le bonhomme *La Fontaine*, comme ils l'appelaient.

Prosateurs. — Parmi les grands prosateurs, il faut citer les philosophes *Descartes* et *Pascal*. *Bossuet*, surnommé l'*Aigle de Meaux*, et *Fénelon*, surnommé le *Cygne de Cambrai*, furent deux prédicateurs remarquables. *Mme de Sévigné* a laissé d'admirables *Lettres*, écrites à sa fille. *La Bruyère* a jugé ses contemporains dans ses *Caractères*.

Artistes. — A côté des œuvres de *Lebrun*, le peintre favori de Louis XIV, qui décora la grande galerie de Versailles, on admire les tableaux de *N. Poussin*, de *Lesueur* et du paysagiste *Claude Gelée*, dit *Le Lorrain*. — L'architecte

C'était un voyage de *dix jours*. Aujourd'hui, quand on veut se rendre aux eaux de Vichy, à côté de Bourbon-l'Archambault, on n'y met que *six heures et demie*.

(EUG. MULLER.)

59^e LECTURE. — *Misère des classes agricoles sous Louis XIV.*

Ce qui est malheureusement hors de doute, c'est que la condition des paysans, pendant tout le règne de Louis XIV, même à l'époque qu'on appelle l'époque brillante, ne cessa point d'être misérable. En 1661, et surtout en 1662, la famine fut effroyable. A Paris, le prévôt des marchands interdit la sortie des grains en mai 1661. Il fallut un arrêté pour faire venir du blé de Vitry-le-François, où l'on voulait le garder de force. Colbert en fit venir 25 000 sacs de Guyenne. En mai 1662, on organisa des distributions gratuites de pain aux indigents : les plus pauvres furent envoyés à l'Hôpital général. Mais ils ne voulaient pas y entrer, car ils y étaient traités durement ; on les couchait trois et souvent quatre dans le même lit ; pour les contraindre à y venir, la mendicité fut interdite sous peine du fouet et, en cas de récidive, du bannissement pour les femmes, et des galères pour les hommes. En 1662, cet hôpital nourrit 6 262 pauvres ; l'année suivante, il était tellement plein qu'on ne put recevoir ceux qui demandaient à y entrer.

C'était bien pis dans les provinces. Un missionnaire, qui avait passé par Mézières et Rocroi, racontait qu'il n'avait jamais vu une telle pauvreté que celle de ces lieux-là. « J'ai trouvé partout, disait-il, un grand nombre de pauvres ménages qui meurent de faim. Si quelques-uns mangent une fois le jour un peu de pain de son, d'autres sont deux et trois jours sans en manger un seul morceau. J'ai trouvé une famille à Charleville, composée de huit personnes, qui a passé quatre jours sans manger. » La supérieure des Carmélites de Blois s'exprime ainsi : « Les pauvres des champs semblent des carcasses déterrées. Quand ils tiennent des chevaux, des ânes et autres bêtes mortes et étouffées, ils se repaissent de cette chair morte et corrompue. L'on a trouvé une femme morte de faim ayant son enfant à la mamelle. Bref, il n'y a point de jour où l'on ne trouve des pauvres morts de faim dans les maisons et dans les champs. »

(MARÉCHAL.)

Mansard bâtit le majestueux palais de Versailles. **Pierre Puget** est le plus grand sculpteur du siècle. **Le Nôtre**, créateur de l'art des jardins, dessine le plan du parc de Versailles.

QUESTIONNAIRE. — 1. Dites les causes des guerres de Louis XIV. — 2. Parlez de la guerre de Flandre. — 3. Pourquoi Louis XIV détestait-il les Hollandais? — 4. Parlez de la guerre de Hollande. — 5. Louis XIV méritait-il bien, à cette époque, le nom de Grand? — 6. Quelles fautes commit-il? — 7. Parlez des Dragonnades. — 8. Appréciez la révocation de l'édit de Nantes. — 9. Dites les résultats de cette révocation. — 10. Parlez de la guerre de la ligue d'Augsbourg : 1^e de nos ressources; 2^e de la lutte sur mer; 3^e sur terre; 4^e du traité de Ryswick. — 11. Que pensez-vous de l'incendie du Palatinat? — 12. Quelles calamités s'ajoutent aux horreurs de la guerre de la succession d'Espagne? — 13. Qui sauve la France? — 14. Résultats de cette guerre. — 15. Dites les résultats du règne de Louis XIV. — 16. Parlez d'un voyage en France sous ce roi. — 17. Montrez la grande misère du peuple. — 18. Qu'est-ce qui fait la grandeur du règne de Louis XIV? — 19. Nommez : 1^e les grands écrivains; 2^e les grands artistes de cette période.

RÉSUMÉ. — 1. Anne d'Autriche, proclamée régente pendant la minorité de son fils Louis XIV, donne le pouvoir à Mazurin. Ce ministre termine la guerre de Trente ans par la paix de Westphalie (1648), et rétablit l'ordre trouble par la guerre civile de la Fronde. Les Espagnols, alliés des Frondeurs, sont battus et signent la paix des Pyrénées (1659).

2. A la mort de Mazurin, Louis XIV, aidé par des hommes d'une grande valeur, tels que Colbert, Louvois, Vauban, gouverne lui-même et exerce un pouvoir sans bornes. Il entreprend quatre grandes guerres. La guerre de Flandre nous donne la Flandre et la guerre de Hollande la Franche-Comté. Mais l'orgueil et l'ambition le perdent. En pleine paix, il s'empare de Strasbourg; en outre, il persécute violenement les protestants et révoque l'édit de Nantes. L'Europe s'arme alors contre lui. La guerre de la Ligue d'Augsbourg nous laisse Strasbourg; celle de la succession d'Espagne met la France à deux doigts de sa perte; la misère du peuple est effroyable. Villars sauve la France à Denain (1712). L'Angleterre surtout profite des guerres de Louis XIV.

3. A cette époque, vivent des écrivains illustres. Les grands poètes sont : Corneille, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine. Parmi les prosateurs on peut citer : Descartes, Pascal, La Bruyère, Mme de Sévigné; les prédicateurs Bossuet, Fénelon. La France compte aussi des artistes remarquables : Lebrun, Le Poussin, Lesueur, Claude le Lorrain, Mansard, Pierre Puget, Le Nôtre. Par les encouragements qu'il donna aux uns et aux autres, Louis XIV mérita de donner son nom au XVII^e siècle.



Fig. 112. — Law et le bossu de la rue Quincampoix.

Une foule énorme se pressait dans la rue Quincampoix, aux portes de la banque établie par *Law*. On se disputait les actions, on signait des contrats en plein air. Un bossu loua sa bosse comme pupitre, et gagna ainsi 150 000 francs.

60^e LECTURE. — *La peste de Marseille.*

En 1720, la peste désola la Provence, où elle fit plus de 80 000 victimes. La ville de *Marseille* fut particulièrement éprouvée. L'excès du mal fit, comme toujours, apparaître l'égoïsme dans ce qu'il a de plus hideux, mais il suscita aussi des dévouements sublimes. L'évêque de *Marseille*, *Belzunce*, le chevalier *Roze*, les échevins, se signalèrent entre tous en exposant mille fois leur vie pour soulager ou sauver leurs concitoyens. Ils ne négligèrent rien pour combattre le fléau, ramener le courage et la confiance de tous : on vit *Belzunce* monter sur un tomberneau chargé de cadavres, qu'un forçat conduisait au cimetière.

(CHOUBLIER.)

Malheureusement, à cette époque, on ne connaissait pas de traitement efficace de la peste. De nos jours, un élève de *Pasteur*, le docteur français *Yersin*, est arrivé, après de laborieuses et dangereuses recherches, à découvrir le vaccin anti-pesteux et à diminuer la mortalité des pestiférés dans de très fortes proportions. Saluons en passant ce *bienfaiteur de l'humanité*.

CHAPITRE XIV

DÉCADENCE DE LA MONARCHIE ABSOLUE

(Carte, page 107.)

Louis XV.

1. Louis XV (*fig. 113*). — L'arrière-petit-fils de Louis XIV, âgé de cinq ans, lui succéda sous le nom de **Louis XV**.

2. Le Régent et Dubois. — Le *duc d'Orléans*, prince corrompu, eut la régence et prit pour ministre l'*abbé Dubois*, « petit homme à mine de fouine, pêtri de vices et d'habileté ».

Pendant la *Régence*, les fêtes, les scandales se renouvelèrent sans cesse à la cour; l'ivresse et la débauche s'affichèrent publiquement. A l'exemple du Régent, et pour lui plaire, chacun rejeta toute tenue, toute gêne.



Fig. 113. — Louis XV (d'après Van Loo).

3. Situátion financière; Law. — Louis XIV avait laissé les finances dans un triste état, qu'aggravèrent encore les prodigalités du Régent. Un Ecossais, *Law*, prétendit sauver l'Etat de la ruine : il le conduisit à la banqueroute (*fig. 112*).

4. Gouvernement de Louis XV. — Louis XV, majeur, ne put se passer de premier ministre : il n'aimait pas le travail. Il appela aux affaires son ancien précepteur, le *cardinal Fleury*.



Fig. 114. — Frédéric II.

61^e LECTURE. — *Le chevalier d'Assas et le sergent Dubois* (fig. 115).

Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, et le sergent Dubois, envoyés en découverte, tombent au milieu d'un groupe de soldats ennemis en embuscade. Aussitôt vingt baïonnettes s'appuient sur leur poitrine : « Si vous criez, vous êtes morts. » D'Assas et Dubois se rendent compte du danger qu'ils courrent, mais ils comprennent que de leur dévouement dépend le salut de l'armée : « A nous, d'Auvergne ! s'écrient-ils, voilà l'ennemi ! » Ils tombent percés de coups. Leur héroïsme empêcha l'armée française d'être surprise et lui valut la victoire.



Fig. 115. — Le chevalier d'Assas et le sergent Dubois (d'après Moreau le jeune).

5. Ministère de Fleury. — Fleury donna à la France de longues années de paix; mais, pour conserver l'alliance de l'Angleterre, il laissa dépérir notre marine militaire. Malgré lui, il fut obligé de faire la guerre.

6. Guerre de Pologne. — Poussé par la cour, il chercha à rétablir sur le trône de Pologne le beau-père de Louis XV,

Stanislas Leczinski. Il ne put lui assurer ce royaume, mais il lui fit céder la *Lorraine*; il préparait ainsi la réunion de cette province à la France.



Fig. 116. — Costume sous Louis XV.

de *Fontenoy* (1745), suivie d'autres succès. La paix signée ne nous rapporta rien. Louis XV déclara vouloir traiter en roi, non en marchand. Nous avions sacrifié des milliers d'hommes, dépensé des millions pour le roi de Prusse!

8. Guerre de Sept ans; traité de Paris (1763). — La jalousie de l'Angleterre, qui enviait nos colonies, provoqua la *guerre de Sept ans*. Nous étions engagés dans une terrible lutte maritime. Le triste Louis XV, tout entier au plaisir, se laissa entraîner en même temps dans une guerre continentale. Une favorite, *M^{me} de Pompadour*, fit signer entre la France et l'Autriche une alliance dirigée contre Frédéric II. Nos armées, commandées par des *généraux de cour*, subirent de nombreuses défaites, notamment à *Rosbach* (1757). A côté des tristesses de cette campagne, se place un fait glorieux : le *chevalier d'Assas* et le *sergent Dubois* sacrifièrent leur vie pour sauver l'armée (fig. 115).



Fig. 117. — Dupleix.

splendidement comme les princes hindous, ils visitèrent tous les chefs indigènes et les gagnèrent à notre cause. C'était notre prépondérance assurée. Mais les Anglais, furieux de leur défaite, exigèrent et obtinrent de Louis XV le rappel de Dupleix. Celui-ci, rentré en France, fut accueilli avec enthousiasme par le peuple, avec hypocrisie par la cour. Il réclama en vain les treize millions qu'il avait prêtés et il mourut misérablement « après avoir vu la chute de nos colonies et l'abaissement de cette France qu'il avait rêvée si glorieuse ».

63^e LECTURE. — *Mort de Montcalm.*

Obligé de livrer un combat inégal sous les murs de Québec, **Montcalm** fut mortellement blessé. « Au moins, dit-il, je ne verrai pas les Anglais entrer dans Québec. » Bien qu'agonisant, il oubliait sa douleur pour s'occuper de ses concitoyens. Il écrivit ces admirables lignes au général ennemi : « Général, l'humanité des Anglais me rassure sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour eux les sentiments qu'ils m'avaient inspirés. Qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'ils ont changé de maître. Je fus leur père; soyez leur protecteur. » Le corps de ce héros repose à Québec, près du champ de bataille où il est tombé. Il rappelle aux Canadiens devenus Anglais l'ancienne patrie qu'ils n'ont pas cessé d'aimer et dont ils parlent encore la langue.

(D'après CH. NORMAND.)

62^e LECTURE. — *Dupleix aux Indes.*

Madras était la capitale des possessions anglaises de l'Inde; **Pondichéry**, celle des possessions françaises. **Dupleix**, notre gouverneur général, s'efforça de chasser les Anglais et d'établir notre domination sur tout le pays. Sans secours du gouvernement de Louis XV, il dépensa dans la lutte tout ce qui lui restait de ressources, la fortune de ses parents et celle de ses amis. Accompagné de sa vaillante femme, la *princesse Jeanne*, qui parlait toutes les langues de l'Inde, vêtus tous deux

Sur mer, l'Angleterre détruisait notre marine marchande; elle attaquait en même temps nos colonies. L'*Inde*, considérablement agrandie par *Dupleix* (fig. 117), fut perdue pour nous, malgré l'héroïque résistance de *Lally-Tollendal* à Pondichéry. Au Canada, *Montcalm*, laissé sans secours, mourut héroïquement sans avoir pu sauver cette colonie.

Le désastreux *traité de Paris* (1763) termina la guerre. Louis XV céda aux Anglais le *Canada*, une partie des *Antilles*, le *Sénégal* et l'*Inde*. De ce jour, l'Angleterre eut l'*empire des mers*, qu'elle a conservé depuis. Un autre résultat de cette guerre fut la *grandeur de la Prusse*, élevée par Frédéric II au rang des premières puissances de l'Europe.

9. Ministère de Choiseul. — Un ministre patriote, *Choiseul*, s'efforça de réorganiser l'armée et de relever notre marine. Il supprima la redoutable *Compagnie des Jésuites*, dont les constitutions furent reconnues contraires au bien de l'État. Sous son ministère, la France s'agrandit de la *Lorraine* et de la *Corse*.

10. Partage de la Pologne; pacte de famine. — Louis XV sacrifia Choiseul à la haine d'une courtisane, *Mme du Barry*, et le remplaça par des hommes sans valeur, protégés de cette nouvelle favorite. L'un d'eux, ministre des affaires étrangères, laissa s'accomplir une des plus grandes iniquités du siècle : le *partage de la Pologne*, notre alliée, entre la Prusse, la Russie et l'Autriche. Un autre voyait dans le peuple « une éponge à pressurer »; et, non content de gaspiller les finances, il accaparait les grains au moment de la récolte et spéculait dessus; il pratiquait ainsi la *disette artificielle* : c'est ce qu'on a appelé le *pacte de famine*. Louis XV participait aux bénéfices!

11. Mort de Louis XV. — Louis XV, plongé de plus en plus dans la débauche, ruiné par les excès, mourut en 1774, à la grande joie de la nation entière. Il laissait la France déconsidérée, la royauté avilie et une succession grosse d'orages.

Fig. 118. — Costumes bourgeois du XVIII^e siècle.64^e LECTURE. — *La corvée au dix-huitième siècle.*

Je n'oublierai jamais l'horreur des calamités qu'on souffrit en France lorsque la reine Marie Leczinska y arriva. Une pluie continue y avait ruiné les récoltes; le pauvre laboureur guettait un moment de sécheresse pour les recueillir. Cependant il était occupé d'une autre manière. On avait fait marcher les paysans pour raccommoder les chemins où la reine devait passer, et ils n'en étaient que pires, au point que Sa Majesté faillit plusieurs fois se noyer. On retirait son carrosse d'un bourbier à force de bras.

On avait commandé les chevaux des paysans à dix lieues à la ronde pour tirer les bagages. Quand les chevaux commandés n'arrivaient pas, on faisait doubler la traite aux chevaux dont on était saisi. J'allai me promener un soir, après dîner, sur la place de Sézanne. Il y eut un moment sans pluie. Je parlai à de pauvres paysans : leurs chevaux tout attelés passaient la nuit en plein air.

Plusieurs dirent que leurs bêtes n'avaient rien mangé depuis trois jours. On en attelait dix là où on en avait commandé quatre. Jugez combien il en périt.

(VOYER D'ARGENSON.)

Louis XVI.

12. Louis XVI. — Pour remédier à la situation, il aurait fallu un homme intelligent, énergique. Or, le nouveau roi, *Louis XVI* (fig. 120), doué d'une grande bonté de cœur, dévoué au bonheur de son peuple, avait un *jugement étroit* et une grande *faisabilité de caractère*. Il se laissa diriger par son entourage et surtout par la reine, *Marie-Antoinette* (fig. 119), princesse frivole, d'origine autri-



Fig. 119. — Marie-Antoinette.



Fig. 120. — Louis XVI.

chienne, mal préparée au rôle de conseiller par son éducation première.

13. Ministres réformateurs : Turgot. — Louis XVI appela d'abord aux affaires quelques hommes sages, d'une *parfaite honnêteté et amis du peuple*.

65^e LECTURE. — *Le plan de Turgot.*

Turgot, entrant au ministère, se mettant à sa table, à l'instant prépare et écrit l'admirable *ordonnance de septembre*, noble, claire, éloquente. C'est la *Marseillaise du blé*. Donnée précisément la veille des semaines, elle disait à peu près : « *Semez, vous êtes sûrs de vendre. Désormais vous vendrez partout.* » Mot magique, dont la terre frémît. La charrue prit l'essor, et les bœufs semblaient réveillés.

C'est là-dessus qu'avait compté Turgot, et plus encore que sur l'économie. Si la culture doublait d'activité, si le blé, si le vin, roulant d'un bout à l'autre du royaume, récompensaient leurs producteurs, la richesse allait croître énormément. L'Etat était sauvé.

Ce n'était pas tout dans son plan. A la seconde année, Turgot déchainait l'industrie, qui, libre tout à coup, allait décupler d'énergie, de volonté, d'effort. L'ouvrier fainéant, languissant chez un maître, allait, devenant maître, travailler nuit et jour. Heureux d'avoir à lui son métier, son foyer, bientôt une famille, il n'encherirait pas à plaisir, donnerait à bon marché tant de choses nécessaires à tous.

A la troisième année, Turgot devait fonder l'instruction.

Donc, *Culture affranchie* (1775), *Industrie affranchie* (1776) et *Raison affranchie* (1777). — Voilà, tout le plan de Turgot. (MICHELET.)

66^e LECTURE. — *Corporations industrielles.*

La **corporation**, qui était une *association ouverte au moyen âge*, était devenue une *association fermée au XVIII^e siècle*. Il n'était même pas toujours aisé d'*entrer en apprentissage*, car le nombre des apprentis était restreint par les règlements.

Chaque corporation avait ses *statuts* ou règlements spéciaux qui déterminaient strictement la nature du travail et les détails de fabrication de chaque objet. Une *jurande*, composée de *maîtres* ou *jurés*, élus par leurs confrères, veillait à l'exécution de ces règlements.

Les corporations étaient nombreuses; chacune d'elles avait son domaine délimité, qu'elle défendait avec jalouse contre les empiétements des corporations voisines; de là, de nombreux et interminables procès, comme celui des tailleurs et des fripiers. Les tailleurs voulaient fixer la quantité de drap neuf qui pouvait entrer dans un vieil habit, et les fripiers contestaient aux tailleurs le droit de réparer un habit qui avait été porté, ne fût-ce que pour en changer les boutons.

Cette organisation de l'industrie et du commerce supprimait la concurrence et par conséquent le progrès; elle favorisait un petit nombre d'intéressés au détriment de la grande masse des travailleurs et des consommateurs. (CHOUBLIER.)

Turgot (fig. 121) fut le principal. Ancien intendant du Limousin, où il avait rendu d'éminents services, Turgot prenait la direction des affaires avec un programme bien arrêté de réformes. Il autorisa la *libre circulation des grains*

par tout le royaume; remplaça la *corvée* sur les routes, que le peuple supportait seul, par un impôt pesant sur tous. Enfin, il supprima les *douanes intérieures* et les *corporations*.

Turgot avait d'autres projets. Mis à exécution, ils pouvaient transformer l'ancienne France *sans secousse violente*. Mais les 6000 parasites de la cour, inquiétés par ces réformes, obtinrent, de la faiblesse du roi, le renvoi du ministre coupable de vouloir le bien public.



Fig. 121. — Turgot.

14. Necker. — Un banquier genevois, *Necker*, le remplaça. Tous ses efforts tendirent à *combler le déficit*. Il introduisit l'ordre et l'économie dans les finances par la suppression d'une foule d'abus. Mais, comme Turgot, il fut renversé par tous ceux qu'atteignaient les réformes. Son passage aux affaires avait été marqué par l'abolition de la *question préparatoire*, odieuse torture infligée aux accusés pour leur arracher des aveux.

15. Malesherbes. — Avec son ami Turgot, *Malesherbes* s'éleva contre les dépenses excessives de la cour; il voulut aussi faire abolir les *lettres de cachet*; mais ses conseils ne furent point écoutés, et il se retira avec Turgot.

65^e LECTURE. — *Le plan de Turgot.*

Turgot, entrant au ministère, se mettant à sa table, à l'instant prépare et écrit l'admirable *ordonnance* de septembre, noble, claire, éloquente. C'est la *Marseillaise* du blé. Donnée précisément la veille des semaines, elle disait à peu près : « Semez, vous êtes sûrs de vendre. Désormais vous vendrez partout. » Mot magique, dont la terre frémît. La charrue prit l'essor, et les bœufs semblaient réveillés.

C'est là-dessus qu'avait compté Turgot, et plus encore que sur l'économie. Si la culture doublait d'activité, si le blé, si le vin, roulant d'un bout à l'autre du royaume, récompensaient leurs producteurs, la richesse allait croître énormément. L'État était sauvé.

Ce n'était pas tout dans son plan. A la seconde année, Turgot déchainait l'industrie, qui, libre tout à coup, allait décupler d'énergie, de volonté, d'effort. L'ouvrier fainéant, languissant chez un maître, allait, devenant maître, travailler nuit et jour. Heureux d'avoir à lui son métier, son foyer, bientôt une famille, il n'encherirait pas à plaisir, donnerait à bon marché tant de choses nécessaires à tous.

A la troisième année, Turgot devait fonder l'instruction.

Donc, *Culture affranchie* (1775), *Industrie affranchie* (1776) et *Raison affranchie* (1777). — Voilà tout le plan de Turgot. (MICHELET.)

66^e LECTURE. — *Corporations industrielles.*

La **corporation**, qui était une *association ouverte au moyen âge*, était devenue une *association fermée au XVIII^e siècle*. Il n'était même pas toujours aisé d'entrer en *apprentissage*, car le nombre des apprentis était restreint par les règlements.

Chaque corporation avait ses *statuts* ou règlements spéciaux qui déterminaient strictement la nature du travail et les détails de fabrication de chaque objet. Une *jurande*, composée de *maîtres* ou *jurés*, élus par leurs confrères, veillait à l'exécution de ces règlements.

Les corporations étaient nombreuses; chacune d'elles avait son domaine délimité, qu'elle défendait avec jalouse contre les empiétements des corporations voisines; de là, de nombreux et interminables procès, comme celui des tailleurs et des fripiers. Les tailleurs voulaient fixer la quantité de drap neuf qui pouvait entrer dans un vieil habit, et les fripiers contestaient aux tailleurs le droit de réparer un habit qui avait été porté, ne fut-ce que pour en changer les boutons.

Cette organisation de l'industrie et du commerce supprimait la concurrence et par conséquent le progrès; elle favorisait un petit nombre d'intéressés au détriment de la grande masse des travailleurs et des consommateurs. (CHOUBLIER.)

Turgot (*fig. 121*) fut le principal. Ancien intendant du Limousin, où il avait rendu d'éminents services, Turgot prenait la direction des affaires avec un programme bien arrêté de réformes. Il autorisa la *libre circulation des grains*

par tout le royaume; remplaça la *corvée* sur les routes, que le peuple supportait seul, par un impôt pesant sur tous. Enfin, il supprima les *douanes intérieures* et les *corporations*.

Turgot avait d'autres projets. Mis à exécution, ils pouvaient transformer l'ancienne France sans secousse violente. Mais les 6000 parasites de la cour, inquiétés par ces réformes, obtinrent, de la faiblesse du roi, le renvoi du ministre coupable de vouloir le bien public.



Fig. 121. — Turgot.

14. Necker. — Un banquier genevois, *Necker*, le remplaça. Tous ses efforts tendirent à *combler le déficit*. Il introduisit l'ordre et l'économie dans les finances par la suppression d'une foule d'abus. Mais, comme Turgot, il fut renversé par tous ceux qu'atteignaient les réformes. Son passage aux affaires avait été marqué par l'abolition de la *question préparatoire*, odieuse torture infligée aux accusés pour leur arracher des aveux.

15. Malesherbes. — Avec son ami Turgot, *Malesherbes* s'éleva contre les dépenses excessives de la cour; il voulut aussi faire abolir les *lettres de cachet*; mais ses conseils ne furent point écoutés, et il se retira avec Turgot.

67^e LECTURE. — Statuts de quelques corporations.

(Voir LECTURE 24, page 56.)

Les cordonniers ne pouvaient travailler à toute heure, ni employer toute espèce de cuir. Les savetiers ne pouvaient raccommoder un soulier de manière qu'il redéveint neuf de plus d'un tiers.

Malheureux, plus malheureux menuisiers ! Ils ne pouvaient donner un coup de scie ou de rabot, sans attirer sur eux l'attention des jurés de la corporation. Ceux-ci trouvaient-ils un meuble qui n'eût pas les dimensions fixées par les statuts, qui fût de vieux bois, qui eût de larges noeuds, ils le faisaient dépecer sur-le-champ et brûler devant la porte, aux acclamations des badauds qui n'avaient jamais assez de feux de joie. Voyaient-ils de la lumière dans un atelier, après le couvre-feu sonné, ils se faisaient ouvrir ; si ce n'était ni pour l'évêque, ni pour les princes, ni pour les morts que l'artisan travaillait, et s'il n'avait pas ou soin de fermer portes et fenêtres, il était sévèrement tancé et, comme conclusion, mis à l'amende.

Il en était de même du barbier. Les jurés de la compagnie ne cessaient de rôder autour de sa boutique. Ils venaient visiter ses pots et ses outils et le mettaient à l'amende si, passé midi, ils trouvaient encore dans les bassins le sang des saignées. Les dimanches et fêtes, il fallait chômer, car, en vertu d'un ordre de l'autorité épiscopale, il était interdit de raser et de saigner, sauf pour quelque seigneur. Le malheureux barbier, ces jours-là, devait dépendre ses bassins et ses enseignes. Se faisait-on orfèvre, mêmes ennuis, mêmes entraves.

(MONTEIL, *Histoire de France des divers États.*)

*68^e LECTURE. — Les enseignes de Paris au dix-huitième siècle
(fig. 123).*

Au dix-huitième siècle, Paris était loin de posséder ces rues larges et claires que vous lui voyez aujourd'hui. Point de ces coquets établissements qui charment le passant par la grâce et la clarté attrante de leur enseigne peinte que tout le monde peut lire à distance.

A cette époque les *enseignes* pendaient à de longues potences de fer, de sorte que l'*enseigne* et la *potence*, dans les grands vents, menaçaient d'écraser le passant de la rue. Quand le vent soufflait, toutes les *enseignes*, devenues gémissantes, se heurtaient et se choquaient entre elles, ce qui composait un carillon plaintif et discordant, vraiment incroyable. De plus, elles jetaient, la nuit, des ombres si larges, qu'elles rendaient nulle la faible clarté des lanternes. Ces *enseignes* avaient, pour la plupart, un volume colossal. Elles donnaient l'image d'un peuple gigantesque : on voyait une épée de six pieds de haut, une botte grosse comme un muid, un éperon large comme une roue de carrosse,

16. Guerre de l'indépendance américaine (fig. 122).

— Les économies réalisées par Necker permirent à la France de soutenir les colons anglais de l'Amérique du Nord révoltés contre l'Angleterre. Avec *Washington* et *Franklin* à leur tête, les Américains se proclamèrent *indépendants*. Après avoir hésité, Louis XVI se décida à intervenir en leur faveur. Cette fois, nous allions *combattre pour la liberté*. De nombreux volontaires, comme *La Fayette*, n'avaient pas attendu la décision de notre gouvernement pour partir en Amérique.



Fig. 122. — Les héros de l'indépendance américaine.

Notre marine se couvrit de gloire sur toutes les mers. Le bailli de *Suffren* remporta de grandes victoires sur les Anglais, qui, fatigués de la lutte, demandèrent la paix. Le *traité de Versailles* (1783) reconnut l'*indépendance des États-Unis*, et nous rendit quelques-unes des colonies perdues dans la guerre de Sept ans, notamment le *Sénégal*.



Fig. 123. — Enseignes de Paris.

honteuse, un acte d'héroïsme pendant cette guerre. — 11. Dites ce que vous savez de Dupleix, de Lally-Tollendal, de Montcalm. — 12. Indiquez les conditions du honteux traité de Paris. — 13. Que fit Choiseul? Pourquoi et par qui fut-il remplacé? — 14. Parlez du partage de la Pologne; du pacte de famine. — 15. Montrez les résultats du règne de Louis XV. — 16. Faites le portrait de Louis XVI. — 17. Dites ce que vous savez de Turgot. — 18. Pourquoi est-il renversé? — 19. Parlez de Necker. — 20. Pourquoi la guerre d'Amérique est-elle populaire en France? Nommez ses héros et dites ses résultats. — 21. Necker est rappelé aux affaires. Pourquoi? Que demande-t-il?

un gant qui aurait logé un enfant de trois ans dans chacun de ses doigts, des têtes monstrueuses. La ville était hérissée de ces grossiers appendices.

(F. SARCEY.)

QUESTIONNAIRE.

- 1. Parlez du Régent et de Dubois.
- 2. Dites quelques mots sur Law.
- 3. Sur la peste de Marseille.
- 4. Que voulait Fleury?
- 5. Que savez-vous de la guerre de Pologne?
- 6. De la guerre de la succession d'Autriche?
- 7. De la guerre de Sept ans?
- 8. Qui gouverne réellement la France à ce moment?
- 9. Faites ressortir la faute commise en nous alliant à Frédéric II.
- 10. Parlez de nos généraux, rappelez une défaite

17. Ministres dissipateurs. — Après le départ de Necker, le *gaspillage des finances* recommença. Deux ministres accrurent encore le déficit par leurs dépenses folles. La situation devenait de plus en plus critique.

18. Rappel de Necker. — Necker, rappelé à la direction des finances, demanda et obtint la *convocation des États généraux*, et, en même temps, une *représentation double* pour le tiers état, de manière à lui assurer un nombre de députés égal à celui des deux autres ordres réunis.

19. Les élections. — Quelques jours après, les élections eurent lieu et les députés reçurent les *cahiers de doléances* rédigés par les électeurs. La *Révolution allait commencer*.

RÉSUMÉ. — 1. *Le règne de Louis XV est une époque de décadence. Le duc d'Orléans, nommé régent, prend pour ministre l'indigne abbé Dubois. Sous sa régence les mœurs sont profondément corrompues et un grand désastre financier (Law) bouleverse les fortunes.*

2. *Louis XV majeur ne s'occupe point du gouvernement. Le ministre Fleury entreprend deux guerres : celle de la succession de Pologne qui nous assure la Lorraine, et celle de la succession d'Autriche, au profit du roi de Prusse. Enfin M^{me} de Pompadour nous engage dans la désastreuse guerre de Sept ans : nous y perdons notre empire colonial.*

3. *Un ministre patriote, Choiseul, s'efforce de relever notre pays ; il réunit la Lorraine et la Corse ; mais l'indigne Louis XV, de plus en plus ensoncé dans la débauche, le sacrifie à la haine d'une favorite. Trois ministres sans scrupules le remplacent : ils laissent accomplir le partage de la Pologne et affament le peuple par le pacte de famine. Louis XV meurt hâ et méprisé de tous.*

4. *Louis XVI, bon et faible, lui succède. Dans la première partie de son règne, il prend des ministres réformateurs : Turgot, Malesherbes, Necker. Ce dernier trouve l'argent nécessaire pour aider les colons anglais de l'Amérique du Nord à constituer la république des États-Unis. Mais les privilégiés ne veulent pas de réformes et Louis XVI donne le pouvoir à des ministres dissipateurs. Le déficit augmente de jour en jour ; la situation devient de plus en plus critique. Louis XVI rappelle Necker, et les États généraux sont convoqués pour remettre de l'ordre dans les finances.*



Fig. 124. — Statue de Voltaire (par Houdon).

69^e LECTURE. — *Réhabilitation de Calas.*

Le 9 mars 1762, un réformé toulousain, le négociant Calas, expire sur la roue : le parlement de Toulouse l'avait condamné comme assassin de son propre fils, qui, selon toute apparence, s'était donné la mort lui-même. Suivant une fable empruntée par le parlement à la crédulité grossière des confréries de pénitents, Calas avait tué son fils pour l'empêcher de se faire catholique ! La veuve et les enfants de la victime, après avoir passé eux-mêmes par les horreurs de la question, se réfugient à Genève et vont implorer la pitié de Voltaire... L'histoire ne peut avoir trop d'éloges pour la magnanimité avec laquelle ce vieillard, déjà en butte aux clergés de toute l'Europe, osa entrer en lutte ouverte avec cette magistrature si redoutée et la fit reculer devant lui. Il sut employer toutes les armes, même celle de la modération, pour persuader, pour entraîner le public, le barreau, la cour enfin. Un tribunal extraordinaire cassa l'arrêt du parlement de Toulouse, réhabilita la mémoire de Calas et ordonna que sa famille fût indemnisée (9 mars 1765). Jamais la justice et la vérité n'avaient remporté une plus belle et plus difficile victoire. (H. MARTIN.)

CHAPITRE XV

LA FRANCE INTELLECTUELLE AU XVIII^e SIÈCLE

1. L'opinion publique. — Si le gouvernement était usé, sans forces, la nation, au contraire, se montrait pleine de vigueur. Un changement considérable s'était produit dans les esprits : le peuple voulait *se rendre compte, jugeait le passé et demandait la suppression d'un régime où les abus étaient si nombreux.*

Trois hommes surtout éveillèrent l'opinion publique : **Voltaire, Montesquieu, J.-J. Rousseau.**

2. Voltaire (*fig. 124*). — Voltaire fut le *roi de l'opinion* au XVIII^e siècle. Il nous a laissé un nombre prodigieux d'écrits : *le Siècle de Louis XIV*, des tragédies, des *Lettres*, etc. *L'intolérance religieuse et toutes les injustices* n'eurent jamais

plus acharné adversaire. *Calas*, le chevalier de *La Barre*, *Lally-Tollendal*, victimes d'erreurs judiciaires, lui durent leur réhabilitation. Nous l'admirons pour son amour passionné de l'humanité et de la liberté.



Fig. 124. — Voltaire.

3. Montesquieu (*fig. 125*) et **Rousseau.** — Montesquieu, magistrat et écrivain, fit connaître, dans l'*Esprit des Lois*, le fonctionne-

70^e LECTURE. — *La misère en France au dix-huitième siècle.*

Parcourez les correspondances administratives des trente dernières années qui précèdent la Révolution; cent indices vous révéleront une souffrance excessive. Visiblement, pour l'homme du peuple, paysan, artisan, ouvrier, qui subsiste par le travail de ses bras, la vie est précaire; il a juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim, et plus d'une fois ce peu lui manque. Dans un canton reculé, les paysans coupent les blés encore verts et les font sécher au four parce que leur faim ne peut attendre. L'intendant de Bourges marque qu'un grand nombre de métayers ont vendu leurs meubles; que des familles entières ont passé deux jours sans manger; que dans plusieurs paroisses les affamés restent au lit la plus grande partie du jour pour souffrir moins. L'intendant d'Orléans annonce qu'en Sologne de pauvres veuves ont brûlé leur bois de lit, d'autres leurs arbres fruitiers, pour se préserver du froid, et il ajoute : « Rien n'est exagéré dans ce tableau, le cri du besoin ne peut se rendre, il faut voir de près la misère des campagnes pour s'en faire une idée. » (TAINE.)

71^e LECTURE. — *Histoire du peuple.*

Si on rapproche par la pensée les deux bouts de notre histoire, le *serf d'autrefois* et le *citoyen d'aujourd'hui*, quelle distance, quelle différence entre ces deux hommes dont l'un n'avait rien, pas même sa personne, et dont l'autre ne dépend que de lui-même.

C'est par le travail, par l'économie, par la patience, par le courage que cette classe si longtemps malheureuse et asservie est arrivée de la pauvreté, de l'ignorance, de la servitude, à l'aisance, à l'instruction et à la liberté. C'est l'association qui a tiré le peuple de l'isolement du servage et l'a constitué en commune; c'est le courage qui lui a fait sa place dans les armées à côté de la noblesse; c'est la fermeté qui lui a ouvert les États généraux; c'est la loyauté et la fidélité qui lui ont assuré l'appui du pouvoir royal; c'est l'intelligence qui l'a fait arriver aux hauts emplois et jusque dans les conseils de la royauté; c'est l'activité, c'est l'initiative qui, par le commerce et l'industrie, l'ont conduit à l'indépendance. Et le moment venu, quand la royauté se fut affaiblie par l'abus même de sa puissance, alors, à l'aide de ce peuple mûri, fortifié, ennobli, un grand mouvement se fit, le trône tomba, la royauté disparut et le peuple régna. (VESSIOT.)

QUESTIONNAIRE. — 1. Parlez de l'éveil de l'opinion publique. — 2. Dites ce que vous savez sur Voltaire, Montesquieu, J.-J. Rousseau. — 3. Parlez de la réhabilitation de Calas. — 4. Nommez les grands savants du XVIII^e siècle. — 5. Les philanthropes. — 6. Montrez comment, malgré les hontes du gouvernement, le XVIII^e siècle tient une belle place dans l'histoire.



Fig. 126. — Rousseau.

ment de la monarchie constitutionnelle en Angleterre. Rousseau (fig. 126) proclama dans le *Contrat social* que *le peuple est le seul souverain*.

4. Les savants. — En dehors de la mêlée des partis, se tiennent un grand nombre d'écrivains et de savants remarquables. *Buffon*, dans sa vaste *Histoire naturelle*, se fait le peintre de la nature. *Lavoisier* analyse l'air et l'eau; ses découvertes et celles de *Berthollet* transforment la chimie, comme les travaux de *Laurent de Jussieu* transforment la botanique. *Monge*, *Lagrange*, *Laplace* font d'importantes études d'astronomie, de mécanique, de mathématiques. Les frères *Montgolfier* inventent les aérostats.

5. Les philanthropes. — A cette même époque, l'abbé de l'Épée fonde l'*Institution des sourds-muets*; *Valentin Haüy*, l'*Institut des aveugles*; *Parmentier* propage la pomme de terre¹.

En résumé, l'histoire du XVIII^e siècle, si triste pour le gouvernement, occupe une place considérable par l'éclat des lettres, par les grandes découvertes scientifiques et par sa généreuse ardeur pour l'amélioration du sort de l'humanité.

1. A cette époque, l'Anglais *Jenner* trouve le vaccin de la variole.

RÉSUMÉ. — 1. Vers la fin du XVIII^e siècle, la royauté est usée, mais la nation est pleine de vigueur. Eclairée par de grands écrivains, elle veut la fin des abus. Voltaire lutte surtout contre l'intolérance; Montesquieu et J.-J. Rousseau font connaître de nouveaux modes de gouvernement.

2. Buffon, Lavoisier, Berthollet, Laurent de Jussieu, Monge, Lagrange, Laplace font faire aux sciences d'immenses progrès. L'abbé de l'Épée, Valentin Haüy, Parmentier améliorent, eux aussi, le sort de l'humanité.

CHAPITRE XVI

ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ AU XVIII^e SIÈCLE

1. Jacques Bonhomme. — Jusqu'ici, nous avons vu « tout le gros ouvrage de la France » retomber sur les mêmes épaules : celles du peuple. Pour assurer une vie heureuse et égoïste à 300 000 privilégiés, près de vingt-cinq millions de pauvres gens font tout, payent tout, souffrent tout.... et souvent meurent de faim.

Après des siècles de misère, *Jacques Bonhomme*, si longtemps confiant en ceux qui lui devaient protection — et à qui l'on ne pensait que pour l'impôt et la corvée — à bout de souffrances, désespérant de voir sa situation améliorée, va chercher lui-même un remède à ses maux, devenus intolérables au XVIII^e siècle. Ce remède, il le trouvera dans la *destruction de l'ancien régime*.

Avant que ce régime disparaisse, retracons-en le tableau : nous y retrouverons les causes mêmes de sa disparition.

2. Pouvoir royal. — La France n'avait pas de *Constitution écrite* : rien ne limitait donc l'autorité du roi. Il disposait de *tous les pouvoirs* et décidait de tout sans *aucun contrôle*. Les ministres et les *intendants* des provinces gouvernaient en son nom. En réalité, le sort du peuple dépendait d'eux en grande partie.

3. La nation. — La nation comprenait trois classes distinctes : le *clergé*, la *noblesse*, le *tiers état*.

Le *clergé*, propriétaire d'un cinquième du sol, ne payait pas d'impôts et levait la *dîme* sur toutes les terres. On distinguait le *haut clergé* (évêques, abbés de cour, chanoines), très riche, et le *bas clergé* (curés, vicaires), très pauvre. Beaucoup de ces derniers se montraient favorables aux réformes populaires.

Il y avait aussi une *noblesse* riche et une noblesse pauvre : la première, possédant de *nombreux droits féodaux*, vivait à Versailles des revenus de ses vastes domaines et des libéra-

lités du roi. La seconde restait en province, dans ses manoirs délabrés. Elle n'avait que de maigres revenus. Aussi percevait-elle avec une extrême rigueur les droits féodaux dont elle jouissait.

Le *tiers état* comprenait la *bourgeoisie* et le *peuple*. Tous les hommes des professions libérales (juges, médecins, avocats), les gros marchands, les riches industriels, étaient *bourgeois*. Ils formaient la partie la plus instruite de la nation, et se trouvaient exempts de certaines charges. Les ouvriers des villes et les paysans des campagnes componaient le *peuple*.

L'ouvrier des villes. — La liberté du travail n'existant pas pour l'ouvrier des villes; il devait faire partie d'une *corporation* dont les règlements fixaient le nombre strict des maîtres, compagnons et apprentis, ainsi que la nature du travail et les détails de fabrication de chaque objet.

Le paysan. — Le paysan était, en général, petit propriétaire. Hélas! sa propriété, voilà « précisément ce qui le tue... Ignorant, opprimé, il cultivait très mal, avec de mauvais outils. Encore, s'il avait travaillé pour lui! Mais non. Possédant la terre, il ne la possédaît pas; car, à la fin de l'année, il se trouvait avoir abandonné au prêtre, au noble, au roi, tout le fruit de son travail⁴ ». Taille, aides, gabelle, corvée royale, dîme ecclésiastique, droits seigneuriaux de toutes sortes, lui enlevaient environ les quatre-vingt-cinq centièmes de son revenu. Sans compter que les soldats, payés irrégulièrement, pillaienr souvent son champ. Par les charges iniques qui pesaient sur elle, la terre n'était, comme vous le voyez, qu'une *propriété illusoire* pour le pauvre Jacques.



Fig. 127. — La torture (supplice des brodequins.)

4. La justice. — Et l'inégalité se retrouvait partout. La *justice*, douce aux grands et dure aux petits,

1. R. PÉRIÉ, *L'École du citoyen*.

72^e LECTURE. — *Les racoleurs.*

... J'étais très altéré; je me disais qu'un verre de vin que je boirais debout, ne pouvait point me mener à mal, et je finis par céder aux instances de mon compagnon.

Sous la tonnelle, il y avait cinq beaux soldats du roi qui causaient en fumant. Mon camarade leur fit un petit signe de tête, comme s'il les connaissait; ils lui répondirent par des signes de tête, et se mirent à nous regarder, moi surtout, en souriant.

Le cabaretier arriva, et, sans attendre qu'on lui eût donné des ordres, il apporta deux verres et une bouteille. Je ne pus m'empêcher de dire à mon compagnon : « Il y a là plus que nous ne voulons. »

Il me répondit : « On ne paye que ce que l'on boit! »

J'étais mal à mon aise, comme si j'avais prévu ce qui allait m'arriver, et si une fausse honte ne m'avait retenu, je me serais sauvé de la tonnelle. Mon camarade versa deux grands verres et nous restâmes debout pour les boire, selon nos conventions.

Les soldats du roi, sauf un qui avait l'air traître et qui louchait, étaient de beaux hommes, quelques-uns déjà âgés et respectables. Ils ne faisaient point de tapage, ils ne cassaient point les verres; en revanche, ils racontaient entre eux de si belles histoires que j'en oubliais mon verre. Mon camarade s'assit sur une chaise, je m'assis également sans m'en apercevoir; il a dû me verser à boire quand j'avais la tête tournée, car je remarquai que je n'en finissais pas de boire.

A partir de ce moment-là, je ne me rappelle plus ce qui s'est passé; cela me fait croire que le vin était drogué!

Les soldats du roi qui étaient sous la tonnelle s'appellent des *racoleurs*, et le jeune homme qui m'était venu rejoindre sur le bord de l'eau était leur compère.



Fig. 128. — Les racoleurs.

Quand je suis revenu à moi, les racoleurs étaient en train de rire, le compère avait disparu. Comme je voulais m'en aller aussi, ils m'ont retenu de force et m'ont fait voir un papier que j'avais signé, sans savoir quand ni comment, et qui fait que je suis soldat du roi.

(J. GIRARDIN, *Bonnes bêtes et bonnes gens.*)

ne frappait pas du même châtiment le noble et le roturier coupables du même délit. Le premier restait d'ailleurs impuni s'il était puissant : il pouvait toujours être jugé par des *tribunaux exceptionnels*. Pour les autres, les supplices étaient atroces et dignes des plus barbares sociétés (la marque au fer rouge, l'écartèlement, la torture par les brodequins (*fig. 127*), etc.).

Sans aucune raison, une personne pouvait être jetée en prison et y rester indéfiniment. Un ordre d'arrestation signé du roi, une *lettre de cachet*, avec le nom en blanc, dispensait de tout jugement. Ces lettres donnèrent lieu à un trafic odieux. A certain moment, il en coûta 120 francs pour faire arrêter les gens. Une personne vous déplaîtait, un créancier vous réclamait son dû, pour 120 francs vous leur ouvriez le cachot d'une bastille et vous étiez en repos.

5. L'armée. — Dans l'armée, les grades, réservés aux nobles, leur étaient vendus ou donnés. Pour être officier, il suffisait d'être titré et riche, ou bon courtisan. Le recrutement des soldats se faisait par le *racolement* et par le *tirage au sort*. Les racoleurs attiraient au cabaret « les vagabonds ou les imprudents » et leur arrachaient un engagement après les avoir enivrés. Une fois enrôlés, ces malheureux désertaient en grand nombre : on comptait environ 4000 désertions par an. Du tirage au sort — sans parler des nobles, naturellement en dehors — on exemptait « les clercs, les bourgeois, les gros marchands, les employés de bureau, les commis et laquais privilégiés ». Tu payes pour tous, *Jacques Bonhomme*; cela ne suffit pas : tu partiras à la place de tous. Et la vie au régiment était misérable, et les châtiments corporels les plus rigoureux s'abattaient sur le pauvre soldat paysan !

6. La presse. — De nos jours, les livres, les journaux dénoncent les abus, critiquent librement les actes du pouvoir. A cette époque, on pendait les imprimeurs et les auteurs d'écrits hostiles à la religion ou au gouvernement. *La liberté de la presse n'existe pas*.

7. Liberté de conscience. — *La liberté de conscience* n'était pas davantage respectée. A son sacre, Louis XVI ré-

péta encore l'ancien serment : « Je jure d'appliquer tout mon pouvoir à l'*extermination des hérétiques*. » Jusqu'en 1589, les protestants et les juifs n'eurent pas d'état civil.

8. Résultats. — De cet excès de misère et d'injustices allait sortir la société nouvelle, fondée sur les éternels principes de la *justice* et du *droit*.

QUESTIONNAIRE. — 1. Pourquoi Jacques Bonhomme, jusque-là patient, se lasse-t-il de porter le joug? — 2. Parlez de l'autorité du roi. — 3. Des trois classes de la nation. — 4. Montrez la situation du tiers état : 1^e de l'ouvrier des villes; 2^e du paysan. — 5. Donnez des exemples d'injustices. — 6. Dites ce que vous savez de la barbarie des supplices. — 7. Faites ressortir l'iniquité des lettres de cachet. — 8. L'injustice dans l'armée. — 9. Parlez du recrutement. — 10. Comment se faisait le tirage au sort? le racolement? — 11. Qu'entendez-vous par liberté de la presse? Existait-elle autrefois? La preuve? — 12. Montrez par des exemples que la liberté de conscience n'était pas respectée. — 13. Qu'allait-il résulter de ces excès?

RÉSUMÉ. — Au XVIII^e siècle, la France n'avait pas de constitution écrite. Le roi, absolu, gouvernait par ses ministres et par ses intendants. La nation comprenait trois classes : la noblesse et le clergé jouissant de nombreux priviléges, et le tiers état supportant toutes les charges. L'impôt, très lourd, pesait sur la partie la plus pauvre de la société. Les corporations entraînaient la liberté du travail. La justice, douce aux grands, était très dure pour les petits. La liberté individuelle n'était pas respectée. Dans l'armée, les nobles seuls pouvaient être officiers; les mauvais traitements s'abattaient fréquemment sur le paysan soldat. La liberté de la presse, la liberté de conscience étaient également inconnues.

REVISION

Tableau chronologique des principaux événements.

GOUVERNEMENTS.	DATES.	FAITS.
	VII ^e siècle av. J.C.	Établissement des Gaulois en Gaule.
	I ^r siècle av. J. C.	Conquête de la Gaule par les Romains.
	II ^e siècle ap. J. C.	Introduction du christianisme en Gaule.
	IV ^e siècle.	Établissement des Francs en Gaule.
	VIII ^e siècle.	Charles Martel bat les Arabes à Poitiers.
	843	Traité de Verdun : partage de l'empire carolingien.
	1095	Première Croisade.
Philippe Auguste.	1214	Victoire de Bouvines.
Philippe le Bel.	1302	Première réunion des États généraux.
Philippe de Valois.	1346	Défaite des Français à Crécy.
Jean le Bon.	1356	Défaite des Français à Poitiers ; réunion des États généraux.
	1360	Traité de Brétigny.
Charles VI.	1420	Traité de Troyes.
Charles VII.	1429	Délivrance d'Orléans.
François I ^r .	1515	Victoire de Marignan.
	1523	Défaite de Pavie.
Henri II.	1559	Traité de Cateau-Cambrésis.
Charles IX.	1572	Massacre de la Saint-Barthélemy.
Henri IV.	1589	Avènement des Bourbons : Henri IV.
Louis XIII.	1598	Édit de Nantes.
	1615	États généraux.
	1648	Traités de Westphalie.
	1659	Paix des Pyrénées.
	1668	Paix d'Aix-la-Chapelle.
	1678	Paix de Nimègue.
Louis XIV.	1685	Révocation de l'édit de Nantes.
	1697	Traité de Ryswick.
	1709	Grand hiver.
	1712	Victoire de Villars à Denain.
	1713	Traité d'Utrecht.
Louis XV.	1757	Défaite de Rosbach.
	1763	Traité de Paris.
Louis XVI.	1783	Traité de Versailles.

*73^e LECTURE. — Cahiers des paysans de Culmon
(Champagne).*

Sire, tout ce qu'on nous envoyait de votre part, c'était toujours pour avoir de l'argent. On nous faisait espérer que cela finirait, mais tous les ans cela devenait plus fort. Nous ne nous en prenions pas à vous, tant nous vous aimions, mais à ceux que vous employez et qui savent mieux faire leurs affaires que les nôtres. Nous croyions qu'ils vous trompaient, et nous nous disions dans notre chagrin : Si notre bon roi le savait ! Nous sommes accablés d'impôts de toutes sortes; nous avons donné jusqu'à présent une partie de notre pain, et il va bientôt nous manquer si cela continue. Si vous voyiez les pauvres chaumières que nous habitons ! la pauvre nourriture que nous prenons ! vous en seriez touché. Cela vous dirait mieux que nos paroles que nous n'en pouvons plus et qu'il faut nous diminuer. Ce qui nous fait bien de la peine, c'est que ceux qui ont le plus de bien payent le moins. Nous payons la taille et tout plein d'ustensiles (?) et les ecclésiastiques et les nobles, qui ont les plus beaux biens, ne payent rien de tout cela. Pourquoi donc est-ce que ce sont les riches qui payent le moins et les pauvres qui payent le plus ? Est-ce que chacun ne doit pas payer selon son pouvoir ? Sire, nous vous demandons que cela soit ainsi, parce que cela est juste.....

74^e LECTURE. — Le Serment du Jeu de paume.

Le 20 juin 1789, au matin, les députés de l'Assemblée nationale, en arrivant à la salle des séances, trouvèrent la porte fermée, par ordre de Louis XVI. Un piquet de gardes-françaises était chargé de faire observer la consigne : le président de l'Assemblée, Baily, obtint seul et à grand' peine de pénétrer dans la salle pour y prendre quelques papiers.

A la fois irrités et irrésolus, les députés demeuraient devant la porte sans savoir quel parti prendre. Le nombre grossissait sans cesse : ils étaient déjà plusieurs centaines et ils formaient ça et là, sur la grande avenue de Paris, des groupes où l'on discutait avec ardeur. Il fallait prendre un parti. Les uns proposaient d'aller délibérer sur la place d'Armes, qui se trouve au pied du château : « Non ! non ! criaient les autres, allons sous les fenêtres du roi. Il sera bien obligé d'écouter nos plaintes. »

La pluie qui commençait à tomber empêchait toute réunion en plein air. Alors on proposa une salle très vaste où l'on jouait à la paume. Ce jeu était très à la mode, et le frère de Louis XVI, le comte d'Artois, y était particulièrement habile. « Allons au Jeu de Paume ! » s'écrierent tous les députés.

TROISIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION DE 1789

CHAPITRE XVII

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (1789-1791)

1. Les États généraux. — Les *États généraux* se réunirent à Versailles le 5 mai 1789. Ils comprenaient 1 200 membres environ, dont la moitié pour représenter le *tiers état*, c'est-à-dire l'ensemble des bourgeois et des paysans.

Ces députés du tiers apportaient des *cahiers de doléances* ou de plaintes de la nation.



Noblesse. Clergé. Tiers état.
Fig. 129. — Députés des trois ordres
(d'après une gravure du temps).

ment, le clergé et la noblesse n'avaient qu'à s'entendre pour être *deux contre un*; dans le second, chaque député ayant une voix, le tiers état, fort d'ailleurs de l'appui du bas clergé, était sûr d'avoir la majorité, et les réformes demandées dans les cahiers du tiers pouvaient être adoptées.

3. Le serment du Jeu de Paume. — Le clergé et la noblesse, soutenus par la cour, voulaient le vote par ordre, le tiers état le vote par tête, et les deux partis refusaient de céder. Au bout de six semaines, le tiers, qui représentait les quatre-vingt-seize centièmes de la nation, se déclara *Assemblée nationale* et se mit à étudier seul les réformes.

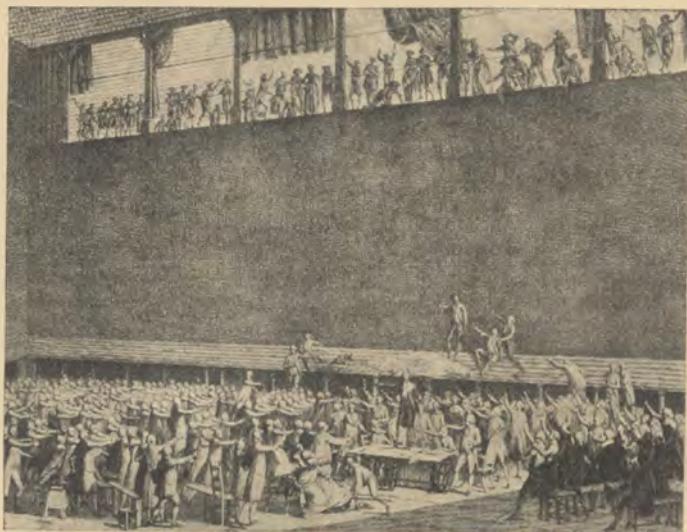


Fig. 130. — Serment du Jeu de Paume.

Les voilà partis en longue procession solennelle vers la rue où était le **Jeu de Paume**. C'était une longue salle dont les murs étaient peints en noir pour qu'on vit mieux la blancheur des balles que se renvoient les joueurs. Il n'y avait naturellement aucun meuble : on mit une porte sur deux tonneaux et le président Bailly prit place sur ce bureau peu solide.

Il était dix heures et demie, tous les députés étaient présents : la discussion commença. Malgré les efforts de Bailly, on ne réussit pas à s'entendre. Tout le monde était d'accord pour résister au roi ; mais comment fallait-il faire ? Enfin un député du Dauphiné, *Mounier*, fit une proposition qui rallia les suffrages. « Laissons de côté, s'écria-t-il, les débats inutiles. Le principal, à cette heure, est de rester unis jusqu'à ce que nous ayons donné une Constitution à la France. Eh bien ! s'il en est ainsi, prêttons-en tous le serment ! »

Ses paroles furent accueillies par des applaudissements frénétiques. Bailly, debout, donna lecture de la formule du serment :

« Nous jurons de ne jamais nous séparer et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. »

« Nous le jurons ! » s'écrièrent les députés. Ils tinrent leur serment.

(*D'après Ch. NORMAND.*)



Fig. 131. — Mirabeau.

Le comte de Mirabeau, député du tiers, fut le plus célèbre orateur et le plus grand homme d'Etat de l'Assemblée Constituante. Il exerça sur les États généraux une sorte de souveraineté; « sa voix puissante dominait les tumultes; sur les questions les plus obscures, son discours jetait la plus vive clarté ». Selon l'expression de Michelet, il fut « l'organe même du peuple, la voix de la révolution ». Il mourut prématurément le 2 avril 1791, à l'âge de 42 ans. La France entière le pleura; l'Assemblée Constituante lui fit faire des obsèques grandioses et le fit enterrer dans l'église Sainte-Geneviève, qui prit dès lors le nom de Panthéon et fut consacrée à la sépulture des grands hommes.

Le roi, conseillé par la cour et la reine, fit fermer la salle des séances. L'Assemblée nationale se réunit alors, sous la présidence de *Bailly*, dans une grande salle nue appelée *Salle du Jeu de Paume*, et ses membres prêtèrent le serment célèbre *de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France* (20 juin 1789).

Trois jours plus tard, à la suite d'une séance royale, l'Assemblée nationale, malgré l'ordre de Louis XVI, refusa de se séparer, et l'un de ses membres, *Mirabeau* (fig. 131).



Fig. 132. — Mirabeau et Dreux-Brézé : « Allez dire à votre maître, etc. »

75^e LECTURE. — *La prise de la Bastille.*

Depuis deux jours on disait que la Bastille était pleine de soldats qui n'attendaient qu'un ordre du roi pour tout massacrer dans Paris. Tous les yeux étaient tournés vers cette sombre forteresse dont les canons pouvaient en quelques minutes détruire la moitié de la ville.

Le 14 juillet, un cri courut dans tous les quartiers : *A la Bastille ! A la Bastille !*

Il fallait en finir. Il fallait mettre à bas ces huit tours qui se dressaient menaçantes sur la tête des citoyens. Il fallait démolir pour toujours ces cachots ténébreux où depuis quatre siècles gémissaient des innocents ! *A la Bastille ! A la Bastille !*

Les Parisiens descendirent dans la rue : bourgeois, artisans, ouvriers, pauvres et riches, jeunes et vieux, tous marchaient, poussés par la même pensée et n'ayant qu'un même cri : *A la Bastille ! A la Bastille !*

Les armes manquaient : on pilla les boutiques des armuriers. On trouva des canons et des fusils à l'Hôtel des Invalides. Chantant, crient, vociférant, la foule, sans cesse grossie par de nouveaux renforts, se ria vers la Bastille. On attaqua la grande porte à coups de hache ; on coupa les chaînes qui retenaient le pont-levis. Le gouverneur, *M. de Launay*, eût pu se défendre. Il parlementa et fut perdu. Les assaillants entrèrent dans la première cour du château. Il y eut des coups de feu échangés entre eux et les soldats du gouverneur. Le sang coula ; des victimes tombèrent : l'exaspération des citoyens fut au comble. Ils amenèrent leurs canons devant la forteresse. *M. de Launay*, qui suivait la bataille du haut des tours, fit ouvrir les portes et la foule se précipita dans la prison. Le gouverneur, saisi, maltraité, fut entraîné vers l'Hôtel de Ville, mais il n'y arriva pas. Il fut tué pendant le trajet avec quelques-uns de ses officiers. Ni la mort du gouverneur, ni la prise de la Bastille n'avaient apaisé la fureur du peuple : on se mit sur-le-champ à démolir la vieille forteresse, et un an après, le jour de la Fédération, *on dansait sur ses ruines.*

(D'après Ch. NORMAND.)

76^e LECTURE. — *La fête de la Fédération.*

Les fédérés arrivaient de toutes les parties du royaume. On les logeait chez les particuliers qui s'empressaient de fournir tout ce qui pouvait contribuer à leur rendre le séjour de la capitale agréable et commode... Douze mille ouvriers travaillaient sans relâche à préparer le Champ-de-Mars. Quelque activité que l'on mit à ce travail, il avançait lente-

répondit à l'envoyé du roi : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes. »

Le roi céda et fit inviter les députés des deux autres ordres à se réunir à l'Assemblée nationale (27 juin).



Fig. 133. — La prise de la Bastille.

4. Prise de la Bastille. — La cour, pour réparer cet échec, tenta de dissoudre par la force les États généraux. Le roi appela des troupes nombreuses autour de Paris et de Versailles. Mais le peuple de Paris, plein d'ardeur pour les idées nouvelles, se souleva à la voix de *Camille Desmoulins*, et, pour prévenir l'attaque des troupes royales, se rua sur la **Bastille**, prison d'État détestée et forteresse formidable. *La Bastille fut prise (14 juillet 1789)* et rasée. C'était la défaite de la royauté. Malheureusement, cette victoire de la

ment. On craignit qu'il ne pût être achevé le 14 juillet, jour irrévocablement fixé pour la cérémonie. Dans cet embarras, les districts invitèrent, au nom de la patrie, les bons citoyens à se joindre aux ouvriers. Cette invitation civique électrisa toutes les têtes; les femmes partagent l'enthousiasme et le propagent : on voit des séminaristes, des écoliers, des chartreux vieillis dans la solitude, vider leurs cloîtres, courir au Champ-de-Mars, une pelle sur le dos, portant des boutonnières ornées d'emblèmes patriotiques.....

Enfin le 14 juillet arriva. Les fédérés, rangés par département sous quatre-vingt-trois bannières, partent de l'emplacement de la Bastille ; le chemin qui conduit au Champ-de-Mars est couvert de peuple qui bat des mains. La pluie tombe : personne ne paraît s'en apercevoir : la gaieté française triomphe et des mauvais chemins et de la longueur de la marche.....

Plus de trois cent mille hommes et femmes de Paris et des environs, rassemblés dès six heures du matin au Champ-de-Mars, assis sur des gradins de gazon qui formaient un cirque immense, mouillés, attendaient en riant et en causant les fédérés et l'Assemblée nationale. On avait élevé un vaste amphithéâtre pour le roi, la famille royale, les ambassadeurs et les députés. Les fédérés les premiers arrivés commencent à danser des farandoles ; ceux qui suivent se joignent à eux, et forment une ronde qui embrasse bientôt une partie du Champ-de-Mars.

Cependant l'évêque d'Autun se prépare à célébrer la messe. Il bénit les quatre-vingt-trois bannières et entonne le *Te Deum*. Douze cents musiciens exécutent ce cantique. La Fayette, à la tête de l'état-major de la garde nationale, monte à l'autel et jure, au nom des troupes et des fédérés, d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi. Une décharge de quarante pièces de canon annonce à la France ce serment solennel. Le président de l'Assemblée nationale répète le même serment. Le peuple et les députés y répondent par des cris de : *Je le jure*. Alors le roi se lève et prononce d'une voix forte : « *Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a donné l'acte constitutionnel de l'État, à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi.* » La reine prend le dauphin dans ses bras, le présente au peuple et dit : « *Voilà mon fils ; il se réunit ainsi que moi dans les mêmes sentiments.* » Ce mouvement inattendu fut payé par mille cris de : *Vive le roi ! Vive la reine ! Vive le dauphin !* Les canons continuaient de mêler leurs sons majestueux aux sons guerriers des instruments militaires et aux acclamations du peuple ; le temps s'était éclairci, le soleil se montrait dans tout son éclat.

(D'après DE FERRIÈRES.)

justice fut accompagnée de violences qu'il faut réprover : quelques scélérats, mêlés à la foule, égorgèrent le gouverneur de la forteresse.

Deux jours après, Louis XVI reconnut le fait accompli : il se rendit à Paris et fut reçu à l'Hôtel de Ville par le maire, *Bailly*, que la capitale avait élu ; il approuva la formation de la *garde nationale*, commandée par *La Fayette* ; il accepta même de mettre à son chapeau la *cocarde tricolore* qu'avait adoptée la garde nationale comme signe de ralliement. Il s'avouait vaincu.

5. La nuit du 4 août. — Le *4 août*, dans une séance de nuit, l'Assemblée nationale remporta un nouveau succès : le clergé et la noblesse, dans un moment d'enthousiasme généreux, *renoncèrent à tous leurs priviléges*. *L'égalité de tous les Français devant la loi et devant l'impôt* fut proclamée. C'était la fin du régime féodal.

6. Journées des 5 et 6 octobre. — La cour, cependant, s'affrayait de toutes ces réformes et rêvait encore de résister par la force à la Révolution. Les régiments fidèles à la famille royale furent rassemblés à Versailles ; dans un banquet, les princesses ôtèrent aux officiers la cocarde tricolore et la remplacèrent par la cocarde blanche ; des menaces furent lancées à l'adresse de l'Assemblée nationale.

Cette nouvelle causa une vive émotion dans Paris, où l'on souffrait de la disette. Une foule, composée en grande partie de femmes du peuple, se rendit à Versailles, le 5 octobre, pour demander du pain. Malgré *La Fayette*, accouru avec la garde nationale pour protéger le roi, le château fut envahi, et, le lendemain, la famille royale fut ramenée à Paris. L'Assemblée l'y suivit bientôt.

7. La Fédération. — Pour célébrer le triomphe de la Révolution, l'Assemblée organisa à Paris une *fête nationale* à laquelle furent conviés les représentants de toute la France. Cette fête eut lieu au Champ-de-Mars le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Ce fut la *Fédération* ou alliance fraternelle de tous les patriotes. 300 000 personnes y prirent part. *La Fayette* monta sur l'autel de la patrie, dressé au milieu de la place, et jura, pour tous les fédérés, fidélité à la nation, à la loi et au roi. Le roi jura fidélité à la

77^e LECTURE. — *La fuite à Varennes.*

Le 20 juin 1791, vers onze heures du soir, Louis XVI, la reine, leurs enfants et Madame Élisabeth quittèrent les Tuileries dans deux voitures. Ils parvinrent à franchir sans encombre les barrières et furent bientôt sur la route de Châlons. Le 21, le bruit de la fuite du roi se répandit; l'Assemblée envoya des émissaires de tous les côtés pour rattraper le fugitif. Pendant ce temps, la berline royale entrait à Châlons vers 5 heures du soir; on changea de chevaux et on se dirigea sur Sainte-Menehould. En partant, le roi eut l'imprudence de mettre la tête à la portière. Le maître de poste, nommé Drouet, ancien dragon de Condé, ardent patriote, crut reconnaître le roi. Il s'élança à la poursuite de la voiture, après avoir annoncé sa découverte à la municipalité. Arrivé à Varennes, la berline s'arrêta pour relayer. A ce moment, Drouet, qui venait lui aussi d'arriver, prévint le procureur de la commune et quelques patriotes, arrête avec leur aide la voiture qui repartait, et demande aux voyageurs leurs passeports. On les fit descendre et entrer dans la maison du procureur. Puis Sausse, le procureur de la commune, dit à Louis XVI qu'il était le roi; celui-ci l'avoua. Alors il le mit en état d'arrestation et le fit garder par les paysans, armés de fourches, qui étaient accourus de toutes parts.

Le 22 juin 1791, Drouet et les citoyens de Varennes firent rebrousser chemin au roi et à la famille royale vers Paris. Une foule immense accompagnait la voiture qui renfermait Louis XVI captif. Le cortège repassa par Sainte-Menchould et par Châlons; près de Château-Thierry, les envoyés de l'Assemblée nationale, la Tour-Maubourg, Pétion et Barnave, rejoignirent le roi, qui essaya de déclarer qu'il n'avait pas voulu sortir du royaume. Ces commissaires accompagnèrent la famille royale pendant tout le reste du voyage qui se poursuivit à travers Château-Thierry, la Ferté-sous-Jouarre, Meaux. Le 25 juin, on rentra à Paris, et le roi fut reconduit aux Tuileries.

(*Documents de la Ligue de l'Enseignement.*)

QUESTIONNAIRE. — 1. Qu'est-ce que les États généraux? — 2. Qu'est-ce que les cahiers de doléances? — 3. Expliquez la différence du vote par ordre et du vote par tête. Montrez pourquoi le tiers désirait le vote par tête. — 4. Qu'entendait le tiers lorsqu'il se déclara Assemblée nationale? — 5. Racontez le serment du Jeu de paume et dites comment se termina la séance royale du 27 juin 1789. — 6. Expliquez ces mots : *Assemblée nationale constituante*. — 7. Racontez la prise de la Bastille. — 8. Que se passa-t-il dans la nuit du 4 août 1789? — 9. Que se passa-t-il les 5 et 6 octobre? — 10. Parlez de la fête de la Fédération. — 11. Qu'est-ce que l'émigration? — 12. Dites ce que vous savez de la fuite du roi.

Constitution votée par l'Assemblée. Le peuple applaudit avec enthousiasme. Ce jour-là, tous les cœurs battirent à l'unisson.

8. Fuite du roi. — Inquiets et mécontents des grandes réformes accomplies, les nobles, dès le mois de juillet 1789, avaient en foule quitté le royaume, et ces *émigrés* n'avaient pas craint de solliciter contre la France l'appui des souverains de Prusse et d'Autriche.

Le roi lui-même, cédant aux mauvais conseils de son entourage, s'enfuit secrètement (20 juin 1791) et essaya de gagner la frontière de l'est. Mais, reconnu à Varennes, il fut arrêté et ramené à Paris.

9. Affaire du Champ-de-Mars. — Au lieu de déposer le roi, l'Assemblée le remit sur le trône et s'opposa par la force au mouvement républicain. Le 17 janvier 1791, des citoyens porteurs d'une pétition demandant l'établissement de la république furent dispersés à coups de fusil au *Champ-de-Mars*; il y eut de nombreux morts et blessés.

10. Fin de la Constituante. — L'Assemblée nationale constituante se sépara le 30 septembre 1791, après avoir terminé la Constitution.

11. Œuvre de la Constituante. — En tête de sa Constitution, l'Assemblée inscrivit la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, œuvre admirable de raison et de bienfaisante justice.

Dans l'ancien régime, le roi avait l'autorité absolue; dans la France nouvelle, le souverain, c'est la *nation entière*. Le peuple, pour exercer le pouvoir, nomme tous les deux ans sept cent cinquante députés chargés de voter les impôts et de faire les lois. Ces députés composent l'*Assemblée législative*. — Par ses représentants, la France se gouverne elle-même. Le roi n'est plus que le *premier magistrat*, chargé d'exécuter, à l'aide de ses ministres, les ordres de la nation.

La *Constitution de 1791* donne aux Français, non seulement la *liberté*, mais l'*égalité*. Tous payent l'impôt suivant leur fortune et tous peuvent arriver à tous les emplois publics et à tous les grades de l'armée.

Pour payer la dette publique créée par la monarchie, on met à la disposition de la nation les *biens immenses du*

clergé. L'État se charge de rétribuer les prêtres et les évêques, qui deviennent fonctionnaires et doivent prêter le serment de fidélité à la Constitution. Ceux qui consentirent à prêter ce serment furent appelés *constitutionnels* ou *assermentés*; les autres, beaucoup plus nombreux, furent les prêtres *réfractaires* ou *anti-constitutionnels*. Ces derniers, par leur résistance, provoquèrent, notamment en Vendée, des troubles qui amenèrent la guerre civile.

La France est partagée en *quatre-vingt-trois départements*, subdivisés en districts, en cantons et en communes. La justice fut organisée à peu près comme elle l'est aujourd'hui.

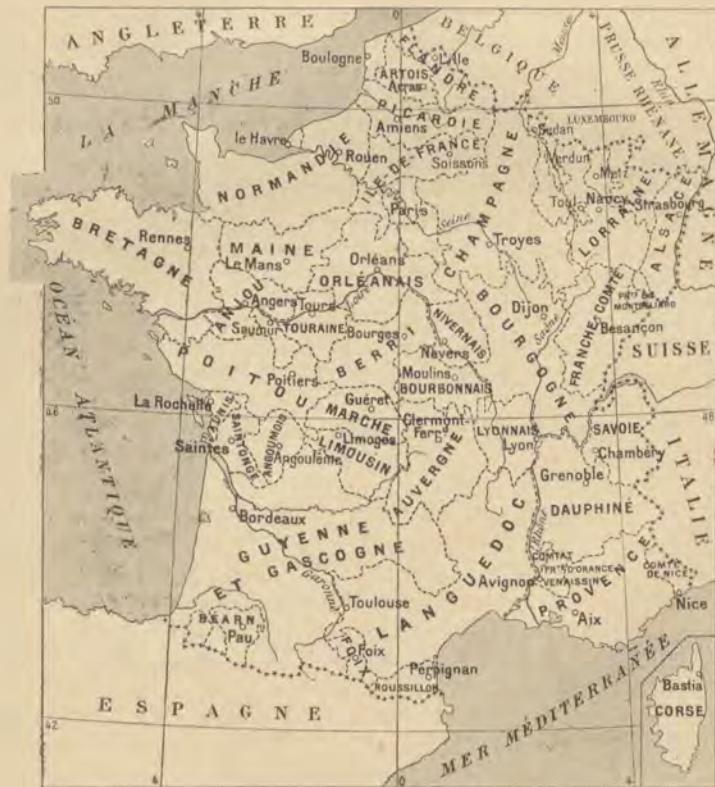


Fig. 134. — La France en 1789.

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

(Classement des articles d'après les principes qu'ils affirment.)

- I. *Droits civils* (concernant l'homme pris en particulier).
- II. *Droits politiques* (concernant l'homme pris en société).

I. Droits civils.

1^o **Égalité civile** : ARTICLE PREMIER. — *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.*

FIN DE L'ARTICLE 6. — ... *La loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.*

2^o **Liberté individuelle** : FIN DE L'ARTICLE 2. — ... *Les droits naturels sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.*

DÉBUT DE L'ARTICLE 7. — *Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites.*

3^o **Droit de propriété** : ARTICLE 17. — *La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.*

4^o **Liberté de conscience** : ARTICLE 10. — *Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.*

5^o **Liberté de la parole et de la presse** : ARTICLE 11. — *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.*

II. Droits politiques.

1^o **Souveraineté nationale** : ARTICLE 3. — *Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation : nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.*

2^o **Séparation des pouvoirs** : FIN DE L'ARTICLE 6. — *... Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.*

3^o **Suffrage universel** : DÉBUT DE L'ARTICLE 6. — *La loi est l'expression de la volonté générale : tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation.*

4^o **Responsabilité des fonctionnaires** : ARTICLE 15. — *La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.*

PARTIE DE L'ARTICLE 7. — *... Ceux qui sollicitent, expédiennent, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis.*

5^o **Contribution publique** : FIN DE L'ARTICLE 13. — *... La contribution doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.*

ARTICLE 14. — *Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.*

6^o **Application de la loi** : ARTICLE 8. — *La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée.*

7^o **L'armée au service du droit** : ARTICLE 12. — *La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.*

8^e Limite de la liberté : ARTICLE 4. — *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits ; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.*

9^e Limites de la loi : ARTICLE 5. — *La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.*

10^e Obéissance à la loi : FIN DE L'ARTICLE 7. — ... *Tout citoyen, appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance.*

QUESTIONNAIRE. — 1. Qu'est-ce que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ? Citez les principaux articles. — 2. Parlez de la Constitution de 1791. — 3. A qui donna-t-elle le pouvoir législatif ? le pouvoir exécutif ? — 4. Que fit-on des biens du clergé ? — 5. Comment fut divisée la France ?

RÉSUMÉ. — 1. *Les Etats généraux se réunissent à Versailles le 5 mai 1789 et prennent bientôt le nom d'Assemblée nationale constituante. Cette Assemblée exerce en France toute l'autorité de 1789 à 1791.*

2. *Le 20 juin 1789, les députés du tiers état jurent dans la salle du Jeu de paume de donner une constitution à la France. Le 14 juillet, le peuple de Paris prend la Bastille. Le drapeau blanc est remplacé par le drapeau tricolore. Le 4 août, l'Assemblée vote la suppression de tous les priviléges des nobles. Le 6 octobre, le peuple force le roi et l'Assemblée à venir à Paris.*

3. *La première fête nationale, dite fête de la Fédération, a lieu le 14 juillet 1790.*

4. *Mirabeau, le plus grand orateur de la Révolution, meurt en 1791. Les nobles émigrent, excitent les princes européens contre la France. Le roi essaye de rejoindre les émigrés en juin 1791 ; il est arrêté, ramené à Paris. Il jure fidélité à la constitution nouvelle.*

5. *L'Assemblée constitutive fait de grandes choses. Elle vote la Constitution de 1791, donne le pouvoir exécutif au roi, le pouvoir législatif à une Assemblée unique appelée l'Assemblée législative : la nation devient souveraine. Elle accorde aux Français la liberté individuelle, la liberté de conscience, la liberté du domicile, de la propriété, du travail. Elle établit l'égalité devant l'impôt et permet aux citoyens intelligents d'arriver à tous les emplois publics. Elle divise la France en départements et organise la justice à peu près comme elle l'est aujourd'hui.*

78^e LECTURE. — *Les assignats.*

Les assignats (*fig. 135 et 136*) étaient un *papier-monnaie* assez semblable à nos billets de banque. Ils furent employés de 1791 à 1796.

L'Assemblée constituante et l'Assemblée législative avaient enlevé au clergé et aux émigrés les terres et maisons qu'ils possédaient en France, et en avaient ordonné la mise en vente. Les assignats représentaient ces biens, dits *biens nationaux*. Quand une personne achetait un bien national, elle pouvait payer en assignats, qui, une fois rentrés au Trésor, étaient brûlés.



Fig. 135. — Assignat de dix livres.



Fig. 136. — Assignat de quinze sols.

Mais comme on doutait du succès de la Révolution et du maintien des ventes, on n'achetait pas les biens et les assignats restaient dans la circulation. Bientôt leur valeur fut dépréciée; les marchands ne les acceptaient plus en échange des objets de première nécessité, ou, s'ils les acceptaient, ils exigeaient en assignats une somme bien supérieure à celle qu'ils auraient demandée en numéraire. En août 1793, un franc en argent valait six francs en assignats.

En 1796, des émissions nouvelles portèrent la somme des assignats à 45 milliards. Leur valeur réelle ne fut plus que la 200^e partie de celle inscrite sur chacun d'eux. Enfin, on brisa la planche aux assignats, et les familles qui eurent confiance dans ce papier-monnaie furent ruinées.

79^e LECTURE. — *La Marseillaise.*

En 1792, le régiment de Rouget de Lisle venait d'arriver à Strasbourg. Ce jeune capitaine du génie, à la fois poète et musicien, fut reçu avec sympathie dans la maison du maire.

Le 25 avril, celui-ci réunit à sa table les officiers de la garnison qui se préparaient à partir en campagne. « Monsieur de Lisle, dit-il à

CHAPITRE XVIII

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1791-1792)

1. Réunion de l'Assemblée législative. — Le 1^{er} octobre 1791, l'*Assemblée législative* se réunit à Paris pour tenter l'essai de la *monarchie constitutionnelle* instituée par la précédente Assemblée.

Parmi ses membres, les uns, qui siégeaient à droite, étaient *partisans de la Constitution*, les autres, appelés *Girondins*, parce que leurs chefs, *Vergniaud, Guadet, Brissot, Condorcet*, etc., avaient été nommés par le département de la Gironde, désiraient la *République*; un troisième parti, celui des *Montagnards*, était plus avancé encore et voulait à tout prix le triomphe de la Révolution. La *Montagne* était toute-puissante dans Paris par les réunions populaires connues sous le nom de *Club des Jacobins* et de *Club des Cordeliers*.

2. Difficultés intérieures et extérieures. — Les *émigrés*, réunis en armes à la frontière, excitaient l'Europe monarchique contre la France et provoquaient des troubles à l'intérieur. Les *prêtres réfractaires* soulevaient le peuple des provinces contre la Révolution. L'Assemblée vota des mesures très sévères contre les uns et les autres; mais le roi, usant de son droit de *veto*, refusa de les sanctionner.

3. Journées du 20 juin et du 10 août 1792. — Le 10 avril 1792, l'Assemblée législative déclara la guerre à l'*Autriche et à la Prusse*, qui avaient pris parti pour les émigrés. Malheureusement les opérations militaires débutèrent par des défaites qui eurent un grand retentissement en France.

Le peuple de Paris, irrité du mauvais vouloir du roi qu'on soupçonnait de correspondre secrètement avec les émigrés et les puissances coalisées, se souleva le 20 juin et envahit les *Tuileries*. Louis XVI se refusa courageusement d'obéir aux sommations des émeutiers et la journée se termina sans effusion de sang.

Le *duc de Brunswick*, chef de l'armée prussienne, ayant menacé de brûler Paris si Louis XVI n'était pas rétabli dans



Fig. 137. — La Marseillaise (d'après Rude).
(Bas-relief de l'Arc de triomphe de l'Étoile.)

Un soldat qui se trouvait à Strasbourg porte à Marseille ce chant ignoré du Midi. Les Marseillais en font un chant républicain, les hommes, les vieillards, les femmes, les enfants le savent par cœur. Lorsque les bataillons marseillais de *Barbaroux* se rendent à Paris pour l'attaque des Tuileries, ils sèment ce chant sur une ligne de deux cents lieues. Le peuple n'aime pas les phrases longues : l'hymne de guerre fut appelé la *Marseillaise* (*fig. 137*).

(D'après A. FRANCE.)

80^e LECTURE. — Valmy.

Descendus à mi-côte de la colline, les Prussiens s'arrêtèrent. Leur artillerie, débouchant à travers les bataillons qui s'ouvrirent, porta au galop sur le front des colonnes 48 bouches à feu.

L'artillerie de Kellermann s'ébranla et s'établit en avant de l'infanterie. Les boulets labourent le sol des deux collines opposées. L'épaisse fumée de la poudre, la poussière élevée par le choc des boulets qui

l'officier poète et musicien, vous qui parlez le langage des dieux, faites-nous donc quelque beau chant pour ce peuple soldat qui surgit de toutes parts à l'appel de la patrie en danger, et vous aurez bien mérité de la nation. »

Rouget de Lisle quitta la table sans être remarqué et sortit. Rentré dans sa chambre, il saisit son violon et trouve dans les premiers coups d'archet le motif héroïque. Toute la nuit il compose ; les paroles lui viennent avec l'air, l'air lui vient avec les paroles. Il frissonne d'une fièvre ardente. La sueur lui coule du front. Il chante, des pleurs dans la voix, et note au crayon son improvisation.... Ainsi naquit le *Chant de guerre de l'armée du Rhin*.



Fig. 138. — Les défilés de l'Argonne.

tous ses droits, les Parisiens répondirent à cette provocation par une nouvelle insurrection. Le 10 août, les Tuilleries furent enlevées après un combat qui fit beaucoup de victimes, du côté des défenseurs et du côté des assaillants. Le roi, réfugié dans l'enceinte de l'Assemblée avec sa famille, entendit prononcer sa *déchéance* et fut envoyé prisonnier au *Temple*.

4. Massacres de septembre. — Cette victoire du peuple fut suivie d'abominables excès. Le 2 septembre, trois cents scélérats envahirent les prisons de Paris et y massacrèrent les prêtres et les royalistes qui y étaient détenus.

5. Batailles de Valmy et de Jemmapes. — L'Assemblée avait décrété « la patrie en danger ». Des milliers de volontaires répondirent à son appel. Dumouriez et Kellermann, à la tête de ces soldats improvisés, battirent à Valmy les Prussiens et les rejetèrent hors de la Lorraine (20 septembre 1792). Quant aux Autrichiens, qui avaient envahi la

émettaient la terre, empêchaient les artilleurs de viser juste. Les Prussiens, plus découverts que les Français, tombaient en plus grand nombre autour des pièces. Leur feu se ralentissait. Kellermann s'élance pour s'emparer des canons ennemis; son cheval est tué par un obus; la colonne française hésite, recule en désordre.

Le duc de Brunswick ne veut pas donner aux Français le temps de se rassurer. Il forme trois colonnes d'attaque qui s'avancent malgré le feu des batteries françaises. Kellermann, qui vient de rétablir sa ligne, descend de cheval, fait conduire l'animal derrière les rangs, indiquant aux soldats par cet acte désespéré qu'il ne se réserve que la victoire ou la mort. L'armée le comprend. « Camarades, s'écrie Kellermann, voici le moment de la victoire. Laissons avancer l'ennemi sans tirer un seul coup, et chargeons à la baïonnette! » En disant ces mots, il élève et agite son chapeau, orné du panache tricolore, sur la pointe de son épée (*fig. 139.*). « *Vive la nation!* s'écrie-t-il d'une voix plus tonnante encore, *allons vaincre pour elle!* »

Ce cri du général, porté de bouche en bouche, forme une clamour immense; il rassure l'armée avec sa propre voix et fait réfléchir le duc de Brunswick. Les soldats français, imitant spontanément le geste sublime de leur général, élèvent leurs chapeaux et leurs casques au bout de leurs baïonnettes et de leurs sabres, et les agitent en l'air, comme pour saluer la victoire. Kellermann s'élance au pas de course au-devant des colonnes prussiennes qui hésitent, s'arrêtent, flottent un moment en désordre. Le duc de Brunswick juge à l'instant que son attaque s'amortira contre un pareil enthousiasme, il fait sonner la retraite.

A quatre heures du soir, le roi de Prusse, indigné de l'hésitation et de l'impuissance de son armée, reforme trois colonnes d'attaque et les lance contre les Français. Mais écrasées par les pièces de canon en batterie près du moulin de Valmy, elles se replieront, à la nuit tombante, laissant sur leur route une traînée de sang et 800 cadavres.

(*D'après LAMARTINE.*)

QUESTIONNAIRE. — 1. Définissez l'Assemblée constituante et l'Assemblée législative. — 2. Quels étaient les partis à la Législative? Quel était le plus puissant? — 3. Contre qui étaient dirigés les deux décrets repoussés par le roi? — 4. Quel danger les émigrés faisaient-ils courir à la France? — 5. Que faisaient, à l'intérieur, les nobles et les prêtres réfractaires? — 6. Racontez les journées du 20 juin et du 10 août. — 7. Quelle fut la conséquence du 10 août pour la royauté? — 8. Pourquoi la guerre fut-elle déclarée à l'Autriche? — 9. Racontez la bataille de Valmy. — 10. Parlez des massacres de septembre.

France par le nord et assiégié *Lille*, ils furent repoussés à leur tour par Dumouriez, rejetés en Belgique et défait à *Jemmapes* (novembre 1792).



Fig. 139. — Bataille de Valmy.

6. Fin de l'Assemblée législative. — Le 20 septembre 1792, l'Assemblée législative se sépara pour faire place à une *Convention* chargée de réviser la Constitution.

- RÉSUMÉ. — 1. L'Assemblée législative siège de 1791 à 1792. Les députés girondins y dominent
2. L'Assemblée vote des lois sévères contre les émigrés et les prêtres réfractaires. Le roi refuse de les signer. On le soupçonne de trahir la France. Les Tuileries sont envahies par le peuple le 20 juin 1792.
3. Les armées étrangères se dirigent sur Paris. Le manifeste de Brunswick provoque la colère des Parisiens, qui s'emparent des Tuileries le 10 août 1792. Le roi est suspendu de ses fonctions et enfermé au Temple. En septembre, les prêtres et les nobles arrêtés sont massacrés dans les prisons.
4. La patrie est déclarée en danger; une armée d'engagés volontaires gagne la victoire de Valmy (septembre 1792), suivie bientôt de celle de Jemmapes (nov. 1792).



Fig. 140. — Danton.



Fig. 141. — Robespierre.

81^e LECTURE. — *La France républicaine et le droit des peuples.*

En 1792, la Convention, glorieuse et calme au milieu de la victoire, délibère pendant un mois sur la question de savoir si elle accepterait la réunion volontaire de la Savoie à la France.

Et après avoir mûrement débattu la question, après avoir ordonné une enquête, envoyé des commissaires et recherché surtout si les généraux qui étaient à la tête des armées françaises n'avaient pas exercé de pression sur le pays, la Convention fit un des plus immortels, un des plus admirables de ses décrets.

Elle décida, pour servir de règle aux armées de la République tout entière, que toutes les fois qu'un pays serait sur le point d'être envahi par une armée française, les généraux réuniraient leurs troupes, leur feraient prêter serment de respecter les propriétés et les personnes, de ne se livrer à aucune espèce de vexation, de saisie ou de pillage, convoqueraient les municipalités, rassembleraient les citoyens dans leurs comices sous la garantie de leur épée, de telle sorte que la présence des troupes n'était plus une menace, mais au contraire une protection. Puis, les peuples ainsi convoqués étaient appelés à délibérer sur leurs destinées.

La Convention affirmait par là cette noble idée, si cruellement méconnue par d'autres, que la République française ne se battait pas par esprit de conquête ou d'usurpation; qu'elle n'entrait sur les territoires étrangers que pour y abattre le despotisme et que pour rendre les hommes et les citoyens à eux-mêmes.

Lorsque la force triomphe dans le monde et qu'on ose formuler cette pensée cynique que *la force prime le droit*, on a le devoir de re-

CHAPITRE XIX

LA CONVENTION (1792-1795)

1. Les partis dans la Convention. — Dès sa première séance (21 septembre 1792), la Convention proclama la *République*. Elue par le suffrage universel, cette Assemblée représentait vraiment la France; tous ses membres étaient républicains, mais ils formaient deux partis irréconciliables. A droite, siégeaient les *Girondins*, partisans d'une République modérée, qui voulaient gouverner exclusivement avec la classe moyenne; à gauche, siégeaient les *Montagnards*, plus passionnés, plus audacieux, qui voulaient fonder la République au profit du peuple et débarrasser la Révolution de ses adversaires, par tous les moyens possibles.

Les principaux chefs de la *Montagne* étaient *Danton*, *Marat*, *Robespierre* (fig. 140, 141, 142), *Saint-Just*, *Carnot*.



Fig. 142. — Marat.

2. Procès et exécution de Louis XVI. — Louis XVI, accusé d'avoir violé la Constitution, qu'il avait juré de respecter, et d'avoir conspiré avec les émigrés et les puissances étrangères, fut jugé par la Convention, déclaré coupable par la presque unanimité des représentants, condamné à mort et exécuté le 21 janvier 1793.

3. La première coalition. — La

monter à cette époque et de rappeler que, quand la France victorieuse promenait ses légions à travers toutes les capitales, elle avait une ligne de conduite inflexible, et que c'était devant le Droit qu'elle arrêtait toujours ses bataillons victorieux.

(GAMBETTA, *Discours, 1872.*)

82^e LECTURE. — Lazare Carnot.

Lazare Carnot naquit dans la Côte-d'Or (1753). Il n'avait encore que dix ans lorsque sa mère, pour le récompenser de sa sagesse, le conduisit un jour au spectacle à Dijon. On donnait une pièce remplie de batailles. Au dernier acte, l'une des deux armées s'apprétait à faire le siège d'une forteresse. Le petit Carnot, trouvant que le général des assiégeants ne savait pas s'y prendre, se lève de sa place et crie : « Général, vos canonniers sont à découvert; ils seront tués aux premiers coups de fusil qu'on tirera de la forteresse; retirez-les de là tout de suite; mettez-les derrière ce rocher là-bas, ils y seront à l'abri. » C'est comme membre de la Convention et surtout du Comité de salut public qu'il donne toute la mesure de son génie. Dans le *Comité de salut public*, il ne s'occupe point de politique. Chargé de l'administration de la guerre et de la direction des opérations militaires, il se consacre tout entier à cette tâche, que les circonstances rendaient si difficile. A force d'activité, de zèle, d'habileté, les troupes reçoivent leurs équipements, des armes, des munitions. Au bout de quelques mois, quatorze armées pleines d'ardeur, bien armées, bien commandées, forment autour de la patrie un réseau de fer infranchissable.

Ce sont les services si éminents, si glorieux, rendus alors au pays qui lui ont valu ce beau titre d'*Organisateur de la victoire*.

Il sert ensuite sous les ordres du Premier Consul, mais il refuse de donner son adhésion à l'établissement de l'Empire (1804). Il renonce à la vie publique et ne sort de sa retraite qu'à l'heure où la France, après Leipzig, est de nouveau menacée de toutes parts; il vient, pour la défendre, offrir ses services à Napoléon 1^{er}.

La Restauration le proscrit, et ce héros, qui a sauvé la France, doit aller finir ses jours sur la terre étrangère. Il s'établit à Magdebourg (Allemagne), où il meurt en 1823.

(D'après LE VOLUME.)

83^e LECTURE. — Carnot.

La situation était désespérée. La trahison de Dumouriez avait ouvert à l'ennemi la frontière française; la France était envahie au nord et à

mort de Louis XVI épouvanta les rois, et l'Europe monarchique s'unit contre la France, qui se trouva menacée sur toutes ses frontières.

Dans le même temps, *la Vendée se soulevait*, Lyon se révoltait, Toulon était livré par les royalistes aux Anglais, Dumouriez, le vainqueur de Valmy et de Jemmapes, trahissait sa patrie et passait à l'ennemi.

La situation semblait désespérée.

4. Énergie de la Convention. — Contre tant d'ennemis intérieurs et extérieurs, la Convention déploya une énergie sauvage. Elle décréta la *levée en masse*, qui donna un million d'hommes, formés aussitôt en quatorze armées par *Lazare Carnot* (fig. 143), chargé d'organiser la victoire. Elle créa le *Comité de Salut Public*, composé de neuf membres qui exercèrent sur tous les citoyens, ministres, généraux, etc., une véritable dictature. Elle établit le *Tribunal révolution-*

naire chargé de juger avec une extrême rigueur tous les *suspects*.

Pour faire sentir partout son action, elle envoya dans les départements et aux armées des *représentants en mission* investis d'une autorité illimitée.



Fig. 143. — Carnot.

5. Lutte des Girondins et des Montagnards. — C'était la Montagne qui avait fait voter cette dictature sanglante. Les Girondins protestèrent au nom des libertés supprimées et demandèrent la mise en accusation de *Marat*. Mais le Club des Jacobins et la Commune de Paris ameutèrent contre eux la multitude et forcèrent la

l'est par les Anglais, les Autrichiens et les Prussiens; les Piémontais avaient franchi les Alpes, et les Espagnols, les Pyrénées; les royalistes avaient livré Toulon aux Anglais; Lyon, la Vendée et la Bretagne étaient en armes. L'armée était désorganisée. La trahison de Dumouriez avait ébranlé toute confiance; les soldats se désiaient de leurs chefs, et, à chaque échec, criaient à la trahison.

Un miracle seul pouvait sauver la France : l'énergie de la Convention, le génie de Carnot et le patriotisme de nos soldats firent ce miracle. La Convention leva quatorze armées de cent mille hommes chacune; Carnot les organisait; il choisissait les chefs, allant chercher les généraux de ses nouvelles armées dans les rangs les plus obscurs, devinant à un mot, à un regard d'un simple sergent, le vainqueur des batailles du lendemain. Du fond de son cabinet à Paris, il faisait les plans des campagnes, indiquant les marches à suivre, les lieux où il fallait livrer bataille, la place où il fallait vaincre. Il avait inventé une méthode nouvelle de combattre, celle que plus tard appliqua Napoléon : c'était de marcher par grandes masses, de tomber avec toutes forces réunies sur les forces



Fig. 144. — Carnot.
(D'après la statue de Nolay (Côte-d'Or.)

Convention à voter l'arrestation et la mort des Girondins (2 juin 1793).

6. La Terreur. — Les Montagnards, vainqueurs, organisèrent le *régime de la Terreur* pour combattre et détruire les ennemis de la République. Les nobles, les prêtres périrent en foule sur les échafauds dressés en permanence dans



Fig. 145. — La charrette des condamnés.

toutes les villes (*fig. 145*). La Terreur frappa aveuglément : bien des innocents périrent avec les coupables. Les plus illustres victimes furent : les députés girondins, au nombre de vingt-deux ; les généraux *Custine* et *Houchard*, malheureux à la guerre ; l'ancien maire de Paris, *Bailly* ; le chimiste *Lavoisier* ; le poète *André Chénier* ; la reine *Marie-Antoinette*, *Mme Élisabeth*, sœur du roi ; l'amie des Girondins, *Mme Roland*.

Dans les départements, la Terreur ne fut pas moins sanglante qu'à Paris ; les envoyés de la Convention, *Tallien* à

dispersées de l'ennemi, et de l'écraser en détail. Il donna lui-même un exemple de sa méthode, à un moment décisif, à la bataille de *Wallingnies*.

Un fait qui donne une idée de l'intégrité incomparable de ce grand citoyen, c'est que cet homme, qui avait dirigé quatorze armées et fait des centaines de généraux, entré aux affaires avec le grade de capitaine à l'ancienneté, se retirait avec le grade de commandant, à l'ancienneté.

(LEFRANÇAIS.)

84^e LECTURE. — *Les soldats de la République.*

Les soldats de la République montrent toutes les vertus. Ce ne sont pas des conquérants : s'ils écrasent les armées étrangères, ils respectent les peuples. Jamais ne furent portés plus haut l'amour du pays, le culte de la liberté, le courage, l'oubli de soi-même. Jamais le monde ne vit d'armées supportant avec autant de patience la misère et la rigueur des saisons, moins troublées par les revers, moins ébranlées par les épreuves. C'est qu'elles n'étaient pas l'instrument servile de l'ambition d'un homme, général, roi ou empereur, que le génie ou le honneur parfois abandonne et qu'un jour la mort fauche.

La modestie, l'abnégation, le respect de la loi, la soumission de la force au droit, l'entente cordiale entre eux, le dévouement absolu au drapeau, voilà les vertus dont les généraux donnent l'exemple. Ces hommes héroïques qui font trembler les trônes, *Hoche*, *Marceau*, *Joubert*, *Ney*, *Gouvion Saint-Cyr*, *la Tour d'Auvergne* refusent leur avancement. *Lefebvre* est si pauvre qu'il ne peut payer les frais de collège de son fils. *Dampierre* partage ses appointements avec ses lieutenants. *Hoche* envoie au Comité de salut public un état si modeste des chevaux à son usage, que le Comité croit devoir doubler l'indemnité qu'il réclame. Et ce général fait ses campagnes n'ayant pour toute vaisselle que douze assiettes et un plat d'étain.

Et ces héros obéissent à un chef suprême (Carnot), officier subalterne, simple capitaine, mais capitaine infatigable, qui travaille dix-huit et vingt heures par jour, qui entretient avec eux une correspondance incessante, et qui, du fond de son bureau, sur un champ de bataille qui s'étend du golfe de Gênes au Zuyderzee, de l'Océan au Rhin, prévoit tout, prévient les revers, répare les fautes, prépare les succès, et, d'un mot, lance ce million d'hommes, *la nation armée*, sur le chemin de la victoire.

Carnot était la tête et l'âme de ces armées incomparables.

(D'après CH. RÉMOND.)

Bordeaux, *Lebon* à Arras, *Fouché* à Lyon, *Carrier* à Nantes, se rendirent célèbres par leurs cruautés.

La Terreur redoubla quand une jeune fille, *Charlotte Corday* (fig. 146), eut assassiné Marat, pensant ainsi sauver la liberté.



Fig. 146. — Charlotte Corday dans sa prison.
(D'après une gravure du temps.)

7. Chute des Montagnards. Le 9 thermidor. — Les Montagnards se déchirèrent bientôt de leurs propres mains. *Danton* et son ami *Camille Desmoulins*, qui croyaient le moment venu d'arrêter les supplices, furent traités en *suspects* et condamnés à mort avec leurs partisans. *Robespierre* resta tout-puissant, et, pendant trois mois, domina la Convention et la France. Mais à la fin ses collègues, las de ce régime de sang, se coalisèrent contre lui. Dans la séance du **9 thermidor** (27 juillet 1794), ils votèrent son arrestation et sa mort, et il monta à son tour sur l'échafaud où il avait fait périr tant de malheureuses victimes.

Sa mort mit fin à la Terreur.



Fig. 147. — Bara (tableau de Weerts, Musée du Luxembourg).

85^e LECTURE. — *Bara*.

Joseph Bara avait onze ans. C'était un petit Vendéen qui s'était joint à l'armée en qualité de volontaire. L'armée opérait alors en Vendée, pour défendre la République et les lois contre les royalistes insurgés. On voyait alors Bara aux avant-postes, méprisant le danger, acceptant bravement les missions les plus difficiles.

Un jour qu'il conduisait les chevaux à un poste voisin, il tomba dans une embuscade. Il fut entouré, cerné. Il était trop loin des siens pour espérer du secours.

« Crie : Vive le Roi ! et tu auras la vie sauve », lui dit-on de toutes parts.

La vie sauve à onze ans : c'est-à-dire bieu des années de bonheur, la joie de revoir ses parents, sa maison, son village.... Bara pensa à tout ce qu'il allait perdre, mais il n'hésita point.

Crier : « Vive le Roi ! » c'était renier son drapeau, c'était trahir les siens !

8. La défense nationale. La lutte contre l'étranger. — Contre l'Europe coalisée, le Comité de salut public



Fig. 148. — Infanterie de la République.

Fig. 149. — Hussard de Marceau.

opposa les quatorze armées républicaines organisées par Carnot et composées de jeunes troupes, produit de la *levée en masse*, encadrées par des soldats de l'ancien régime aguerris et expérimentés (fig. 148 et 149).

Le patriote Lazare Carnot choisit d'excellents généraux, jeunes, mais pleins d'héroïsme et d'enthousiasme pour la Révolution : *Jourdan*, *Hoche* (fig. 155), *Kléber*, *Marceau*, *Desaix* (fig. 151, 152, 153); il leur commanda de prendre l'offensive et d'agir par masses compactes; quant à la Convention, elle ne leur avait donné que ce seul mot d'ordre : *la victoire ou la mort*.

« *Vive la République !* » cria l'enfant, et vingt bras l'égorgèrent (*fig. 147*). Bara a été un héros, parce qu'il a préféré mourir que de dire ce qu'il ne pensait pas.

(G. COMPAYRÉ, *Éléments d'instruction morale et civique.*)

86^e LECTURE. — *Viala.*

Le 17 juillet 1793, les royalistes du Midi, soulevés contre le gouvernement républicain, s'étaient rendus maîtres de la rive gauche de la



Fig. 150. — Agricole Viala coupant le câble à Avignon.

Durance et marchaient sur *Avignon*. Les patriotes de Vaucluse essayèrent de leur barrer le passage; mais, inférieurs en nombre, ils ne purent les empêcher de s'emparer des pontons. Couper les câbles était le seul moyen de rendre les pontons inutiles et d'empêcher, ou, du moins, de retarder le passage de la rivière. L'entreprise semblait impossible, car il fallait avancer sous un feu terrible et courir à une mort

certaine. On demande un homme de bonne volonté; un enfant de treize ans, *Agricole Viala*, commandant une petite garde nationale, dite « *l'Espérance de la Patrie* », se présente; on le repousse avec dédain. Alors Viala s'empare d'une hache, et, s'échappant des mains qui veulent le retenir, il s'élance seul vers les pontons. Avec son petit mousquet, il fait feu quatre fois sur l'ennemi; puis, arrivé au poteau qui relient l'amarre, il jette son fusil et attaque le câble à coups de hache. Les balles pleuaient autour de lui; une d'elles l'atteint malheureusement à la poitrine; il tombe en criant : « *Je meurs pour la liberté !* »

Mais l'héroïsme de Viala souleva, dans toute la France, un indescriptible enthousiasme. Il fut célébré, en prose et en vers, sur les théâtres, dans les écoles, dans les sociétés populaires, et tout le monde connaît la strophe du *Chant du Départ* :

De Bara, de Viala, le sort nous fait envie;
Ils sont morts, mais ils ont vécu!...

La Convention, après avoir entendu Robespierre raconter l'exploit du jeune héros, décréta, le 30 prairial, que l'urne du glorieux Viala



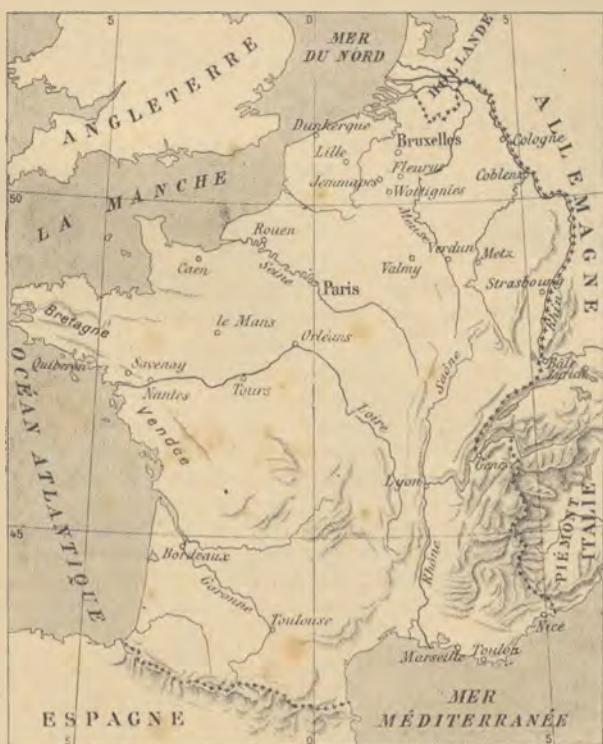
Fig. 151. — Desaix.



Fig. 152. — Marceau.



Fig. 153. — Kléber.

Fig. 154. — Carte pour les guerres de la Révolution.
(Limites de la France au traité de Campo-Formio (1797).)

serait transportée au Panthéon et que l'Assemblée nationale assisterait à cette cérémonie.

Elle décida, en outre, qu'une gravure représentant cet acte d'héroïsme serait envoyée dans toutes les écoles de France, afin que chacun apprit, dès l'enfance, que le dévouement à la patrie est le plus sacré des devoirs.

(*D'après L. BOYER.*)

87^e LECTURE. — Hoche.

Hoche (*fig. 155*) était un enfant du peuple. Il avait été élevé par sa tante, pauvre marchande de légumes à *Versailles*, et, pour ne plus lui

être à charge, il s'était engagé, à seize ans, dans les gardes-françaises. Il y devint rapidement sous-officier. Il tirait de l'eau la nuit chez les jardiniers et brodait des gilets d'officiers pour acheter des livres.

Il serait resté sergent toute sa vie sans la Révolution. Les nobles seuls arrivaient aux grades supérieurs. Mais la Révolution changea l'ordre établi; elle dit à tous les Français: « Peu m'importe votre naissance; soyez braves, intelligents, laborieux, et vous serez les premiers. »

Hoche, qui réunissait toutes ces qualités, fut nommé officier. *Général en chef de l'armée de la Moselle à l'âge de vingt-cinq ans*, il

remporta de brillants succès sur les Prussiens et contraignit les ennemis à repasser la frontière.

Il fut chargé par la Convention de pacifier la Vendée. Par sa conduite à la fois ferme et prudente, il vint à bout des dernières résistances. Il avait suivi les instructions de Carnot, qui lui avait écrit: « La voie de la persuasion et des lumières est toujours préférable à celle de la violence. »

Hoche fut ensuite placé à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il passe le Rhin, fait faire en quatre jours trente-cinq lieues à son armée, livre trois batailles et cinq combats, et culbute l'ennemi sur tous les points. Hoche mourut à vingt-neuf ans, en disant à ses amis: « Veillez sur la République. »

(*D'après DELPLAN.*)



Fig. 155. — Hoche.

L'Alsace était envahie : *Hoche* la délivra par la victoire de *Wissembourg*.

Les Autrichiens furent chassés de la Belgique par *Jourdan*, après la victoire de *Fleurus* (1794); les Français restèrent maîtres du pays jusqu'au Rhin.

Par un hiver rigoureux, *Pichegru* franchit le Rhin, occupa la Hollande, entra dans Amsterdam, et ses hussards s'emparèrent de la flotte hollandaise retenue captive dans les glaces (janvier 1795).

Les Espagnols furent repoussés au delà des Pyrénées, et les Piémontais au delà des Alpes.

L'Europe était vaincue. La plupart des puissances signèrent le *traité de Bâle* (1795), qui reconnaissait la République française et lui abandonnait le Rhin comme limite naturelle.

9. La guerre civile. — Les *paysans de la Vendée*, irrités du décret de levée en masse, s'étaient soulevés, en février 1793, à la voix des prêtres réfractaires et des nobles. Leurs principaux chefs étaient *Stofflet*, *Charette*, *La Rochejaquelein*. Il fallut envoyer contre eux les généraux *Kléber* et *Marceau*, qui les battirent au *Mans* et à *Savenay*. Mais ce fut *Hoche* qui eut la gloire de pacifier le pays, après avoir rejeté à la mer un corps d'émigrés et d'Anglais qui avaient débarqué à *Quiberon*.

Toulon fut repris aux Anglais. Lyon fut soumis et châtié.

10. Institutions de la Convention. — Malgré les difficultés sans nombre qu'elle eut à surmonter, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la Convention s'occupa constamment d'organiser la France.

Son *Comité d'instruction publique*, présidé par *Lakanal*, prépara un plan complet d'éducation du peuple, dont la troisième République s'est inspirée lors de l'étude des lois sur l'enseignement primaire.

Elle adopta le *système métrique*, fonda l'*École normale supérieure*, l'*École polytechnique*, établit, sur la proposition de *Cambon*, le *grand-livre de la dette publique*.

88^e LECTURE. — *Une lettre du général Hoche.*

Les voilà revenus ces transports que nous avons vus éclater autrefois en présence de l'ennemi. Le découragement et l'épouvante ont fui loin de nous ; je ne suis entouré que de braves qui marcheront à l'ennemi sans rompre d'une semelle. Auprès des feux allumés sur toute la ligne, j'ai surpris dans tous les groupes la sécurité et l'audace qui annoncent la victoire. Pas un murmure contre ce vent si froid qui souffle avec violence, pas un regret pour ces tentes qu'un des premiers j'ai fait supprimer. Il en est peu qui se piquent d'imiter le vainqueur de Roccroi et qu'il faudra réveiller pour la bataille ; mais l'air est glacial, et j'aime mieux les conduire à l'ennemi irrités par l'insomnie que reposés par un sommeil toujours fatal à l'entraînement avec cette température. Reconnu par le plus grand nombre, j'ai partout été salué de ce cri : « Landau sera libre » ! Oui, mon général, Landau sera libre ; mais ce n'est pas assez d'arrêter l'ennemi, il faut le chasser devant nous ; il ne s'agit plus de défendre notre territoire, il faut envahir le sien. Les jours de douleur et de honte sont passés. Avec des soldats si bien préparés, une autorité aujourd'hui sans entraves, l'appui des représentants, je dois vaincre ou mourir.

C'est une alternative que j'ai acceptée. Aussi, mon général, si cette lettre n'est que l'annonce trop présomptueuse d'un succès que je crois infaillible, elle doit vous porter mes derniers adieux. Je suis à la veille du plus beau ou du dernier de mes jours ; et j'ai voulu vous assurer que, si je ne dois plus vous revoir, j'ai toujours gardé au fond de mon cœur le souvenir de vos bontés, et que le général Hlache vous a conservé tout entier le respectueux attachement que vous avait voué votre ancien aide de camp.

QUESTIONNAIRE. — 1. De quels partis la Convention se composait-elle ? — 2. Quand et comment la République fut-elle proclamée ? — 3. De quoi Louis XVI était-il accusé ? — 4. Quelle est la date de sa mort ? — 5. Que firent les puissances européennes en apprenant le supplice du roi ? — 6. Que fit la Convention dans ce grave péril ? — 7. Que signifient ces formules : *Comité de Salut public, Tribunal révolutionnaire, représentants en mission* ? — 8. Qu'étaient-ce que les suspects ? — 9. Que savez-vous sur la lutte des Girondins et des Montagnards ? — 10. Qu'est-ce que la Terreur ? Citez quelques-unes de ses victimes. — 11. Qu'est-ce que le 9 thermidor ? — 12. Comment la Convention sauva-t-elle la France ? — 13. Qu'est-ce que la levée en masse ? — 14. Qu'était Carnot ? Comment le surnomma-t-on ? Quel fut son système de guerre ? — 15. Racontez la lutte contre l'étranger. — 16. Parlez de la guerre civile en Vendée. Qui la termina ? — 17. Parlez des grandes fondations de la Convention. Enumérez-les. — 18. La Convention a-t-elle bien mérité du pays ?

Ainsi donc, si l'on doit déplorer les crimes de la Terreur, il n'en faut pas moins reconnaître que la Convention fut une grande Assemblée qui sauva la patrie et mérita bien de la France.

La Convention se sépara le 26 octobre 1795.

RÉSUMÉ. — 1. *La Convention nationale gouverne la France de 1792 à 1795. Ses membres forment deux partis : les Girondins et les Montagnards. Le chef des Girondins est Vergniaud ; les chefs des Montagnards sont Danton, Carnot et Robespierre.*

2. *La Convention proclame la République le 22 septembre 1792, juge Louis XVI, le condamne à mort et le fait exécuter le 21 janvier 1793.*

3. *La Vendée est soulevée par les royalistes ; Lyon et Toulon se révoltent ; tous les princes de l'Europe se coalisent contre nous.*

4. *La Convention confie le pouvoir exécutif au Comité de Salut Public et frappe les ennemis du dedans et du dehors. Elle institue le Tribunal révolutionnaire pour juger les suspects, envoie dans les départements des représentants en mission, vote la levée en masse pour lutter contre l'étranger.*

5. *Les Montagnards organisent le régime de la Terreur. Les Girondins, Marie-Antoinette, André Chénier, Lavoisier sont guillotinés ; Marat est assassiné ; Danton, Camille Desmoulins meurent sur l'échafaud. La Terreur finit avec la mort de Robespierre (juillet 1794). La Convention est alors très faible.*

6. *Carnot organise 14 armées. Dumouriez est vainqueur à Jemmapes, Hoche à Wissembourg, Pichegru en Hollande, Jourdan à Fleurus. Nous signons avec la Prusse et l'Espagne le traité de Bâle en 1795 qui nous donne la rive gauche du Rhin.*

7. *Les Vendéens sont vaincus au Mans par Kléber. Hoche pacifie définitivement l'ouest de la France.*

8. *La Convention s'occupe surtout de l'instruction : elle fonde l'École polytechnique, désire doter chaque village d'une école. Elle prépare le Code civil et établit le système métrique.*

Calendrier républicain. — D'après ce calendrier, créé par la Convention, les années étaient comptées à partir de la fondation de la République, c'est-à-dire à partir du 22 septembre 1792 ; les mois, divisés en trois *décades* de 10 jours, s'appelaient : *vendémiaire, brumaire, frimaire*, pour l'automne ; *nivôse, pluviôse, ventôse*, pour l'hiver ; *germinal, floréal, prairial*, pour le printemps ; *messidor, thermidor, fructidor*, pour l'été.

Le calendrier républicain n'a été appliqué que jusqu'au 1^{er} janvier 1806.



Fig. 156. — Bonaparte au pont d'Arcole.



Fig. 157. — Campagne d'Italie (1800-1801).

QUESTIONNAIRE. — 1. L'époque du Directoire n'est-elle pas une époque de brillants succès militaires? — 2. Différences entre les guerres de la Révolution et celles du Directoire, Consulat, Empire. — 3. Expliquez cette expression d'un historien : Les peuples sont devenus des troupeaux humains. — 4. L'idéal des généraux de la Convention est-il le même que celui des généraux du Directoire, du Consulat et de l'Empire? — 5. Quel fut le plan de Carnot dans la guerre contre l'Autriche? — 6. Parlez de la campagne d'Italie et de la paix qui la termine.

CHAPITRE XX

LE DIRECTOIRE (1795-1799)

1. Le gouvernement directorial. — La Constitution votée par la Convention en 1795, et dite *Constitution de l'an III*, donnait le pouvoir législatif à deux Chambres, le *Conseil des Cinq-Cents* et le *Conseil des Anciens*, et le pouvoir exécutif à un *Directoire* composé de cinq membres.

2. Situation intérieure. — Le nouveau gouvernement trouvait la France épuisée d'argent : les impôts produisaient par mois un demi-million, alors qu'il eût fallu cent millions.

Les royalistes s'agitaient de nouveau en Vendée, les Jacobins relevaient la tête.

La misère publique rendait la situation intérieure plus difficile encore.

Les directeurs, grâce à Hoche, pacifièrent rapidement la Vendée, puis poursuivirent les Jacobins et firent condamner à mort et exécuter un de leurs chefs, le *communiste Babeuf*.

3. Guerre contre l'Autriche. — A l'extérieur, le *Piémont* et l'*Autriche* continuaient les hostilités. Carnot envoya contre Vienne trois armées : celle de *Sambre-et-Meuse* sous *Jourdan*, celle du *Rhin* sous *Moreau* et celle d'*Italie* sous *Bonaparte*.

Les deux premières, après avoir envahi une partie de l'Allemagne, durent battre en retraite.

Celle d'*Italie* était commandée par un général de 27 ans, *Napoléon Bonaparte* (*fig. 159*), qui devait faire preuve d'un génie militaire sans égal et accomplir de véritables prodiges. Avec 38 000 hommes, mal nourris et mal équipés, mais aguerris, Bonaparte battit d'abord les Piémontais à qui il enleva Nice et la Savoie, puis en trois mois il culbuta successivement plusieurs armées autrichiennes à *Lodi*, à *Castiglione*, à *Arcole* (*fig. 156*), à *Rivoli*, se rendit maître de toute l'Ita-



Fig. 158. — Bataille des Pyramides.

89^e LECTURE. — *Le 18 Brumaire.*

Au retour de l'expédition d'Égypte, on donna des fêtes en l'honneur de Bonaparte, mais il montrait peu d'empressement, et on apercevait en lui une arrière-pensée de conspiration. Le 15 brumaire, Siéyès et Bonaparte arrêtèrent leur plan d'attaque contre la Constitution de l'an III. Siéyès se chargea de préparer les Conseils, Bonaparte gagna les généraux. L'entreprise fut fixée au 18 brumaire. Le 18, au matin, les membres des Anciens furent convoqués d'une manière inusitée. Trois des conjurés les plus influents assurèrent que les Jacobins venaient en soule à Paris et qu'ils voulaient rétablir le gouvernement révolutionnaire. Un autre conjuré demanda que le Corps législatif fût transféré à Saint-Cloud, et que Bonaparte, nommé commandant des troupes, fût chargé de la translation. Le Conseil accorda tout ce que les conjurés demandèrent. Bonaparte attendait le résultat avec impatience. Quand le décret du Conseil des Anciens lui fut apporté, il se mit à la tête de ses officiers, marcha aux Tuilleries et prêta serment de fidélité.

Bonaparte était chef du pouvoir armé; mais le pouvoir exécutif du Directoire et le pouvoir législatif des Conseils existaient encore. Quatre directeurs donnèrent leur démission. Le Directoire fut dissous de fait. Les Cinq-Cents et Bonaparte restèrent seuls en opposition.

A Paris, l'agitation était grande; les républicains éprouvaient de sé-

lie du Nord, franchit les Alpes et s'avanza jusqu'au près de Vienne. L'Autriche épouvantée signa la *paix de Campo-Formio* qui reconnaissait définitivement à la France la rive gauche du Rhin (1797).

4. Guerre contre l'Angleterre. Expédition d'Égypte.

— L'*Angleterre seule*, inaccessible dans son île, continuait à nous faire la guerre. Pour l'atteindre, Bonaparte proposa au Directoire de menacer son empire colonial d'Asie, en s'emparant de l'Égypte, qui est sur la route des Indes (1798).

Il partit de Toulon avec 35 000 hommes. Il emmenait avec lui les généraux *Kléber* et *Desaix* et des savants chargés d'étudier le pays. L'expédition débarqua à *Alexandrie*. L'Égypte appartenait à la Turquie et était défendue par la cavalerie des *Mamelucks*, que Bonaparte dispersa à la bataille des *Pyramides* (fig. 158). Cette victoire rendait les Français maîtres du pays; mais peu de jours après notre flotte fut détruite dans la rade d'*Aboukir* par l'Anglais *Nelson*, ce qui enfermait notre armée dans sa conquête.

Bonaparte n'hésita pas néanmoins à s'avancer en Syrie à la rencontre de l'armée turque qu'il battit; mais il ne put réussir à s'emparer de *Saint-Jean-d'Acre* et revint en Égypte, culbuta de nouveau les Turcs à *Aboukir* et repartit furtivement pour la France. Le commandement de l'armée était laissé à *Kléber*, qui fut assassiné un an plus tard au Caire par un musulman fanatico (1800). L'Égypte était perdue pour la France et le rêve de la conquête de l'Inde s'évanouissait; mais l'expédition de Bonaparte fit revivre l'ancienne Égypte, dont les savants français étudièrent les monuments et les souvenirs. C'est de cette époque que date le premier projet de percement de l'isthme de Suez.

5. La seconde coalition.

— Pendant l'absence de Bonaparte, l'Angleterre avait formé une seconde coalition avec la *Russie* et l'*Autriche*. La France, assaillie par des forces formidables, essaya d'abord des défaites qui la chassèrent d'Italie. Mais le Directoire fit preuve d'énergie, et *Masséna*, par sa victoire de *Zurich* sur le Russe *Souvarow*, sauva nos frontières menacées (1799).

rieuses alarmes. L'importance que Bonaparte s'accordait dans ses proclamations était de mauvais augure.

Dès que la séance est ouverte à Saint-Cloud, un des conjurés veut remercier le Conseil des Anciens des mesures qu'il a prises. Les députés républicains assiègent la tribune et l'un d'eux propose de renouveler le serment à la Constitution de l'an III.

Bonaparte se présente alors au Conseil des Anciens. « *Je vous le jure, dit-il, la patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi, mais c'est sur vous seuls que repose son salut; il n'y a plus de gouvernement; quatre des directeurs ont donné leur démission; le cinquième a été mis en surveillance pour sa sûreté; le Conseil des Cinq-Cents est divisé; il ne reste que le Conseil des Anciens. Qu'il prenne des mesures, qu'il parle; me voilà pour exécuter. Sauvons la liberté, sauvons l'égalité.* » Le Conseil applaudit aux paroles de Bonaparte.

Il se rend alors au Conseil des Cinq-Cents, à la tête de quelques grenadiers qu'il laisse à la porte, et s'avance seul, le chapeau bas. A l'apparition des baïonnettes, les législateurs se lèvent et poussent en même temps le cri de : « *Hors la loi! à bas le dictateur!* » Un républicain, le saisissant par le bras : « *Que faites-vous, lui dit-il, téméraire! Retirez-vous; vous violez le sanctuaire des lois.* » Bonaparte pâlit, se trouble et recule. Son éloignement ne fait pas cesser le tumulte. Plusieurs voix s'élèvent et on demande la mise hors la loi du général Bonaparte. Lucien, son frère, président du Conseil, se dépouille alors de sa toque, de son manteau et de son écharpe. Un détachement entre dans la salle, enlève Lucien et le conduit au milieu des troupes. Il harangue les soldats. Bonaparte prend la parole à son tour. Les cris de : « *Vive le général! vive Bonaparte!* » se font entendre. Il donne aussitôt l'ordre de faire évacuer la salle. Le général Leclerc entre et s'écrit : « *Au nom du général Bonaparte, le Corps législatif est dissous, que les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant!....* » Des cris d'indignation s'élèvent de tous les bancs, mais ils sont étouffés par le bruit des tambours. Les grenadiers chassent devant eux les législateurs qui font encore entendre le cri de : « *Vive la République!* »

Dans cette journée fatale, Bonaparte a violé la loi, confisqué la liberté. A dater du 18 brumaire, la patrie ne s'appartient plus; elle appartient à un seul homme.

(D'après MIGNET.)

QUESTIONNAIRE. — 1. Quel était le but de l'expédition d'Égypte? — 2. Réussit-elle? — 3. Quels événements la marquent? — 4. Quels furent ses résultats? — 5. Situation de la France au retour de Bonaparte. — 6. Qu'appelle-t-on coup d'État? — 7. Jugez un coup d'État. — 8. Pourquoi le 18 brumaire réussit-il? — 9. La France a gagné et perdu quoi?



Fig. 159. — Le général Bonaparte.

6. Le coup d'État du 18 brumaire. — C'est à ce moment que Bonaparte reparut soudain à Paris. Le Directoire à l'intérieur avait perdu toute autorité; il n'avait pas su gouverner; le trésor était ruiné, la misère profonde; le brigandage s'organisait régulièrement. Le pays avait besoin de paix et de sécurité: il accueillit comme un sauveur le jeune général, qui résolut de se rendre maître de la France. Aidé par l'un des directeurs, *Siéyès*, et soutenu par l'armée, il s'empara du gouvernement et chassa les députés de la nation. Cette criminelle violation est connue sous le nom de *Coup d'État du 18 brumaire* (novembre 1799).

RÉSUMÉ. — 1. *Le Directoire est le gouvernement de la France de 1795 à 1799. La Constitution qui l'organise donne le pouvoir exécutif à cinq Directeurs et le pouvoir législatif à deux assemblées, le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents. Le trésor public est épaisse. La misère générale est grande. La guerre civile menace de renouveler en Vendée.*

2. *Trois armées sont lancées contre l'Autriche. Bonaparte en Italie est vainqueur à Lodi, Castiglione, Arcole et Rivoli. Jourdan avec l'armée de Sambre-et-Meuse, Moreau avec l'armée du Rhin sont forcés de battre en retraite. Hoche et Moreau reprennent l'offensive et sont arrêtés par le traité de Campo-Formio (1797). L'Autriche nous reconnaît la rive gauche du Rhin.*

3. *Bonaparte, désireux d'accroître sa gloire, emmène ses troupes en Égypte, est vainqueur aux Pyramides, entre au Caire; mais sa flotte est détruite à Aboukir, il échoue au siège de Saint-Jean-d'Acre et rentre en France. Kléber, resté en Égypte, est assassiné en 1800.*

4. *L'Europe forme une seconde coalition contre la France. Nos généraux sont vaincus; mais Masséna est vainqueur à Zurich: la France est sauvée.*

5. *De retour en France, Bonaparte chasse les députés des Cinq-Cents et se fait donner le pouvoir avec le titre de premier Consul. Cette violation de la loi s'appelle le coup d'État du 18 brumaire (1799).*

90^e LECTURE. — La France à l'époque du 18 brumaire.

Elle est moralement lasse, indifférente aux principes; elle est devenue étrangère à l'idéal de 89 : liberté, fraternité, prosélytisme civique et humanitaire. Mais les résultats matériels de la Révolution lui sont plus que jamais précieux; elle voudrait les mettre hors de toute atteinte, se livrer sans crainte aux travaux de la paix, cultiver, fabriquer, ouvrir des routes, creuser des canaux, s'enrichir en un mot et jouir. Or le gouvernement de Bonaparte lui donne tout cela. Il purge les provinces des bandes de brigands qui les infestent, impose silence aux partis, exige de ses fonctionnaires, qu'il recrute dans tous les camps et jusque parmi les royalistes d'un côté et les récidives de l'autre, une exacte probité, une activité incessante, laisse rentrer les émigrés, mais « garantit pleinement les propriétés de toute origine » et rassure ainsi les innombrables acquéreurs des biens nationaux. Il crée la Banque de France, admirable instrument de crédit: sur la double base de la communauté d'impôts et de l'égalité civile, il réorganise les finances et la justice, et enfin, par la rédaction du Code civil, il établit un système de lois civiles, pénales et commerciales, où se trouve réglé tout ce qui concerne les personnes et les biens.

Dans cet ensemble de créations ou de réorganisations sociales, il serait sans doute excessif de tout attribuer à Bonaparte; néanmoins sa part, son œuvre de direction reste grande, mais ne justifie pas son coup d'État. D'abord rien, sauf le repentir et la réparation du crime, ne peut absoudre le crime. En second lieu, il y a une intime liaison entre le Consulat et l'Empire : les biensfaits du premier ne pouvaient manquer de causer indirectement beaucoup de mal à la nation, parce qu'ils lui faisaient aimer sa servitude, l'accoutumaient de plus en plus à ne rien vouloir, à ne rien entreprendre par elle-même dans l'ordre politique, et la préparaient ainsi à l'abdication totale qui devait lui être si funeste.

(D'après R. PÉRIÉ, *L'École du citoyen.*)

91^e LECTURE. — Passage du Mont Saint-Bernard.

Lannes passa le premier, à la tête de l'avant-garde, dans la nuit du 14 au 15 mai. Il commandait six régiments de troupes d'élite, parfaitement armés et qui, sous ce chef bouillant, quelquefois insubordonné, mais toujours si habile et si vaillant, allaient tenter gaiement cette marche aventureuse. On se mit en route entre minuit et deux heures du matin, pour devancer l'instant où la chaleur du soleil, faisant fondre les neiges, précipite les montagnes de glace sur la tête des voya-

CHAPITRE XXI

LE CONSULAT (1799-1804)

1. Constitution de l'an VIII. — Bonaparte donna à la France un nouveau gouvernement appelé le *Consulat*. La *Constitution consulaire*, dite *Constitution de l'an VIII*, n'était républicaine qu'en apparence : elle établissait bien *trois Consuls* ; mais elle donnait à Bonaparte, avec le titre de *premier Consul*, l'autorité absolue. Les membres des Assemblées qui assistaient le gouvernement, au lieu d'être nommés par le peuple, étaient nommés en réalité par le premier Consul et approuvaient ses volontés. La monarchie était de fait rétablie.

L'Administration fut placée plus étroitement sous la dépendance du gouvernement; Bonaparte nomma lui-même tous les fonctionnaires : préfets, maires, juges, évêques, hommes de finances, afin d'exercer par eux son autorité dans le pays.

2. Fin de la seconde coalition. — L'Autriche et l'Angleterre étaient toujours en armes contre la France. Bonaparte voulut d'abord réduire l'Autriche, qui avait repris l'Italie et assiégeait *Masséna* dans Gênes. Il passa les Alpes au *Col du Grand Saint-Bernard*, tomba inopinément sur les Autrichiens et les défit complètement à *Marengo*. Cette victoire lui rendit l'Italie (1800).

Une autre armée autrichienne, qui s'avancait vers la France par l'Allemagne, fut battue par *Moreau* à *Hohenlinden* (1800).

L'Europe renonça encore une fois à l'espoir d'écraser la France. L'Autriche signa la paix à *Lunéville* (1801) et l'Angleterre à *Amiens* (1802). Cette paix glorieuse reconnaissait toutes les conquêtes de la République et nous assurait nos frontières naturelles du Rhin, des Alpes et des Pyrénées.

3. Les institutions. — Le premier Consul donna tous ses soins au gouvernement intérieur et organisa solidement la société française. Ses institutions civiles subsistent encore aujourd'hui.

1^o Il créa un système régulier d'*administration départementale*, en plaçant à la tête de chaque département un



Fig. 160. — Passage du Grand Saint-Bernard.

geurs téméraires qui s'engagent dans ces gorges affreuses. Il fallait huit heures pour parvenir au sommet du col, à l'hospice même de Saint-Bernard, et deux heures seulement pour redescendre à Saint-Rémi. On avait donc le temps de passer avant le moment du grand danger.

Les soldats surmontèrent avec ardeur les difficultés de cette route. Ils étaient fort chargés, car on les avait obligés à prendre du biscuit pour plusieurs jours, et avec du biscuit une grande quantité de cartouches. Ils gravissaient ces sentiers escarpés, chantant au milieu des précipices, rêvant la conquête de cette Italie où ils avaient goûté tant de fois les jouissances de la victoire, et ayant le noble pressentiment de la gloire immortelle qu'ils allaient acquérir. Pour les fantassins, la peine était moins grande que pour les cavaliers; ceux-ci faisaient la route à pied, conduisant leur monture par la bride. C'était sans danger à la montée; mais à la descente, ils étaient exposés, si l'animal faisait un faux pas, à être entraînés avec lui dans un précipice. Il arriva, en effet, quelques accidents de ce genre, mais en petit nombre, et il périt quelques chevaux, mais presque point de cavaliers....

(THIERS.)

préfet, à la tête de chaque arrondissement un sous-préfet, à la tête de chaque commune un maire.

2^o Pour assurer la perception des impôts, il établit les percepteurs, receveurs particuliers et receveurs généraux. Il fonda la *Banque de France*, le plus important de nos établissements de crédit, qui rend d'immenses services au commerce.

3^o Il garda les tribunaux établis par la Révolution, mais réserva au gouvernement la nomination des juges. Il créa les Cours d'appel et fit rédiger le *Code civil*, ensemble de lois qui garantissent les intérêts et les droits de chaque citoyen et assurent l'égalité de tous les Français.

4^o Il créa les lycées et l'*Université* pour donner l'instruction publique.

5^o Il fit le *Concordat* qui règle les rapports du clergé avec le gouvernement.

6^o Il institua l'*Ordre de la Légion d'honneur* pour récompenser les belles actions militaires et les services civils.

QUESTIONNAIRE. — 1. Que fit le premier Consul pour mettre fin à la seconde coalition? — 2. Parlez de la campagne de Marengo. — 3. Parlez de la campagne de Moreau à Hohenlinden. Parlez de la paix de Lunéville et de la paix d'Amiens. — 4. Quels avantages ces traités donnaient-ils à la France? — 5. Comment Bonaparte organisa-t-il le Consulat? Le pouvoir législatif ne lui appartenait-il pas? — 6. Le pouvoir exécutif était aux mains de qui? — 7. En résumé, qui disposait de tout le pouvoir? — 8. En apparence, quel gouvernement était le Consulat? Et en réalité? — 9. Quelles sont les grandes institutions du Consulat? Et les institutions secondaires? — 10. Prouvez que ces institutions étaient bonnes et durables. Qu'est-ce que le Concordat? — 11. La Légion d'honneur?

RÉSUMÉ. — 1. Pendant le Consulat (1799-1804) le pouvoir exécutif appartient à trois consuls et le pouvoir législatif à quatre assemblées. Le premier Consul nomme les fonctionnaires : il a tout le pouvoir. Il supprime la liberté en France.

2. L'administration départementale et judiciaire est organisée comme elle l'avait été par la Constituante. Trois grandes institutions datent de cette époque : le *Code civil*, le *Concordat*, la *Légion d'honneur*.

3. Le premier Consul continue la guerre contre l'Autriche. Il est vainqueur à Marengo (1800). Moreau à Hohenlinden. La paix est signée à Lunéville en 1801 : nos frontières naturelles du Rhin et des Alpes sont reconnues par l'Autriche.

4. L'armée française ayant capitulé en Égypte, l'Angleterre signe la paix d'Amiens en 1802.



Fig. 161. — Napoléon Empereur (d'après le tableau de David).

92^e LECTURE. — *Guerres justes et guerres injustes.*

Pendant vingt-deux ans, de la bataille de Valmy à la bataille de Waterloo, la France a fait la guerre à l'Europe coalisée. Elle a remporté des victoires fameuses, en si grand nombre que leurs noms suffisent à remplir les faces intérieures des quatre piliers de l'Arc de Triomphe. Devons-nous en être fiers? Cela dépend des motifs pour lesquels chaque fois, sur ces champs de bataille, nous avons combattu. Nous

QUATRIÈME PARTIE

PÉRIODE CONTEMPORAINE

CHAPITRE XXII

L'EMPIRE (1804-1814)

(Cartes, pages 195, 197, 202.)

1. Constitution impériale. — En 1802, Bonaparte, qui ne pouvait se contenter d'un pouvoir temporaire, se fit nommer *Consul à vie*. Bientôt ce titre ne lui suffit plus. Profitant de l'horreur qu'inspiraient à la nation les conspirations formées contre lui par les royalistes mécontents, il demanda que son autorité fut consolidée encore et rendue héréditaire; le Sénat, docilement, lui conféra le titre d'*empereur* sous le nom de *Napoléon I^{er}* (18 mai 1804).

Il exerça un pouvoir absolu, à la façon de Louis XIV, et s'attacha à relever tout ce que la Révolution avait abattu: il habita les Tuilleries, ancienne demeure des rois; il se composa une *Cour*, créa une *nouvelle noblesse* (fig. 162), et se fit même sacrer par le pape, qui vint le couronner dans l'église Notre-Dame (2 décembre 1804).



Fig. 162. — Dignitaire de la cour sous l'Empire.

2. Troisième et quatrième coalitions. — La paix avec l'Angleterre avait été rompue en 1803. Pour exterminer son opiniâtre ennemie, Napoléon réunit au camp de *Boulogne* toutes les troupes disponibles et forma la *Grande Armée* qu'il comptait porter avec ses vaisseaux de l'autre côté du détroit. Mais la flotte de Toulon qu'il attendait se laissa arrêter en chemin et bloquer à Cadix (au sud de l'Espagne) par la flotte anglaise. Quand elle put s'échapper, elle fut anéantie à *Trafalgar* par *Nelson*, l'illustre amiral anglais.

pouvons être fiers de Valmy, de Jemmapes, de toutes les journées où nous luttions pour la liberté, pour l'indépendance nationale, pour la justice. Mais celles où nous avons lutté afin d'accroître l'injuste puissance d'un despote ambitieux et inhumain, ne méritent pas de nous inspirer de l'orgueil. Du reste, même quand on a le droit pour soi, c'est chose grave de verser le sang humain. Souvenez-vous des paroles que prononcèrent les membres de l'Assemblée législative lorsqu'ils se virent forcés de déclarer la guerre à l'Autriche. Ils éprouvèrent le besoin de se rassurer, de se prouver à eux-mêmes que leur cause était bonne : « Si votre humanité, disait un orateur, souffre à décréter en ce moment la mort de plusieurs milliers d'hommes, songez qu'en même temps vous décrétez la liberté du monde. » — « Oui, votons, dit un autre, votons la guerre aux rois et la paix aux nations. »

Qu'auraient-ils dit, ces généreux Français, s'ils avaient pu prévoir l'affreuse vérité, la guerre de conquête, succédant à la guerre défensive, et non pas des milliers, mais des centaines de milliers, mais des millions de vies humaines sacrifiées au monstrueux égoïsme d'un Napoléon !

(R. PÉRIÉ, *l'École du citoyen.*)



Fig. 163. — Bataille d'Austerlitz.

qui périt dans sa victoire. L'Angleterre était sauvée. Pour détourner d'elle tout nouveau danger, elle forma successivement deux coalitions contre la France. l'une avec l'*Autriche* et la *Russie*, l'autre avec la *Prusse* et la *Russie*. En très peu de temps, Napoléon anéantit cette ligue formidable. Il quitta rapidement le camp de Boulogne, se porta à marches forcées sur l'Allemagne, enveloppa à *Ulm* une armée autrichienne qu'il contraignit à capituler, entra dans Vienne et remporta la grande victoire d'*Austerlitz* (2 décembre 1805) (fig. 163). L'*Autriche* signa la paix à *Presbourg*. La campagne avait été si activement menée que les soldats disaient : « *C'est avec nos jambes que l'Empereur fait la guerre.* »



Fig. 164. — Entrevue de Napoléon et d'Alexandre à *Tilsitt*.

rent contre l'Angleterre. Le traité de *Tilsitt* démembrait la Prusse, qui se trouva réduite à quelques provinces. Cette humiliation des Prussiens fit germer dans leur cœur la haine de la France et un ardent désir de revanche.

93^e LECTURE. — *Siège de Saragosse.*

Les Espagnols opposaient à nos soldats la plus glorieuse défense qu'une ville assiégée ait jamais opposée à l'invasion étrangère. Aux soldats espagnols s'étaient joints une vingtaine de mille paysans contrebandiers et bons tireurs. Des approvisionnements en blé, vin, bétail, avaient été amassés. Les Anglais avaient envoyé d'abondantes munitions de guerre. Des potences avaient été élevées sur les places publiques pour exécuter immédiatement quiconque parlerait de se rendre. Le siège dura un an.

Lannes est nommé chef des troupes assaillantes. Il ordonne l'assaut général. Les canons font plusieurs brèches dans les murailles; les Français y pénètrent, mais ne peuvent aller plus loin.

De gros bâtiments, de vastes couvents solides, de grandes maisons massives carrées prenant leur jour en dedans permettent de faire de toute maison une citadelle que les Espagnols défendent jusqu'à la dernière extrémité. Ils barricadent les portes et les fenêtres, pratiquent des créneaux pour faire feu dans la rue, et des coupures en dedans de façon à communiquer intérieurement. A peine les Français se montrent-ils qu'un effroyable feu de mousqueterie, partant de mille ouvertures, abat ceux qui ont la témérité de se faire voir. Ils ne s'emparent des maisons contiguës qu'en passant de l'une à l'autre par des percements intérieurs.

Des moines dirigent les Espagnols, des femmes les excitent. Plusieurs fourneaux de mine éclatent sous les pieds de nos soldats, et ouvrent de vastes entonnoirs où heureusement peu de soldats périssent. Lannes ordonne alors de cheminer avec la sape et la mine, de faire sauter en l'air les édifices. Le feu est sur trois ou quatre points de la ville, elle est écrasée de bombes, tout cela n'intimide pas les assiégés. Ils brûlent eux-mêmes leurs maisons pour retarder la marche des Français. Nos soldats veulent abréger la lutte. Ils font sauter les toits des maisons et les édifices tout entiers avec les défenseurs qui les occupent.

Nous n'avions pas moins de 100 hommes tués et blessés chaque jour depuis que la guerre des maisons était commencée. L'épidémie enlevait un plus grand nombre d'Espagnols. Les assiégés n'avaient plus le temps d'enterrer leurs cadavres; on les laissait au milieu des décombres, d'où ils répandaient une horrible infection.

Quand la ville se rendit, elle n'était plus qu'un monceau de cendres et de ruines.

(D'après THIERS.)

3. Le blocus continental. — Pour vaincre l'Angleterre, Napoléon projeta de la ruiner en supprimant tout commerce entre elle et l'Europe. Il défendit alors à toutes les nations d'acheter ou de vendre des marchandises anglaises, et, par un décret signé à Berlin (1806), il déclara les îles Britanniques *en état de blocus*.

4. Guerre contre l'Espagne et le Portugal. — Mais, pour faire respecter cette mesure tyrannique, Napoléon dut employer la force à l'égard de certaines puissances. C'est ainsi qu'il fut amené à s'emparer du *Portugal*, qui se révoltait contre le *blocus continental*. A son tour, l'*Espagne* fut envahie, son roi détrôné et remplacé par *Joseph Bonaparte*, frère de Napoléon. Mais les Espagnols, blessés dans leur patriotisme, se soulevèrent contre ce roi étranger; encouragés par les Anglais, excités par les moines et les prêtres, ils nous firent dans ce pays de montagnes, de défilés et de précipices, une guerre sans merci qui dura jusqu'à la chute de Napoléon.

L'Empereur vint à Madrid et remporta plusieurs victoires; mais les Espagnols détruisaient en détail les armées françaises dans des embuscades. Quatre cent mille de nos soldats périrent ainsi sans profit dans la péninsule ibérique.



Fig. 165. — Carte pour les guerres de l'Empire.

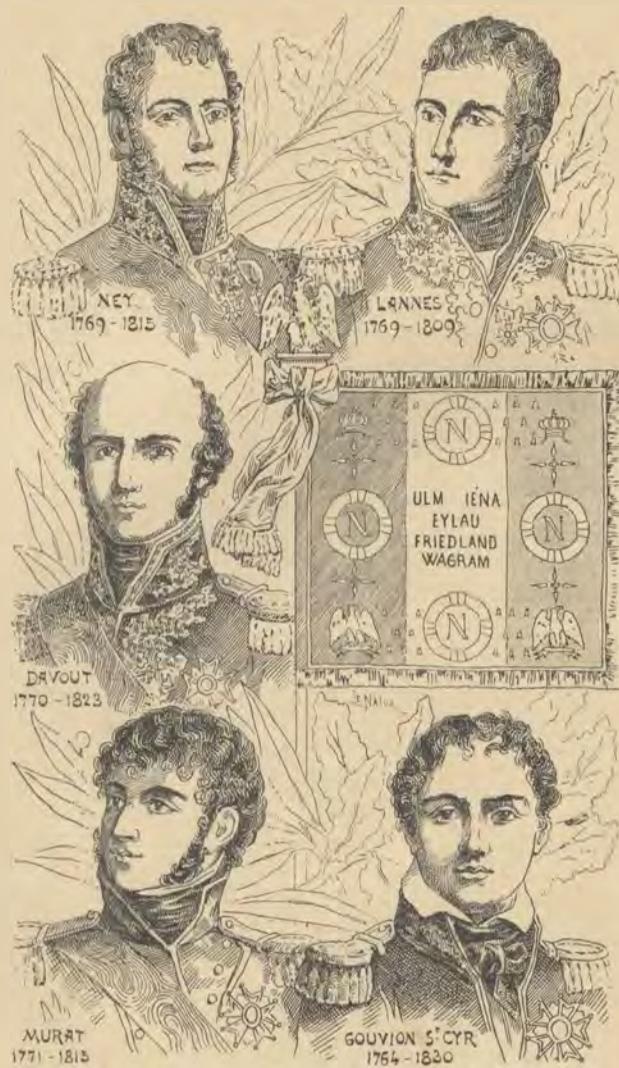


Fig. 166. — Les généraux de l'Empire.

5. Cinquième coalition. — En même temps qu'elle aidait l'Espagne dans sa lutte pour l'indépendance, l'Angleterre cherchait encore à entraîner l'Autriche dans une nouvelle coalition (1809). Elle y parvint. Mais, comme en 1805, Napoléon surprit ses adversaires par la rapidité de sa marche en Allemagne. L'armée française, victorieuse à *Eckmühl* et à *Wagram*, entra dans *Vienne* où la paix fut signée. L'Autriche cédait ses provinces Illyriennes à la France et reconnaissait Joseph comme roi d'Espagne.



Fig. 167. — L'Empire en 1811.

6. L'Empire en 1811. — A ce moment, l'Empire français s'étendait de la Baltique à l'Adriatique et comptait 130 départements; des royaumes vassaux l'entouraient; cent millions d'hommes lui obéissaient.

Napoléon, maître de la moitié de l'Europe, était arrivé à l'apogée de sa gloire. Pour mettre le dernier sceau à sa puis-

94^e LECTURE. — *Lassitude de la France vers 1810.*

La nation souffre déjà beaucoup de la guerre qui s'éternise. Le « sac du soldat » pèse de plus en plus sur ses épaules. La conscription saisit chaque année « tous les adolescents valides ». Ceux qui par hasard échappent sont « ressaisis par des décrets ». Le nombre des réfractaires s'accroît toujours. « De ces réfractaires, dit Taine, en 1810 on en comptait déjà 160 000, condamnés nominallement; de plus 170 millions d'amende ont été imposés à leurs familles. » Sur la frontière, la proportion des déserteurs atteint parfois 80 pour 100. « La France, suivant un contemporain, ressemble à une grande maison de détention où l'un surveille l'autre, où l'un évite l'autre.... Souvent on voit un jeune homme qui a un gendarme à ses trousses; souvent, quand on y regarde de près, ce jeune homme a les mains liées, et quelquefois il porte des menottes. » Un autre témoin oculaire constate que, dès la campagne de 1807, un certain nombre de conscrits blessés légèrement ne l'ont pas été « par le feu de l'ennemi » mais se sont « mutuellement mutilés aux pieds et aux mains ».

Voilà de bien mauvais signes.

(R. PÉRIÉ, *l'École du citoyen.*)



Fig. 168. — Incendie de Moscou.

sance, il avait épousé la fille de l'Empereur d'Autriche, l'archiduchesse *Marie-Louise*; de ce mariage était né, en 1811, un enfant proclamé dès le berceau *roi de Rome*.

Mais cette puissance était bien fragile. Les peuples vaincus haïssaien la France et préparaient leur revanche. L'esprit national s'éveillait partout contre nous, surtout en Prusse. Quant aux Français, ils souffraient du despotisme impérial et se plaignaient du poids des impôts et de la conscription.

QUESTIONNAIRE. — 1. Comment l'Empire fut-il établi et combien de temps devait-il durer? — 2. Comment la Constitution impériale organisa-t-elle le gouvernement? — 3. Quelle idée avait Napoléon en réunissant ses soldats au camp de Boulogne? — 4. Pourquoi cette entreprise échoua-t-elle? — 5. Contre quelles puissances Napoléon lutta-t-il dans la troisième coalition en 1805? — 6. Quelle victoire a-t-il remportée? Quel traité a-t-il signé? — 7. Où notre flotte fut-elle détruite pendant cette guerre? — 8. Où Napoléon dans la quatrième coalition a-t-il battu :¹ les Prussiens; ² les Russes? — 9. Quel traité fut signé à la suite de ces victoires? — 10. En quoi consistait le blocus continental? Quel en était le but? — 11. Quelle est la puissance qui, la première, refusa d'observer ce décret? — 12. Quelle était l'intention de Napoléon sur l'Espagne? — 13. Pourquoi la guerre d'Espagne fut-elle si longue et si difficile? — 14. Nommez-en un des épisodes. — 15. Contre quelle contrée de l'Europe Napoléon lutta-t-il dans la cinquième coalition en 1809? — 16. Donnez une idée de l'étendue de l'Empire français en 1811. — 17. Pourquoi cette puissance ne pouvait-elle durer longtemps? — 18. Qui Napoléon épousa-t-il en 1810? Lui donna-t-elle un héritier?

7. Sixième coalition. Guerre de Russie (1812). — Le tsar, par son refus d'exécuter le blocus continental, provoqua une rupture avec Napoléon, qui lui déclara la guerre et envahit la Russie, pendant l'été de 1812, avec une armée de six cent mille hommes. Grâce à la bravoure du maréchal *Ney*, les Russes furent défait à la *Moscowa* et Napoléon entra dans *Moscou*. Mais à peine était-il installé au palais du *Kremlin*, que les Russes, par un sauvage patriotisme, incendièrent la ville (*fig. 168*) pour qu'elle ne servît pas d'asile aux Français. D'ailleurs la mauvaise saison commençait; il fallut donc battre en retraite, par un froid terrible, dans ces immenses plaines couvertes de neige. Mourants de faim, harcelés par les cosaques, nos soldats laissaient derrière eux une longue traînée de cadavres. Le passage de la *Bérésina* mit le comble à ce désastre: il ne resta plus de la *Grande Armée* que quarante mille hommes exténués.

95^e LECTURE. — *L'agonie de la grande armée.*

Oui, l'armée se perdait, semant une longue trainée de mourants et de cadavres. Elle était perdue, réduite à quelques milliers d'hommes, hâves, déguenillés, les fantômes, les « ombres » dont parle le poète.

Et Napoléon ?

Napoléon fuyait. Dans notre désastre, il n'a vu que l'avortement de son ambition. Ce qu'il y a au fond de sa tristesse et de son abattement, ce n'est pas de la pitié et du remords, c'est de l'orgueil, c'est la crainte de l'avenir, non pour la France, mais pour lui-même. Mais bientôt il se ressaisit. L'homme qui, le soir de la Moscow, au milieu des cadavres de trente mille Français, avait eu le courage d'annoncer à l'Europe « que ni lui ni sa garde n'avaient été exposés un seul instant », se console en pensant qu'après tout il n'a pas encore dépensé notre dernier écu et notre dernier homme. Il relève la tête. On entend de nouveau cet incorrigible joueur parler de son étoile. Ayant franchi la Bérésina sept jours plus tard, il réunit ses généraux à Smorgoni, et tranquillement, d'un cœur léger, posant la plume avec laquelle il vient d'écrire le vingt-neuvième bulletin de la campagne, il leur déclare que « sa présence à Paris est indispensable (ce sont ses expressions) pour la France et pour les restes de sa malheureuse armée » ! Là-dessus, il les embrasse et il part.

Il part, filant dans son traîneau rapide, enveloppé de chaudes fourrures, et il rêve sans doute aux moyens d'arracher à la France épuisée les douze cent mille nouveaux conscrits dont il parlait naguère à l'un de ses compagnons d'armes. Pendant ce temps, derrière lui, le froid descend tout à coup à trente degrés et achève l'agonie de nos soldats.

« Les oiseaux, dit M. de Ségur, tombaient raidis et gelés.... » Saisis d'une sorte d'ivresse, les hommes chancelaient.... « Bientôt ils se laissaient aller sur les genoux, ensuite sur les mains, leur tête vaguait encore quelques instants à droite et à gauche, et leur bouche béante laissait échapper quelques sons agonisants; enfin, elle tombait à son tour sur la neige, qu'elle rougissait d'un sang livide, et leurs souffrances avaient cessé. » Pendant la nuit, ils restaient « droits et immobiles comme des spectres » devant les feux qu'ils avaient allumés. « Ils ne pouvaient se rassasier de cette chaleur ; ils s'en tenaient si proches que leurs vêtements brûlaient, ainsi que les parties gelées de leur corps, que le feu décomposait. Alors, une horrible douleur les contraignait de s'étendre, et le lendemain ils s'efforçaient en vain de se relever. »

(R. PÉRIÉ, *l'École du citoyen.*)



Fig. 169. — Ney à la retraite de Russie.

8. Campagne d'Allemagne (1813). — Alors l'Europe comprit que le moment était venu de porter un grand coup à Napoléon et elle forma contre lui une dernière coalition, où entrèrent l'*Angleterre*, la *Russie*, la *Prusse*, l'*Autriche*, la *Suède*. Malgré la disproportion des forces, Napoléon gagna de belles victoires, notamment à *Dresde*; mais dans la plaine de *Leipzig*, où se livra la *bataille des nations*, 350 000 ennemis enveloppèrent 150 000 Français : après trois jours d'héroïque résistance, Napoléon ordonna la retraite et reprit avec son armée la route de France. Les coalisés le suivirent.

9. Campagne de France (1814). — La France fut envahie. Napoléon retrouva tout son génie pour combattre l'envahisseur, et, pendant deux mois, avec de jeunes soldats mal exercés, mais d'une merveilleuse bravoure, il tint tête aux coalisés quatre fois supérieurs en nombre, et leur infligea des défaites à *Champaubert*, à *Montmirail*, à *Montereau*. A la fin, il succomba sous le nombre, et *Paris*, mal armé, insuffisamment défendu, dut capituler (30 mars 1814).



P. Bineteau del.

Fig. 170. -- Campagne de France.

96^e LECTURE. — *L'invasion en 1814.*

Ils ne cherchaient pas seulement le butin, ils voulaient faire la ruine, le deuil, la désolation. Ils étaient gorgés de vin et d'eau-de-vie; leurs poches étaient pleines de bijoux; on trouva cinq montres sur le cadavre d'un cosaque; leurs havresacs et leurs fontes étaient bondés d'objets de toute sorte; les chariots qui suivaient leurs colonnes étaient chargés de meubles, de bronzes, de livres, de tableaux. Ce n'était pas assez. Comme ils ne pouvaient cependant tout emporter, il fallait que la destructionachevât l'œuvre du pillage. Ils brisaient les portes, les fenêtres, les glaces, hachaient les boiseries, déchiraient les tentures, incendaient les granges et les meubles, brûlaient les charrues et en dispersaient les ferments, arrachaient les arbres fruitiers et les pieds de vigne, faisaient des feux de joie avec les meubles, cassaient les outils des artisans, jetaient au ruisseau les fioles et les bocaux des pharmaciens, défonçaient les barriques de vin et d'eau-de-vie, inondaient les caves.

(Henri Houssaye.)

L'Empereur se résigna à abdiquer, à Fontainebleau, en faveur de son fils (4 avril). Il fit ses adieux à sa vieille garde et partit pour l'*île d'Elbe*, dont les vainqueurs lui abandonnaient la souveraineté.



Fig. 171. — Les adieux de Fontainebleau.

La Première Restauration.

10. La première Restauration (1814-1815). — Les souverains coalisés préférèrent au fils de Napoléon le chef de la famille des Bourbons, **Louis XVIII**, frère de Louis XVI. Ils restaurèrent en sa personne la royauté bourbonnienne et signèrent avec lui le *Traité de Paris*, qui réduisait la France à ses limites de 1792.

Le roi Louis XVIII avait accordé aux Français une Constitution appelée la *Charte*, qui donnait le pouvoir législatif à deux Assemblées, la *Chambre des députés*, élue au suffrage restreint, et la *Chambre des pairs*, nommée par le roi. Cette Constitution maintenait l'égalité entre les Français, reconnaissait la liberté de conscience, respectait les principales créations de la Révolution et de l'Empire (organisation des tribunaux, Légion d'honneur, etc.). Le despotisme n'était pas



Fig. 172. — Napoléon (d'après Meissonnier).

97^e LECTURE. — *Les leçons de l'Empire.*

Cependant, après quelques années, ce sage devenu fou, fou d'une autre folie que celle de quatre-vingt-treize, mais non moins désastreuse, immolaît un million d'hommes sur les champs de bataille, attirait l'Europe sur la France, qu'il laissait vaincue, noyée dans son sang, dépouillée du fruit de vingt années de victoires, désolée en un mot et n'ayant pour refleurir que les germes de la civilisation moderne déposés dans son sein. Qui donc eût pu prévoir que le sage de 1800 serait l'insensé de 1812 et de 1813? — Oui, on aurait pu le prévoir, en

rétablissement, et on préférait la Monarchie constitutionnelle de Louis XVIII à la dictature de Napoléon.

Les Cent Jours.

41. Les Cent Jours. — Mais le gouvernement de Louis XVIII commit de lourdes fautes : il mécontenta l'armée en substituant le drapeau blanc au drapeau tricolore, en mettant en *demi-solde* dix mille officiers de l'Empire, en s'entourant d'émigrés qui rendirent la famille royale impopulaire, en menaçant de reprendre les biens nationaux aux paysans qui les avaient achetés.

Napoléon profita de ce mécontentement; il quitta l'île d'Elbe, débarqua près de Cannes avec quelques centaines d'hommes et marcha sur Paris. Les troupes envoyées contre lui se déclarèrent pour lui. Vingt jours après son débarquement, il coucha aux Tuilleries. Le roi s'était enfui à *Gand*.



Fig. 173. — La garde impériale à Waterloo.
« Rendez-vous! — La garde meurt et ne se rend pas! »

se rappelant que la toute-puissance porte en soi une folie incurable, la tentation de tout faire, même le mal après le bien. Aussi, dans cette grande vie où il y a tant à apprendre pour les militaires, les administrateurs, les politiques, que les citoyens viennent à leur tour apprendre une chose : c'est qu'il ne faut jamais livrer la patrie à un homme, n'importe l'homme, n'importe les circonstances ! (THIERS.)

RÉSUMÉ. — 1. *Le premier Empire dure de 1804 à 1814. Napoléon I^e enlève toute liberté au peuple. Il crée une noblesse nouvelle.*

2. *A la suite d'une troisième coalition, il essaye au camp de Boulogne de descendre en Angleterre, gagne la victoire d'Austerlitz sur les Autrichiens et les Russes et signe la paix de Presbourg en 1805. Notre flotte est anéantie à Trafalgar.*

3. *La Prusse et la Russie forment une quatrième coalition. Napoléon bat les Prussiens à Iéna, les Russes à Eylau et à Friedland. Au traité de Tilsit en 1807, la Prusse est démembrée, l'empereur de Russie adhère au blocus continental.*

4. *Napoléon conquiert le Portugal pour l'obliger à fermer ses ports aux Anglais, et veut placer un de ses frères sur le trône d'Espagne. Les Espagnols se soulèvent, Napoléon est victorieux, mais la lutte est longue : le siège de Saragosse dure un an.*

5. *L'empereur lutte contre une cinquième coalition. L'Autriche est battue à Eckmühl, à Wagram, et signe la paix de Vienne en 1809.*

6. *Napoléon épouse la fille de l'empereur d'Autriche qui lui donne un fils, le roi de Rome, en 1811.*

7. *Napoléon entreprend la guerre de Russie. Il est vainqueur à la Moscowa, entre dans Moscou, bat en retraite devant l'incendie, traverse la Russie dans la neige, perd beaucoup d'hommes au passage de la Bérésina.*

8. *Il lutte contre toute l'Europe dans la sixième coalition. En Allemagne, il est vainqueur à Dresde, puis battu à Leipzig. En France, il remporte les victoires inutiles de Champaubert, Montmirail, Montereau ; il abdique ; il est envoyé à l'île d'Elbe. Le traité de Paris de 1814 ramène la France à ses limites de 1792.*

9. *Louis XVIII devient roi de France. Il octroie une charte qui donne le pouvoir législatif à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés. Le suffrage universel est aboli. Les amis du roi lui font commettre des fautes : il remplace les officiers de l'armée par des émigrés et le drapeau tricolore par le drapeau blanc ; il inquiète les possesseurs de biens nationaux.*

10. *Napoléon I^e débarque en Provence, rentre à Paris et redevient empereur. Son nouveau gouvernement dure cent jours. L'Europe se coalise contre lui. Vainqueur à Ligny, il est battu à Waterloo (1815). Il abdique de nouveau et est emmené prisonnier par les Anglais à Sainte-Hélène. Les traités de Paris et de Vienne en 1815 détachent encore quelques villes de la France et restaurent les Bourbons sur le trône.*

Le nouveau règne de Napoléon ne devait durer que *cent jours*. Les souverains alliés marchèrent sans tarder sur la France et la guerre recommença.

Napoléon alla chercher l'ennemi en Belgique. A *Ligny*, il battit les Prussiens; mais à *Waterloo* (*fig. 173*) il fut vaincu par les Anglo-Prussiens, que commandaient *Wellington* et *Blücher* (18 juin 1815).

L'Empereur abdiqua de nouveau et se remit avec confiance entre les mains des Anglais. Mais l'Angleterre, peu généreuse, le traita en prisonnier de guerre et le transporta à l'île *Sainte-Hélène*, où il mourut en 1821.

12. La France en 1815. — Les alliés ramenèrent de nouveau Louis XVIII, à qui ils imposèrent le second traité de Paris et les *traités de Vienne* (1815), par lesquels la France perdait Nice, la Savoie, les provinces du Rhin, la Belgique, c'est-à-dire non seulement les conquêtes de l'Empire, mais les conquêtes de la Révolution. De plus, il fallut payer 700 millions de contributions de guerre et subir pendant cinq ans la présence de cent cinquante mille étrangers dans nos départements de l'est et du nord.

Ainsi donc, notre pays, après vingt ans de guerre, était laissé plus faible qu'en 1789, alors que les vainqueurs s'agrandissaient de nos dépouilles.

La France expia cruellement la faute de s'être abandonnée à un homme, au lieu de conserver sa liberté et de se gouverner avec sagesse.

QUESTIONNAIRE. — 1. Quelle est la cause de la guerre de Russie? — 2. Nommez les principaux faits de cette guerre. — 3. Pourquoi la retraite fut-elle si désastreuse? — 4. Quelles puissances de l'Europe avait réunies la sixième coalition en 1812? — 5. Qu'appelle-t-on campagne d'Allemagne? bataille des Nations? — 6. Nommez une victoire remportée et une défaite subie par les Français en Allemagne. — 7. Où Napoléon fut-il vainqueur dans la campagne de France? — 8. Où a-t-il abdiqué? — 9. Où fut-il envoyé? — 10. Quel traité avons-nous signé? — 11. Quelles en furent les clauses? — 12. Qui devint le chef de la France en 1814? — 13. Comment était-il revenu en France? — 14. Pourquoi le gouvernement de Louis XVIII s'est-il appelé la *Restauration*? — 15. Quelles fautes ont commises les Bourbons pendant la première Restauration? — 16. Racontez le retour de Napoléon en France en 1815. — 17. Qu'appelle-t-on les *Cent jours*? — 18. Pourquoi se forma-t-il une septième coalition contre nous? — 19. Quel fut le théâtre de la guerre? Quels en sont les faits? — 20. Que fit Napoléon? — 21. Où fut-il envoyé? — 22. Quelles conditions dut subir la France par les traités de 1815?

98^e LECTURE. — *Les débuts de Louis XVIII.*

A peine Louis XVIII fut-il sur le trône qu'il fut obsédé par une foule de courtisans et de solliciteurs qui, dans le but de lui faire leur cour, se mirent à déverser sur Napoléon et sur ses généraux toutes les platiitudes et les infamies qu'ils purent inventer; les pamphlets et les chansons qui parurent à cette époque sont vraiment une honte pour le caractère français. Les uns firent de Napoléon un fou; les autres, un

ogre mangeur de petits enfants; on fut même jusqu'à accuser de lâcheté l'homme qui avait signalé le commencement de sa carrière par une foule d'actions d'éclat et qui avait vaincu toutes les armées de l'Europe.

On ne le qualifiait enfin que d'aventurier et de chef de brigands; tout cela blessait vivement l'armée qui avait vaillamment combattu sous ses ordres; de telles expressions de mépris choquaient même la nation tout entière qui lui avait obéi.

D'autre part, on



Fig. 174. — Louis XVIII.

trouvait peu généreux d'insulter ainsi à outrance un ennemi renversé; de l'autre, ceux qui l'avaient suivi, l'entendant nommer tous les jours chef de brigands, pouvaient en conclure qu'on leur appliquait à eux-mêmes une épithète peu flatteuse. Et, en effet, un jour qu'on sollicitait une faveur pour un officier, en faisant valoir qu'il avait vingt-cinq ans de services : « Dites: vingt-cinq ans de brigandage », répondit un personnage de la cour, — et malheureusement le mot fut répété dans l'armée.

(Général d'Hautpoul, *Revue Bleue*, 15 juin 1901.)

CHAPITRE XXIII LA RESTAURATION

Louis XVIII (1815-1824).

1. La Terreur blanche. — Les circonstances étaient difficiles pour la royauté : le pays était humilié et ruiné par l'occupation étrangère; il ne pardonnait pas aux Bourbons d'être rentrés en France « *dans les fourgons* » des alliés. D'un autre côté, par la *Terreur blanche*, les royalistes fanatiques allaient créer de graves embarras au gouvernement. Les partisans de Napoléon et les défenseurs de la Révolution furent poursuivis par des tribunaux spéciaux ou massacrés sans jugement par une foule furieuse. Dans le midi, on égorgait en masse les protestants. Le maréchal *Brune* était assassiné à Avignon, le général *Ramel* à Toulouse, le général *Lagarde* à Nîmes. La plus illustre victime de cette époque fut le maréchal *Ney*, condamné par la Chambre des pairs à être fusillé.

2. Débuts du règne. — Louis XVIII (*fig. 174*) était entouré d'anciens émigrés qui ne songeaient qu'à recouvrer leurs priviléges abolis et à rétablir l'ancien régime. Le clergé aidait les nobles dans ces revendications. Mais le peuple était fortement attaché à la Révolution française, qui lui avait donné la liberté et l'égalité. Le vieux roi était habile, intelligent et plus libéral que la plupart des hommes qui l'entouraient. Il comprit qu'en cédant aux conseils des *ultra-royalistes* il risquait de perdre sa couronne, et il sut résister à ses imprudents amis. Il remit en vigueur la Charte de 1814, prononça la dissolution d'une première Chambre, folle de réaction, dite *Chambre introuvable*, qui encourageait les excès de la Terreur blanche, confia le pouvoir à des ministres libéraux et sages, tels que le duc de *Richelieu*, *Decazes*, le maréchal *Gouvion Saint-Cyr*.

Sous ce ministère modéré fut votée la *loi de recrutement militaire*, qui établissait le service de six ans, réorganisait le tirage au sort et permettait au simple soldat d'arriver au grade d'officier.

99^e LECTURE. — *Mort du maréchal Ney.*

L'officier qui commandait le peloton s'avança vers lui et lui demanda la permission de lui bander les yeux. « Ne savez-vous pas, répondit le soldat, que depuis vingt-cinq ans j'ai l'habitude de regarder les balles et les boulets en face ? » L'officier troublé, hésitant, indécis, restait muet entre le héros et son peloton. Le maréchal profita de cette hésitation et de cette immobilité des fusiliers pour jeter un dernier reproche à sa destinée : « Je proteste devant Dieu et devant la patrie, s'écria-t-il, contre le jugement qui me condamne ! » Ces paroles et le visage du héros des camps, ébranlant la consigne des soldats : « Faites votre devoir ! » cria le commandant de Paris à l'officier, plus troublé que la victime. L'officier reprit en trébuchant sa place à côté de son peloton. Ney s'avança de quelques pas, leva son chapeau de la main gauche comme il avait l'habitude de l'élever dans les charges désespérées pour animer ses troupes. Il plâça la main droite sur sa poitrine pour bien marquer la place de la vie à ses meurtriers : « Soldats, dit-il, visez droit au cœur ! » Le peloton, absous par sa voix et commandé par son

geste, l'ajusta. On n'entendit qu'un seul coup. Ney tomba comme sous la foudre, sans une convulsion et sans un soupir. (D'après LAMARTINE.)



Fig. 175. — Charles X.

QUESTIONNAIRE. — 1. Qui devint roi de France en 1815? — 2. Louis XVIII octroie une Charte; qu'est-ce qu'une charte? que veut dire le mot *octroyer*? — 3. Que décidait cette Charte? — 4. Quel est le parti qui a organisé la Terreur blanche? Quelles en furent les victimes? — 5. Nommez deux ministres de Louis XVIII. — 6. Quel est l'acte le plus important du ministère du duc de Richelieu? — 7. Que décidait la loi militaire de 1818? — 8. Quel personnage fut assassiné sous Louis XVIII? Quel degré de parenté avait-il avec le roi? — 9. Quelles mesures antilibérales a prises de Villèle? — 10. Pourquoi fut entreprise l'expédition d'Espagne?

Grâce au premier ministre, le *duc de Richelieu*, le territoire français fut évacué par les troupes étrangères deux ans avant la date fixée (1818).

La nation applaudissait à ces mesures et le régime constitutionnel s'acclimatait en France au grand dépit des *ultras*.

3. Assassinat du duc de Berry. — Une catastrophe arrêta les progrès des modérés. Le *duc de Berry*, neveu du roi, ayant été assassiné par un fanatique, les *ultras* accusèrent de faiblesse le gouvernement, et le ministère libéral dut se retirer.

Le roi se rapprocha des *ultras*, prit comme premier ministre leur chef, *Villèle*, et les mesures de réaction commencèrent. Les jésuites reparurent, les professeurs de l'Université furent inquiétés et persécutés, la liberté de la presse fut diminuée, la *Congrégation*, vaste association moitié religieuse, moitié politique, devint toute-puissante.

4. Guerre d'Espagne (1823). — Un soulèvement ayant éclaté en Espagne contre *Ferdinand VII*, roi détesté de ses sujets pour sa fourberie et sa cruauté, le gouvernement de Louis XVIII fit au delà des Pyrénées une expédition afin de rétablir dans son pouvoir absolu le monarque espagnol.

Cette guerre, très impopulaire en France, fut courte et se termina par la prise du *Trocadéro*, près de Cadix. Ferdinand VII redevint prince absolu, grâce à nos armes.

5. Mort de Louis XVIII. — Louis XVIII mourut en septembre 1824. Il fut remplacé par le *comte d'Artois*, son frère, qui prit le nom de *Charles X* (*fig. 175*).

Charles X (1824-1830).

1. Ministère de Villèle. — Le nouveau roi, moins intelligent, moins instruit, moins sage que son frère, avait toujours été l'adversaire irréconciliable de la Révolution ; dominé par la *Congrégation*, entouré d'*ultra-royalistes* violents, il conserva le ministère *de Villèle* et entreprit de rétablir l'ancien régime. Il se hâta de faire accorder aux émigrés une indemnité d'un milliard pour leurs biens confisqués par la Révolution ;

QUESTIONNAIRE. — 1. Que pensait Charles X sur la Révolution? — 2. Nommez les ministres de Charles X. — 3. Quels sont les actes de de Villèle sous Charles X? — 4. Quel acte prouve que Martignac fut libéral? — 5. Quelles

sont les deux expéditions faites hors de France? Nommez-en les causes, dites les faits qui se sont passés. — 6. Pourquoi 221 députés signèrent-ils une adresse au roi? — 7. Quel acte de Charles X suivit l'envoi de cette adresse? — 8. Que faisait Charles X par les ordonnances de 1830? — 9. Quelle est la différence entre une ordonnance et une loi? — 10. Quel fut le résultat de la Révolution de juillet 1830?



Fig. 176. — La colonne de Juillet.

En souvenir des journées de juillet, qu'on a surnommées les *trois glorieuses*, une colonne a été élevée place de la Bastille en l'honneur de ceux qui périrent dans ces trois journées.

RÉSUMÉ. — 1. La Restauration comprend les règnes de Louis XVIII (1815-1824) et de Charles X (1824-1830). La Charte de 1814 est remise en vigueur en 1815 : les riches seuls ont le droit de vote.

2. Les ultra-royalistes organisent la Terreur blanche : ils font périr les maréchaux Ney et Brune, ainsi que d'autres partisans de la Révolution et de l'Empire.

3. Sous le ministère du duc de Richelieu les soldats étrangers évacuent notre territoire ; la loi militaire dite de Gouzon Saint-Cyr rétablit la conscription et fixe à 6 ans la durée du service actif.

4. Le duc de Berry ayant été assassiné, le roi choisit comme ministre un ultra-royaliste, de Villèle. La liberté de la presse est restreinte. L'armée française rétablit le despotisme du roi d'Espagne. Des sociétés secrètes essayent de renverser le gouvernement de Louis XVIII.

5. Charles X conserve de Villèle comme ministre. Tous deux veulent rétablir le droit d'aînesse, font voter la loi du sacrilège et une indemnité d'un milliard en faveur des émigrés.

6. De Martignac, plus libéral, veut accorder la liberté de la presse.

7. Il est remplacé par de Polignac. 221 députés signent une adresse au roi pour protester contre ce choix. La Chambre des députés est dissoute, les 221 sont réélus. Par les ordonnances de 1830, la Chambre des députés est de nouveau dissoute, la liberté de la presse est supprimée. La révolution de juillet 1830 renverse Charles X.

8. Au dehors, la Restauration contribue à l'affranchissement de la Grèce par la victoire de Navarin et prend la ville d'Alger.

il fit voter la *loi du sacrilège*, qui punissait de mort les vols commis dans les églises; il voulut aussi rétablir le *droit d'arnesse* et supprima tout à fait la liberté de la presse.

2. Ministère Martignac. — Mais le pays manifesta son mécontentement aux élections de 1827, qui donnèrent la majorité aux libéraux. Le roi, obligé de se séparer de Villèle, forma un ministère modéré présidé par *M. de Martignac*. Ce ministère rétablit la liberté de la presse et expulsa les jésuites. Il déplut vite à Charles X, qui le renvoya au bout de quelques mois et le remplaça par *M. de Polignac*, ennemi de la Charte et partisan du pouvoir absolu.

3. Ministère Polignac. — *M. de Polignac* recommença la lutte de Villèle contre la France libérale. La Chambre manifesta son mécontentement au roi par une *adresse* signée de 221 députés; le gouvernement y répondit par des *ordonnances* qui supprimaient les libertés accordées par la Charte, abolissaient entièrement la liberté de la presse et dissolvaient la Chambre avant même qu'elle fût réunie.

4. Révolution de 1830. — C'était un *coup d'État*. Alors le peuple de Paris se souleva et arbora le drapeau tricolore: après un combat de *trois jours (27, 28, 29 juillet 1830)*, les Tuilleries furent emportées et Charles X contraint d'abdiquer et de quitter la France.

5. Politique extérieure de Charles X. — Les *Grecs*, opprimés depuis quatre siècles par les Turcs, s'étaient soulevés en 1820; malgré leur héroïsme, ils allaient succomber. La France prit parti pour eux, et une flotte française, unie aux flottes anglaise et russe, battit les Turcs à *Navarin* (1827). Le sultan fut obligé de reconnaître l'indépendance de la Grèce.

C'est aussi le gouvernement de Charles X qui ordonna, en 1830, l'expédition d'*Alger*, pour châtier les pirates du nord de l'Afrique et venger une insulte faite au représentant de la France près du dey d'*Alger*. Les Français débarquèrent le 13 juin 1830; le dey capitula et le 5 juillet le *drapeau français flottait sur les murs d'Alger*.

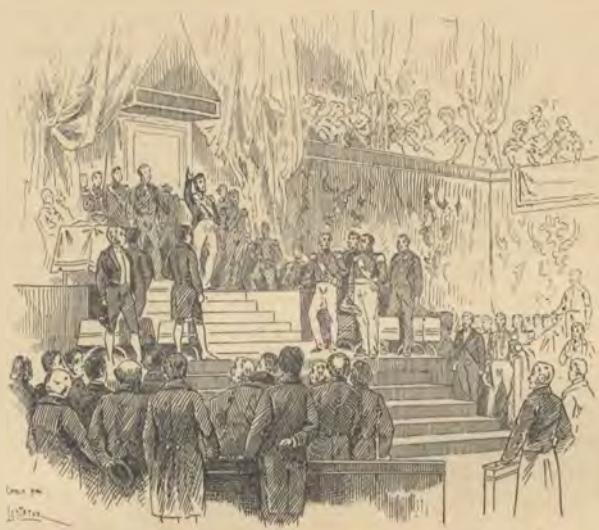


Fig. 177. — Louis-Philippe prête serment de maintenir la Charte.

100^e LECTURE. — *La question de la réforme électorale et parlementaire.*

Le nombre des électeurs étant si restreint, réduit dans certains collèges à 150, il n'était que trop facile aux candidats d'acheter leurs suffrages par des dons et des promesses. Ces députés, après avoir dépensé des sommes énormes dans leurs élections, cherchaient à se dédommager en briguant les faveurs du pouvoir au profit de leurs entreprises industrielles ou financières.

Les huit années du ministère Guizot furent les plus paisibles du règne : le moment eût été favorable pour tenter une réforme. On aurait pu procéder comme en Angleterre, où, par les réformes de 1832, 1867, 1884, on a successivement appelé au droit de suffrage des masses de plus en plus nombreuses de citoyens, à mesure que l'instruction se répandait parmi eux. En France, le gouvernement de Juillet, qui s'était annoncé comme libéral et démocratique, s'obstinait à maintenir un système électoral beaucoup plus étroit que celui qu'ils avaient demandé les royalistes de 1789, lorsqu'ils proposèrent un cens de 60 francs, beaucoup plus étroit que celui qu'avait établi la Constituante. Cependant, l'instruction avait fait, depuis 1789, de

CHAPITRE XXIV

LOUIS-PHILIPPE (1830-1848)

1. Avènement de Louis-Philippe. — Après les *journées de juillet*, les députés, au lieu de consulter la France pour savoir comment elle voulait être gouvernée, désignèrent comme *roi des Français* le *duc d'Orléans*, de la branche cadette des Bourbons. C'était un prince libéral qui avait accueilli la Révolution et défendu la France à Valmy et à Jemmapes. Son intelligence, sa bonté, ses mœurs simples le rendaient populaire.

Il prit le nom de *Louis-Philippe* (fig. 178), remplaça le drapeau blanc par le drapeau tricolore, accepta la *nouvelle Charte* qui lui fut soumise et qui améliorait sensiblement celle de 1814, et manifesta le désir sincère de respecter la liberté (fig. 177).



Fig. 178. — Louis-Philippe.

2. Hostilité au nouveau régime. — Le gouvernement de Louis-Philippe eut beaucoup de peine à s'établir. Il avait contre lui : les *légitimistes*, partisans de la royauté déchue; les *bonapartistes*, restés fidèles à la dynastie napoléonienne; les *républicains*, qui regrettaient que la République n'eût pas été proclamée après la chute de Charles X, et les *socialistes*, qui rêvaient d'améliorer la société par une complète transformation.

Les légitimistes voulaient placer sur le trône le *duc de Bordeaux* (appelé plus tard *comte de Chambord*), fils posthume



Fig. 179. — Thiers.



Fig. 180. — Casimir Périer.



Fig. 181. — Guizot.

grands progrès dans la nation, et les citoyens capables étaient bien plus nombreux.

Un autre abus du régime parlementaire d'alors, c'était le *trop grand nombre de députés fonctionnaires*. Si un système trop exclusif à ce sujet a l'inconvénient d'éloigner de la Chambre des hommes compétents, un système trop complaisant risque d'ôter à la Chambre son indépendance à l'égard du pouvoir...

On appelait alors *réforme parlementaire* l'exclusion des députés fonctionnaires ou la réduction de leur nombre; *réforme électorale*, l'extension du droit de suffrage... Le ministère Guizot, dédaignant les revendications les plus légitimes de l'opinion, se reposant sur une Chambre et un corps électoral également complaisants, se refusait à toute concession.

La journée du 24 février 1848 réveille tout le monde. On n'avait pas voulu d'une réforme, on eut une révolution. Au lieu d'une extension progressive du droit de suffrage, on fut lancé dans cet inconnu redoutable : le suffrage universel. Pour avoir refusé l'admission des capacités, on se trouva avoir laissé les destinées de la France à la sagesse problématique de dix millions d'électeurs, nullement préparés alors à cette haute mission, et qui, après trente-cinq ans de liberté et de régime parlementaire, allaient nous ramener le gouvernement personnel.

(RAMBAUD, *Histoire de la civilisation contemporaine.*)

101^e LECTURE. — *Affaire de Sidi-Brahim.*

Un des faits les plus héroïques de nos campagnes en Algérie est l'affaire de **Sidi-Brahim** (province d'Oran). En 1845, Abd-el-Kader avait surpris un petit corps de troupes commandé par le lieutenant-colonel de Montagnac. Quatre cents de nos soldats furent mas-

du duc de Berry. Sa mère, la *duchesse de Berry*, essaya de soulever la Vendée; mais elle fut prise et enfermée au château de *Blaye* (1832).

Les bonapartistes, après la mort du duc de *Reichstadt*, fils de Napoléon I^e (1832), choisirent comme chef le *prince Louis-Napoléon*, neveu du grand Empereur. Deux fois Louis-Napoléon chercha à soulever l'armée, à *Strasbourg*, puis à *Boulogne*. Il échoua, fut pris et enfermé au fort de *Ham* (1840).

Les républicains provoquèrent des émeutes à Paris, les socialistes à Lyon et à Saint-Étienne. Ces soulèvements furent durement réprimés.

Des attentats furent dirigés contre le roi : le plus célèbre est celui de *Fieschi*, dont la *machine infernale* tua douze personnes et notamment le maréchal *Mortier*.

3. Les Ministres de Louis-Philippe. — Au début de son règne, Louis-Philippe fut secondé par *Casimir Périer* (fig. 180), célèbre par son énergie et son talent d'orateur. Ce ministre réprima vigoureusement les émeutes et tint en respect les partis adverses. Il mourut prématurément, emporté par le *choléra*, en 1832. Après lui et jusqu'à 1840, beaucoup de ministres se succédèrent au pouvoir : les plus importants sont : *Guizot*, *Thiers* (fig. 179), *Molé*, *de Broglie*, *Soult*.

4. Les grandes Lois. — Quelques lois importantes furent votées : la *loi sur le service militaire*, due au maréchal *Soult*, qui est restée en vigueur jusqu'en 1868 ; elle portait de 6 à 7 ans la durée du service militaire et permettait le *remplacement* ; — la *loi de 1833 sur l'instruction primaire*, dite *loi Guizot*. Elle multipliait les écoles pour les enfants du peuple et créait des écoles normales pour le recrutement des instituteurs ; — la loi de 1836 sur les *chemins vicinaux*, qui s'étendirent bientôt très nombreux pour le plus grand bien de l'agriculture.

5. Ministère Guizot. La Réforme électorale. — En 1840, *Guizot* (fig. 181) devint premier ministre ; il devait garder le pouvoir jusqu'en 1848.

Une grande question agitait alors les esprits, celle de la *réforme électorale*. Pour être électeur, il fallait payer 200 francs de contributions directes, c'est-à-dire être riche :



Fig. 182. — Abd-el-Kader.

ployer la ruse. Il fit venir un des prisonniers, le capitaine Dutertre.

« On va suspendre le feu, lui dit-il. Présente-toi devant le marabout, engage tes compatriotes à se rendre. S'ils capitulent, tu auras la vie sauve : s'ils refusent, tu es mort. »

Dutertre n'était qu'un simple officier de l'armée d'Afrique. Mais c'était un héros dont tous les Français devraient connaître le nom. Il s'avança d'un pas ferme vers le marabout : les Français en l'apercevant pâle, les vêtements déchirés, sans armes, cessèrent de tirer. Arrivé près de la porte, il fit signe qu'il voulait parler ; tous l'écoutèrent en silence : « Soldats, dit-il d'une voix forte, on va me décapiter si vous refusez de poser les armes. Je n'ai qu'un conseil à vous donner. Mourrez tous jusqu'au dernier plutôt que de vous rendre. »

Il avait à peine fini que, sur un signe de l'émir, un Arabe lui coupa la tête d'un coup de sabre. Exaltés par tant d'héroïsme, les Français se battirent pendant trois jours, sans eau et sans vivres, contre leurs féroces ennemis. Quand ils virent que leurs forces s'affaiblissaient, ils sortirent du marabout et, suivis de près par les Arabes qui tourbillonnaient autour d'eux, ils essayèrent de gagner la ville voisine. Douze seulement y réussirent. Le capitaine Géreaux n'était pas parmi eux.

(D'après Ch. NORMAND.)

saérés ou faits prisonniers : les survivants se réfugièrent dans la petite mosquée ou marabout de Sidi-Brahim. Le capitaine Géreaux les commandait. Il savait qu'il ne pouvait compter sur aucun secours : des milliers d'ennemis tournaient autour de sa petite forteresse en poussant des hurlements sauvages. Il résolut de faire son devoir et de lutter jusqu'à la mort. Les portes du marabout furent barricadées et les Français ouvrirent le feu par les autres ouvertures. Ils visaient lentement, sans se presser, avec le calme de braves gens qui ont fait le sacrifice de leur vie. Plus d'un Arabe mordit la poussière ce jour-là.

Abd-el-Kader connaissait les Français et savait de quoi ils sont capables. Puisque la force ne réussissait pas, il voulut em-

247 000 Français seulement avaient le droit de voter. Un homme instruit n'était pas électeur s'il était sans fortune.

Une réforme s'imposait. Elle était demandée par un parti nombreux : mais, sous l'influence de Guizot, le roi s'obstinait à refuser toute concession.

6. Révolution de 1848. — Une campagne de *banquets politiques* fut organisée dans tout le pays contre le Ministère. Un de ces banquets devait avoir lieu à Paris en février 1848. Le gouvernement l'interdit. Alors, comme en 1830, le peuple se souleva et le roi fut obligé de s'enfuir.



Fig. 183. — Carte d'Algérie.

7. Conquête de l'Algérie (fig. 183). — L'expédition de 1830 avait donné Alger à la France : pour garder cette conquête, il fallait l'étendre à toute l'Algérie, c'est-à-dire à la région comprise entre la Tunisie et le Maroc. Le gouvernement de Louis-Philippe résolut d'accomplir l'occupation de l'Algérie : c'est bien à lui que la France doit la plus importante de ses colonies.

Ce fut une guerre longue et difficile. Les cavaliers arabes, rusés et infatigables, étaient insaisissables : pour les poursuivre jusque dans leurs montagnes, on crée l'infanterie lé-



Fig. 184. — Lamoricière.



Fig. 185. — Bugeaud.



Fig. 186. — Due d'Aumale.



Fig. 187. — Prise de Constantine.

gère des turcos et des zouaves et la cavalerie des *spahis* ou chasseurs indigènes.

Les ports de Bône, Bougie et Oran furent d'abord occupés, puis on eut à combattre deux ennemis redoutables : à l'est, le bey de Constantine : à l'ouest, dans la région d'Oran, le prophète *Abd-el-Kader* (fig. 182).

Constantine, bâtie sur un rocher entouré de toutes parts d'un ravin inaccessible, paraissait imprenable. On s'en empara pourtant (fig. 187) après deux expéditions sanglantes (1837).

Abd-el-Kader avait su exciter le fanatisme des Musulmans, qui s'étaient soulevés en masse à son appel. Il infligea d'abord



HORACE VERNET

Fig. 188. — Prise de la Smala d'Abd-el-Kader.

des échecs aux Français ; mais en 1843, le *duc d'Aumale* (fig. 186), fils de Louis-Philippe, lui enleva, par un retentissant coup d'audace, sa *smala*, ou camp mobile, renfermant ses tentes, sa famille, ses richesses (fig. 188) et l'obligea à s'enfuir au Maroc. Les Marocains ayant voulu le secourir, le maréchal *Bugeaud* (fig. 185) remporta sur eux la mémorable victoire de l'*Isly* (1844). *Abd-el-Kader*, traqué de tous côtés, privé d'alliés et de ressources, fut forcé de se rendre au général *Lamoricière* (fig. 184).

L'Algérie était définitivement conquise, à l'exception de la *Kabylie*, région montagneuse voisine de la mer. La colonisation allait commencer.

102^e LECTURE. — *La défense de Mazagran.*

La petite ville de Mazagran est située dans la province d'Oran, près de Mostaganem. Elle était défendue par un fortin qui avait pour garnison 123 hommes d'infanterie commandés par le capitaine Lelièvre. L'émir Abd-el-Kader avait résolu de s'emparer d'Oran; mais auparavant il fallait prendre Mazagran et Mostaganem.

L'émir apparut subitement devant Mazagran avec plus de 10 000 Arabes. Maîtres de la ville, ils assiègent dans le fortin les 123 Français qui avaient pour artillerie une seule pièce chargée à mitraille. L'attaque dura toute la journée et recommença le lendemain. Nos braves avaient déjà consommé plus de la moitié de leurs cartouches. Afin de ménager ses munitions, Lelièvre recommanda de ne plus se servir que de la baïonnette contre les assaillants. Pendant trois jours, plus de deux mille Arabes tentent l'assaut à la fois; les Français les précipitent à coups de sabre et de baïonnette. On se battit quatre jours et quatre nuits. A la fin du quatrième jour, les Arabes, découragés, cessèrent de combattre et disparurent. Sur les ruines du fortin le drapeau tricolore, déchiré mais debout, témoignait de la victoire des Français. Plusieurs centaines d'Arabes avaient été tués ou blessés.

Lelièvre est né à Malesherbes (Loiret). Cette ville a élevé un monument à la mémoire des héros de Mazagran.

(D'après CAZES.)

QUESTIONNAIRE. — 1. Qui fut nommé roi des Français en 1830? — 2. Comment s'était-il fait connaître précédemment? — 3. Combien d'années a-t-il gouverné? — 4. Pourquoi appelle-t-on son gouvernement la monarchie de Juillet? — 5. La Charte de 1830 était-elle libérale? Pourquoi? — 6. Quels sont les ministres de Louis-Philippe? — 7. Quel est celui qui resta le plus longtemps au ministère? — 8. Quels progrès sont accomplis dans les voies de communication? — 9. Que décide la loi sur l'enseignement, dite *la loi Guizot*? — 10. Quelles villes, en France, se sont révoltées contre le gouvernement? — 11. Que fit le parti légitimiste pour renverser la monarchie de Juillet? — 12. Parlez des tentatives bonapartistes. — 13. Connaissez-vous un attentat dirigé contre Louis-Philippe? — 14. Quelle contrée a-t-il aidée à se rendre indépendante? — 15. Dans quelle circonstance a-t-il montré peu d'énergie? — 16. Quelle puissance soutenions-nous dans la question d'Orient? — 17. Par qui la Turquie était-elle protégée? — 18. Comment se termina la question d'Orient? — 19. Quels sont les nouveaux régiments organisés pour la conquête de l'Algérie? — 20. Racontez cette conquête. — 21. Quelle fut la cause de la révolution de février 1848?

8. Politique extérieure de Louis-Philippe. — 1^e Les traités de 1815 avaient annexé la *Belgique* à la Hollande. En 1830, la nation belge voulut se rendre indépendante. Louis-Philippe prit parti pour elle et une armée française chassa les Hollandais de la ville d'*Anvers*.

2^e La *Pologne* désirait secouer le joug des Russes. Elle s'insurgea. Malgré le sentiment populaire, le gouvernement français refusa d'envoyer une armée en Pologne.

3^e En 1840, le vice-roi d'*Égypte*, *Méhémet-Ali*, se révolta contre le sultan de Turquie, son suzerain. Il était l'ami de la France, qui faisait des vœux pour lui; son armée, organisée par des Français, était déjà victorieuse des Turcs quand l'*Angleterre*, qui soutenait le sultan, fit signer, à l'insu de la France, contre l'*Égypte*, une coalition où entrèrent la Russie, l'*Autriche* et la *Prusse*. C'était une injure grave à notre adresse. Le ministre *Thiers* voulait y répondre par une déclaration de guerre aux Anglais. Mais Louis-Philippe ne crut pas d'imposer, par amour de la paix, une grande humiliation à la France et il abandonna *Méhémet-Ali*.

RÉSUMÉ. — 1. *Louis-Philippe* règne de 1830 à 1848. *La Charte* est quelque peu améliorée; toutefois, on n'était électeur qu'en payant 200 francs de contributions. Les ministres de *Louis-Philippe* les plus célèbres sont : *Casimir Périer*, *Thiers* et *Guizot*.

2. La loi scolaire de 1833 décide que chaque village aura son école, crée des écoles normales pour former des maîtres. Une loi militaire fixe à 7 ans la présence sous les drapeaux, mais elle admet le remplacement. Des routes, des chemins vicinaux sont construits.

3. Le parti républicain s'insurge à Paris et à Lyon. La Vendée est soulevée par la duchesse de Berry. Louis-Napoléon Bonaparte excite à la révolte les garnisons de Strasbourg et de Boulogne. Des incurtriers veulent tuer le roi. Toutes ces tentatives échouent.

4. Au dehors, *Louis-Philippe* aide la *Bélgique* à se rendre indépendante de la Hollande. Il montre peu d'énergie : voulant la paix à tout prix, il ne soutient pas son allié le vice-roi d'*Égypte*.

5. Les armées françaises conquièrent l'*Algérie*. Elles luttent contre l'*émir Abd-el-Kader*, prennent Constantine, s'emparent de la smala de l'*émir*, remportent la victoire de l'*Isly* sur les Marocains, et font *Abd-el-Kader* prisonnier.

6. *Louis-Philippe* et *Guizot* refusent d'accorder le droit de vote aux citoyens français intelligents, mais pauvres; la révolution de février 1848 force le roi à quitter la France. La République est proclamée.

103^e LECTURE. — *Les dons civiques en 1848.*

(Après la proclamation de la République, beaucoup de bourgeois, effrayés, cessèrent leur commerce ou leur industrie, et, par suite, le produit des impôts diminua. Pour combler ce vide du Trésor, les dons libres affluèrent.)

... On vit des pauvres ouvriers courir porter à l'Hôtel de Ville une partie de leur salaire si péniblement gagné, et des filles du peuple vinrent offrir au Gouvernement provisoire leurs bagues, leurs boucles d'oreilles, et des femmes du peuple allèrent jusqu'à mettre à sa disposition leurs cadeaux de noces! Nombreuses furent les offrandes de ce genre, et, lorsque luiront des jours meilleurs, l'histoire ne rappellera pas sans attendrissement que, pour recevoir les présents du pauvre, en des heures bien cruelles pour lui cependant, il fallut instituer une commission à la tête de laquelle furent deux hommes tels que Béranger et Lamennais.



Fig. 189. — Lamartine.

La valeur de ces présents ne fut sans doute pas proportionnée à leur abondance, et à cela quoi d'étonnant? Ils venaient de l'atelier ou de la mansarde; mais, bien que d'une importance financière fort minime, ils attestèrent le dévouement auquel un peuple est capable de s'élever, lorsque le souffle puissant de la liberté a passé sur lui.

... M. Garnier-Pagès¹ a reçu la lettre suivante, spécimen de beaucoup d'autres qu'il serait trop long de citer ici.

« Vous allez avoir besoin d'argent. Permettez à un pauvre ouvrier

1. Ministre des Finances du Gouvernement provisoire.

CHAPITRE XXV

LA SECONDE RÉPUBLIQUE (1848-1852)

1. Le Gouvernement provisoire. — Le 24 février 1848, le peuple de Paris, victorieux de la royauté, proclama la République et chargea plusieurs hommes de gouverner en attendant la réunion d'une *Assemblée constituante*. Les membres les plus importants de ce *gouvernement provisoire* furent : *Lamartine* (fig. 189), *Arago*, *Ledru-Rollin*, *Louis Blanc*.

Le gouvernement provisoire décida que l'Assemblée constituante serait nommée par le *suffrage universel*, ce qui était une innovation considérable.

Il décréta en outre la suppression de la peine de mort en matière politique et l'*abolition de l'esclavage* dans les colonies françaises.

L'Assemblée, élue en avril 1848, fut composée en majorité de républicains modérés.

2. Les journées de juin 1848. — La bourgeoisie, qu'effrayait une nouvelle révolution, avait fermé ses ateliers et ses magasins. Le travail fut suspendu; la misère devint terrible; l'agitation dans Paris et les grandes villes fut inquiétante.

Le 22 juin, les ouvriers parisiens s'insurgèrent, et, pendant quatre jours, on se battit avec acharnement dans les rues de la capitale. Il y eut trois mille victimes, au nombre desquelles sept généraux et



Fig. 190. — Cavaignac.
Hist. de France essentielle.

« qui, comme le dit Lamartine, est dévoué à la République, tête, cœur et poitrine, de pouvoir ajouter le mot et « biens ». J'ai pour toute fortune cinq cents francs à la caisse d'épargne. Soyez assez bon pour m'inscrire le premier pour la somme de quatre cents francs que je tiens à votre disposition trois jours après votre demande. Que la patrie me pardonne si je garde cent francs pour mes besoins ; mais, depuis six mois, je suis sans travail. »

(*D'après LOUIS BLANC.*)

104^e LECTURE. — *Louis-Napoléon traître à la parole donnée.*

Le jeudi 20 décembre 1848, l'Assemblée nationale constituante étant en séance, au milieu du profond silence des neuf cents constitutants réunis en foule et presque au complet, le président de l'Assemblée, *Armand Marrast*, se leva et dit :

« Au nom du peuple français,

« Attendu que le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, né à Paris, remplit les conditions d'éligibilité prescrites par l'art. 44 de la Constitution ;

« Attendu que, dans le scrutin ouvert sur toute l'étendue du territoire de la République pour l'élection du président, il a réuni la majorité absolue des suffrages ;

« En vertu des articles 47 et 48 de la Constitution, l'Assemblée nationale le proclame président de la République depuis le présent jour jusqu'au deuxième dimanche de mai 1852. »

Un mouvement se fit sur les bancs et dans les tribunes pleines de peuple. Le président de l'Assemblée constituante ajouta : « Aux termes du décret, j'invite le citoyen président de la République à vouloir bien se transporter à la tribune pour y prêter serment.

.... Ce serment, le voici : « *En présence de Dieu et devant le peuple français, représenté par l'Assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la République démocratique, une et indivisible, et de remplir tous les devoirs que m'impose la Constitution.* »

Le président, debout, lut cette formule majestueuse; alors, toute l'Assemblée faisant silence et recueillie, le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte, levant la main droite, dit d'une voix ferme et haute : « Je le jure! » — Puis il demanda la parole.

« Vous avez la parole », dit le président.

L'attention et le silence redoublèrent. Le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte déplia un papier et lut un discours : «Les suffrages de la nation et le serment que je viens de prêter commandent ma conduite future. Mon devoir est tracé. Je le remplirai en homme d'honneur. Je verrai des ennemis de ma patrie dans tous ceux qui tenteraient de changer, par des voies illégales, ce que la France entière a établi. »

l'archevêque de Paris, qui avait voulu s'interposer entre la troupe et les émeutiers. Le général *Cavaignac* (*fig. 190*), chargé de la répression, fut vainqueur à la fin et forcea resta à la loi.

3. La Constitution républicaine. — Cependant l'Assemblée nationale avait voté une *Constitution républicaine* qui donnait le *pouvoir législatif* à une *Assemblée législative*, élue par le suffrage universel, et le *pouvoir exécutif* à un *Président*, également élu par le suffrage universel. Ce mode d'élection présidentielle donnait une autorité trop considérable au Président et un conflit était inévitable entre ces deux pouvoirs rivaux.

4. Election du Président. — Le 10 décembre, le peuple français, appelé à nommer un Président, choisit, au lieu de

Cavaignac ou de Lamartine qui étaient de grands citoyens, le prince *Louis-Napoléon Bonaparte* (*fig. 191*), neveu de Napoléon I^e, personnage ambitieux et sans scrupules.

Le Président, en prenant possession du pouvoir, jura solennellement « *de rester fidèle à la République et de défendre la Constitution* ». Il ne devait pas tarder à violer son serment.



Fig. 191. — Le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Quand il eut fini de parler, l'Assemblée constituante se leva en poussant d'une seule voix ce grand cri : Vive la République !

.... La Constitution, à laquelle Louis-Napoléon prêla serment le 20 décembre 1848 « à la face de Dieu et des hommes », contenait, entre autres articles, ceux-ci :

« ART. 36. Les représentants du peuple sont inviolables.

« ART. 68. Toute mesure par laquelle le président de la République dissout l'Assemblée nationale est un crime de haute trahison. Par ce seul fait, le président est déchu de ses fonctions; les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance.... »

Moins de trois ans après cette journée mémorable, le 2 décembre 1851, au lever du jour, on put lire, à tous les coins des rues de Paris, l'affiche que voici :

« Au nom du peuple français,

« Le président de la République décrète :

« ART. 1^{er}. L'Assemblée nationale est dissoute.

.....

« Fait au palais de l'Elysée, le 2 décembre 1851.

« Louis-Napoléon Bonaparte. »

En même temps Paris apprit que quinze représentants du peuple avaient été arrêtés chez eux, dans la nuit, par ordre de Louis-Napoléon Bonaparte.

(*D'après VICTOR HUGO, Napoléon le Petit.*)

105^e LECTURE. — *Le Deux décembre.*

.... Il y a déjà d'ailleurs quelque chose qui juge nos adversaires. Écoutez, voilà dix-sept ans que vous êtes les maîtres absolus, discrétionnaires de la France — c'est votre mot; — nous ne rechercherons pas l'emploi que vous avez fait de ses trésors, de son sang, de son honneur et de sa gloire; ce qui vous juge le mieux, parce que c'est l'attestation de vos propres remords, c'est que vous n'avez jamais osé dire : Nous célébrerons, nous mettrons au rang des solennités de la France le 2 décembre comme un anniversaire national! Et cependant tous les régimes qui se sont succédé dans ce pays se sont honorés du jour qui les a vus naître. Ils ont fêté le 14 juillet, le 10 août; les journées de juillet 1830 ont été fêtées aussi, de même que le 24 février; il n'y a que deux anniversaires, le 18 brumaire et le 2 décembre, qui n'ont jamais été mis au rang des solennités d'origine, parce que vous savez que si vous vouliez les y mettre, la conscience universelle les repousserait.

Eh bien! cet anniversaire dont vous n'avez pas voulu, nous le revendiquons, nous le prenons pour nous, nous le fêterons toujours, incessamment; chaque année, ce sera l'anniversaire de nos morts jus-

5. L'Assemblée législative. — La première *Assemblée législative* élue (1849) fut composée en majorité de monarchistes. Elle manifesta ses tendances réactionnaires par la *loi du 15 mars 1850*, qui établissait la *liberté de l'enseignement* au profit des congrégations religieuses, et par la *loi du 31 mai 1850*, qui ôtait le droit de voter à 3 millions d'électeurs.

Quant au Président, il préparait le coup de force qu'il méritait contre la République. Il multipliait ses voyages à travers la France pour provoquer partout des manifestations au cri de « *Vive l'Empereur!* » et il s'attachait surtout à gagner l'affection des soldats.

6. Le coup d'État du 2 décembre (fig. 192). — Pendant la nuit du **2 décembre 1851**, les députés les plus illustres, comme *Thiers* et *Cavaignac*, furent arrêtés dans leur lit;



Fig. 192. — Le coup d'État du 2 décembre.

qu'au jour où le pays, redevenu le maître, vous imposera la grande expiation nationale au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.
(GAMBETTA, *Plaidoirie pour Delescluze*, 14 novembre 1868.)

106^e LECTURE. — *Les proscrits.*

Les exilés sont épars : la destinée a des souffles qui dispersent les hommes comme une poignée de cendres. Les uns sont en Belgique, en Piémont, en Suisse, où ils n'ont pas la liberté; les autres sont à Londres, où ils n'ont pas de toit. Celui-ci, paysan, a été arraché à son clos natal; celui-ci, soldat, n'a plus que le tronçon de son épée qu'on a brisée dans sa main; celui-ci, ouvrier, ignore la langue du pays, il est sans vêtements et sans souliers, il ne sait pas s'il mangera demain: celui-ci a quitté une femme et des enfants, groupe bien-aimé, but de son labeur, joie de sa vie; celui-ci a une vieille mère en cheveux blancs qui le pleure; celui-là a un vieux père qui mourra sans l'avoir revu; cet autre aimait, il a laissé derrière lui quelque être adoré qui l'oubliera; ils lèvent la tête, ils se tendent la main les uns aux autres, ils sourient, il n'est pas de peuple qui ne se range sur leur passage avec respect et qui ne contemple avec un attendrissement profond, comme un des plus beaux spectacles que le sort puisse donner aux hommes, toutes ces consciences sereines, tous ces coeurs brisés.

Ils souffrent, ils se taisent; ou, s'ils se plaignent, ce n'est qu'entre eux. Comme ils se connaissent, et qu'ils sont doublement frères, ayant la même patrie et ayant la même proscription, ils se racontent leurs misères. Celui qui a de l'argent le partage avec ceux qui n'en ont pas, celui qui a de la fermeté en donne à ceux qui en manquent. On échange les souvenirs, les aspirations, les espérances. On se tourne, les bras tendus dans l'ombre, vers ce qu'on a laissé derrière soi. Oh! qu'ils soient heureux là-bas, ceux qui ne pensent plus à nous! Chacun souffre et par moments s'irrite. On grave dans toutes les mémoires les noms de tous les bourreaux. Chacun a quelque chose qu'il maudit, Mazas, le ponton, la casemate, le dénonciateur qui a trahi, l'espion qui a guetté, le gendarme qui a arrêté, Lambessa où l'on a un ami, Cayenne où l'on a un frère; mais il y a une chose qu'ils bénissent tous : c'est toi, France!

Oh! une plainte, un mot contre toi, France, non! non! on n'a jamais plus de patrie dans le cœur que lorsqu'on est saisi par l'exil.

Ils feront leur devoir entier avec un front tranquille et une persévérance inébranlable. Ne pas te revoir, c'est là leur tristesse; ne pas t'oublier, c'est là leur joie.

(VICTOR HUGO.)

ceux de leurs collègues qui protestèrent furent emprisonnés; d'autres, comme *Victor Hugo*, *Jules Favre*, *Baudin*, qui avaient pu échapper à la police, excitèrent le peuple à prendre les armes; *Baudin* périt glorieusement sur une barricade. Mais l'armée était gagnée et la foule resta indifférente. *La France laissa commettre ce crime*: elle devait, dix-huit ans plus tard, payer cher sa faiblesse.

Les républicains, à Paris et dans les départements, furent arrêtés en masse, jugés par des *commissions mixtes* composées de magistrats et d'officiers, et condamnés à *l'exil* ou à la *déportation*.

QUESTIONNAIRE. — 1. Combien d'années dura la seconde République? — 2. Quels furent les actes du gouvernement provisoire? — 3. A quel acte attachez-vous le plus d'importance? — 4. Quels sont les personnages les plus influents du gouvernement provisoire? — 5. Comment s'appelle l'Assemblée élue par le suffrage universel? — 6. Qu'en a-t-elle à réprimer? — 7. De quel général se servit-elle? — 8. Que décidait la Constitution de 1848 votée par l'Assemblée constituante? — 9. Quel était le grand défaut de cette Constitution? — 10. Quels furent les candidats à la Présidence de la République? — 11. Qui fut élu? — 12. L'Assemblée législative était-elle républicaine ou monarchiste? — 13. Comment a-t-elle manifesté ses tendances? — 14. Pourquoi le coup d'Etat du 2 décembre 1851 est-il un crime? une violation de la loi? — 15. Citez un député tué pour la défense de la loi; un autre exilé. — 16. Un plébiscite approuva ce coup d'Etat. Qu'est-ce qu'un plébiscite?

RÉSUMÉ. — 1. *Le Gouvernement provisoire abolit la peine de mort en matière politique, supprime l'esclavage dans nos colonies, crée les ateliers nationaux, établit le suffrage universel et fait élire une Assemblée constituante.*

2. *Cette Assemblée est républicaine; elle réprime l'insurrection de juin 1848 et vote la Constitution de 1848. Le pouvoir législatif appartient à une Assemblée législative, et le pouvoir exécutif à un Président de la République élu par le peuple.*

3. *L'Assemblée législative élue est composée en majorité de monarchistes. Elle vote une loi néfaste sur l'enseignement et restreint le suffrage universel.*

4. *Louis-Napoléon Bonaparte, élu président de la République contre Cavaignac, flâne l'armée, trompe le peuple, viole son serment et fait le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Des républicains sont déportés, d'autres comme V. Hugo s'exilent, Baudin se fait tuer sur une barricade pour défendre la loi. Un plébiscite approuve ce coup d'Etat.*

107^e LECTURE. — *L'arbitraire sous Napoléon III.*

Un régime à moitié militaire, à moitié policier, servi par des tribunaux zélés, maintint, pendant plusieurs années, l'état de crainte comme au lendemain du coup d'État. — Aucun recours, ni dans la tribune, ni dans les journaux, ne pouvait contenir l'autorité. — C'étaient des visites domiciliaires, des arrestations incessantes. — Un décret rendu au lendemain du coup d'État permettait de transporter à Cayenne, sans jugement, quiconque avait été condamné pour avoir fait partie d'une société secrète. — Ce décret fut appliqué pendant plusieurs années.

Tout était suspect, jusqu'au deuil. On interdisait à la foule de suivre les convois de républicains morts dans les premières années de l'Empire. Il en fut ainsi pour le grand sculpteur *David d'Angers*. — La police désignait les personnes qui avaient le droit d'accompagner le cercueil, et défendait de dire un dernier adieu au bord de la tombe. — Ainsi la France traversa une longue période de silence comme elle n'en avait peut-être jamais vu. Plus de tribune, une presse qui parlait bas, des écrivains politiques traqués de journal en journal : *Victor Hugo*, *Quinet*, *Louis Blanc* proscrits, l'enseignement diminué. Voilà un des caractères de ces premières années. (C. PELLETAN.)

108^e LECTURE. — *Guerre de Crimée.*

Pendant la guerre de Crimée, les Anglais étaient tout étonnés de voir nos soldats rire et s'égayer par tous les temps. Cette bonne humeur est retrouvée jusque chez les blessés entassés dans les ambulances. Un perruquier avail eu la jambe emportée par un boulet. Il venait de subir l'amputation. « Ai je de la chance, dit-il gaiement à son capitaine, si aussi bien j'avais perdu un bras, je n'étais plus bon à rien ; tandis qu'avec une jambe de bois j'aurai une bonne pension, j'ouvrirai une boutique de coiffeur à l'enseigne du *Brave Canonnier*, et ma fortune sera faite. » (D'après le général THOUMAS.)

Un soir, pendant la guerre de Crimée, deux blessés se trouvèrent étendus côté à côté sur le champ de bataille ; on n'eut pas le temps de les relever. L'un était un Français, l'autre un Russe. Ils souffraient cruellement ; ils essayèrent de se parler, et s'ils ne se comprirent pas beaucoup, ils se témoignèrent du moins cette amitié qui adoucit les maux. La nuit vint, un des deux s'endormit. Le matin, quand il se réveilla, il vit sur lui un manteau qu'il ne connaissait pas : il chercha son voisin ; celui-ci était mort, et, avant de mourir, avait ôté son manteau et l'avait étendu sur son compagnon de misère. « Sais-tu quel est celui

CHAPITRE XXVI

LE SECOND EMPIRE (1852-1870)

1. Avènement de Napoléon III. — Le 2 décembre 1852, Louis-Napoléon Bonaparte se fit proclamer *empereur* sous le nom de *Napoléon III*. La France, qui semblait avoir perdu le souvenir des invasions de 1814 et de 1815, dues au premier Empire, approuva le nouveau régime par 8 millions de suffrages.

2. Le Gouvernement. — Napoléon III gouverna d'abord avec un pouvoir absolu. La *Constitution impériale* était calquée sur celle de 1804. Les sénateurs étaient nommés par l'Empereur; les députés étaient élus par le suffrage universel, mais les préfets s'arrangeaient de façon à ne laisser élire que les candidats choisis par le gouvernement lui-même ou *candidats officiels*. Les députés, au lieu de contrôler les actes du gouvernement, approuvaient tout ce qu'il faisait.

3. Prospérité matérielle. — L'Empire, pour faire oublier à la France la perte de ses libertés, lui assura une grande prospérité. Il accrut la richesse du pays par la construction des chemins de fer, des lignes télégraphiques, par l'encouragement donné à l'agriculture, par le *percement du canal de Suez*, par l'institution d'*Expositions universelles*.

Un excellent ministre de l'instruction publique, *Victor Duruy*, encouragea l'instruction populaire par la multiplication des écoles, la création de bibliothèques et de cours d'adultes.

4. Politique extérieure de l'Empire. Guerre de Crimée (1854-56). — « *L'Empire c'est la paix* », avait dit Napoléon au début de son règne. Deux ans après, au mépris de cette promesse, il déclarait la guerre à la Russie. Le tsar *Nicolas I^e* voulait s'emparer de Constantinople. Napoléon, pour sauver l'empire turc, s'allia à l'Angleterre et envoya en Orient une armée et une flotte. Les alliés débarquèrent en Crimée et investirent *Sébastopol*, grand port sur la mer Noire.

L'héroïque résistance des Russes rendit le siège de cette place long et pénible; mais les Français gagnèrent les vic-

« qui a fait cela? Je le vois dans tes yeux, tu as envie que ce soit le « Français.... Eh bien! sois content : c'était le Français. »

(BERSOT.)

109^e LECTURE. — *Misères de l'armée française en Crimée.*

Pendant l'hiver 1854-55 les vents et la pluie régnèrent en permanence. Les chevaux étaient dans la boue. Le foin était placé devant eux sur le sol. Le vent en emportait une partie; une autre était foulée dans la boue. Le cavalier qui tenait à son cheval n'avait d'autre ressource que de prendre la ration de foin sous son manteau et de la lui faire manger brin à brin. L'insuffisance des rations réduisit bientôt les chevaux à se dévorer mutuellement leurs crinières, leurs queues, leurs couvertures, même les entraves de cuir qui servaient à les attacher.

Les hommes se nourrissaient de viande salée, de lard, de riz, de viande fraîche de temps à autre; mais le pain manquait. En échange, ils avaient du biscuit dur comme de la pierre, qu'il fallait piler ou trancher à coups de hache, et qui était plein de vers et couvert de moisissure. Pas de bois pour faire la cuisine. L'armée déterrait les souches et les racines. Cette tâche se compliqua quand le sol se couvrit de neige. On ne put tirer parti des vivres. Les soldats vécurent souvent deux jours de suite avec une espèce de soupe composée d'eau de café et de biscuit pilé. Ils la faisaient cuire au moyen de planchettes de sapin provenant des balles de foin. Ils se battaient jusqu'au sang pour conquérir un morceau de ces planchettes.

Ils ne pouvaient plus blanchir leur linge. Ils étaient couverts de vermine. Ils souffraient cruellement du froid. Le long des fossés gisaient de distance en distance des hommes que le froid avait saisis et rendus incapables de continuer leur marche.

(*Souvenirs d'un dragon de l'armée de Crimée.*)



Fig. 108. — Guerre d'Italie.

toires de l'*Alma* et d'*Inkermann* et s'emparèrent à la fin de la *tour Malakoff*, principale défense de Sébastopol. La ville fut prise et le tsar, vaincu, signa la *paix de Paris* (1856). La France ne recueillit de cette guerre aucun avantage. Elle y avait perdu 75 000 hommes.

5. Guerre d'Italie (1859) (carte, p. 234). — Depuis les traités de 1815, l'*Italie* était dominée par l'*Autriche*, qui possédait au nord de la péninsule les provinces de Lombardie et de Vénétie. *Victor-Emmanuel*, roi de Sardaigne, et son ministre, l'habile *Cavour*, rêvaient d'affranchir l'*Italie*; ils gagnèrent à leur cause Napoléon III qui, en 1859, déclara la guerre à l'*Autriche* et conduisit 100 000 hommes au delà des Alpes.

Nos troupes gagnèrent les batailles de *Magenta* et de *Solférino*. L'*Autriche* signa la paix de *Villafranca*, par laquelle elle abandonna la Lombardie à *Victor-Emmanuel*. Peu après, les petits états italiens se soulevèrent contre leurs souverains et se donnèrent au Piémont : *Victor-Emmanuel* devint roi d'*Italie*. *L'unité italienne était faite*.

La France reçut en don du roi d'*Italie* la *Savoie* et le *comté de Nice*. Les habitants, consultés, consentirent avec enthousiasme à redevenir Français.

6. Expéditions lointaines. — L'Empire fit d'autres expéditions pour défendre l'honneur ou les intérêts de la France.

La *Chine* ayant refusé, malgré ses promesses, de recevoir des vaisseaux français dans quelques-uns de ses ports, une expédition anglo-française fut organisée. La ville de *Canton* fut bombardée, *Pékin* fut pris et l'empereur chinois signa un traité avantageux pour le commerce européen (1858-60).

L'empereur d'*Annam* ayant persécuté nos missionnaires, une armée française envahit ses états et conquit la *Cochinchine*, aujourd'hui une de nos plus riches colonies (1860).

En *Syrie*, une armée française alla en 1860 châtier les fanatiques Tures, qui avaient massacré des chrétiens placés sous le protectorat de la France.

7. Guerre du Mexique (1862-67). — La *guerre du Mexique*, moins juste que les précédentes, fut une désastreuse aventure.

La République mexicaine refusait de rendre justice à des

**110^e LECTURE. — Réponse d'Edgar Quinet à l'amnistie
(30 août 1859).**

Je ne suis ni un accusé ni un condamné; je suis un proscrit. J'ai été arraché de mon pays par la force, pour être resté fidèle à la loi, au mandat que je tenais de mes concitoyens.

Ceux qui ont besoin d'être amnistiés, ce ne sont pas les défenseurs des lois; ce sont ceux qui les renversent. On n'amnistie pas le droit et la justice.

Je ne reconnaissais à personne le droit de me proscrire, de me rappeler à son gré dans mon pays, sauf à me proscrire encore. Je ne puis me prêter à ce jeu où se perd et s'avilit la nature humaine.

En rentrant aujourd'hui dans mon pays, je devrais renoncer à le servir, puisque j'y aurais les mains liées. Les exilés, pour rentrer dans leur pays, n'ont besoin du consentement de personne. Ils sont seuls juges du moment où il leur conviendra de retrouver une patrie, que nul n'a le droit de leur ôter.

La loi a été proscrite avec eux; la loi doit être rétablie avec eux.....

.... Moi proscrit, je proteste pour aujourd'hui, et pour demain, et pour les temps à venir, contre ce droit de proscrire qui est le contraire du droit et ne peut rien fonder.

La conscience d'un homme semble en ce moment bien peu de chose; mais peut-être le moment viendra où l'on trouvera bon de se rappeler que des exilés ont emporté et gardé le droit avec eux, et que toute justice n'est pas encore morte sur la terre.

(E. QUINET.)

QUESTIONNAIRE. — 1. Quel titre prit Louis-Napoléon Bonaparte en 1852? — 2. Combien de temps dura le second Empire? — 3. Nommez les progrès accomplis dans l'instruction, dans les voies de communication. — 4. Quel isthme fut percé à cette époque? — 5. Pourquoi le gouvernement de Napoléon III fut-il absolu? — 6. Comment des candidats à la députation pouvaient-ils être des candidats officiels? — 7. Donnez la cause, les faits de la guerre de Crimée. — 8. Où fut signée la paix? — 9. Comment était divisée l'Italie à cette époque? — 10. Quel était le prince italien le plus ambitieux? — 11. Comment s'appelait son ministre? — 12. Quel était le désir de Victor-Emmanuel et de Cavour? — 13. Quelle aide ont-ils demandée? — 14. Comment s'appelle cette guerre? — 15. Quelles victoires avons-nous remportées en Italie? — 16. Quel traité fut signé? — 17. Comment la France en a-t-elle profité? — 18. Quelles expéditions furent faites en Asie? Quelle colonie fut conquise? — 19. Que Napoléon III voulait-il faire du Mexique? — 20. Comment se termina l'expédition du Mexique?

Français qui se prétendaient lésés dans leurs intérêts. Napoléon III saisit ce prétexte pour lui faire la guerre et il conçut le projet de remplacer cette république par une monarchie au profit de *Maximilien*, frère de l'empereur d'Autriche.

L'armée française prit *Mexico*; mais bientôt, décimée par les fièvres, harcelée par un ennemi opiniâtre et insaisissable, elle dut évacuer le pays.

L'empereur Maximilien, après le départ de nos troupes, fut vaincu, pris et fusillé (1867).

Cette guerre nous coûta beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. Elle vida nos arsenaux et affaiblit considérablement notre armée.

8. Politique intérieure ; l'opposition ; l'Empire libéral. — Jusqu'en 1860, la France subit le gouvernement absolu de l'Empire; l'opposition, au Corps législatif, fut très faible au début (cinq membres seulement); mais elle grandit dans la suite, grâce au *réveil des idées libérales*.

L'empereur comprit qu'il était nécessaire de rendre au peuple quelques libertés. Les réformes qu'il accorda en 1869 donnaient au gouvernement l'apparence d'un gouvernement parlementaire; mais c'était un peu tard : l'année suivante, l'Empire devait tomber victime de ses fautes.

RÉSUMÉ. — 1. Le 2 décembre 1852, Louis-Napoléon se fait proclamer empereur. Il règne, sous le nom de Napoléon III, de 1852 à 1870. Son pouvoir est absolu. Deux Chambres font les lois, le Sénat et le Corps législatif. Les membres du Sénat sont choisis par l'empereur. Les députés sont élus par le suffrage universel, mais le gouvernement désigne à l'avance ses candidats.

2. Des chemins vicinaux sont construits; l'instruction primaire est encouragée, l'isthme de Suez est percé.

3. La Russie veut s'emparer de la Turquie. Associé avec l'Angleterre, Napoléon III lui fait la guerre. Vainqueurs à l'Alma, nous prenons Sébastopol et signons la paix à Paris en 1856. Nous n'en retirons aucun avantage.

4. L'empereur aide le roi de Piémont à chasser les Autrichiens de l'Italie. Les armées françaises sont victorieuses à Magenta et à Solférino. La paix de Villafranca donne la Lombardie au Piémont. Le roi Victor-Emmanuel nous cède la Savoie et le comté de Nice en 1860.

5. Des expéditions religieuses autant que militaires ont lieu en Syrie et en Chine. La Cochinchine est acquise.

6. La guerre du Mexique, entreprise inutilement pour quelques torts causés à notre commerce, fait régner un prince autrichien sur ce pays. Ce prince, abandonné par nos troupes, est bientôt fusillé.

111^e LECTURE. — *M. Thiers au Corps législatif le jour de la déclaration de guerre.*

Le courage civique est plus rare et aussi beau que le courage militaire. **M. Thiers** en fit preuve le jour où il s'opposa à la déclaration de guerre avec la Prusse. Le *Corps législatif* presque tout entier était contre lui : on l'empêchait de parler. On l'appelait *traître, Prussien, vendu à l'étranger*. Il resta cependant à la tribune et parla, parce qu'il accomplissait son devoir en protestant contre une guerre inutile et criminelle.

« Chacun de nous, Messieurs, dit-il, doit prendre la responsabilité de ses actes. Quant à moi, je ne veux pas qu'on puisse dire que j'ai pris la responsabilité de la guerre. Offensez-moi, insultez-moi. Je suis prêt à tout subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous allez verser si imprudemment. Si vous ne comprenez pas que je remplis en ce moment le *devoir le plus pénible de ma vie*, je vous plains de tout mon cœur. La Chambre fera ce qu'elle voudra. Je m'attends à ce qu'elle va faire. Mais pour ma part, je le déclare encore une fois, je repousse une guerre aussi peu justifiée. »

La Chambre vota la guerre. Des bandes d'hommes payés par le Gouvernement vinrent le soir même attaquer la maison de M. Thiers et casser ses vitres. Il supporta tous ces outrages avec une constance inaltérable. A peine un mois après la mémorable séance du 15 juillet, les événements lui donnèrent raison. Les défaites succéderent pour nous aux défaites : Paris fut assiégié et l'on fut obligé de signer une paix désastreuse. Mais les Français n'avaient pas oublié la noble conduite de M. Thiers. *Il fut élu député en 1871 dans vingt-huit départements, et devint président de la République française.* C'est en cette qualité qu'il eut l'honneur et la joie de délivrer le territoire des ennemis qui l'occupaient encore. Il est mort en 1877 : son œuvre n'a pas péri avec lui. *Il a fondé pour toujours la République dans notre pays.*

(CH. NORMAND.)

112^e LECTURE. — *Causes de la guerre de Prusse. Dépêche d'Ems.*

L'enlourage de Napoléon III, qui ne voyait pas sans regret le maître s'engager dans la voie libérale, désirait ardemment qu'une guerre extérieure vînt mettre un terme à cette situation, et lui permit de remettre la main sur son autorité despotique. Napoléon III, déjà malade de l'affection organique qui devait l'emporter, physiquement usé et moralement affaibli, ne sut pas ou ne voulut pas calmer ce parti bellicieux.

CHAPITRE XXVII

LA GUERRE CONTRE L'ALLEMAGNE

(19 juillet 1870-29 janvier 1871)

1. Ses causes. — Les traités de 1815 avaient fait de l'Allemagne une *Confédération* de petits Etats dont les plus puissants étaient la *Prusse* et l'*Autriche*. Le *roi de Prusse*, secondé par un grand ministre, le *comte de Bismarck* (*fig. 194*), voulut faire *l'unité allemande* au profit de son royaume.

En 1866, il attaqua l'*Autriche* et l'écrasa à *Sadowa*; il fut alors le chef réel de toute l'Allemagne. Pour consolider son autorité, il lui fallait une guerre heureuse contre la France :

il en trouva facilement l'occasion, car Napoléon III avait besoin, lui aussi, d'une guerre pour assurer la durée de sa dynastie.

En 1870, la *couronne d'Espagne* ayant été offerte à un prince de la famille royale de Prusse, la France s'opposa à cette candidature qui fut retirée; mais Bismarck et Napoléon III envenimèrent la querelle et rendirent la *lutte inévitable*. L'empereur déclara la guerre à la Prusse le **19 juillet**.

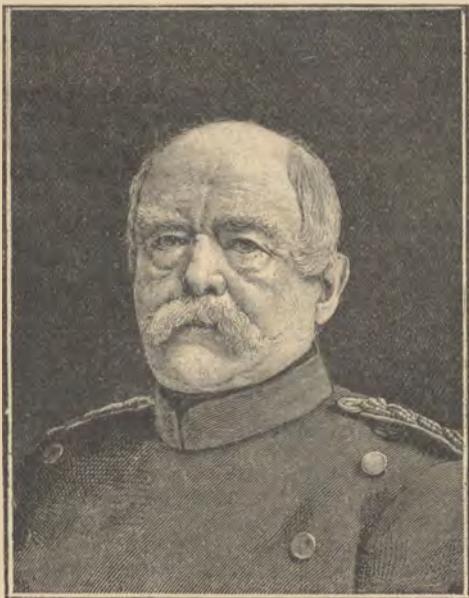


Fig. 194. — Le comte de Bismarck.

La couronne d'Espagne ayant été offerte au prince Léopold de Hohenzollern, le gouvernement impérial déclara qu'il ne pouvait « souffrir qu'une puissance étrangère dérangeât à notre détriment l'équilibre des forces en Europe ». Le prince allemand renonça à la couronne d'Espagne; cette solution devait assurer le maintien de la paix.

Dans la journée du 13 juillet 1870, notre ambassadeur en Allemagne recevait à Ems une dépêche lui enjoignant de demander au roi de Prusse qu'il interdit à jamais au prince Léopold d'accepter la candidature du trône d'Espagne, si elle lui était offerte de nouveau. Cette attitude nouvelle provoqua une explosion de colère dans les pays allemands, et causa à Bismarck une grande satisfaction.

Le roi Guillaume fit répondre à l'ambassadeur « qu'il avait consenti « à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du « prince de Hohenzollern, mais qu'il ne pouvait faire davantage ». Il ajouta qu'à ses yeux *l'incident était clos*, et qu'il n'y avait plus lieu d'en parler.

Le gouvernement français fit répandre aussitôt dans Paris le bruit que notre ambassadeur avait été outragé par le roi de Prusse. Des bandes avinées, payées par certaines personnalités, poussaient dans les rues les cris répétés de : « *A Berlin !* »

Sur l'assurance donnée par le maréchal *Lebeuf* « qu'il ne manquait pas un boulon de guerre », Napoléon III déclara la guerre à la Prusse.

Le ministre, M. Em. Ollivier, obtint le vote d'un premier crédit de 500 millions de francs malgré les protestations de l'opposition et un discours plein de sagesse de Thiers. Le vieil homme d'État s'efforça de démontrer, en des paroles éloquentes et émues, que cette guerre était une faute, parce que l'occasion n'était pas bonne, parce que la France était isolée et sans alliances fermes sur qui compter, enfin qu'elle n'était pas prête. Il disait vrai, malheureusement.

(*D'après le commandant Rousset.*)

113^e LECTURE. — *Les cuirassiers de Reichshoffen (fig. 196).*

C'étaient le 8^e et le 9^e cuirassiers, de ces hommes de fer, grands et forts, pareils à des géants sur leurs chevaux solides. Il leur fallut traverser le village de Morsbronn, descendre dans le vallon, se reformer et recharger encore. Dans le village, les Allemands embusqués tirent à bout portant sur la troupe humaine qui passe. Des officiers allemands brûlent des cervelles en étendant du haut des feuilles leurs bras armés de revolvers qu'ils déchargent sans danger sur ces cavaliers emportés. Au delà de Morsbronn, les batteries ennemis couvrent le vallon d'une pluie de fer. Les cuirassiers ont à traverser des houblonières où leurs sabres et leurs casques s'enchevêtront, où les obus des Allemands les

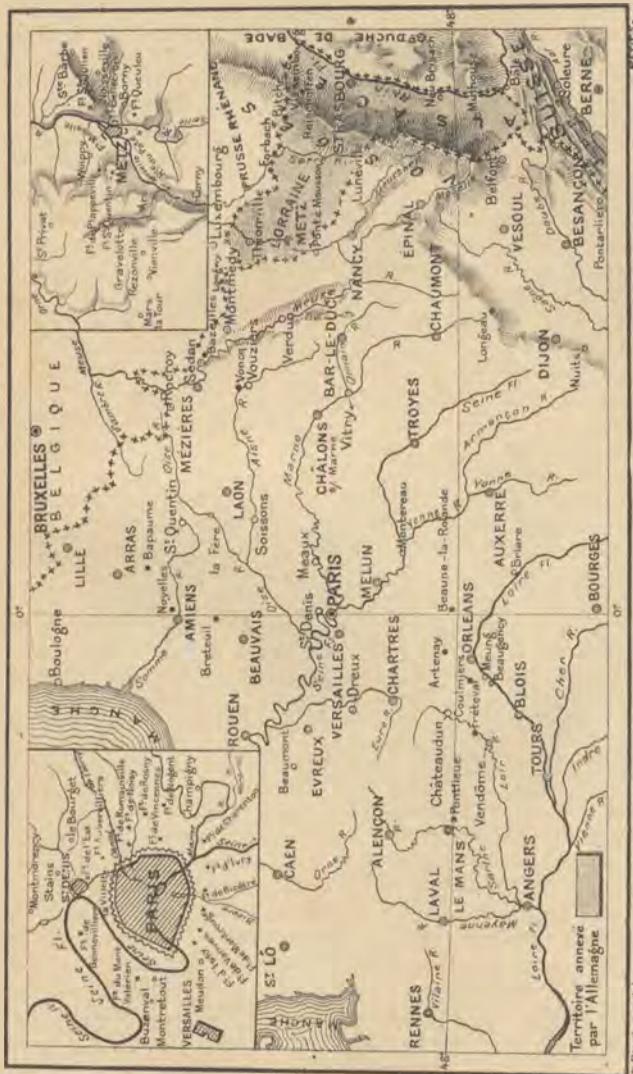


Fig. 195. — Carte du théâtre de la guerre de 1870-1871

écrasent. Qu'importe! on les voit descendre sur cette terre qui frémît sous les pieds des chevaux. Ils s'engouffrent dans Morsbronn, ils atteignent le vallon, ils se reforment, ils chargent. Décimés, foudroyés, ils s'élancent encore, et, tandis que l'armée s'éloigne, ils donnent, en se faisant tuer, le temps aux vaincus d'éviter la mort. (J. CLARETIE.)

114^e LECTURE. — *Traitements des prisonniers français de Sedan.*

Dans un étroit espace, 80 000 hommes sont enfassés comme du bétail.... Depuis qu'ils se sont rendus, ces infortunés n'ont pas reçu une once de viande, et ils n'ont eu pour vivre qu'un dur biscuit pour deux jours. Parmi les officiers prisonniers, j'avais quelques connaissances et deux ou trois amis. Ils m'assurèrent, et leur air affamé confirmait leurs paroles, que littéralement et non au figuré ils mourraient de faim. L'un d'eux, gentleman de noble naissance et d'un courage reconnu, me demanda si je pouvais lui procurer un peu de nourriture. Je courus à ma voiture, j'en rapportai du pain, quelques tranches de viande froide, avec la moitié d'une volaille. Mon ami, qui, quelques mois auparavant, n'avait pas daigné dîner dans un restaurant de second ordre, dévora ce que je lui offrais, comme un loup affamé, toutefois après avoir partagé avec son ordonnance.... Quant aux hommes, ils étaient, si faire se peut, dans un état plus pitoyable encore que les officiers. Ils avaient été laissés pendant quatre jours dans un champ, exposés à la pluie. Ils ne pouvaient changer de vêtements. Ils étaient mouillés comme s'ils avaient été plongés dans l'eau. Un grand nombre grelottaient de fièvre, d'autres souffraient de toutes sortes de maladies. Des centaines d'entre eux pouvaient à peine se tenir debout, tant ils étaient raidis par les rhumatismes; mais pas un médecin n'avait été appelé auprès d'eux.... La plupart des malades étaient misérablement abandonnés. C'était un spectacle lamentable....

Aujourd'hui, je vis quelques milliers de prisonniers français mis en route pour la Prusse. Les soldats ouvraient la marche, les officiers venaient ensuite.... On les faisait marcher par sections comme à la parade, et même quand les officiers restaient un instant en arrière, ils étaient battus à coups de crosse et poussés aux cris de : « En avant! en avant! » Affaiblis, malades, se tenant à peine, souffrant de fièvre, de dysenterie, mouillés jusqu'aux os, perclus de rhumatismes, ces hommes, officiers et soldats, étaient poussés le long de la route pendant 10 milles à un pas rapide....

Je le jure devant Dieu, je ne vis jamais rien de plus inhumain que le traitement des prisonniers français de Sedan.

(Lettre du correspondant du *Daily Telegraph*, citée par J. CLARETIE, *Guerre nationale.*)

2. La guerre jusqu'à la chute de l'Empire. — La Prusse avait une *armée formidable* : 700 000 hommes bien armés, bien exercés, bien commandés.

La France n'avait que 220 000 hommes et *n'était pas préparée*. Il n'y avait ni vivres, ni munitions, ni approvisionnements dans les forteresses. Malgré les assurances formelles du gouvernement, rien n'était prêt.

Dès le début, les Prussiens entrèrent en Alsace, surprirent à *Reichshoffen* (6 août) *Mac-Mahon* et lui infligèrent une défaite qui fut été une déroute sans le mémorable dévouement des *cuirassiers* (fig. 196). Le même jour, la Lorraine était perdue à la journée de *Forbach*. Au premier choc, la France reclinait.



Fig. 196. — La charge de Reichshoffen.

Cependant, nous pouvions encore être sauvés. *Bazaine*, habile homme de guerre, commandait notre meilleure armée, 170 000 hommes, rassemblés sous *Metz*. Mais, après les combats de *Borny* et de *Gravelotte*, au lieu de percevoir les lignes ennemis avec ses troupes victorieuses, il se laissa volontairement enfermer dans *Metz*.

Mac-Mahon fut envoyé pour le dégager, avec une armée

115^e LECTURE. — *Les dernières cartouches (fig. 197).*

Le 31 août 1870, le général *Lambert* est chargé de la défense de **Bazeilles** contre l'armée bavaroise. Trois fois le village est pris et repris. Les ennemis sont toujours chassés à la baïonnette. Mais ils sont 35 000 contre 1 200.

Une centaine de Français se retirent dans une maison isolée. Ils tirent par les fenêtres et font subir aux assaillants des pertes énormes. Au bout de deux heures, ils sont complètement cernés par les Bavarois. La maison est dans un piteux état : les portes et les fenêtres sont percées à jour, la toiture est à moitié enlevée par un obus. *La lutte ne cesse qu'avec les munitions.*

Il faut songer à se rendre, si c'est possible, car les ennemis poussent des cris de mort. Les soldats, qui s'attendent à être tués, veulent sortir à la baïonnette. Leur chef les arrête, franchit la porte. Plus de vingt baïonnettes se croisent sur sa poitrine. Il doit la vie au capitaine bavarois.

(D'après un rapport du général *LAMBERT*.)

116^e LECTURE. — *La journée du 4 septembre à Paris.*

La nouvelle de la capitulation de Sedan et de la reddition de l'empereur s'était répandue dans toute la ville et y causait une indignation universelle. Le soir du 3 septembre, une foule immense couvrait les boulevards, de nombreux cris demandant la déchéance partaient des groupes.

Le dimanche, 4 septembre, le *Palais-Bourbon*, où siégeait le Corps législatif, est envahi par la foule, qui stationnait sur la place de la Concorde et devant la façade du palais. Elle pénètre par les couloirs et les escaliers, se précipite dans les tribunes publiques en poussant le cri : « *la déchéance!* » mêlé au cri de : « vive la France! vive la République! » *Gambella* essaye de calmer la foule, mais elle entre tumultueusement dans la salle des séances, et un conflit sanglant allait peut-être éclater, quand *Jules Favre* l'entraîne à l'*Hôtel de Ville* pour y proclamer la République. Le trajet du Palais-Bourbon à l'*Hôtel de Ville* ne se fit que lentement, tant la foule était compacte. C'est à peine si les gardes nationaux, qui entouraient les députés de l'opposition, parvenaient à leur frayer un passage. Il était quatre heures lorsqu'ils débouchèrent sur la place de Grève, et c'est aux acclamations enthousiastes de la population, qu'ils proclamèrent la République et organisèrent le nouveau gouvernement.

(D'après *JULES FAVRE*,
Histoire du Gouvernement de la Défense nationale.)

de 100 000 hommes réunie à Châlons. Cernée à Sedan, cette armée, malgré l'héroïsme de nos soldats, fut prise tout entière. L'empereur dut se rendre au roi de Prusse (2 septembre 1870).



Fig. 197. — Les dernières cartouches. (Tableau de A. de Neuville.)
[Reproduction autorisée par MM. Mauzi, Joyant et Cie, Paris.]

117^e LECTURE. — *A la bataille de Coulmiers.*

.... Les *mobiles* de la Sarthe se déplient au premier rang sous la pluie d'obus qui tombe. Point d'infanterie ne se montre devant eux : de toutes parts, de lointains canons et la mort.

Cependant, sous ce feu terrible, nos batteries prennent position, nos tirailleurs se dispersent dans la plaine. On veut avancer. Un instant, les rangs s'éclaircissent parmi les mobiles de la Sarthe ; un instant, leur jeune bravoure s'étonne des coups implacables et multipliés dont les frappe l'artillerie bavaroise :

« *Eh bien ! les Manceaux ! est-ce que nous allons reculer ?* » crie parmi eux d'une voix gaillarde un conscrit moins ému du danger que de l'honneur de sa province. Le mot passe, courageux et gai, dans tout le bataillon ; — les Manceaux ne reculeront pas.

Le colonel de *La Touanne* les excite noblement au devoir, et leurs officiers les aident par leur exemple à tenir bon sous les obus. L'un d'eux, volontaire de dix-huit ans, *Paul de Chevreuse*, tombe blessé à la jambe. Des hommes veulent l'emporter. « *Non, non !* dit l'héroïque jeune homme, marchez à l'ennemi, en avant, mes camarades ! »

.... Et pour s'écartier de la route, il se traîne vers un petit tertre où son frère, le duc de Luynes (tué à *Loigny* le 2 décembre), vint le chercher sept heures plus tard. Bientôt chacun s'est aguerri, et c'est avec la contenance de vieux soldats que les Manceaux protègent, à la droite de *Cheminiens*, la batterie qui va, sous leur escorte, assaillir de ses obus le parc de *Coulmiers*.

(AUGUSTE BOUCHIER, *Récits de l'invasion.*)



Fig. 198. — Gambetta.

118^e LECTURE. — *Proclamation de Gambetta sur la chute de Metz.*

Tours, le 30 octobre 1870.

Français,

Elevez vos dimes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie. Il dépend encore de nous de lasser la mauvaise fortune et de montrer à l'univers ce que c'est qu'un grand peuple qui ne veut pas périr et dont le courage s'exalte au sein même des catastrophes.

3. La Défense nationale. — Les Parisiens, à la nouvelle de la honteuse *capitulation de Sedan*, *proclamèrent la République* (4 septembre 1870). Un gouvernement de la *Défense nationale*, formé des députés de Paris, fut acclamé. La présidence en fut confiée au général *Trochu*.

La première décision du nouveau pouvoir fut de continuer la lutte. Les Allemands investirent Paris le 19 septembre; *Gambetta* (fig. 198), un des membres du gouvernement, s'en échappa en ballon et se transporta à *Tours*, puis à *Bordeaux* pour organiser la résistance. Sa voix éloquente électrisa la France : des milliers de volontaires s'envolèrent; on fabriqua des canons et des fusils; des armées improvisées arrêtèrent les envahisseurs sur différents points (victoires de *Faidherbe* (fig. 199) à *Bapaume*, de *d'Aurelles de Paladines* à *Coulmiers* et à *Orléans*); *Belfort* et *Paris* résistaient héroïquement.



Fig. 199. — Faidherbe.



Fig. 200. — Chanzy.

Malheureusement le traître *Bazaine capitulait à Metz* le 29 octobre, avec 175 000 hommes, ses drapeaux et ses canons. Ce fut le dernier coup pour la France. L'armée d'investissement de Metz vint s'ajouter à toutes celles qui luttaient contre nous. Dans le nord, les Prussiens furent victorieux à *Saint-Quentin*; Orléans fut repris par eux, et l'armée de la Loire, commandée par *Chanzy* (fig. 200), fut battue au *Mans*, après avoir opéré une belle retraite. Une deuxième armée, celle de l'Est, confiée à *Bourbaki*, pour débloquer Belfort, fut d'abord

Metz a capitulé.

Un général sur qui la France comptait, même après le Mexique, vient d'enlever à la patrie en danger plus de deux cent mille de ses défenseurs.

Le maréchal Bazaine a trahi!

Il s'est fait l'agent de l'homme de Sedan, le complice de l'envahisseur, et, au mépris de l'honneur de l'armée dont il avait la garde, il a livré, sans même essayer un supreme effort, 120 000 combattants, 20 000 blessés, ses fusils, ses canons, ses drapeaux, et la plus forte citadelle de la France, Metz, vierge jusqu'ici des souillures de l'étranger.

Un tel crime est au-dessus même des châliments de la justice....

119^e LECTURE. — *Souffrances des Parisiens pendant le siège (1870).*

Les vivres devinrent rares. On avait pourtant engagé les Parisiens à s'approvisionner à l'avance; on n'avait pas pris cet avertissement au sérieux. On faisait queue à la porte des bouchers et des boulangers. Pendant les premiers jours, les ménagères riaient.

Mais il fallut prendre la mesure nécessaire du *rationnement*. On ne donna plus que 300 grammes de pain par tête et par jour. Et quel pain. grand Dieu! C'était, dans les derniers jours du siège, un composé, noirâtre et gluant, de choses innomées, où il entrat de tout, sans en excepter du blé. On ne mangeait plus que du *cheval*. Les denrées étaient montées à des prix exorbitants : la livre d'huile coûtait de 6 à 7 francs; le beurre, 40 à 50 francs le kilo; les pommes de terre, 75 francs le boisseau; un chou était coté 6 francs. Plus de houille, plus de coke, plus de bois, et la gelée sévissait avec intensité. Les soldats gelaient à leurs postes. Ils faisaient leur service en s'entourant la tête de foulards, les jambes de linges et de couvertures. Paris n'était éclairé qu'au pétrole. Plus de voitures, les Parisiens avaient dévoré les chevaux. Tous les magasins étaient fermés. La population supporta avec patriotisme les rigueurs de cette longue misère. *Les femmes surtout furent admirables.* Par ces abominables froids de décembre, elles faisaient la queue (*fig. 202*) toute la journée, chez le boucher, chez le boulanger, chez l'épicier, chez le marchand de bois. Aucune ne murmurait.

(D'après F. SARCEY.)

120^e LECTURE. — *Belfort et Denfert-Rochereau.*

Le siège de Belfort est resté pour la France une page glorieuse. Cette ville est placée à l'une des portes de la France. Deux chaînes de montagnes, le Jura et les Vosges, protègent notre territoire à l'est (*fig. 201*),



Fig. 201. — La trouée de Belfort.

victorieuse à *Villersexel*; mais, arrêtée devant *Héricourt*, elle battit en retraite et passa en *Suisse*.



Fig. 202. — La queue aux boucheries pendant le siège de Paris.

entre le lac de Genève et la Lorraine. Mais à l'endroit où elles se rejoignent, une trouée de quelques lieues ouvre un passage. Belfort est postée en sentinelle à cette trouée.

Aussitôt après le 4 septembre, le commandement de Belfort fut confié à un officier républicain : le colonel Denfert-Rochereau.

(CAMILLE PELLETAN, *De 1815 à nos jours.*)

Le 3 novembre, Denfert reçut du général allemand Treskow une lettre menaçante, le sommant de capituler. Le colonel lui répondit la lettre suivante, *deux fois française* : par l'esprit et par le cœur :

« Général,

« J'ai lu, avec toute l'attention qu'elle mérite, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant de commencer les hostilités. En pesant dans ma conscience les raisons que vous me dévelopez, je ne puis m'empêcher de trouver que la retraite de l'armée prussienne est le seul moyen que conseillent à la fois l'honneur et l'humanité pour éviter à la population de Belfort les horreurs d'un siège.

« Nous savons tous quelle sanction vous donnerez à vos menaces, et nous nous attendons, général, à toutes les violences que vous jugerez nécessaires pour arriver à votre but; mais nous connaissons aussi l'étendue de nos devoirs envers la France et envers la République, et nous sommes décidés à les remplir.

« Colonel DENFERT. »

Voulant tenir les ennemis à distance le plus possible, le colonel, au lieu de s'enfermer dans ses murailles, avait occupé le terrain en avant

de la place. Des *ouvrages improvisés* sous les yeux de l'ennemi, incessamment renouvelés, les obligèrent à conquérir le terrain pied à pied. Les fréquentes sorties de la garnison tenaient les Prussiens en haleine et ralentissaient leurs progrès. Quand l'armistice fut conclu, Belfort résistait encore. Toutefois, Denfert ne se rendit que cinq jours plus tard

(18 février), sur l'ordre formel du Gouvernement. Il obtint les honneurs de la guerre. Grâce à lui, Belfort, cette clef de nos frontières, resta française.



Fig. 203. -- Le Lion de Belfort.

Paris, après quatre mois de blocus et un *bombardement épouvantable*, dut capituler (29 janvier). C'était la fin de la guerre.

4. Paix de Francfort (10 mai 1871). — Par le *traité de Francfort*, les Allemands se firent céder l'*Alsace*, moins *Belfort*, et une grande partie de la *Lorraine* avec Metz. En outre, la France dut reconnaître le roi de Prusse comme *empereur d'Allemagne*, payer une *indemnité de 5 milliards* et subir l'occupation étrangère jusqu'au payement de cette rançon. Telles furent les conséquences de cette guerre follement entreprise par l'Empire, qui reste « *responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrément de la France* ».

Nous avons le devoir de glorifier les grands citoyens qui,



Fig. 204. — Denfert-Rochereau.

après les premières défaites, n'ont pas désespéré de la patrie, dont ils ont sauvé l'honneur, et parmi eux : *Gambetta, l'âme de la Défense nationale, Thiers, Chanzy, Faidherbe, Denfert* (fig. 204), etc. C'est grâce à eux que *Jules Favre*

QUESTIONNAIRE. — 1. Quelle fut la cause de la guerre avec l'Allemagne? Cette cause était-elle fondée? — 2. La France était-elle prête pour la guerre? — 3. Où furent vaincus Mac-Mahon? Bazaine? — 4. Quelles furent les villes assiégées en Alsace et en Lorraine par les Allemands? — 5. Quelle était l'intention de Mac-Mahon à Châlons? — 6. Qu'arriva-t-il à son armée? — 7. Que devint Napoléon III? — 8. Que se passa-t-il alors à Paris? — 9. Quels sont les membres les plus connus du gouvernement de la Défense nationale? — 9. Où s'installa Gambetta? — 10. Quelles armées organisa-t-il? — 11. Qui commandait l'armée de la Loire? — 12. Que fit-elle? — 13. Parlez de la capitulation de Metz. — 14. Comment s'appellent les trois autres armées organisées par Gambetta? — 15. Que fit chacune d'elles? — 16. Qui défendit Belfort? — 17. Où la paix fut-elle signée? Quelles en furent les clauses?

1. Bismarck établit la domination de la Prusse sur toute l'Allemagne et se tient prêt pour une guerre avec la France. Napoléon III désire cette guerre sans s'y préparer. Elle est causée par la candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne (1870). — Mac-Mahon est écrasé à Reichshoffen le 6 août; le même jour, à la journée de Forbach, la Lorraine est perdue. Bazaine se laisse volontairement enfermer dans Metz. L'armée de Mac-Mahon, qui veut le délivrer, est battue à Sedan; l'empereur est prisonnier.

2. Le 4 septembre 1870, une révolution établit à Paris le Gouvernement de la défense nationale. Les principaux membres sont : Gambetta, Trochu, J. Favre.

3. Les Allemands entourent Paris. Gambetta s'en échappe en ballon, organise à Tours l'armée de la Loire. Cette armée bat les Bavarois à Coulmiers et reprend Orléans.

4. Malheureusement Bazaine livre Metz, la France est envahie par toutes les armées allemandes. Trois nouvelles armées françaises sont organisées. L'armée du Nord avec Faidherbe est victorieuse à Bapaume. L'armée de l'Est, avec Bourbaki, victorieuse à Villersexel, défaite à Héricourt, passe en Suisse. La seconde armée de la Loire, avec Chanzy, est battue au Mans. Belfort, défendu par Denfert, résiste héroïquement.

5. Les Parisiens endurent de grandes privations : après quatre mois de blocus et un bombardement épouvantable, ils capitulent, le 29 janvier 1871.

6. La paix de Francfort cède à l'Allemagne l'Alsace moins Belfort, la moitié de la Lorraine, et lui donne 5 milliards d'indemnité.

a pu dire, le jour où il annonçait la *signature de l'armistice* : « *La France est malheureuse, mais elle a fait son devoir.* »



Fig. 205. — « *Quand même* », groupe de Mercié.

Ce monument érigé à Belfort symbolise la résistance de la ville. L'Alsacienne en costume national qui personnifie Belfort soutient d'une main un mobile mourant; de l'autre main, elle a saisi un fusil; tournée vers l'ennemi, elle regarde dans une attitude de douleur contenue et de défi.



Fig. 206. — Thiers, chef du Pouvoir exécutif (1871-1873).

121^e LECTURE. — *Le régime républicain.*

Un homme ne peut incarner la République, non ! Il peut la représenter comme fonctionnaire, il doit la défendre comme citoyen ; mais ce n'est que par les efforts de tous les bons citoyens que ce gouvernement peut vivre et prospérer. Et c'est précisément dans ce caractère collectif, unanime, général, du gouvernement républicain, que se trouvent son excellence et sa supériorité.

Les autres gouvernements, en effet, ne peuvent vivre que par la domination d'un maître qui s'impose par la force, ou par une sorte de privilège constitué dans une famille, qui hérite d'un peuple comme d'une terre et qui le transmet à ses héritiers avec autant de sans-façon.

Il faut bien se garder, parmi nous, de faire du régime républicain l'apanage d'un seul homme ; il faut en faire, au contraire, un régime qui change de main, qui soit mobile et qui aille, par l'élection, par le choix, *au plus digne*. Quand celui-ci a fait son temps, on le remplace, la nation étant appelée à se donner ainsi pour premier magistrat, et non pas pour maître, le plus intelligent, le plus expérimenté, le plus digne.

(GAMBETTA.)

122^e LECTURE. — *La France d'aujourd'hui.*

Il a fallu lutter et souffrir pendant de longs siècles pour que notre France soit enfin ce qu'elle est aujourd'hui, un grand pays libre où chacun vit protégé par les lois. Si nos pauvres grands-pères revenaient, ils ne reconnaîtraient plus leur vieille France et se demanderaient quels sont ces grands seigneurs qui se promènent partout librement.

CHAPITRE XXVIII

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE (1870 A NOS JOURS)

1. L'Assemblée nationale (février 1871). — Dès que la guerre eut pris fin, le gouvernement provisoire fit élire une *Assemblée nationale* pour traiter avec le vainqueur et donner à la France un Gouvernement définitif.

Cette Assemblée siégea d'abord à *Bordeaux*, puis à *Versailles*. Elle nomma *Thiers chef du pouvoir exécutif* (fig. 206) et accepta les préliminaires de la paix de Francfort.



Fig. 207. — « Voilà le libérateur du territoire ! »

2. La Commune (mars 1871). — Le 18 mars, une guerre civile éclata à Paris. Des citoyens égarés, se révoltant contre l'autorité légale, avaient proclamé la *Commune*, c'est-à-dire un gouvernement insurrectionnel. Il fallut qu'une armée française fit le siège de la capitale, sous les yeux de l'étranger, qui occupait nos forts. La *Commune* résista pendant deux mois:

chassant, pêchant, allant où bon leur semble, travaillant à leur idée et rentrant le soir dans une maison propre, bien bâtie.

Ces seigneurs, ce sont d'anciens ouvriers, d'anciens laboureurs qui se sont enrichis en travaillant. Cette tranquillité, cette égalité, nous les devons aux pauvres paysans écrasés longtemps sous la botte des anciens nobles, à ce bon peuple français, si patient, si courageux, qui a travaillé pour nous et qui a acheté de ses larmes et de son sang celle liberté qui nous rend si heureux et dont nous sommes fiers.

Voilà, mes enfants, pourquoi il faut aimer cette terre de France, car c'est la terre où nos pères ont vécu, où ils ont espéré, lutté, souffert pour nous, et où nos enfants vivront après nous pour conserver notre souvenir.

(PAUL BERT.)



Fig. 208. — Le maréchal de Mac-Mahon,
Président de la République française (1873-1879).

elle fut vaincue le 28 mai; beaucoup de sang fut versé; de nombreux insurgés furent proscrits.

3. Réorganisation de la France. — Le pays pacifié, Thiers s'efforça de le délivrer de l'occupation allemande. Grâce à son habileté et à la confiance qu'il inspirait, il put payer les 5 milliards avant l'époque fixée, et les Allemands évacuèrent définitivement le territoire le 20 septembre 1873. L'Assemblée nationale décréta que Thiers *avait bien mérité de la patrie*. On appela avec raison l'illustre vieillard *le libérateur du territoire* (*fig. 207*).

Il fallait réorganiser l'armée et reconstituer nos forteresses. La *loi militaire de 1872* rendit le *service militaire obligatoire pour tous*. Sur toute la frontière du nord et de l'est, des forts furent construits pour protéger la France contre une nouvelle invasion.

4. Chute de Thiers. Tentative de restauration. — Cependant l'Assemblée nationale, *composée en majorité de monarchistes*, ne pouvait pardonner à Thiers de travailler à l'établissement définitif de la République. Elle le renversa le 24 mai 1873 et le remplaça par le maréchal *de Mac-Mahon* (*fig. 208*), qui, pensait-on, serait favorable à une restauration.

Le prétendant était le *comte de Chambord*, petit-fils de Charles X. Mais les menées des légitimistes échouèrent et l'Assemblée nationale finit par voter, le 25 février 1875, la *Constitution républicaine* qui subsiste aujourd'hui dans ses principaux articles.

5. Constitution de 1875. — Elle donna le pouvoir législatif à deux Assemblées : la *Chambre des députés* et le *Sénat*, et le pouvoir exécutif à un *Président de la République*, élu pour sept ans par les deux Assemblées réunies en *Congrès*. Le Président gouverne à l'aide des *ministres qui sont responsables devant les Chambres*.

Il faut maintenant un vote des Chambres pour faire la guerre, pour établir des impôts. C'est donc bien *la France qui se gouverne elle-même* par les *délégués* qu'elle a choisis.

6. La République depuis 1875. — Les élections de 1876 envoyèrent à la Chambre une *majorité républicaine* :



Fig. 209. — Jules Grévy, Président de la République française (1879-1887).

123^e LECTURE. — *Le patriotisme.*

Il faut être fier de son pays, mais cette fierté légitime ne doit pas dégénérer en vanité ridicule. Ne croyons pas que nos rivaux ne sont pas redoutables et que notre nation est la première nation du monde. L'infatuation précipite les peuples dans la folie des conquêtes, dans de hasardeuses entreprises qui, quelquefois, les conduisent à la ruine.

D'autre part, ne blâmons pas tout, ne critiquons pas les actes de nos gouvernants, nous provoquerions le découragement. Le découragement enlève aux patriotes d'abord l'espérance, ensuite la force morale, qui suffirait pour réparer les plus grands désastres. L'histoire nous apprend à ne pas nous décourager même après de terribles revers.

N'écoutez donc pas ces prophètes de malheur qui parlent sans cesse de décadence et de ruine nationale. Un peuple ne pérît pas quand il ne veut pas périr. La décadence n'est vraie que pour ceux qui la craignent et qui y croient. Et si vous sentiez quelque inquiétude vous gagner et vos courages se refroidir, relisez *l'histoire de France*, cher-

les 363. Le Président *Mac-Mahon*, excité par les royalistes remplaça, le **16 mai 1877**, par des ministres monarchistes, les ministres républicains qu'il avait pris d'abord et prononça, avec l'aide du Sénat, la *dissolution de la Chambre*.

Les élections nouvelles, malgré une pression énergique du gouvernement, amenaèrent le triomphe de la République. Le maréchal fut obligé de se soumettre et, peu après, de se démettre. Il fut remplacé par *Jules Grévy* (fig. 209), qui eut comme successeurs MM. *Carnot* (fig. 210), *Casimir-Périer* (fig. 212), *Félix Faure* (fig. 213) et *Loubet* (fig. 215).



Fig. 210. — Carnot, Président de la République française (1887-1894).

En 1888, sous la présidence de M. Carnot, les adversaires de nos institutions, groupés autour d'un soldat séditieux, le général *Boulanger*, firent une nouvelle tentative contre la République. Mais le *boulangisme* échoua piteusement.

En 1894, le Président *Carnot* fut assassiné à Lyon par un

chez-y les dates fatales où notre pays a failli succomber, soit par les divisions intestines, soit par l'invasion étrangère. Comptez combien de fois la France a côtoyé l'abîme sans y tomber, combien de fois, sous le régime de la féodalité, pendant la guerre de Cent ans, pendant les guerres religieuses, notre pays est sorti triomphant des plus effrayants mauvais pas pour reprendre à travers les siècles le cours de ses immortelles destinées Tant que le patriotisme subsiste, la patrie ne peut périr.

(COMPAYRÉ.)



Fig. 211. — *Le Triomphe de la République.*
(Monument élevé Place de la Nation à Paris (1900). — Dalou, sculpteur.)



Fig. 212. — M. Casimir-Périer, Président de la République française (1894-1895).

misérable de nationalité italienne. Cet abominable crime excita une horreur universelle et des regrets unanimes en France et dans le monde civilisé.

A chaque élection présidentielle, la transmission du pouvoir s'est opérée sans trouble, suivant les formes prévues par la Constitution.

La *République s'affermît* d'année en année et elle est désormais acceptée par la nation presque tout entière (fig. 211).

7. Les grandes Réformes républicaines. — Un des plus grands soucis de la République a été de développer l'*instruction populaire*. Jamais un gouvernement n'a fait autant de sacrifices pour construire des écoles et donner à tous les enfants l'instruction et l'éducation indispensables aux citoyens d'une démocratie. Les *lois scolaires*, dues en grande partie à *Jules Ferry*, ont rendu l'instruction primaire *laïque, gratuite et obligatoire*.



Fig. 213. — Félix Faure, Président de la République française (1895-1899).



Fig. 214. — Le sergent Bobillot.
(Statue élevée à Paris, boulevard Voltaire.)

124^e LECTURE. *Le sergent Bobillot (fig. 214).*

La défense de *Tuyen-Quan* restera l'une des plus glorieuses pages de notre histoire militaire. Pendant cent jours pleins, 608 hommes, sous les ordres du chef de bataillon *Dominé*, ont défendu cette ville contre des assaillants vingt fois supérieurs, l'armée chinoise et les Pavillons Noirs. Le héros du siège fut un jeune sergent du génie, *Bobillot*, parisien et engagé volontaire, journaliste avant d'être soldat. Avec 8 sapeurs du génie, 27 pioches, 10 pelles et 4 haches, sans cesse debout, partout présent, il arma les fortifications, répara les brèches, éventa les mines, construi-

La loi militaire de 1889 a donné à l'armée une organisation nouvelle qui nous permet d'avoir un demi-million d'hommes sous les armes en temps de paix et quatre millions en temps de guerre.

La liberté de la presse et le droit de réunion ont été restitués aux Français.

La République a fait beaucoup déjà pour le bien-être des classes laborieuses. On peut citer comme mesures bienfaisantes : l'institution des sociétés de secours mutuels, des sociétés coopératives, des caisses de retraite, des caisses de secours en cas d'accidents, les lois sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures, sur les syndicats professionnels, sur les accidents du travail, sur l'assistance médicale, etc.

Elle continue de jour en jour l'étude des améliorations à apporter au sort du plus grand nombre et cherche à accomplir « le devoir national de la fraternité ».

8. Progrès accomplis. — L'agriculture et l'industrie ont été encouragées; de nouvelles lignes de chemins de fer ont été construites; des ports et des canaux ont été creusés: le réseau des routes a été complété: le commerce a pris un nouvel essor.

Les Expositions universelles de 1878, de 1889 et de 1900 ont donné la mesure des progrès accomplis, et le monde entier a pu constater notre relèvement matériel. Malgré les 5 milliards payés aux Allemands et les énormes dépenses qui ont été la conséquence de la guerre de 1870, la France est le plus riche pays de l'Europe.

9. Politique extérieure. — **1^e Agrandissements coloniaux.** — Depuis 1870, la France a vécu en paix avec ses voisins d'Europe; mais, en dehors, elle a dépensé beaucoup d'activité et a accru considérablement son empire colonial.

En Asie, elle a ajouté le Tonkin à la Cochinchine et a étendu son protectorat sur l'Annam et le Cambodge. La Chine a reconnu ces conquêtes par un traité signé en 1885 et le Siam a été contraint, en 1893, de céder à la France toute la rive gauche du Mékong.



Fig. 215. — M. Émile Loubet, Président de la République
(1899).

par l'effort des générations successives, prépare l'universelle adhésion au dogme de l'inviolabilité des patries et du droit égal de toutes à cette inviolabilité. Répandre cette idée que les patries sont égales entre elles, qu'il y a de petits et de grands territoires, mais non pas de petites et de grandes patries; que chacune d'elles est une œuvre d'homme que les hommes doivent respecter... Ah! mes amis, quels progrès si nous arrivons jamais à nous respecter les uns les autres! Représentez-vous chacune des patries animées de l'ambition de grandir en dignité intellectuelle, de croître en force morale, mettant sa gloire dans l'esprit, sa grandeur dans le bien, sa magnificence dans la justice, conquérante, mais sur le domaine, immense encore, du mal moral et du mal physique. Représentez-vous cette émulation universelle à mieux valoir toujours, et l'universelle estime allant, entre les nations, à celles qui font verser le moins de larmes et ne provoquent point de haines parce qu'elles ne font souffrir personne. Cet avenir, je crois le voir, bien loin, il est vrai, et Dieu sait au delà de quelles misères encore, et de violences et de deuil. Il dépend de vous de le préparer. Jamais plus bel idéal ne fut proposé à une génération.

(E. LAVISSE, *Fragment de discours.*)

sit des contre-mines. Derrière quatre mauvais murs sans bastions, la vaillante garnison repoussa sept assauts et infligea des pertes immenses à l'ennemi. Lorsque le siège finit, il y avait 18 jours que la brèche était ouverte. Bobillot, proposé pour la croix de la Légion d'honneur, mourut des suites de ses blessures quelques mois plus tard. Une statue lui fut élevée à Paris.

(*D'après MARÉCHAL.*)

125^e LECTURE.

Les patries sont inviolables.

Jeunes gens, il faut que votre génération, dont l'effort sera suiv



Fig. 216. — Vue de Tunis.

En *Afrique*, elle a soumis à son protectorat la *Tunisie* (fig. 216), au nord ; à l'ouest, elle a conquis le *Dahomey* et le *Soudan* jusqu'à *Tombouctou*, sur le *Niger*. Plus au sud, grâce à l'explorateur *Savorgnan de Brazza*, elle a fait la conquête pacifique du *Congo*.

A l'est de l'Afrique, elle a fait triompher, en 1895, ses droits sur la grande île de *Madagascar*.

Notre empire colonial est aussi étendu, aussi riche d'espérances que celui que possédait la France au XVIII^e siècle.

10. 2^e Alliance avec la Russie. — L'*Allemagne*, pour conserver l'*Alsace-Lorraine*, entretient une armée considérable et a formé avec l'*Italie* et l'*Autriche* une ligue toujours menaçante pour notre pays. Mais l'*alliance franco-russe*, consacrée par les voyages du tsar en France, en 1896 et 1901, et le voyage du Président de la République en Russie, en 1897, est plus que suffisante pour faire contrepoids à la *triple alliance*. Cette union avec la Russie a rendu à notre pays, parmi les grandes puissances la place qui lui appartient.

La France ne menace personne ; comme par le passé, elle est animée à l'égard des autres peuples de sentiments généreux : mais *elle ne peut oublier la mutilation subie au traité de Francfort* et elle attend dans le recueillement la réparation qui lui est due.

126^e LECTURE. — *L'Europe actuelle.*

... Voici un fait indéniable : *la guerre n'est plus l'état normal du continent* : elle est plus rare et plus courte ; les années de paix sont plus nombreuses ; faut-il dire que d'année en année la guerre devient moins probable ? La coexistence de six nations à peu près d'égale force, le système de l'hexarchie, pourrait-on dire, formée par l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, la Russie, constitue un équilibre plus parfait que celui qui a jamais existé depuis le commencement des temps modernes. Actuellement, en particulier, l'union franco-russe balance à peu près la Triple alliance des puissances centrales.

Certes, le rêve des États-Unis d'Europe, conçu jadis par Victor Hugo, est aussi loin que possible d'être réalisé ; il est aussi chimérique que le Grand Dessein de Sully ou l'utopie de la paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre (philosophe du XVIII^e siècle). Pourtant *la guerre ne paraît plus le seul ni l'unique moyen de résoudre les conflits* : lorsque l'Allemagne disputa les Carolines à l'Espagne, en 1885, l'arbitrage du pape s'illustre à déjouer une situation un moment critique. La même année, le congrès de Berlin procéda en paix au partage de l'Afrique, qui, en d'autres temps, eût coûté la vie à des milliers d'hommes. La France et les États-Unis viennent de s'engager à soumettre tous leurs différends à l'arbitrage. Sur l'initiative du tsar Nicolas II, qui a osé dénoncer la guerre et l'exécès des armements comme un fléau public, un congrès international tenu à La Haye en 1900 a institué un tribunal permanent d'arbitrage entre les nations. Les congrès de la Ligue internationale de la paix s'imposent davantage à l'attention des gouvernements. On peut espérer que l'arbitrage par enquêtes remplacera peu à peu les brutales solutions de la guerre, comme la justice par enquêtes a remplacé, après les siècles de fer du moyen âge, le duel judiciaire et les prétendus jugements de Dieu ?

Les peuples se rendent mieux compte que la guerre est un malheur pour le vainqueur comme pour le vaincu. A mesure qu'ils disposeront davantage de leurs intérêts, ils se refuseront à des conflits dont ils sont les victimes, et, en ce sens, le progrès de la démocratie assure aussi celui des idées de paix.

(DRIAUT ET MONOD, *Histoire générale*. — ALCAN, éditeur.)

QUESTIONNAIRE. — 1. Où se réunit l'Assemblée nationale? — 2. Qui fut nommé chef du pouvoir exécutif? — 3. Qu'est-ce que la Commune? Comment fut-elle réprimée? — 4. Comment Thiers réorganisa-t-il la France? — 5. Comment fut-il renversé du pouvoir? — 6. Quels sont les présidents de la République de 1873 jusqu'à nos jours? — 7. En quelle année fut organisé le mode de gouvernement actuel? — 8. Parlez de la Constitution de 1875. — 9. Quelles sont, depuis 1875, les deux tentatives contre le gouvernement républicain? — 10. Quelles sont les principales lois votées sous la troisième République? — 11. Qu'est-ce que la République a fait : 1^e pour l'enseignement; 2^e pour l'armée? — 12. Quelles sont les expéditions coloniales de la troisième République? — 13. Que savez-vous de l'expédition du Tonkin? — 14. Quel est le grand orateur de la troisième République? — 15. Quel est le plus grand ministre?

RÉSUMÉ. — 1. Une Assemblée nationale est élue. Elle nomme Thiers chef du pouvoir exécutif. Thiers lutte contre la révolte de la Commune, assure l'évacuation du territoire avant l'époque fixée, et réorganise notre armée.

2. En 1873, il est renversé et remplacé par Mac-Mahon. Les présidents de la République depuis cette époque sont : Mac-Mahon, de 1873 à 1879; J. Grévy, de 1879 à 1887; Carnot, de 1887 à 1894; M. Casimir-Périer, de 1894 à 1895; Félix Faure, de 1895 à 1899; M. Loubet, depuis février 1899.

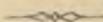
3. La constitution républicaine actuelle a été votée en 1875. Mac-Mahon essaie en 1877 de rétablir la monarchie; Boulanger tente vers 1888 de s'emparer du pouvoir : ils ne réussissent pas.

4. Jules Ferry fait voter les lois scolaires qui établissent la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'enseignement primaire.

5. La République donne le droit de réunion, le droit de former des associations ouvrières; la presse est libre.

6. Les Expositions universelles de 1878, de 1889, de 1900 montrent les nombreux progrès accomplis dans l'industrie, les sciences, les arts.

7. Notre puissance coloniale s'agrandit. En Afrique, nous plaçons la Tunisie sous notre protectorat, nous conquérons le Dahomey et Madagascar. Le Congo et le Soudan sont acquis à la France. En Asie, nous nous emparons du Tonkin; le Cambodge et l'Annam sont mis sous notre protectorat. La France est alliée à la Russie; elle est forte et libre.



CHAPITRE XXIX

LE PROGRÈS AU XIX^e SIÈCLE

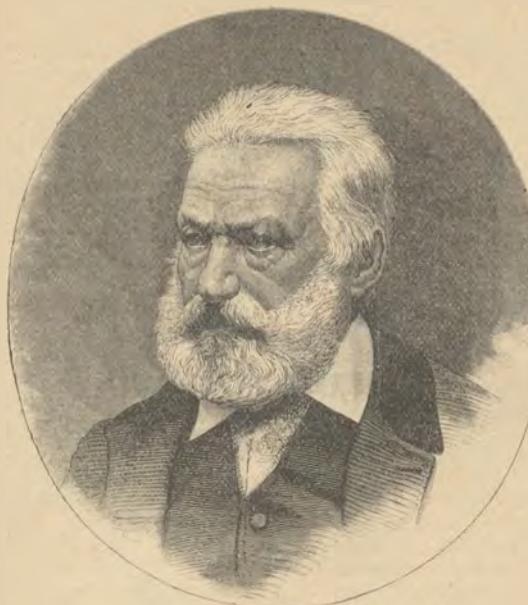


Fig. 217. — Victor Hugo.



Fig. 218. — Chateaubriand.

1. 1. Les Lettres. — Le XIX^e siècle, comme les précédents, a produit de grands écrivains et marque l'une des plus belles époques de la littérature française.

Parmi les poètes, il faut citer : *Alfred de Musset. Lamartine* (fig. 189) et surtout *Victor Hugo* (fig. 217), le plus grand poète du siècle, le plus po-

pulaire de tous les poètes français.

Les romanciers ont passionné le public avec leurs œuvres d'imagination. Les plus remarquables d'entre eux, *Chateaubriand* (fig. 218), *George Sand*, *Balzac*, *Alexandre Dumas*, *Alphonse Daudet*, ont fait briller d'un vif éclat les lettres françaises.

Les historiens *Augustin Thierney*, *Guizot*, *Michelet*, *Thiers*, ont renouvelé la science historique et laissé d'illustres travaux.

2. II. Les Arts. — La France a produit des *artistes* de premier ordre et aucune nation ne peut rivaliser avec elle pour la *peinture* et la *sculpture*. Il faut citer :

Parmi les *peintres* : *David, Ingres, Delacroix, Vernet, Corot, Courbet, Meissonier* ;

Parmi les *sculpteurs* : *Rude, David d'Angers, Frémiet, Mercié, Falguière* ;

Parmi les *musiciens* : *Auber, Halévy, Berlioz*.

3. III. Les Sciences. — Le XIX^e siècle peut être appelé le *siècle de la vapeur et de l'électricité*, parce que par elles



Fig. 219. — Edison (il a découvert ou perfectionné la lumière électrique, le phonographe, le téléphone, etc.).

la science a centuplé les moyens de production et a rendu extraordinairement faciles les relations des hommes entre eux (*chemins de fer, navigation à vapeur, télégraphe électrique, téléphone, fig. 220 à 239*).

Les savants français ont rendu d'immenses services à la science. Il faut citer : les *mathématiciens Monge, Laplace*; les *physiciens Arago, Ampère, Daguerre et Niepce*; les *chimistes Berthollet, Chevreul et Berthelot*; les *naturalistes Cuvier et Claude Bernard*.

DÉCOUVERTES DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES. *Inventions diverses.*

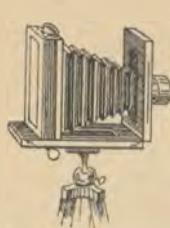


Fig. 220. — Photographie.
(Niepce et Daguerre.)

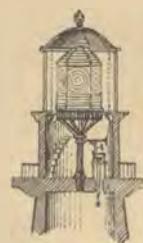


Fig. 221. — Phare.
(Fresnel.)



Fig. 222. — Lampe des
mineurs. (Dary.)



Fig. 223. — Sucre
de betterave.
(Benj. Delessert
et Thierry.)

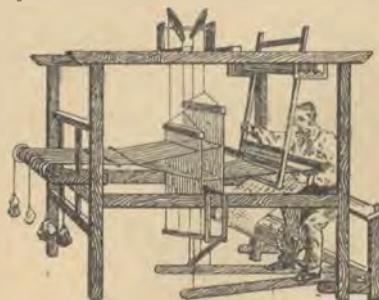


Fig. 224. — Métier à tisser.
(Vaucanson, Jacquard.)



Fig. 226. — Charrue.
(Mathieu de Dombuse.)



Fig. 225. — Pomme de terre.
(Parmentier.)



Fig. 227. — Machine à coudre.
(Thimonnier, Elias Howe.)

La Vapeur.



Fig. 228. — Bateau à vapeur.
(Jouffroy d'Abbans, Fulton.)

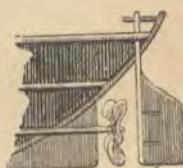


Fig. 229. — Hélice.
(Dallery.)

L'Électricité.

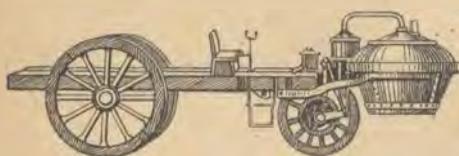


Fig. 230. — Chariot à vapeur.
(Cugnot.)

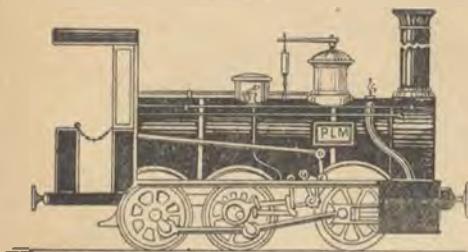


Fig. 231. — Locomotive.
(Stephenson, Séguin.)



Fig. 232. — Pile électrique.
(Volta.)

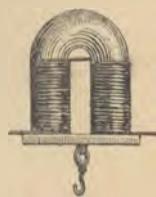


Fig. 233. — Électro-aimant.
(Arago.)

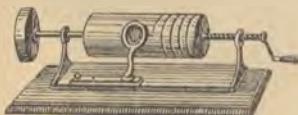


Fig. 234. — Phonographe.
(Edison.)



Fig. 235. — Bobine de Ruhmkorff.



Fig. 236.
Lampe
électrique,
(Sagan, Maxim,
Edison.)



Fig. 237. — Téléphone.
(Graham Bell, Edison.)



Fig. 238.
Télégraphe aérien.
(Les frères Chappe).

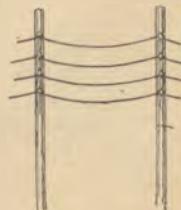


Fig. 239.
Télégraphe électrique.
(Volta, Ørstedt,
Ampère, Arago.)

La médecine a accompli de grands progrès. L'illustre *Pasteur* (fig. 240), par ses travaux sur les *microbes*, lui a ouvert des voies nouvelles dans lesquelles elle a trouvé déjà le remède contre la *rage* et contre le *croup*, et où elle trouvera en-



Fig. 240. — Pasteur (1822-1895).

core le moyen de combattre d'autres maladies infectieuses telles que le *choléra* et la *tuberculose*.

Pasteur est l'un des grands bienfaiteurs de l'humanité; il est l'homme qui a le plus honoré la science française; il est le plus grand savant du XIX^e siècle.

127^e LECTURE. — *Les progrès de la science au XIX^e siècle.*

L'heure viendra où d'autres voix plus autorisées que la mienne feront l'inventaire des trésors artistiques que renferment ces édifices. Je bornerai mon ambition à rappeler comment s'est renouvelée, en cent ans, la face du monde matériel. Les mots manquent pour rendre la grandeur et l'étendue de cette révolution économique. Sous notre main, nous avons vu les forces de la nature s'asservir et se discipliner. La vapeur et l'électricité, réduites au rôle de servantes dociles, ont transformé les conditions de l'existence. La machine est devenue la reine du monde. Installé en maître dans nos usines, l'organisme de fer et d'acier chasse et remplace par un lent et continu envahissement les travailleurs de chair et d'os, dont il fait ses auxiliaires. Quel changement dans les relations humaines ! Les distances diminuent, jusqu'à disparaître. En quelques heures sont dévorés des parcours qui ne s'accomplissaient jadis qu'au prix de jours et de semaines. Le téléphone, ce sorcier, fait entendre à notre oreille la parole et jusqu'au timbre de la voix d'un ami séparé de nous par des centaines de lieues.

Pendant que croissent à l'infini l'intensité et la puissance de la vie, la mort elle-même recule devant la marche victorieuse de l'esprit humain. Le génie d'un Pasteur, pur bienfaiteur de l'humanité, dont la gloire n'est attristée d'aucune ombre, centuple le pouvoir de la chirurgie et de la médecine. Le mal, saisi à son origine, isolé, cède, et voici qu'apparaît à l'horizon prochain l'époque heureuse où les épidémies, qui ravageaient les cités et décimaient les peuples, ne seront plus que les souvenirs terrifiants et comme les légendes du passé.

(*Discours de M. MILLERAND, Ministre du Commerce, à l'inauguration de l'Exposition universelle, 14 avril 1900.*)

QUESTIONNAIRE. — 1. Nommez un grand écrivain du règne de Napoléon 1^{er}. — 2. Nommez : 1^o les grands poètes du xix^e siècle; 2^o les grands historiens; 3^o les savants. — 3. Qu'a trouvé Pasteur? — 4. Faites connaître les inventions et les découvertes de ce siècle. — 5. Au cours de vos lectures, avez-vous retenu les noms de quelques peintres et sculpteurs de notre époque?

RÉSUMÉ. — 1. *De grands hommes illustrent le XIX^e siècle. Dans les lettres il faut citer : les poètes Alfred de Musset, Lamartine, Victor Hugo ; les romanciers Chateaubriand, George Sand, Balzac, Alexandre Dumas, Alphonse Daudet ; les historiens Augustin Thierry, Guizot, Michelet, Thiers.*

2. *La France a produit aussi de grands artistes : en peinture et en sculpture, aucune nation ne peut rivaliser avec elle.*

3. *Les savants français ont rendu d'éclatants services à la science. Le plus grand est Pasteur, un bienfaiteur de l'humanité, qui a fait faire d'immenses progrès à la médecine.*

La médecine a accompli de grands progrès. L'illustre *Pasteur* (*fig. 240*), par ses travaux sur les *microbes*, lui a ouvert des voies nouvelles dans lesquelles elle a trouvé déjà le remède contre la *rage* et contre le *croup*, et où elle trouvera en-



Fig. 240. — Pasteur (1822-1895).

core le moyen de combattre d'autres maladies infectieuses telles que le *choléra* et la *tuberculose*.

Pasteur est l'un des grands bienfaiteurs de l'humanité; il est l'homme qui a le plus honoré la science française; *il est le plus grand savant du XIX^e siècle.*



127^e LECTURE. — *Les progrès de la science au XIX^e siècle.*

L'heure viendra où d'autres voix plus autorisées que la mienne feront l'inventaire des trésors artistiques que renferment ces édifices. Je bornerai mon ambition à rappeler comment s'est renouvelée, en cent ans, la face du monde matériel. Les mots manquent pour rendre la grandeur et l'étendue de cette révolution économique. Sous notre main, nous avons vu les forces de la nature s'asservir et se discipliner. La vapeur et l'électricité, réduites au rôle de servantes dociles, ont transformé les conditions de l'existence. La machine est devenue la reine du monde. Installé en maître dans nos usines, l'organisme de fer et d'acier chasse et remplace par un lent et continu envahissement les travailleurs de chair et d'os, dont il fait ses auxiliaires. Quel changement dans les relations humaines! Les distances diminuent, jusqu'à disparaître. En quelques heures sont dévorés des parcours qui ne s'accomplissaient jadis qu'au prix de jours et de semaines. Le téléphone, ce sorcier, fait entendre à notre oreille la parole et jusqu'au timbre de la voix d'un ami séparé de nous par des centaines de lieues.

Pendant que croissent à l'infini l'intensité et la puissance de la vie, la mort elle-même recule devant la marche victorieuse de l'esprit humain. Le génie d'un Pasteur, pur bienfaiteur de l'humanité, dont la gloire n'est attristée d'aucune ombre, centuple le pouvoir de la chirurgie et de la médecine. Le mal, saisi à son origine, isolé, cède, et voici qu'apparaît à l'horizon prochain l'époque heureuse où les épidémies, qui ravageaient les cités et décimiaient les peuples, ne seront plus que les souvenirs terrifiants et comme les légendes du passé.

(*Discours de M. MILLERAND, Ministre du Commerce, à l'inauguration de l'Exposition universelle, 14 avril 1900.*)

QUESTIONNAIRE. — 1. Nommez un grand écrivain du règne de Napoléon 1^{er}. — 2. Nommez : 1^o les grands poètes du XIX^e siècle; 2^o les grands historiens; 3^o les savants. — 3. Qu'a trouvé Pasteur? — 4. Faîtes connaître les inventions et les découvertes de ce siècle. — 5. Au cours de vos lectures, avez-vous retenu les noms de quelques peintres et sculpteurs de notre époque?

RÉSUMÉ. — 1. *De grands hommes illustrent le XIX^e siècle. Dans les lettres il faut citer : les poètes Alfred de Musset, Lamartine, Victor Hugo; les romanciers Chateaubriand, George Sand, Balzac, Alexandre Dumas, Alphonse Daudet; les historiens Augustin Thierry, Guizot, Michelet, Thiers.*

2. *La France a produit aussi de grands artistes : en peinture et en sculpture, aucune nation ne peut rivaliser avec elle.*

3. *Les savants français ont rendu d'éclatants services à la science. Le plus grand est Pasteur, un bienfaiteur de l'humanité, qui a fait faire d'immenses progrès à la médecine.*

REVISION

Tableau chronologique des principaux événements.

GOUVERNEMENTS.	DATES.	FAITS.
Assemblée constituante (1789-1791).	20 juin 1789. 14 juillet 1789. 4 août 1789.	Serment du Jeu de Paume. Prise de la Bastille. Abolition des priviléges.
La Législative. (1791-1792).	10 août 1792. 20 septembre 1792.	Chute de la royauté. Victoire de Valmy. Victoire de Fleurus.
La Convention (1792-1795).	1794 1794 1795	Chute de Robespierre (9 thermid'.). Traité de Bâle.
Le Directoire (1795-1799).	1797 Novembre 1799.	Traité de Campo-Formio. Coup d'État du 18 Brumaire.
Le Consulat (1799-1804).	1800 1802 1802 1804 1805 1807	Victoire de Marengo. Bonaparte consul à vie. Traités de Lunéville et d'Amiens. Napoléon empereur. Victoire d'Austerlitz. Traité de Tilsitt.
L'Empire (1804-1814).	1809 1812 1813 1814 1814	Victoire de Wagram. Campagne de Russie. Défaite de Leipzig. Campagne de France. Traité de Paris.
1 ^{re} Restauration.	1814	
Les Cent Jours.	20 mars-22 juin 1815.	
—	1815	Waterloo.
—	1815	Traités de Vienne.
Louis XVIII.	1815-1824	
Charles X.	1824-1830	
—	1830	Prise d'Alger.
—	1830	Révolution de juillet.
Louis-Philippe.	1830-1848	
2 ^e République.	1848-1851	
—	1848	Journées de juin.
—	2 décembre 1851.	Coup d'État.
Second Empire (1852-1870).	1854-1856 1859 19 juillet 1870.	Guerre de Crimée. Guerre d'Italie. Déclaration de guerre à l'Allemagne.
	2 septembre 1870.	Reddition de Sedan.
3 ^e République.	4 septembre 1870. 1875	Proclamation de la République. Constitution républicaine.

FIN DE LA PÉRIODE CONTEMPORAINE.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages cités dans le présent volume

(Ouvrages à consulter)

AUG. BOUCHER.	Récits de l'invasion. (HERLUISON, <i>Orléans.</i>)
BOYER.	Livre d'Instruction civique. (FOURAUT.)
CHOUBLIER.	Histoire de France. (DELALAIN.)
COMPAYRÉ.	Instruction Morale et Civique. (DELAPLANE.)
CH. DELON.	Les Paysans. (HACHETTE.)
DELPLAN.	La Patrie et les Patriotes. (DELAPLANE.)
L. H. FERRAND.	Le Loiret.
LACOMBE.	Histoire du Peuple français. (HACHETTE.)
LEFRANÇAIS.	Lectures patriotiques. (DELAGRAVE.)
HENRI MARTIN.	Histoire de France. (COMBET et Cie.)
CH. NORMAND.	Biographies et Scènes historiques. (COLIN et Cie.)
C. PELLETAN.	De 1815 à nos jours. (<i>Librairie d'Éducation de la Jeunesse.</i>)
R. PÉRIÉ.	L'École du Citoyen. (GEDALGE.)
RAMBAUD.	Histoire de la Civilisation française. (A. COLIN et Cie.)
CH. RÉMOND.	Les trois Carnot. (BERGER-LEVRAULT.)
SEIGNOBOS.	Histoire de la Civilisation. (MASSON.)



TABLE DES GRAVURES ET DES CARTES

(Les cartes sont en *italiques*.)

1. L'homme préhistorique.	1	37. Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes.	34
2. Bijou, monnaie et poterie gaulois.	2	38. Le Parlement et la cité au XIII ^e siècle.	35
3. Armes de pierre.	3	39. <i>La France au commencement de la guerre de Cent ans.</i>	38
4. L'habitation lacustre.	3	40. Un archer.	38
5. La cabane gauloise.	4	41. Le canon à la bataille de Crécy.	39
6. Menhir.	5	42. Dévouement des bourgeois de Calais.	40
7. Dolmen.	5	43. Étienne Marcel (statue à Paris).	41
8. Alignements.	5	44. Le Louvre.—Sceau de Charles V.	42
9. Cueillette du gui par les druides.	6	45. Bertrand Du Guesclin.	42
10. Armes de bronze.	7	46. <i>La France pendant la guerre de Cent ans.</i>	43
11. Vercingétorix se rend à César.	8	47. Costumes du XV ^e siècle.	45
12. Statue de Vercingétorix (Bartholdi, sculpteur).	9	48. Le sacre de Charles VII à Reims (Leneuvre).	46
13. <i>Carte de la Gaule.</i>	10	49. La maison de Jeanne d'Arc à Domrémy.	47
14. Pont du Gard.	10	50. Maison de Jacques Cœur à Bourges.	49
15. La Maison carrée à Nîmes.	11	51. Mort de Jeanne d'Arc à Rouen.	50
16. Arènes de Nîmes.	11	52. Costumes du moyen âge.	51
17. Arc de triomphe d'Orange.	12	53. Louis XI.	52
18. Guerrier gaulois.	13	54. Jeanne Hachette à Beauvais.	53
19. Guerrier romain.	13	55. Un lit de justice au moyen âge.	54
20. Guerrier franc.	13	56. Les postes sous Louis XI.	54
21. Sainte Geneviève ravitaille Paris (Puvis de Chavannes).	14	57. Paysan et sa charrue.	57
22. La croix de saint Eloi.	15	58. Un repas au château féodal.	59
23. Le char des rois fainéants.	16	59. La cathédrale de Reims.	61
24. Statue de Charlemagne (Rochet).	18	60. Style roman et style gothique.	61
25. <i>Empire de Charlemagne.</i>	19	61. La presse ancienne.	62
26. Charlemagne dans les écoles.	20	62. Le papyrus.	62
27. Les vaisseaux normands.	22	63. Caractère d'imprimerie.	62
28. Château féodal.	24	64. La boussole.	62
29. Seigneur.	24	65. Le retour de Christophe Colomb.	65
30. Prédication de la 1 ^{re} croisade.	26	66. <i>Carte des guerres d'Italie.</i>	66
31. Bourgeois.	28	67. Entrée de Charles VIII à Naples.	66
32. Hôtel de Ville et Beffroi de Douai.	29	68. François I ^r (Le Titien).	68
33. Église Notre-Dame à Paris.	30	69. Chevalier bardé de fer.	69
34. <i>La France sous les premiers Capétiens.</i>	31		
35. Une rue de Paris sous Philippe Auguste.	32		
36. Costumes du XIII ^e siècle (bourgeois et professeurs).	32		

70. Bayard et Bourbon.	70	cine, Boileau, La Fontaine, Mo-
71. Le Camp du Drap d'or.	72	lière. 117
72. <i>Carte de France de François Ier à la mort de Henri IV.</i>	73	112. Law et le bossu de la rue Quin-
73. Costumes du xvi ^e siècle.	74	campoix. 120
74. Bernard Palissy.	76	113. Louis XV (Van Loo). 121
75. Château de Chambord.	77	114. Frédéric II. 122
76. Rabelais (statue de Meudon).	78	115. Le chevalier d'Assas et le sergent
77. Château de Fontainebleau.	79	Dubois (Moreau le jeune). 122
78. Luther.	79	116. Costume sous Louis XV. 123
79. Michel de l'Hôpital.	80	117. Dupleix. 124
80. Calvin.	81	118. Costumes bourgeois du xviii ^e
81. Coligny (statue à Paris).	82	siecle. 126
82. Assassinat du duc de Guise (Delaroche).	85	119. Marie-Antoinette. 127
83. Henri IV et Mayenne.	86	120. Louis XVI. 127
84. Henri IV au siège de Paris.	88	121. Turgot. 129
85. Entrée de Henri IV à Paris. — Médaillon de Henri IV.	89	122. Les héros de l'indépendance américaine: Washington, Franklin, La Fayette. 131
86. Henri IV s'enquiert du sort des paysans.	90	123. Les enseignes de Paris. 132
87. Sully.	91	124. Statue de Voltaire (Houdon). 134
88. Henri IV et Sully.	91	125. Montesquieu. 135
89. États généraux de 1614.	92	126. Rousseau. 137
90. Digue de La Rochelle.	93	127. La torture (supplice des brodequins). 139
91. Richelieu.	94	128. Les racoleurs. 140
92. Costume sous Louis XIII.	95	129. Députés des trois ordres. 145
93. Mazarin.	99	130. Le serment du Jeu de Paume. 146
94. Saint Vincent de Paul (Delaroche).	100	131. Mirabeau. 147
95. Condé.	101	132. « Allez dire à votre maître... » (bas-relief de Dalou). 147
96. Louis XIV (Rigaud).	102	133. La prise de la Bastille. 149
97. Colbert.	103	134. <i>La France en 1789.</i> 154
98. Hôtel des Invalides.	104	135. Assignat de dix livres. 158
99. Soldat d'infanterie.	105	136. Assignat de quinze sols. 158
100. Mousquetaire.	105	137. La Marseillaise (Rude). 160
101. Grenadier.	105	138. <i>Les défilés de l'Argonne.</i> 161
102. Jean Bart.	106	139. Valmy. 163
103. <i>Carte des guerres de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.</i>	107	140. Danton. 164
104. Turenne.	109	141. Robespierre. 164
105. Général sous Louis XIV.	111	142. Marat. 165
106. Le maréchal de Villars.	113	143. Carnot organisateur de la victoire. 167
107. Costume de la noblesse sous Louis XIV.	114	144. Statue de Carnot à Nolay. 168
108. La cour à Versailles.	115	145. La charrette des condamnés. 169
109. Corneille (Lebrun).	115	146. Charlotte Corday dans sa prison. 171
110. Le coche (Rigaud).	116	147. Bara (Weerts). 172
111. Réunion littéraire à Auteuil: Ra-		148. Infanterie de la République. 173
		149. Hussard de Marceau. 173

150. Agricole Viala.	174	185. Bugeaud.	220
151. Desaix.	175	186. Duc d'Aumale.	220
152. Marceau.	175	187. Prise de Constantinople.	220
153. Kléber.	175	188. Prise de la Smala (Horace Ver-	
154. <i>Carte pour les guerres de la Révolution.</i>	175	net).	221
155. Hoche.	176	189. Lamartine.	224
156. Le pont d'Arcole.	180	190. Cavaignac.	225
157. <i>Campagne d'Italie.</i>	180	191. Le prince Louis-Napoléon.	227
158. Bataille des Pyramides.	182	192. Le coup d'Etat du 2 décembre.	229
159. Le général Bonaparte.	185	193. <i>Guerre d'Italie.</i>	234
160. Passage du Saint-Bernard.	188	194. Bismarck.	239
161. Napoléon empereur (David).	190	195. <i>La guerre de 1870.</i>	241
162. Dignitaire de la cour sous l'Empire.	191	196. Les cuirassiers de Reichshoffen (Philippoteau).	243
163. Austerlitz.	192	197. Les Dernières Cartouches (A. de Neuville).	245
164. Entrevue de Tilsitt.	193	198. Gambetta.	246
165. <i>Carte pour les guerres de l'Empire.</i>	195	199. Faidherbe.	247
166. Les généraux de l'Empire : Ney, Launes, Davout, Murat, Gouyon Saint-Cyr.	196	200. Chanzy.	247
167. <i>L'Empire en 1811.</i>	197	201. <i>La trouée de Belfort.</i>	249
168. Incendie de Moscou.	198	202. La queue aux boucheries.	249
169. Ney à la retraite de Russie (Yvon).	201	203. Le Lion de Belfort.	250
170. <i>Campagne de France.</i>	202	204. Denfert-Rochereau.	251
171. Les adieux de Fontainebleau.	203	205. « Quand même » (Mercié).	253
172. Napoléon (Meissonier).	204	206. Thiers.	254
173. La garde à Waterloo.	205	207. Le libérateur du territoire.	255
174. Louis XVIII.	208	208. Mac-Mahon.	256
175. Charles X.	210	209. Grévy.	258
176. Colonne de Juillet.	212	210. Carnot.	259
177. Louis-Philippe prête serment de maintenir la Charte.	214	211. Le Triomphe de la République (Dalou).	260
178. Louis-Philippe.	215	212. Casimir-Périer.	261
179. Thiers.	216	213. Félix Faure.	262
180. Casimir Périer.	216	214. Le sergent Bobillot (statue).	262
181. Guizot.	216	215. Louebet.	264
182. Abd-el-Kader.	218	216. Vue de Tunis.	265
183. <i>Carte de l'Algérie.</i>	219	217. Victor Hugo.	268
184. Lamoricière.	220	218. Chateaubriand.	268
		219. Edison.	269
		220 à 239. Découvertes des XVIII ^e et XIX ^e siècles.	270 et 271
		240. Pasteur.	272

TABLE DES LECTURES

1. L'homme antique.	2
2. Portrait et mœurs des Gaulois.	2
3. Religion des Gaulois.	4
4. Education militaire des Romains.	4
5. Vercingétorix, Alésia.	6
6. Portrait et armes des Francs.	12
7. Mœurs franques.	16
8. Organisation franque.	16
9. Les écoles sous Charlemagne.	20
10. Les Normands.	22
11. Au temps de la féodalité.	24
12. Chartes communales.	26
13. Les rues de Paris au temps de Philippe Auguste.	30
14. La justice de saint Louis.	34
15. La gabelle.	34
16. La Jacquerie.	38
17. Du Guesclin.	42
18. Le Grand Ferré.	44
19. Une disette au quinzième siècle.	48
20. Jeanne d'Arc.	48
21. Vieillesse de Louis XI.	52
22. Les postes.	54
23. Les villes au moyen âge.	56
24. Les corporations.	56
25. La corvée au moyen âge.	57
26. La civilisation au moyen âge.	57
27. Lecture-résumé d'ensemble sur le moyen âge.	59
28. Surprise des Américains à la vue des Européens.	64
29. Transport des nègres en Amérique.	64
30. Bayard et Bourbon.	70
31. La cour sous François I ^{er} .	72
32. Bernard Palissy.	76
33. Michel de l'Hôpital.	80
34. Massacre de la Saint-Barthélemy.	82
35. Coligny.	82
36. Atrocités commises pendant les guerres de religion.	84
37. Caractère de Henri IV.	86
38. Anecdote à propos de Mayenne.	86
39. Paris assiégié par Henri IV.	88
40. Les paysans ont droit de porter chapeau.	88
41. États généraux de 1614.	92

42. Richelieu et sa politique.	94
43. Démolition des forteresses féodales.	96
44. Mazarin.	98
45. Misère des campagnes pendant la Fronde.	98
46. Mathieu Molé.	98
47. Saint Vincent de Paul.	100
48. Idées de Louis XIV sur son pouvoir.	102
49. Résumé de l'œuvre de Louvois.	104
50. Jean Bart.	106
51. Les dragonnades.	108
52. Les réfugiés français en Prusse.	108
53. Denis Papin.	110
54. Louvois et le Palatinat.	110
55. Résultats du règne de Louis XIV.	112
56. Louis XIV à Versailles.	114
57. Les nobles à la cour de Louis XIV.	114
58. Un voyage de Louis XIV.	116
59. Misère des classes agricoles sous Louis XIV.	118
60. La peste de Marseille.	120
61. Le chevalier d'Assas et le sergent Dubois.	122
62. Dupleix aux Indes.	124
63. Mort de Montcalm.	124
64. La corvée au dix-huitième siècle.	126
65. Le plan de Turgot.	128
66. Les corporations.	128
67. Statuts de quelques corporations.	130
68. Les enseignes de Paris au dix-huitième siècle.	130
69. Réhabilitation de Calas.	134
70. La misère en France au dix-huitième siècle.	136
71. Histoire du peuple.	136
72. Les racoleurs.	140
73. Cahiers des paysans de Culmon.	144
74. Le serment du Jeu de Paume.	144
75. La prise de la Bastille.	148
76. La fête de la Fédération.	148
77. La fuite à Varennes.	152
78. Les assignats.	158
79. La Marseillaise.	158
80. Valmy.	160
81. La France républicaine et le droit des peuples.	164
82. Lazare Carnot.	166
83. Carnot.	166
84*. Les soldats de la République.	170
85. Bara.	172
86. Viala.	174
87. Hoche.	176
88. Une lettre du général Hoche.	178
89. Le 18 Brumaire.	182
90. La France à l'époque du 18 brumaire.	186

91. Passage du Grand-Saint-Bernard.	186
92. Guerres justes et guerres injustes.	190
93. Siège de Saragosse.	194
94. Lassitude de la France vers 1810.	198
95. L'agonie de la Grande Armée.	200
96. L'invasion en 1814.	202
97. Les leçons de l'Empire.	204
98. Les débuts de Louis XVIII.	208
99. Mort du maréchal Ney.	210
100. La question de la réforme électorale et parlementaire.	214
101. Affaire de Sidi-Brahim.	216
102. La défense de Mazagran.	222
103. Les dons civiques en 1848.	224
104. Louis-Napoléon traître à la parole donnée.	226
105. Le Deux décembre.	228
106. Les proscrits.	230
107. L'arbitraire sous Napoléon III.	232
108. Guerre de Crimée.	232
109. Misères de l'armée française en Crimée.	234
110. Réponse d'Edgar Quinet à l'amnistie.	236
111. M. Thiers au Corps législatif le jour de la déclaration de guerre.	238
112. Causes de la guerre de Prusse. Dépêche d'Ems.	238
113. Les cuirassiers de Reichshoffen.	240
114. Traitement des prisonniers français de Sedan.	242
115. Les dernières cartouches.	244
116. La journée du 4 septembre à Paris.	244
117. A la bataille de Coulmiers.	246
118. Proclamation de Gambetta sur la chute de Metz.	246
119. Souffrances des Parisiens pendant le siège (1870).	248
120. Belfort et Denfert-Rochereau.	248
121. Le régime républicain.	254
122. La France d'aujourd'hui.	254
123. Le patriotisme.	258
124. Le sergent Bobillot.	262
125. Les patries sont inviolables.	264
126. L'Europe actuelle.	266
127. Les progrès de la science au dix-neuvième siècle.	273



TABLE DES MATIÈRES

1^{re} PARTIE

Temps préhistoriques. Gaule primitive. Moyen Age.

CHAPITRE I.	Des temps préhistoriques aux Ca- rolingiens	1
	Notre pays avant les Gaulois.	1
	Les Gaulois, la Gaule indépendante.	7
	La Gaule romaine.	11
	Les Francs, la Gaule franque.	13
— II.	Les Carolingiens.	19
— III.	La France féodale. Faiblesse des premiers Capétiens.	25
	La Féodalité.	25
	Les Croisades.	27
	Les Communes.	27
— IV.	Progrès de la Royauté capétienne.	31
	Philippe Auguste.	31
	Saint Louis.	33
	Philippe le Bel.	35
— V.	La Guerre de Cent ans	39
	Philippe VI.	39
	Jean le Bon.	41
	Charles V.	43
	Charles VI.	45
	Charles VII.	47
— VI.	Ruine définitive de la féodalité.	53
	Louis XI.	53

2^e PARTIE
Temps Modernes.

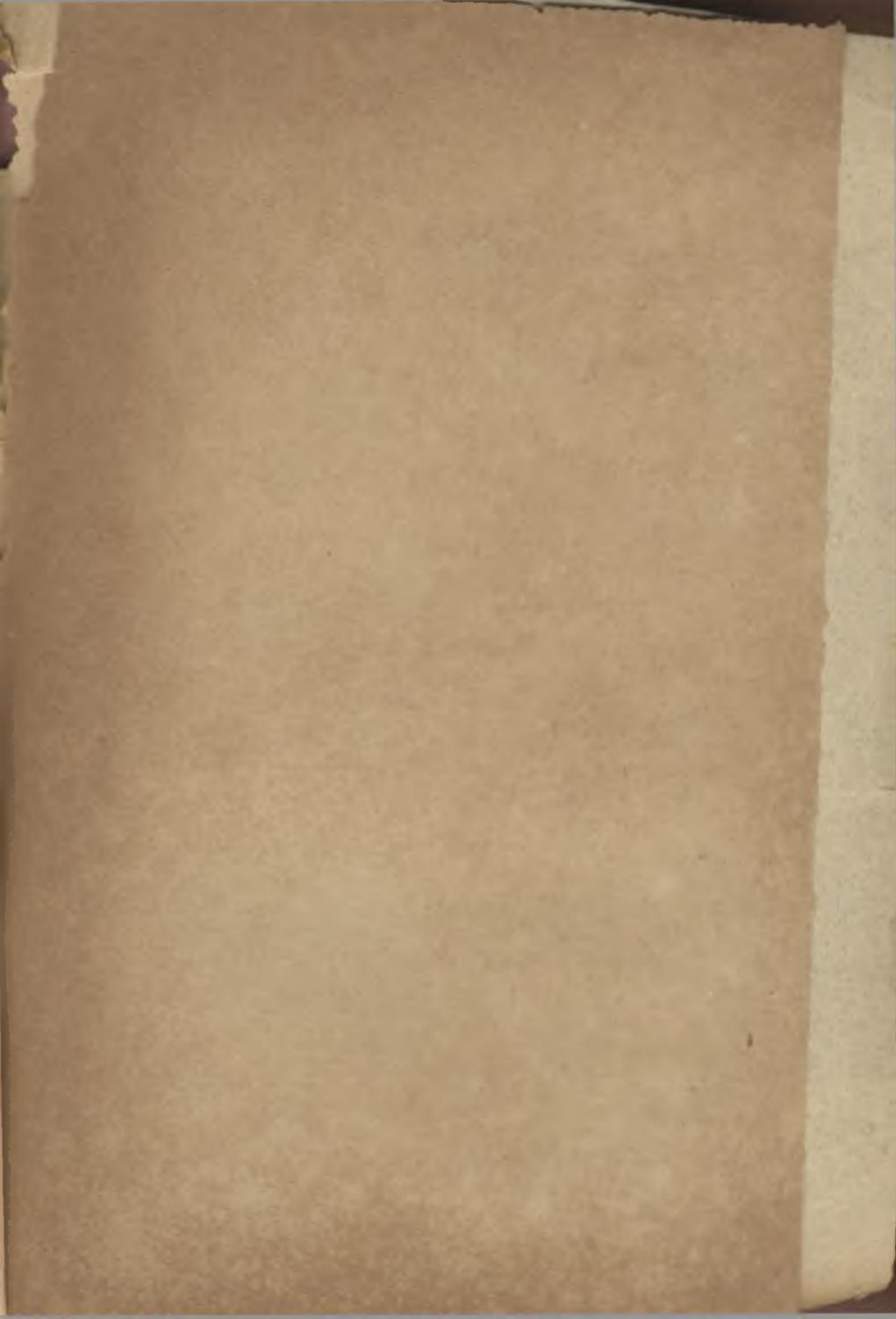
CHAPITRE VII.	Les grandes Inventions et Découvertes maritimes.	63
— VIII.	Les Guerres d'Italie	67
	Charles VIII.	67
	Louis XII.	67
	François I ^{er}	69
— IX.	Rivalité de la France et de la maison d'Autriche.	71
	Henri II.	75
— X.	Deux Révolutions : la Renaissance et la Réforme.	77
— XI.	Guerres civiles de Religion.	83
	Charles IX.	83
	Henri III.	83
— XII.	Paix religieuse. Commencement de la monarchie absolue	87
	Henri IV.	87
	Louis XIII.	93
— XIII.	Apogée de la monarchie absolue.	99
	Louis XIV.	99
	Siècle de Louis XIV.	113
— XIV.	Décadence de la monarchie absolue.	121
	Louis XV.	121
	Louis XVI.	127
— XV.	La France intellectuelle au XVIII ^e siècle.	135
— XVI.	État de la société au XVIII ^e siècle.	138

3^e PARTIE*La Révolution de 1789.*

CHAPITRE XVII.	L'Assemblée Constituante	145
	Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.	155
—	xviii. L'Assemblée Législative.	159
—	xix. La Convention nationale.	165
—	xx. Le Directoire.	181
—	xxi. Le Consulat	187

4^e PARTIE*Période Contemporaine.*

CHAPITRE XXII.	L'Empire	191
	La Première Restauration.	203
	Les Cent Jours.	205
—	xxiii. La Restauration.	209
	Louis XVIII.	209
	Charles X.	211
—	xxiv. Louis-Philippe	215
—	xxv. La Seconde République	225
—	xxvi. Le Second Empire.	233
—	xxvii. La Guerre contre l'Allemagne.	239
—	xxviii. La Troisième République	255
—	xxix. Le Progrès au xix ^e siècle	268
<hr/>		
Bibliographie.	275
Table des Gravures.	276
Table des Lectures.	279



LACLEF

INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

BERGERON

DIRECTEUR D'ÉCOLE PUBLIQUE

Grammaire essentielle des Écoles primaires

(En harmonie avec l'arrêté du 26 février 1901
sur la réforme de la Syntaxe)

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

[600 Exercices — 100 Lectures-Dictées — 100 Sujets de Compositions françaises]

1 vol. gr. in-16 de XVI-176 pages, cart. 1 fr. 10

SURIER

INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE

DURET

DIRECTEUR D'ÉCOLE PUBLIQUE

L'Arithmétique Simplifiée

EN CONCORDANCE AVEC

le Système métrique et la Géométrie

TROIS COURS grand in-16

Cours Moyen et Supérieur (*Cours du Certificat d'Études*)

Avec 1500 Problèmes

1 vol. grand in-16 de 272 pages, cart. 1 fr. 80 c.

Cours Enfantin et des Écoles Maternelles

1 vol. grand in-16 de 114 pages

Cours Élémentaire

1 vol. grand in-16 de 180 pages

J.-B. MARTIN

INGÉNIEUR AGRONOME (I. N. A.)

PROFESSEUR DÉPARTEMENTAL D'AGRICULTURE

J. ROY

INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Éléments des Sciences

[3^e ÉDITION]

Appliquées à l'Agriculture, à l'Industrie, à l'Économie domestique, à l'Hygiène; 1 vol. gr. in-16 de 284 pages, avec 355 gravures, cart. 1 fr. 80 c.

Agriculture et Jardinage

Principes scientifiques et Applications; 1 vol. grand in-16 de 288 pages, avec 263 gravures, cart. 1 fr. 80 c.

V. COISSAC

INSTITUTEUR PRIMAIRE

Enseignement méthodique

de l'Orthographe

A l'usage des Écoles primaires et des Classes élémentaires de l'enseignement secondaire, divisé en deux cours:

Cours élémentaire, 1 vol. in-12 de XII-180 pages,

cart. 1 fr.

Cours moyen, 1 vol. in-12,

cart. 2 fr. 50 c.